

À Adrien Lavergne ¹
Secrétaire général de la FGE puis de la FEN ²

De la FEN à l'UNSA Éducation

Jean-Paul Roux
Secrétaire général
(1997 – 2002)³

Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse.

Albert Camus, Discours de Suède, 10 décembre 1957

¹ 1896-1971

² 1944-1956

³ Témoignage au Centre Henri-Aigueperse / UNSA Éducation, séance du 4 juin 2008.



Avec l'aimable autorisation et le talent de mon ami Georges Gelot¹.

¹ Ancien secrétaire national du SNETAA-FEN, ancien secrétaire régional de la FEN de Haute-Normandie.

Table des matières

Une histoire de l'avenir	4
Titre I. Pour regarder vers l'avenir, rester fidèle à nos origines.....	6
I.1. La fin du mythe de l'unité.	6
I.2. Clermont-Ferrand : le dernier congrès ordinaire de la FEN de 1948.....	11
I.3. La scission.....	14
I.4. Congrès de Perpignan : la page fermée... la porte ouverte.....	15
I.5. Le hasard et la nécessité.	17
I.6. Le congrès de Tours, le solde de la scission.	22
I.7. Le congrès de Rennes : « Notre syndicalisme est un optimisme »	24
I.8. Faire confiance, pour changer les choses.	26
I.9. De Rennes à Issy-les-Moulineaux ou comment courir plusieurs lièvres à la fois !.....	29
I.10. La FEN autonome a cinquante ans.....	33
I.11. Notre histoire ne nous appartient pas.....	34
I.12. Congrès d'Issy-les-Moulineaux, le congrès de la refondation.	34
I.13. Le SNPDEN dans la FEN.....	41
I.14. Congrès d'Issy-les-Moulineaux de l'UNSA, « Libres, ensemble ! ».....	46
I.15. Les questions de militants et des moyens.	47
I.16. La FEN devient l'UNSA Éducation au congrès de Pau	51
I.17. L'avenir à la barre !.....	65
Titre II. Dans les propositions comme dans l'action : laïques, humanistes, réformistes... ..	68
II.1. La Gauche revient au pouvoir.	68
II.2. L'UNSA Fonctionnaires dans la cour des grands.	72
a) Accord salarial 1998 : l'embellie.	72
b) Salariales 2001 : le vertige de l'échec.	74
c) ARTT ou comment je me prends les pieds dans le tapis.....	78
d) Retraites : touche pas à mon code !	80
e) Hervé Baro prend ma succession.....	81
II.3. Éducation : la dernière chance ?.....	82
a) L'allégorie du mammoth.....	82
b) L'enjeu des personnels d'encadrement.	84
c) Rapport Mauroy : une occasion perdue ?.....	85
d) ARTT des IATOSS, une négociation exemplaire	86
e) Améliorer l'accord Jospin.....	88
f) Les élections professionnelles	89
g) Allègre : les promesses de l'aube.....	91
h) Lang calme le jeu.....	95
i) La polémique sur le collège.	97
j) Avancer avec la communauté éducative.	98
II.4. International : solidarité d'abord.	101
a) Un choix d'orientation.....	101
b) Le congrès de l'IE de Jomtien.....	106
c) Notre place dans la CES.....	109
II.5. La société, terrain d'action des éducateurs.....	110
a) Militants de la Démocratie.....	110
b) Algérie : sortir d'une amnésie de près de 40 ans.....	111
II.6. La roue tourne !	113
II.7. 29 mai 2002 : l'adieu sans larmes.....	116
Plus que jamais, le syndicalisme laïque et humaniste doit faire la trace.....	118
Annexe I. Biographie.....	120
Annexe II. Études, conférences, dossiers et témoignages.....	122

Une histoire de l'avenir

J'aurais été secrétaire général de la FEN¹ puis de l'UNSA Éducation du 13 mars 1997 au 29 mai 2002. Cette responsabilité faisait suite à près de 14 années passées à la tête du secteur « Revendications » de la FEN.

Au cours de cette période, la fédération va connaître des mutations majeures qu'il nous appartiendra de conduire.

L'UNSA émerge dans le paysage syndical français et va se doter, lors de son congrès d'Issy les Moulineaux² en 1998, d'un statut qui fera d'elle une confédération à part entière. La FEN, qui initie cette démarche, achèvera sa mutation d'une fédération autonome, qui se voulait l'égale des confédérations, en fédération de branche -la première- de son Union. Il lui appartiendra d'adapter ses moyens humains et matériels à cette nouvelle ambition et d'assainir sa situation financière en changeant de siège. Elle permettra ainsi à l'UNSA un relogement qui réponde aux besoins de son développement.

Symbole d'un engagement dans le syndicalisme interprofessionnel et fidèle en cela à ses origines, la FEN adoptera le nom d'UNSA Éducation au congrès de Pau du 12 au 14 décembre 2000. Cette mutation prendra appui sur un nouveau projet éducatif « *Pour une société éducative*³ » issu des débats de son congrès qui sera publié pour la première fois de son histoire.

Contrainte par ces évolutions d'ampleur à revisiter son histoire comme ses mythes fondateurs, elle fermera ainsi la longue parenthèse de la FEN autonome de 1948 et retrouvera l'idéal de ses origines qui vit naître le SNI⁴ et la FGE au sein de la CGT réformatrice des années 20. En cela, elle affirmait sa volonté de sortir le monde de l'éducation de son trop long isolement d'avec le monde du travail.

Au plan politique, cette période correspond, à quelques semaines près, au retour improbable de la gauche au pouvoir et à son crépuscule alors que Lionel Jospin ne parvient pas à accéder au second tour de l'élection présidentielle le 21 avril 2002.

Ce sera cependant le temps des avancées sociales incontestables : les 35 heures, la CMU⁵, un plan pluri annuel de créations d'emplois dans l'Éducation nationale... Ce sera aussi l'époque des occasions perdues. Ainsi d'une réforme de l'éducation nationale soutenue par les forces de progrès s'enlisant, comme s'abîmera un improbable ministre qui ne laissera dans l'histoire que la marque de sa tonitruance brouillonne. Ce sera aussi l'échec, décidé par le gouvernement, des négociations salariales dans la fonction publique en 2001 et la réforme avortée des régimes spéciaux et du code des pensions. Autant de brèches dans lesquelles la droite n'a cessé de s'engouffrer depuis.

Au plan syndical, outre l'émergence de l'UNSA, c'est d'abord la démarche courageuse entamée par Bernard Thibault⁶ pour « recentrer » la CGT⁷ et la dégager de l'influence pesante du PCF⁸ qui marquera la période. Dans le même temps, les perspectives ainsi ouvertes au plan confédéral, dans lesquelles l'UNSA aurait tout naturellement trouvé sa place, se perdront dans les sables, de par l'isolement progressif de la CFDT⁹ initié par Nicole Notat¹⁰ qui mettra fin à la « *politique des*

¹ Fédération de l'Éducation Nationale(FEN) créée en 1928 au sein de la CGT sous le nom de Fédération Générale de l'Enseignement(FGE), elle prend le nom de FEN en 1946 au sein de la CGT. Elle devient autonome en 1948. Elle participe à la création de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes(UNSA) en 1993. Elle en est alors la fédération la plus importante. La FEN prend le nom d'UNSA Éducation en 2000.

² Du 26 au 28 mai 1998.

³ « Pour une Société Educative ». Textes rassemblés par Dominique Lassarre. Editions ESF. 2001

⁴ Syndicat National des Instituteurs(SNI) créé en 1920. Il adhère à la CGT. Il sera à l'origine de la création de la FGE en 1928. Il prendra le nom de SNI-PEGC en 1976. Il deviendra Syndicat des enseignants(SE) en 1992.

⁵ Couverture Maladie Universelle (CMU)

⁶ Secrétaire général de la CGT depuis 1999.

⁷ Confédération Générale du Travail (CGT) créée en 1895.

⁸ Parti Communiste Français(PCF) créé en 1920.

⁹ Confédération Française Démocratique du Travail(CFDT) créée en 1964.

¹⁰ Secrétaire générale de la CFDT de 1992 à 2002.

convergences » que nous avons amorcée avec Jean Kaspar¹, son prédécesseur, au milieu des années 80. Là encore, cette occasion perdue de commencer à bâtir une politique de rapprochement à « l'italienne » dégagera le terrain pour les gouvernements de droite qui pourront y faire passer à la hussarde des « réformes » qui sont autant d'amorce de processus de démantèlement.

Ces mutations internes comme ces évolutions du paysage politique et syndical, il nous faudra les affronter. Nous le ferons avec la volonté affirmée de respecter les valeurs et les orientations qui ont guidé la démarche de la FEN depuis ses origines.

Cette constance d'une fédération, laïque, humaniste et réformiste à poursuivre sans trêve le rêve confédéral qui l'a vu naître et sa volonté, au travers des déchirements inéluctables, de le reconstruire, contre vents et marées, trace ainsi une continuité sans faille de la FGE de 1928 à l'UNSA Éducation de 2008.

Ce témoignage, à la demande de mes amis de l'UNSA Éducation et du centre Henri-Aigueperse, vise à faire revivre, ces cinq années de secrétariat général. Il ne peut éviter de s'attarder sur les périodes qui l'ont précédé tant les décisions que nous serons amenés à prendre en seront la conséquence et même, pour certaines d'entre elles, la résultante. Ce travail de mémoire s'inscrit donc dans la continuité de mes deux témoignages précédents, effectués dans le même cadre : « *Aux origines de l'UNSA* »² en 2004 et « *Le secteur « Revendications » de la FEN 1983-1995* »³, en 2005. Mon exposé, aujourd'hui, va donc constituer un troisième et dernier volet. Il s'appuie sur les deux précédents.

Il sollicitera aussi les témoignages de mes prédécesseurs et, en particulier, celui de Guy Le Néouannic⁴⁵. Qui s'en étonnera ! Nos engagements sont à ce point imbriqués, sur des périodes entières, qu'ils sont difficilement séparables. Je pense bien entendu aux déchirements internes que nous avons affrontés ensemble, aux reconstructions dont nous avons pris l'initiative comme au bilan revendicatif, à la fois riche et contrasté, de la période.

Mon témoignage prend ses sources dans les archives de la fédération, en particulier celles du secrétariat général, dans ses publications, les minutes des différents congrès, ainsi que dans mes propres archives et carnets de notes. Il s'enrichit également des témoignages oraux que j'ai sollicités, au cours de ces derniers mois, au fur et à mesure de l'avancement du travail d'écriture auprès de mes « compagnons de route » Ceux d'hier et, plus encore, ceux d'aujourd'hui qui continuent à faire la trace.

Ce travail de mémoire est prononcé au cours de l'année 2008, 80 années après la naissance de la FGE, 60 ans après que la fédération fut contrainte à l'autonomie, 15 ans après son retour au sein du syndicalisme interprofessionnel par la création de l'UNSA, et à quelques mois des élections prud'homales, des élections dans la fonction publique territoriale et des élections professionnelles des enseignants dans lesquels le Syndicat, la Fédération et l'Union vont engager toutes leurs forces.

Ce témoignage affirme ainsi que notre fidélité aux engagements d'hier donne tout son sens aux ambitions d'aujourd'hui.

¹ Secrétaire général de la CFDT de 1988 à 1992.

² « Aux origines de l'UNSA » Jean-Paul Roux. 7 janvier 2004. Site de l'UNSA Éducation.

³ « Le secteur « Revendications » de la FEN. 1983-1995. Jean-Paul Roux. 23 mars 2005. Cahiers du Centre Fédéral N° 47. Editions SUDEL. 2007.

⁴ Secrétaire général de la FEN de 1991 à 1997.

⁵ « 1988-1997. De La Rochelle à Rennes, la fin du pari de 1948 » Guy Le Néouannic. 18 mai et 19 octobre 2005. Site de l'UNSA Éducation.

Titre I.

Pour regarder vers l'avenir, rester fidèle à nos origines.

Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir. Jean Jaurès

I.1. La fin du mythe de l'unité.

L'histoire « nous évite d'être submergé par le vécu contemporain, puisqu'en le comprenant, nous l'expliquons et, d'une certaine façon, nous en restons maître »¹ disait Antoine Prost en 1998. Alors même que nous étions conscients d'être les acteurs de bouleversements irréversibles, cette relecture de notre histoire fut une indispensable catharsis dans la compréhension des questions qui se posaient à nous et, dans une certaine mesure, des réponses que nous devions y apporter.

Au congrès extraordinaire de Perpignan en 1992², j'étais chargé de conduire le débat sur la réforme des structures. Pour préparer mon intervention liminaire en séance plénière, le 3 décembre, je serai amené à revisiter notre histoire et ses mythes fondateurs. Je pris donc le temps de relire la presse fédérale de l'époque et aussi celle du SNI. Je passais surtout de longs moments à écouter les témoins³. J'essayais aussi de retrouver la mémoire des discussions que j'avais eu avec de « grands anciens » disparus⁴.

Voici ce que j'en disais, en 2004, lors de mon témoignage sur les origines de l'UNSA.⁵

La scission confédérale entamée le 19 décembre 1947 bouleversera définitivement ce paysage. La FEN sauvegardera son unité. Elle le paiera d'une séparation d'avec le syndicalisme interprofessionnel qui l'isolera durablement dans le champ clos de l'éducation nationale. L'autonomie, pour la FEN, ne fut pas un choix. Pour elle, ce n'était pas une posture et encore moins une conception du syndicalisme. Le sens de ce mot ne couvrait strictement que celui de non-affiliation à une confédération. Ce fut le seul moyen, imposé par la scission, de sauvegarder son unité. Pour les dirigeants de la FEN, ceux du SNI en particulier, le prix à payer fut lourd.

Ce fut la séparation d'avec la CGT dans laquelle s'était formé leur engagement syndical..Déchirement aussi avec les militants qui vont créer la Confédération Générale du Travail-Force ouvrière (CGT-FO)⁶ dont ils étaient proches et en particulier Léon Jouhaux. Dans leur majorité, ils partagent avec le vieux leader historique de la CGT le refus de la scission. Elle s'imposera à lui comme à eux. Ils en tireront des conséquences différentes qui seront un déchirement de plus. La double affiliation, un temps maintenue, ne sera qu'un palliatif.

Si l'Histoire retint surtout du passage à l'autonomie, le choix de l'unité, la mémoire des militants du SNI et de la FEN d'alors gardera longtemps le souvenir douloureux de la séparation...

¹ Antoine Prost. Dernier cours à la Sorbonne. 1998.

² Du 2 au 4 décembre 1992.

³ Clément Durand, secrétaire national du SNI de 1948 à 1969, secrétaire général de la fédération des parents d'élèves de 1947 à 1962, secrétaire général du CNAL de 1953 à 1969, secrétaire général de la JPA de 1969 à 1980. Pierre Devalois, secrétaire général du SNI de 1962 à 1967.

⁴ Denis Forestier, secrétaire général du SNI de 1953 à 1962. Président de la MGEN de 1962 à 1978.

⁵ « Aux origines de l'UNSA » Jean-Paul Roux. 7 janvier 2004. Site de l'UNSA Éducation.
Pages 10 et 11.

⁶ Créée en 1947.

Mais cette constance n'exclut pas la lucidité. Par exemple, lorsque Henri Aigueperse¹, en 1977, souligne en parlant des enseignants : «...ils n'ont pu parvenir, en dépit de leurs efforts soutenus, à faire avancer l'heure de la réunification du mouvement ouvrier. »² ou lorsque André Henry³ évoque en 1992 «...une recherche de la réunification syndicale de plus en plus utopique...»⁴

Le rêve demeure certes. Il ne peut suffire à rompre l'enfermement du débat éducatif dans le champ clos de l'éducation nationale, ni la pratique de plus en plus théorique de « l'interprofessionnel » dont continue à se revendiquer la FEN. Ses dirigeants successifs en auront à ce point conscience qu'ils pratiqueront en permanence un système de relations régulières avec les confédérations. Ces relations ne sont pas dénuées de contradictions. André Henry, pour qualifier la stratégie de la FEN, parle d' « action unitaire conflictuelle⁵ » et Henri Aigueperse constatait : «Aucune solution n'est en vue, malgré certains accords circonstanciels⁶».

Le choix contraint de l'autonomie n'avait donc de sens que dans la perspective d'une réunification à court ou à moyen terme. Au-delà le lien qui rattache la FEN aux racines de sa création et aux valeurs qui l'ont portée risque de s'étioler.

Guy Brucy, parlant de la création de la FGE écrit :

Le syndicalisme des enseignants a déjà derrière lui une histoire déjà longue et tourmentée, indissociable de celle du mouvement ouvrier⁷.

La FGE en décembre 1928⁸ se crée, en effet, au sein de la CGT⁹ sur les fondements d'un double choix : le syndicalisme interprofessionnel et une pratique syndical que l'on qualifierait aujourd'hui de «réformiste». Ni autonomie donc, ni unité puisque existe, par ailleurs, au sein de la CGTU¹⁰, la Fédération Unitaire de l'Enseignement (FUE). La réunification de décembre 1935 sera en fait une absorption de la FUE par la FGE.

Lorsque vient le temps de la scission de 1947, le choix de l'autonomie n'est possible que parce que les « réformistes » sont majoritaires. Ce choix aurait-il été offert aux adhérents si la majorité fédérale avait été la même qu'au niveau confédéral, c'est à dire dirigée par des militants communistes ? La réponse est évidente puisque ce choix fut refusé aux adhérents du syndicat des centres d'apprentissage et du syndicat des agents.

En fait, dès 1948, l'unité n'est préservée que partiellement. Sauf à considérer que les professeurs des enseignements professionnels ou les non enseignants sont quantité négligeable. Notons enfin que l'unité préservée au sein des enseignants du premier et du second degré est celle des syndicats issus de la CGT. Elle fait bon marché des syndiqués du SGEN, certes minoritaires, mais dont l'existence ne peut être balayée d'un revers de main au prétexte qu'ils adhèrent à la CFTC. Notons enfin qu'il existe aussi, à l'époque, des syndicats autonomes conservateurs, le SNALC, en particulier.

Mais lors de mon témoignage « *Aux origines de l'UNSA* » j'ajoutais :

Par ailleurs, la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) « laïcisée » -le verbe est d'Henri Aigueperse- devenant la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) au congrès des 6 et 7 novembre 1964, le paysage confédéral se complique. Le mot « réunification » devient caduc et les contours du mot « unification » restent mal définis.

¹ Secrétaire général du SNI de 1946 à 1953.

² « Cent ans de syndicalisme » Henri Aigueperse. Editions Martinsart. 1977.

³ Secrétaire général de la FEN de 1974 à 1981. ministre du temps libre de 1981 à 1983.

⁴ « La FEN de 1974 à 1981. Conquérir l'avenir » André Henry. Editions CIEM. 1992.

⁵ « La FEN de 1974 à 1981. Conquérir l'avenir » André Henry. Editions CIEM. 1992.

⁶ « Cent ans de syndicalisme » Henri Aigueperse. Editions Martinsart. 1977.

⁷ « Histoire de la FEN » Guy Brucy. Editions Belin. Octobre 2003. Page 17.

⁸ « De l'amicalisme au syndicalisme : la création de la fédération Générale de l'Enseignement dans la CGT(1919-1929) » Guy Putfin. Cahiers du Centre Fédéral N° 6 de juin 1993.

⁹ De 1921 à 1939 l'orientation de la CGT serait qualifiée aujourd'hui de «réformiste».

¹⁰ Confédération générale du Travail Unitaire(CGTU), scission de la CGT en 1921 sous l'influence du PCF. Elle rejoindra la CGT en 1936.

Si la démarche des initiateurs du PUMSUD trouvait sa cohérence dans l'interpellation de deux confédérations issues de la même maison, elle aurait perdu sa pertinence 7 ans plus tard. Le dernier acte du PUMSUD le 18 mars 1966 est d'ailleurs la reconnaissance implicite de cette nouvelle donne.

La CFDT est devenue un acteur turbulent et incontournable du débat.

Mais ce qui reste du mythe de l'unité volera définitivement en éclat en 1983 lorsque l'opération « lambertiste »¹ menée dans la FEN permettra à la CGT-FO de jeter aux orties un pacte, qui n'avait jamais réellement existé, en développant sa FNEC² dont le secrétariat général sera rapidement assuré par un transfuge de la FEN, François Chaintron... que j'avais eu l'honneur d'exclure de la majorité fédérale, le 9 janvier 1983, lors de mon bref passage à la responsabilité de celle-ci.³

De l'unité mythique, de 1948, il ne restait donc plus rien. Si cela s'était au moins traduit par un renforcement de la cohésion interne... Hélas, celle-ci s'était enfuie depuis longtemps... si elle n'avait jamais un jour existé...

En fait, l'unité préservée en 1948 maintenait en notre sein, toutes les contradictions qui ailleurs avaient conduit au déchirement. Elle fut maintenue contre la volonté d'une minorité importante de la fédération, les « cégétistes », pour lesquels une unité formelle du monde enseignant n'était pas une raison déterminante au départ de la CGT. Mieux, ils maintiendront une double affiliation qui leur coûtera une part de leur audience. Il faudra la décision du PCF, le 4 janvier 1954⁴, pour qu'ils l'abandonnent à regret.

L'intervention dramatique de Denis Forestier au congrès de la FEN de 1956⁵, n'est-elle pas le constat lucide que la fédération garde intacte en son sein les causes profondes de la division mouvement ouvrier français⁶ ?

Mais le tournant historique sera pris à partir de 1967, lorsque le SNES puis le SNEP tomberont sous l'autorité d'une direction UA⁷. Dès lors l'affrontement change de nature. D'un affrontement idéologique, même violent, on peut toujours tenter de sortir par le haut. Dès lors qu'il s'agit d'un combat, appareil contre appareil -d'un appareil à l'intérieur d'un autre appareil- alors se sont deux légitimités qui, s'opposent. L'affrontement devient inexpiable. N'est-il pas symbolique que ce soit dans la même période que les camarades UA se reconnaîtront ouvertement en courant de pensée ? La tendance, dans les faits, sera sous l'emprise de la direction du SNES et le courant sera progressivement le vecteur des préoccupations éducatives et corporatives des syndicats du second degré. Dans le même temps se renforce l'organisation de la majorité fédérale qui prend le nom d'UID⁸ en 1969.

Aurait-il fallu alors changer les règles du jeu ? Certains camarades le pensent aujourd'hui. Fallait-il revenir sur la logique du bureau homogène en redonnant la main de la représentativité à la seule logique des syndicats nationaux ? C'est une théorie séduisante. Personnellement, je n'y crois pas ! Cette pratique de l'homogénéité, d'ailleurs, ne fut pas immédiate en 1948. Le premier bureau de la

¹ Opération menée par le Parti Communiste Internationaliste(PCI), parti trotskiste dont le leader était Pierre Lambert.

² Fédération Nationale de l'Enseignement et de la Culture(FNEC)

³ « Le secteur « Revendications »de la FEN. 1983-1995. Jean-Paul Roux. 23 mars 2005. Cahiers du Centre Fédéral N° 47. Editions SUDEL. 2007. Page 52.

⁴ « ...La double affiliation créant beaucoup de confusion parmi les instituteurs, les instituteurs communistes abandonnent cette double affiliation pour concentrer toute leur activité au SNI... » Circulaire du bureau politique du PCF. 4 janvier 1954.

⁵ Du 20 au 22 novembre 1956 à Paris.

⁶ Alors que Georges Fournial, au nom de la « tendance des Bouches du Rhône » appelle au soutien de l'armée soviétique qui vient d'écraser l'insurrection hongroise, Denis Forestier répond :

«Aujourd'hui nous retrouvons des choses que nous avons voulu oublier parce que nous pensions à la construction de l'unité ouvrière, et c'est vous qui nous en faites souvenir ». Guy Brucy ajoute : « Il souligne l'incompatibilité fondamentale, irréductible, qui oppose les deux camps parce qu'elle porte sur les valeurs »

⁷ Unité et Action(UA) nom pris à partir de 1967 par la tendance « cégétiste ».

⁸ Unité, Indépendance et Démocratie (UID)

FEN autonome était hétérogène. En rupture avec les principes de la motion Bonnissel-Valière !¹ Ce n'est qu'au congrès fédéral de 1949, qu'Henri Aigueperse, proposera au vote le principe de l'homogénéité et obtiendra la majorité².

Aussi, à l'affirmation de Louis Astre le 9 avril 1993, à la tribune du congrès du SNES de Bourg en Bresse,

La légitimité de la direction fédérale, ainsi que sa capacité à assumer les synthèses de la diversité des approches et des projets des syndicats nationaux, exigeaient l'intégration, au sein de l'exécutif, des représentants légitimes des principaux syndicats³.

On pourrait ajouter au moins quelques interrogations. Pour quel projet syndical ? Dans le cadre de quelle cohérence d'ensemble ? Et si ce pari avait été pris, avait-il quelques chances d'aboutir ?

La création d'une résolution générale à partir du congrès de Nantes en 1978, avait comme objectif de déboucher sur ces synthèses, du moins partiellement. Ce fut le rôle confié à la commission de la résolution générale.

J'ai fait partie de cette commission depuis ses origines en 1978. Je fus chargé de la défendre devant le congrès en 1982 et je l'ai présidée dès 1985...et jusqu'à la fin. Voici ce que j'en disais en 2005 :

Cet exercice ne recelait jamais de surprises. Au bout du compte, quoiqu'il arrive, intervenait le vote bloqué, texte contre texte...Chacun aurait voulu sortir de cet enfermement...Peine perdue ! Le système reprenait le dessus⁴.

Certes, une voie aurait pu s'offrir à nous, si l'on avait écouté certains syndicats nationaux ! La FEN n'aurait du avoir comme mandat que ce qui faisait consensus. Consensus ! Et sur quel terrain ? L'éducation ? Les droits et libertés ? La fonction publique ? En réalité, on voulait de la FEN, sans le dire explicitement, qu'elle se transforme en cartel de syndicats sans projet identifié. Mais ce n'était, ni la volonté de ceux qui avaient créé la FGE, ni de ceux qui avaient voulu la FEN en 1946, ni de ceux qui avaient sauvé son unité en 1948 au prix de sa séparation du monde du travail.

Dès 1967, la mèche était donc allumée. L'explosion manqua d'avoir lieu au congrès de Paris⁵ en 1973. Le *Manifeste pour l'Unité et la responsabilité de la FEN* est adopté par 55 % des voix. Il place le SNES, le SNESup, le SNEP et le SNCS sous le coup d'une exclusion pour manquement à la discipline fédérale⁶.

À cette sommation, aucune réponse ne fut apportée par les quatre syndicats. « *Qui ne dit mot consent ?* s'interroge Robert Chéramy⁷. *Les choses sont moins simples⁸*. En fait, l'intervention de Gérard Alaphilippe⁹, en tribune du congrès était déjà une fin de non recevoir. Mais la vie « unitaire » va se poursuivre cahin-caha...

Les quatre syndicats, en effet, avaient engagé le conflit sur le mauvais terrain. Personne, de bonne foi, ne pouvait décemment contester que la fonction publique relevait de la compétence fédérale.

¹ Cette motion, fusion des textes de la majorité et des camarades de l'École Emancipée fut adoptée au congrès du SNI de des 22, 23 et 24 mars 1948 et reprise intégralement au congrès de la FEN du 25, 26 et 27 mars 1948 au lycée Louis Le Grand à Paris. Dans le chapitre « pratique de la démocratie syndicale » au point 4, elle propose : « Elections à la représentation proportionnelle des organismes administratifs et homogénéité des organismes d'exécution »

² « Histoire de la FEN » Guy Brucy. Editions Belin. Octobre 2003. Page 145 et suivantes.

³ Intervention de Louis Astre, ancien secrétaire général du SNES au congrès national de Bourg en Bresse le 9 avril 1993 (Annexe)

⁴ « Le secteur Revendications de la FEN 1983-1995 » Jean-Paul Roux. 23 mars 2005. Cahiers du Centre Fédéral N° 47. Editions SUDEL. 2007. Page 109.

⁵ Du 27 au 30 novembre 1973.

⁶ Les quatre syndicats à direction UA avaient participé, le 11 octobre 1973, à une grève de la fonction publique lancée par la CGT et la CFDT avec la participation de FO alors que la FEN, satisfaction obtenue, venait de lever son mot d'ordre.

⁷ Secrétaire général du SNES jusqu'en 1967 puis secrétaire national de la FEN.

⁸ « La FEN. 25 ans d'unité syndicale » Rober Chéramy. Editions EPI. 1974. Page 137.

⁹ Secrétaire général adjoint du SNES de 1971 à 1981. Il sera secrétaire général du SNES de 1981 à 1984.

Quant aux questions éducatives, c'était l'affrontement bloc contre bloc. « École Fondamentale » du SNI¹ contre « École progressive » du SNES.

Le conflit change de dimension dès lors que la FEN décide en 1977, de se doter d'un projet éducatif global : « L'École de l'Éducation Permanente » adoptée par la commission administrative fédérale du 17 février 1977.

En décembre 2003, j'écrivais dans « Recherche Socialiste »² :

Avec le mouvement irréversible de la massification, les enjeux du lycée et de l'université entraînent désormais dans le débat sur la Démocratisation. Se limiter au seul cadre de la scolarité obligatoire – champ de « l'École Fondamentale » – aurait fait l'impasse sur les exigences de la professionnalisation et de la qualification. La question de la prolongation de la formation initiale jusqu'à 18 ans était donc posée. Par ailleurs, la signature par les confédérations de l'accord du 9 juillet 1970 sur la formation continue et la promulgation de la loi du 12 juillet 1971 faisait entrer le débat sur l'éducation dans une autre dimension. Sur ce dernier point, l'autonomie de la FEN, en marge des confédérations, était un handicap.

La FEN était bien décidée à relever le défi que lui lançaient ces enjeux. De cette ambition devait naître un projet global d'éducation.

Il s'ouvrait, dans une même démarche, à la totalité du champ de la formation initiale et de la formation continue. C'était la première fois que la responsabilité fédérale s'étendait à un champ qui était la chasse gardée de ses syndicats nationaux, tout particulièrement de deux d'entre eux – antagonistes en culture éducative et syndicale – le SNI-PEGC et le SNES. Personne ne pourrait croire que le premier, dans sa toute puissance, s'accommoda aisément de cet empiètement !

Mais nécessité faisait loi. Face à l'offensive de la droite politique portée par René Haby, ministre d'une Éducation qui n'était plus « nationale », la contre-offensive s'imposait, projet contre projet. La cause allait-elle favoriser dans la FEN l'union sacrée ? Les choses n'étaient pas si simples. Le SNI-PEGC voyait dans la démarche un moyen commode de porter le fer sur un terrain qui lui était interdit : le grand second degré. Quant au SNES, le casus belli était évident. L'organisation de la fédération en syndicats nationaux par ordres d'enseignement renforcera encore cet antagonisme, appareil contre appareil. La fracture ne cessera de s'élargir jusqu'à son terme.

Était-il pourtant d'autres voies ? Cette question lancinante se posera jusqu'à l'ultime instant. Sauf à accepter de bouter la FEN hors de sa responsabilité centrale sur l'éducation et la formation, donc de la condamner à l'inexistence, la réponse devra être qu'il n'en existait point d'autre.

Guy Brucy, résume ainsi la situation :

L'objectif d'Henry est d'avoir « la haute main pédagogique » afin de ne pas laisser aux seuls syndicats nationaux le contrôle de ces questions³.

Il reste que ce projet visionnaire annonçait déjà « l'Éducation tout au long de la vie » qui ne sera découverte qu'au début des années 90 ! Désormais la fracture ne fera que s'aggraver. Elle sera irréversible dès lors que le congrès de La Rochelle⁴ en 1988, adopte un nouveau projet fédéral : *L'École de l'an 2000*⁵.

Il s'agit d'un projet d'une ambition inégalée puisqu'il vise à intégrer à une démarche actualisée vers « l'École de l'éducation permanente », un projet de structure et un projet d'unification des corps enseignants des enseignements scolaires. Sur ce dernier point le signal avait été donné par Jean-Claude Barbarant⁶ lors d'une réunion de la majorité du syndicat à Chambon-le Lac en 1986. L'ambition du syndicat est de se doter d'un projet – et d'une responsabilité – portant sur l'ensemble des

¹ Publiée en mars 1973.

² « La longue marche de l'École Fondamentale à la Société Educative » Jean-Paul Roux. Recherche socialiste

N°25. Décembre 2003. Page 33.

³ « Histoire de la FEN » Guy Brucy. Editions Belin. 2003. Page 387.

⁴ Du 1 au 5 février 1988.

⁵ « École de l'an 2000 » Supplément à l'Enseignement Public N°50. Avril-Mai 1988.

⁶ Secrétaire général du SNI-PEGC et du Syndicat des enseignants de 1983 à 1994. Secrétaire national de la FEN de 1994 à 2000.

enseignements scolaires. Ce grand dessein devenait le nouvel horizon du SNI-PEGC. Cette démarche s'inscrivait tout naturellement dans le cadre fédéral. Et cette fois, le syndicat s'y investit totalement.

Mais dès lors que le projet fédéral porte aussi sur les statuts particuliers, domaine réservé jusqu'alors des syndicats nationaux, un nouveau *casus belli* est ainsi constitué. Il tournera à l'affrontement public. En fait la mèche était déjà allumée dès lors que René Monory avait mis en voie d'extinction le corps des PEGC.

Le retour de la Gauche au pouvoir va ouvrir le champ de la négociation. La méthode et les choix de Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, laisseront libre cour aux affrontements qui se préparaient.

À négocier d'abord la revalorisation, sans mise en perspective des évolutions du système, le ministre autorisait l'émergence sans fard des corporatismes et des conservatismes. On aboutit surtout à une conclusion où se côtoyaient le succès historique de la création du corps de professeur des écoles et l'abandon sans gloire du corps de professeurs de collège. Les conséquences éducatives de cet abandon demeurent...La loi d'orientation du 10 juillet 1989 aurait pu rester une référence irréversible. Privée de sa dynamique, elle peinera à irriguer en profondeur le système éducatif¹.

Ces choix reposaient-ils sur une quelconque réticence du ministre vis à vis des positions que soutenait la fédération ? N'était-ce pas plutôt une vision « réaliste » de la situation éclatée qui présidait au syndicalisme enseignant ? Le mythe unitaire de la FEN avait depuis longtemps volé en éclat. La difficulté de la fédération à pénétrer le second degré est à la mesure de la faiblesse de l'implantation de la majorité fédérale dans le SNES. La direction du syndicat cultive depuis toujours, avec succès, la culture disciplinaire du « grand second degré ». La puissance du SNI-PEGC n'a que peu de poids dans ce secteur. Ce constat, le ministre le fait froidement. En segmentant la négociation, il « passe la main » aux syndicats nationaux, qui se substituent naturellement à la fédération. Ainsi se cristallise l'affrontement entre le SNI-PEGC et le SNES.

Début 1989, manifestations et contre-manifestations se succèdent. Le ministre peut ainsi « répartir » les acquis de la négociation en une apparente équité : au SNI-PEGC, le corps de professeurs des écoles, au SNES le retrait du projet de création d'un corps de professeurs de collège. Ce pragmatisme fait peu de cas de la cohérence de l'ensemble et surtout de l'intérêt du système éducatif. Les conséquences de cette stratégie seront irréversibles au plan éducatif et syndical.

L'année 1989 restera le témoin contradictoire de la puissance du syndicalisme enseignant et de son irrémédiable fracture. Dans la fédération le temps des déchirements, annoncés depuis si longtemps, était venu. La rupture sera consommée en 1992 au congrès extraordinaire de Créteil². Deux autres congrès cependant vont jaloner cette longue descente aux enfers. Celui de Clermont Ferrand³ – congrès ordinaire- en 1991 et celui de Perpignan⁴ en 1992 qui sera lui, un congrès extraordinaire.

Je souhaite revenir sur ces congrès pour deux raisons. Ils illustrent d'abord mes propos du chapitre précédent. Mais aussi, dans une certaine mesure, le rôle que je vais y tenir contribuera, plus tard, à ce que l'on me sollicite pour le secrétariat général de la FEN.

I.2. Clermont-Ferrand : le dernier congrès ordinaire de la FEN de 1948

Le congrès de Clermont Ferrand va se tenir du 4 au 8 février 1991. Ce sera le dernier congrès ordinaire de la FEN autonome de 1948.

Entre les SNES, qui colonise désormais Unité et Action, et nous, la tension est à son comble. Depuis le congrès de La Rochelle en 1988 ⁵les conflits se sont accumulés. Le projet fédéral d'éducation, "L'École de l'an 2000" est passé au forceps ! Il englobe désormais l'ensemble des enjeux

¹ « Éducation : le tournant de 1989 » Gilles Ferréol et Martine Le Gal. Cahiers du centre fédéral. 2003. Avant-propos.

² 6 octobre 1992.

³ Du 4 au 8 février 1991.

⁴ Du 2 au 4 décembre 1992.

⁵ Du 1er au 5 février 1988.

de l'Éducation et de la Formation. En ce sens, il se place dans le droit fil du premier projet éducatif fédéral, « L'École de l'Éducation permanente » élaboré en 1977. Occupant la totalité l'espace éducatif, ce projet couvre naturellement ce qui relève de la responsabilité des syndicats dirigés par Unité et Action. Il couvre aussi, le champ des enseignements professionnels. Or la direction du SNETAA a rompu avec la majorité fédérale et présentera pour la première fois, au congrès de Clermont un texte d'orientation baptisé « Autrement »

Mais « L'École de l'an 2000 » va plus loin. La fédération vient de doter son projet d'un volet revendicatif qui propose une unification des niveaux de qualification, des recrutements, des formations et des carrières pour tous les enseignants des enseignements scolaires. C'est une première ! Les syndicats minoritaires hurlent au viol des compétences des syndicats nationaux. De plus le SNES est pris à contre-pied dans sa polémique séculaire sur la volonté de déqualification du SNIPEGC car cette unification est, bien entendu, proposée au plus haut niveau !

D'autant que le SNIPEGC, sous l'impulsion de Jean-Claude Barbarant, est désormais totalement engagé dans le projet fédéral. L'affrontement trouvera un terrain de choix lors des négociations avec Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale en 1988 et 1989.

Mais derrière ce débat se cachent d'autres affrontements qui émergeront au congrès de Clermont.

D'abord, sournoisement, l'évolution des champs de syndicalisation, fixés par les statuts fédéraux minent progressivement les assises de la majorité fédérale. La massification jointe à la mise en voie d'extinction du corps des PEGC par René Monory en 1986, créent un déséquilibre régulier en faveur du SNES. Son champ de syndicalisation croît mécaniquement budget après budget.

Sur ce terrain des équilibres internes, l'éloignement du SNETAA de la majorité fédérale complique encore les choses. Les raisons du conflit ne sont pas de même nature. Il s'agit au départ d'un malentendu né d'un vote de Yannick Simbron, au Conseil économique et social. Ce vote n'est pas contestable sur le fond. Il s'agissait du vote positif sur un projet portant sur les rapports entre l'École et le monde économique, projet présenté par Jean Andrieu¹.

Peut être n'a-t-on pas pris toutes les précautions de forme avec le SNETAA, syndicat directement concerné ? Sans doute n'était-il pas opportun pour un secrétaire général fraîchement élu de conserver un poste aussi exposé. En cas de conflit, il n'y avait plus de fusible et de façon plus générale moins de recul.

Ce malentendu fut exploité avec malignité par le secrétaire général du SNETAA, Michel Charpentier. Propulsé à ce niveau, en immersion périscopique par les « trotskystes lambertistes », celui-ci verra immédiatement tout le profit qu'il pouvait tirer de cette situation. Sans refaire surface totalement, il utilisera une série de maladresses qui seront commises dans la gestion des suites de ce conflit pour isoler les majoritaires du SNETAA. La suite est désormais connue...

Mais le débat syndical dans la FEN revêt une toute autre ampleur que cette cuisine interne. Nous avons bien conscience que les jours de la FEN de 1948 sont désormais comptés. Que l'autonomie que Paul Delanoue² n'estimait pas « *une position tenable pendant plus de quelques mois* »³ avait perdu, 40 années plus tard, son sens dès lors que la perspective de réunification devenait un leurre et que prolonger ainsi cette séparation du monde enseignant d'avec le reste du monde du travail était mortifère. Mortifère pour les enseignants, mortifère pour le système éducatif, mortifère pour le syndicalisme interprofessionnel lui-même

Je ne reviens pas sur les tentatives initiées par Jacques Pommatau, en direction du syndicalisme autonome et dont j'avais été le maître d'œuvre au milieu des années 80. Ni sur celles, publiques, de Yannick Simbron englobant le syndicalisme confédéré. Je renvoie à mon témoignage *Aux origines de l'UNSA*.⁴ Ces initiatives feront long feu parce que nous n'étions pas prêts, parce que nous étions empêtrés dans nos querelles internes, parce que nous n'avions pas suffisamment clarifié l'objectif à atteindre ni le prix à payer.

Fallait-il aller vers une fédération générale de la fonction publique ? Une fédération générale des services publics ? Recréer une confédération qui rassemble tous les salariés ? Jacques Pommatau, penchait pour une organisation des services publics. Notre « tour de piste » en 1985 avait cependant dépassé ce cadre puisqu'il englobait la FGSOA⁵ dont les adhérents relevaient du secteur privé.

¹ Ancien président de la FCPE.

² Chef de file de la tendance « cégétiste » en 1948.

³ « L'École Libératrice » Janvier 1948.

⁴ « Aux origines de l'UNSA » Jean-Paul Roux. 7 janvier 2004. Site de l'UNSA Éducation.

⁵ Fédération Générale des Syndicats des Organisations Agricoles (FGSOA) aujourd'hui UNSA 2A.

Yannick Simbron, à coup sur, pensait à une confédération lorsqu'il interpellait publiquement, sous le titre « *Pour une grande confédération* », les leaders des grandes centrales « *Jean, Marc, Henri, Bernard, Paul et les autres* »¹.

J'avais le même sentiment conforté par les contacts noués avec la CFDT sur ce terrain. La « stratégie des convergences » était déjà née de ces contacts. En revanche, cette question ne fait qu'ajouter un conflit de plus avec les minoritaires. Placée comme thème central du congrès de Clermont-Ferrand, elle signifiait bien que nous faisons le choix d'aller à l'affrontement sur ce terrain.

Cette stratégie aurait été jouable si la majorité fédérale avait été en bonne santé. Or le malaise s'amplifie dans l'équipe nationale. L'incompréhension grandit entre Yannick Simbron et la majorité des membres de son équipe. Cette incompréhension se développe aussi entre le secrétaire général et les directions des principaux syndicats nationaux.

Lors d'un EFN² préparatoire au congrès, je m'oppose au secrétaire général au sujet de la désignation du rapporteur de la question centrale du congrès de Clermont : « *Une stratégie des convergences vers le syndicalisme de l'an 2000* » Yannick propose Yves Ripoche³. Je propose Joël Oger qui me paraît plus en phase avec l'organisation territoriale et surtout la tendance UID. Il me paraît surtout plus apte à un travail collectif qui implique l'équipe fédérale et les syndicats nationaux. Martine Le Gal⁴ et Jean-Louis Andreau⁵ me soutiennent. L'EFN nous suit. La préparation de ce thème délicat ne sera cependant pas conduite de la façon collective que nous avions espérée et Joël est loin d'en porter la seule responsabilité.

Le congrès s'ouvre dans une ambiance d'autant plus lourde que la question de la guerre du Golfe, qui est entrée dans sa phase active, ajoute un nouveau sujet d'affrontement. Des sensibilités divergentes traversent aussi bien les UID que les UA sur ce sujet. Bien entendu cela se cristallise dans la commission de la résolution générale que je préside. Je suis épaulé, dans la délégation UID par Martine et Jean-Louis. Mais le malaise au sein de la tendance majoritaire rend la manœuvre plus difficile. La majorité fédérale est certes fragile, mais la tendance UA l'est tout autant. Je trouve donc un biais commode. Je fais tourner longuement la parole entre les minoritaires, en les relançant au besoin, et lorsque les contradictions sont perceptibles, il ne reste plus qu'à opposer le projet de la majorité fédérale ! Cela fut long mais, sauf incidents mineurs, la tactique marche et je sors, le 7 février 1991 en soirée, avec ma résolution sous le bras.

J'arrive en séance plénière au terme du débat sur le thème central, auquel je n'ai pas assisté, en plein psychodrame... Je suis interpellé à plusieurs reprises par des camarades UA, hors d'eux, avant de comprendre, instruit rapidement par un camarade majoritaire. Alors que le débat s'était plutôt bien passé, Joël Oger, le rapporteur « *frappé du syndrome de la page blanche* »⁶ pour reprendre les termes du Guy Le Néouannic, s'est lancé dans une réponse à ce point agressive qu'elle est immédiatement utilisée par les minoritaires pour provoquer un incident de séance. Joël devait payer injustement, trois ans plus tard, au congrès de Tours, cette erreur d'appréciation alors que la faute était collective. Jamais nous n'aurions dû laisser un camarade seul dans la préparation d'une réponse aussi difficile.

Je suis quant à moi, surtout préoccupé par la matinée du lendemain, la dernière du congrès, où j'officie, seul en tribune, pour faire procéder aux multiples votes que requiert la résolution générale avant son adoption finale.

Qu'allais-je faire dans cette galère ?

Yannick Simbron ouvre la séance du lendemain avec une intervention digne et nécessaire qui désarme les minoritaires. D'autant la réunion, la veille au soir, de la tendance UA a fait découvrir à nos camarades que quitter le congrès sous ce prétexte ne serait pas très productif... La charge viendra donc sous un autre angle.

Regroupés autour d'un texte intitulé « *Charte de Clermont* », les minoritaires font bloc. Mais la multiplicité des votes de la résolution générale recèle plus d'un piège pour ce regroupement hétéroclite. Je reprends sans hésiter la stratégie de la commission des résolutions. Dès que je sens la

¹ « Le Monde » 5 janvier 1990.

² Exécutif Fédéral National(EFN)

³ Secrétaire national de la FEN.

⁴ Secrétaire nationale du SNI-PEGC. Future secrétaire générale de l'UNSA de 1993 à 1994.

⁵ Secrétaire général du Syndicat national des Agents de l'Éducation Nationale(SNAEN) de 1982 à 1994.

⁶ « 1988-1997. De La Rochelle à Rennes, la fin du pari de 1948 » Guy Le Néouannic. 18 mai et 19 octobre 2005. Site de l'UNSA Éducation. Page 45.

faillie, j'interroge, je fais préciser un terme. Les minoritaires qui sentent la manœuvre multiplient les interruptions de séance pour se concerter. Je me rends dans la salle auprès d'eux, au prétexte de bien poser les termes du prochain vote. Un seul objectif, parvenir à des scrutins dans lesquels je puisse opposer le texte UID. Dans ce cas de figure, nous sommes tranquilles, la majorité réagit comme un seul homme... Et cela marche !

Mais c'est sur le vote de la « Charte de Clermont » que va se produire l'incident le plus grave. Alors que le scrutin va être lancé, des camarades UID des sections minoritaires m'informent que les sections UA ont décidé de bloquer leurs votes ! Les responsables des Bouches du Rhône ont été pris la main dans le sac ! Je donne l'information en tribune et exige que l'on revienne à la règle habituelle qui veut que l'on reporte les résultats du vote d'orientation. Refus de François Walger, secrétaire départemental de la FEN13, qui avait été mon voisin de palier lorsque j'étais responsable de la FEN du Var... Je tente alors le tout pour le tout : je demande aux sections UID de bloquer également leurs mandats ! Tohu-bohu dans la salle. Quelques UID protestent. Des âmes sensibles... Interruption de séance. Je descends à nouveau dans la salle et rejoint le coin où se tient la réunion UA. L'accueil est réservé... J'interpelle François Walger. Et soudain tout se calme. François me demande de m'engager à revenir sur le vote bloqué des sections UID. Je lui rappelle que c'est d'abord à lui de se plier aux règles habituelles. La séance reprend, le vote se passe dans les formes requises. Le texte de la majorité fédérale « *Fédérer les convergences* » est adopté, la charte de Clermont repoussée.

Yannick prononce le discours de clôture. Le congrès entonne « l'Internationale » selon la tradition mais le cœur n'y est pas. Peu de minoritaires nous accompagnent... Pour cette tradition aussi, ce sera la dernière fois...

Un instant, nous restons seuls en tribune, Yannick et moi. Il me dit « *Nous avons bien géré cette matinée tous les deux...* » Emile Gracia, secrétaire général du CNAL, vient à ma rencontre et me dit « *Tu as sauvé le congrès...* » Je pense qu'il exagère, et pourtant je sais qu'Emile est plutôt avare de compliments...

« *Changer ou mourir* »¹ titrait le rapport moral de Yannick Simbron. À Clermont-Ferrand se fut, pour la FEN, reculer pour mieux sauter...

I.3. La scission

En ce qui concerne la scission de la FEN, je ne rajouterai rien à ce qu'en a dit Guy Le Néouannic lors de ses témoignages.

L'ayant vécue à ses côtés, ayant partagé avec lui les coups portés comme les coups reçus, j'en suis solidaire. Comme lui, je me suis interrogé sur la façon dont nous aurions, pour reprendre son expression, « *mal assumé l'héritage de nos anciens* ». Comme lui je considère « *que nul parmi les générations de militants qui se sont succédé au cours de ces décennies...ne peut se penser « innocent » de ce qui s'est passé* »²

J'ai appris à regarder ces événements en face, à les assumer. Si nous devons aujourd'hui avoir des regrets ou des remords, ce serait de ne pas avoir su, pu ou voulu prendre nos responsabilités. Ce sentiment, n'aurait aucun intérêt s'il ne relevait que de l'intime conviction. En revanche, il prend toute sa force lorsqu'il s'appuie sur le jugement que portent sur cette histoire les nouvelles générations enseignantes qui nous rejoignent, mieux qui nous choisissent, et qui au travers des débats d'aujourd'hui comprennent mieux les ruptures d'hier. Cette responsabilité, c'est d'abord en pensant à eux que nous l'avons endossée. Entre les vaines nostalgies d'un passé enfui et la volonté de leur transmettre l'organisation laïque, humaniste et réformatrice porteuse de valeurs dans lesquels ils se reconnaîtraient, nous n'avions pas le choix.

Assumer ! Certes ce fut le rôle d'une équipe mais c'est d'abord sur les épaules de Guy que le poids a reposé. Le 13 mars 1997, alors que je venais d'être élu secrétaire général de la FEN au congrès de Rennes, voici ce que je disais devant le congrès rassemblé :

Il a du assumer cette responsabilité en 1991, dans des circonstances difficiles, parce que c'était difficile, parce que cela allait devenir terriblement difficile...Je veux témoigner qu'à cette époque, il n'y avait pas grand monde pour lui contester la place...Cette responsabilité

¹ « Enseignement Public » N°73. Mars 1991. Page 5.

² « 1988-1997. De La Rochelle à Rennes, la fin du pari de 1948 » Guy Le Néouannic. 18 mai et 19 octobre 2005. Site de l'UNSA Éducation. Page 4.

écrasante, assumée parce que la survie de la FEN était à ce prix...Il a su ouvrir la voie à une seconde étape historique de (sa) mission au travers de la création de l'UNSA. Cette étape, dont nous avons dans ce congrès à tracer la route fidèle à l'ambition de nos origines¹.

Au cours de cette période terrible, nos choix ne se feront pas sans déchirements. On ne milite pas impunément, au long des décennies, avec nombre de camarades, je dirai même on ne s'affronte pas à eux au quotidien, sans que ne se créent, avec certains d'entre eux, des liens qui parfois survivront à la rupture. L'un d'entre eux ne m'écrivait-il pas lors de ma cessation de fonction en 2002 :

« Je tenais simplement à te dire, ce que tu n'ignores sans doute pas, toute mon estime : tu fais partie des personnes dont j'ai appris quelque chose dans mon activité syndicale. »

Je tairai le nom de cet ami puisqu'il assume encore aujourd'hui une responsabilité majeure dans son organisation.

Quelques camarades de la majorité fédérale ne parviendront pas à assumer ce fardeau. Ils nous quitteront. « *La vie de militant ne ménage pas les hommes* »² m'écrivait Louis Astre le 17 mai 1993. Cela fut vrai de part et d'autre de la barricade...

I.4. Congrès de Perpignan : la page fermée... la porte ouverte...

Ce congrès extraordinaire se tiendra du 2 au 4 décembre 1992.

Guy Le Néouannic sous le titre « *L'indispensable mutation* », en fixait les enjeux :

C'est à cette indispensable mutation que nous appelons chacun à participer dans le cadre de la préparation du congrès de Perpignan pour que la FEN soit, plus que jamais, cette grande force syndicale au service des jeunes comme des personnels³.

Je fus chargé de mener le débat sur les modifications statutaires tout au long de la journée du 3 décembre 1992. La salle est turbulente ! Certes le SNES et le SNEP ne sont plus affiliés depuis le congrès de Créteil le 6 octobre 1992, mais les autres syndicats à directions minoritaires sont toujours là, les minoritaires des syndicats majoritaires également. Ils vont tout faire pour déstabiliser le congrès.

Dans la salle la « majo » est KO debout. J'essaie, au cours d'une intervention préliminaire fleuve, de placer le débat sur le fond.

Et je conclus :

Si l'objet de notre réforme statutaire était tourné vers l'unique préservation d'un appareil syndical, alors la démarche n'aurait que peu d'intérêt. Non que je néglige l'importance des appareils mais ils ne peuvent être une fin en soi et ne prennent de sens que comme outil au service des syndiqués.

Mais s'il s'agit de défendre la pérennité d'une fédération, que nous avons contribué, 45 années durant, à construire autour d'un système de valeurs irremplaçables,

Mais s'il s'agit d'être au cœur de la reconstruction du syndicalisme français réformiste, puissant et représentatif,

Mais s'il s'agit d'être, à notre place, avec nos moyens, pleinement associé à une démarche qui nous permettrait enfin en France, en Europe et dans le monde d'assumer pleinement la défense et la promotion des salariés, alors je crois que le jeu en vaut la chandelle. Il vaut la peine que nous bâtissions, dans ce congrès et au-delà, ce nouveau fédéralisme qui en sera l'outil et que nous le construisions ensemble⁴.

Cette problématique vise à préparer le débat du lendemain dont Martine Le Gal est rapporteure. Il porte sur « l'environnement syndical »

¹ FEN hebdo N° 613 du 23 mars 1997. Page 18.

² Lettre de Louis Astre du 17 mai 1993 à l'auteur.

³ « Enseignement Publique » N° 21. 14 novembre 1992. Editorial page 3.

⁴ Rapport préliminaire de Jean-Paul Roux. « FEN hebdo » N° 462 du lundi 14 décembre 1992. Pages 7 à 11.

En fait de débat au fond, ce fut une journée de bataille d'amendements, dans un chahut quasiment permanent. Les camarades UA multipliaient les entrées et les sorties théâtrales en bloc ou par syndicat sous l'impulsion de leurs leaders dans la salle.

Dans ces conditions, je n'ai plus qu'un souci, déblayer le terrain pour que le lendemain Martine puisse poser les perspectives d'avenir dans la sérénité.

Fermer une porte, en somme, pour que Martine puisse en ouvrir une autre...

Certes la commission des structures que j'ai présidée toute la nuit précédente a examiné les quelques 450 amendements déposés sur les projets de modification des statuts et du règlement intérieur... Mais il en reste encore, de mémoire, plus d'une centaine à soumettre en plénière... Avec toutes les batailles de procédure que l'on imagine. Dans ce cas là, on est seul en tribune ! Il faut, en quelques secondes, estimer si l'on doit accepter ou rejeter. Et donner le « la » au congrès ! La moindre erreur dans une modification statutaire ouvre la voie à de nouvelles procédures judiciaires.

Seul ? Heureusement, non ! Deux amis vont m'accompagner dans l'épreuve avec sang froid et compétence.

Jean-Louis Andreau préside. Il le fait avec fermeté mais sans agressivité et sait, lorsqu'il le faut, passer au vote pour ne pas enliser le débat. Nous nous connaissons si bien, Jean-Louis et moi, qu'il n'est nul besoin de mots. Un geste suffit. Et tout au long de la journée, il n'y aura pas un raté...

Jean-Louis donc et aussi Alain Olive¹ ! Nul ne sait encore, lui moins que tout autre, le destin qui l'attend. Il est conseiller fédéral en charge des questions juridiques. J'avais pu apprécier son sang froid et son talent au sein de la commission de la majorité fédérale que j'avais coordonnée pendant toute la période préparatoire à la non-affiliation du SNES et du SNEP. La ligne juridique qu'il définira, en liaison avec notre avocate, Sylviane Mercier, sera celle qui permettra à la fédération de ne pas tomber dans les multiples pièges juridiques qui nous étaient tendus. Pendant tout le débat, il se tiendra près de la tribune pour d'un signe, d'un geste ou d'une note griffonnée me permettre de trancher. Là encore, il fallait que la confiance soit totale car je suivais aveuglément son avis.

Dans la salle aussi les camarades de majorité fédérale nous font une confiance totale, une confiance qui serre le cœur tant elle témoigne d'un immense désarroi. Mais pas une militante, pas un militant, ne manque à l'appel.

Et l'on découvre soudain des fidélités qui permettent parfois de retourner la situation en notre faveur. Ainsi le SNMSU², que l'on croyait perdu, entraîné irrésistiblement vers FO par sa secrétaire générale, Pierrette Salvaing, l'un des sous-marins lambertistes, qui ont fait surface au bon moment ! Soudain, deux militantes se présentent à moi. À l'époque, je les connais à peine, ce sont les docteurs Marie-Lucie Gosselin et Anne Viallat. Marie-Lucie me dit qu'il n'est pas question pour elles de se plier au « coup d'État ». Anne monte en tribune et dénonce calmement la manœuvre de Pierrette Salvaing. Elle dit sa fidélité à la fédération et le SNMSU la suit. Pierrette Salvaing ne partira pas avec trois chats chez Marc Blondel ! Et Marie-Lucie sera secrétaire générale du SNMSU. Elle en fera le syndicat majoritaire de la profession ! Anne poursuit aujourd'hui avec le même bonheur dans la voie ainsi tracée.

Cette journée qui n'en finit pas touche pourtant à son terme. La fédération est dotée d'un nouveau statut. Ces militantes et militants, dans leur immense majorité, ne savent pas encore qu'ils viennent de tourner une page. Seuls, peut-être, aux rangs des invités, deux de nos « anciens », Pierre Desvalois³ et Clément Durand⁴ mesurent le pas qui vient d'être franchi et le prix qu'il a coûté. Ils sont silencieux. Pierre me sert la main et Clément m'étreint.

Vite il faut ouvrir la porte de l'avenir...

Ce sera le rôle de Martine Le Gal, dès le lendemain. Elle le dit avec le talent qui est le sien :

« ...gageons que l'espoir va renaître parce qu'aujourd'hui la volonté d'aller de l'avant l'emporte. À Perpignan, nous aurons refondé notre unité interne, nous aurons tracé la voie de l'unité externe. Nous aurons, en un mot, construit l'avenir. »⁵

¹ Alain Olive sera élu secrétaire général de l'UNSA en 1994. Il poursuit son mandat aujourd'hui.

² Syndicat National des Médecins des Services Universitaires(SNMSU)

³ Secrétaire général du SNI de 1962 à 1967.

⁴ Secrétaire national du SNI de 1948 à 1969, secrétaire général de la fédération des parents d'élèves de 1947 à 1962, secrétaire général du CNAL de 1953 à 1969., secrétaire général de la JPA de 1969 à 1980.

⁵ FEN hebdo N° 462 du lundi 14 décembre 1992. Pages 13 et 14.

La route vers l'UNSA est désormais dégagée. Le 12 février 1993 se sera chose faite. Martine Le Gal en sera la première secrétaire générale.

I.5. Le hasard et la nécessité.

À un journaliste qui me demandait, lors de mon élection, comment j'étais parvenu jusqu'au secrétariat général de la FEN, je répondis spontanément « *Le hasard et la nécessité* »...¹ Ce jour là, je ne suis pas certain d'avoir été compris ! Je voudrais donc en dire un peu plus aujourd'hui.

Il n'y avait pas de raison particulière à que cette charge m'incombe. Je le souhaitais d'autant moins que je savais ce qui m'attendait. Dénué de toute appétence pour le pouvoir et ses attributs, je savais que je ne bénéficierais même pas des satisfactions d'amour propre qui sont la juste compensation du poids des responsabilités....

Mais commençons par le commencement !

J'ai évoqué, précédemment, le conflit qui m'a opposé à Yannick Simbron. En fait la situation avait quelque chose de schizophrénique ! Nous étions amis. Durant trois ans, il avait fait équipe avec moi au secteur « Revendications » de la FEN. Devenu secrétaire général, nous avons été ensemble engagés dans les grandes négociations –je pense à l'accord salarial de 1988 et surtout aux négociations de l'accord Durafour en 1989 et 1990- et tout se passait bien entre nous. Ce n'était pas étonnant, nous partagions les mêmes convictions et la même culture syndicale comme politique. Mais le 48 de rue La Bruyère réintégré, les conflits naissaient car je me refusais à me plier au cloisonnement organisé en vue d'isoler le secrétaire général du reste de son équipe.

Ce conflit va également se développer avec la majorité des militants de l'équipe fédérale. L'incompréhension, appuyé sur un déficit de communication, se développe aussi entre le secrétaire général et les directions des principaux syndicats nationaux. Cette incompréhension mêle des questions de relations à l'intérieur de la fédération et des choix stratégiques. Un petit clan voudrait dresser un écran entre Yannick Simbron et le reste de l'équipe, entre Yannick et les syndicats nationaux. Mais ces questions de management, qui font obstacle à tout débat, sont dépassées par une divergence de fond sur l'objectif à atteindre ou plutôt sur les moyens d'y parvenir et les conséquences à assumer. Cette conscience n'est cependant pas la même, au même degré et au même moment au sein de l'équipe fédérale.

Dans son témoignage, Guy Le Néouannic écrit :

C'est sous l'impulsion de Martine Le Gal, J.-P. Roux et J.-L. Andreau que se constitua un petit groupe très restreint d'abord, puis de plus en plus large, qui commença à militer pour le départ de Simbron. Martine Le Gal et J.-P. Roux m'informèrent assez vite de leur souhait de changer rapidement de secrétaire général.

Les trois camarades cités par Guy formaient l'équipe du secteur « Revendications ».

Pourquoi ce degré de conscience dans ce secteur ? Parce qu'il constituait une équipe intégrée, fédération-syndicats, qui n'a pas d'autre exemple, que nous vivions ensemble au quotidien, parfois nuit et jour à l'époque des grandes négociations et que la confiance était telle, et aussi l'amitié, que tous les sujets pouvaient être abordés sans tabou. Cette confiance sera un appui irremplaçable dans les périodes à venir.

Nous avons acquis la certitude que la rupture au sein de la FEN était devenue irréversible. Nous savions aussi que le temps jouait contre nous. Martine et moi, placés au cœur des négociations sur la revalorisation des enseignants, avons été les témoins privilégiés des occasions manquées et des dynamiques perdues.

Notre responsabilité nous plaçait également au contact régulier des dirigeants des fédérations de fonctionnaires et de certaines confédérations mais aussi du monde politique. J'animais à l'époque les réunions du « Groupe des 3 »³ auquel, Martine et Jean-Louis participaient. Nous rencontrions aussi

¹ « Le hasard et la Nécessité » Jacques Monod. Editions Le Seuil. 1970.

² « 1988-1997. De La Rochelle à Rennes, la fin du pari de 1948 » Guy Le Néouannic. 18 mai et 19 octobre 2005. Site de l'UNSA Éducation. Page 48.

³ Ces réunions officieuses, qui se tenaient, à partir de 1990, salle du 5^e étage du siège national de la FEN, regroupaient des délégations de responsables nationaux de FEN menée par Jean-Paul Roux puis Martine

régulièrement la presse sociale. Le secteur nous mettait, enfin, en contact régulier voir permanent avec les syndicats nationaux qu'ils soient à direction majoritaire ou minoritaire. Nous pouvions ainsi croiser une foule d'informations, et surtout de regards extérieurs. Les doutes avaient fait place aux évidences. Encore fallait-il définir une stratégie.

De cette situation, il aurait fallu pouvoir parler au sein de l'équipe fédérale, sans écran, sans tabou, y associer les responsables des syndicats de la majorité. Et avancer ensemble. Au lieu de cela nous regardions avec angoisse le temps s'écouler. Martine tenait le secrétariat permanent du SNI-PEGC au courant. Jean-Louis faisait de même avec le sien. Certains camarades de la majorité qui avaient une vue lucide de la situation m'avaient fait venir pour en discuter avec leur équipe. Je pense en particulier à Charles Dauvergne, secrétaire général du SNAU.

Dès avant le congrès de Clermont Ferrand, la conviction de Martine était formée. Si Jean-Louis et moi la partagions, nous étions réservés sur l'opportunité de provoquer un changement de secrétaire général avant un congrès qui s'avérait difficile.

Personne ne peut croire que cela se faisait dans la facilité. La tension était parfois telle que je songeais à jeter l'éponge. Déjà, à l'issue de l'EFN du 9 novembre 1990, j'informais Yannick de mon intention de remettre mon mandat en fin d'année scolaire. Yannick m'avait demandé de réfléchir et, en tout état de cause, de ne l'annoncer qu'après le congrès de Clermont Ferrand. Un EFN extraordinaire étant prévu le 25 janvier 1991 pour « préparer l'avenir » je me devais de lui confirmer ma décision. Je le fis par lettre en date du 25 janvier.

Yannick décida d'informer l'exécutif. Des camarades, dont Martine et Jean-Louis, me dirent que je ne pouvais pas quitter le bateau après avoir été de ceux qui avaient contribué à le faire avancer. Ils avaient raison et je revins sur ma décision. La suite des événements prouva que la présence de chacun fut utile à Clermont Ferrand....

Les choses se sont ensuite enchaînées inexorablement. Elles sont pour l'essentiel connues depuis le témoignage de Guy Le Néouannic. Je ne voudrais donc n'y apporter qu'un éclairage complémentaire

Lorsque j'ai progressivement pris conscience que nous serions contraints au départ de Yannick, la seule alternative qui s'est imposée à moi à été la personne de Guy. Je le lui ai dit. À cette proposition, je reçus un accueil plus que réservé. Guy manifestement ne pensait pas encore que l'on en était là et surtout envisageait sans plaisir que les regards puissent se tourner vers lui. Pourtant j'avais fait part de mon avis à Martine et Jean-Louis et avait obtenu leur accord sans difficulté. Leurs syndicats partagèrent leur point de vue.

Mon choix s'expliquait simplement par le fait que j'avais grande confiance en Guy et qu'il me paraissait posséder toutes les qualités requises pour assumer un tel fardeau. Il était issu du SNI-PEGC, avait la confiance de son syndicat, il était le plus ancien au sein du secrétariat fédéral et l'un des plus respectés. De plus, responsable du secteur « Laïcité, Droits et Libertés », il constituait la référence de nos valeurs les plus emblématiques et ces repères, j'en avais la certitude, seraient pour nous indispensables. Le fait qu'il soit issu du SNI-PEGC me paraissait une garantie de continuité dans l'engagement du syndicat dans la fédération. Sur de dernier point d'ailleurs, la présence de Jean-Claude Barbarant écartait, à mon sens, tout danger immédiat car Jean-Claude restera dans l'histoire comme le plus « fédéral » des secrétaires généraux du Syndicat.

Je fis se rencontrer chez moi Guy et Alain Mouchoux, responsable international de la FEN dont je savais l'expérience et le sens des responsabilités. J'approchais aussi les camarades du permanent de la FEN qui approuvèrent ce choix. J'ai alors mis tout en œuvre pour convaincre Guy. De leur côté Martine et Jean-Louis en parlaient à leur permanent. Son syndicat lui posa clairement la question et la cause me paraissait entendue.

C'est alors que Guy nous a fait part de ses scrupules. Et ces scrupules l'honoraient. Cela posait néanmoins une question à l'organisation en cas de refus car la rupture avec Yannick paraissait à tous irréversible. C'est alors que des camarades de plusieurs syndicats se sont tournés vers moi. J'ai encore en mémoire la phrase de Jean-claude Barbarant : *Il faut que tu te tiennes prêt pour le cas où...*

Je me suis refusé à entrer dans cette démarche jusqu'au jour où je me suis trouvé à la veille de la décision de Guy dont je ne connaissais pas l'issue. Je me suis donc livré à une petite gymnastique intellectuelle à laquelle je ne souhaite à personne de se trouver contraint...Être prêt à dire oui, dans le cas où Guy répondrait non... J'ai hésité tout un week-end. J'ai vérifié qu'il n'y avait pas d'autre

alternative. Comme je le rappelais à la tribune du congrès de Rennes en 1997 : *Il n'y avait pas grand monde pour lui contester la place...*¹

Je ne me suis résolu à me mettre dans cette peau que le dimanche 9 juin au soir. J'ai téléphoné à Martine Le Gal pour lui dire mon état d'esprit. À sa demande, j'ai même précisé que cette position était bien pour le cas où...

Le lendemain, Guy Le Néouannic a dit oui. J'ai donc fait en quelques secondes, la même gymnastique de la veille, mais en sens inverse ! Dire que l'exercice fut agréable serait mentir. Mais le sentiment qui a dominé fut le soulagement et surtout la satisfaction de voir aboutir une perspective que j'avais été le premier à ouvrir. Mon soutien sera sans faille jusqu'au terme de son mandat.

J'ai pu assumer ces choix en toute sérénité car j'ai reçu, tout au long, le soutien de Martine et de Jean-Louis et que leur appui à Guy fut immédiat et sans réticence. Ainsi furent créées les conditions d'une adhésion large à sa candidature et surtout à la stratégie qu'il lui appartiendra de conduire.

Nous avons donc ensemble, et avec une équipe totalement unie, assumé la scission et le congrès de Perpignan qui fut celui de « *la parole retrouvée* »² donc de « *la parole libérée* »³

Considérant alors ma tâche achevée, je décidais de reprendre un poste. Pas la moindre déception dans cette décision. Je voulais changer de vie. J'étais responsable du secteur « Revendications » depuis 10 ans, j'en avais fait le tour, et il n'aurait été bon, ni pour l'organisation, ni pour moi que j'y reste encore 9 ans.

Je fixais donc le terme de mon mandat au congrès de Tours en février 1994 et décidais de prendre mon poste dès le 1^{er} avril sans bénéficier de ma décharge de service jusqu'en septembre comme mes camarades m'y incitaient.

Cette décision, annoncée aux membres de l'Exécutif était pour moi irréversible. Un jeune successeur avait même été pressenti pour me remplacer au secteur « Revendications », c'était Alain Olive !

J'avais trouvé un point de chute comme directeur de résidence universitaire au CROUS de Toulon. Je partais le cœur en paix. Guy Le Néouannic était à la tête de la FEN, Alain Olive me succédait au secteur « Revendications » et j'avais contribué à l'élection de Martine Le Gal au secrétariat général de l'UNSA. À ce poste, j'avais d'ailleurs été sollicité par plusieurs camarades dans la FEN et hors de la FEN, en particulier par Jean-Pierre Gualazzi, secrétaire général de la FGAF. Ces propositions m'avaient touché mais n'avaient pas changé ma décision et j'avais imposé la candidature de Martine. Je connaissais ses qualités, sa pugnacité. Prendre la responsabilité suprême de l'UNSA était un défi digne d'elle, un pari sur l'avenir qu'elle pouvait investir dans la durée.

Tout était donc pour le mieux... Cette situation de Pangloss du syndicalisme n'a, hélas, pas duré ! Je fus vite condamné à cultiver de nouveau notre jardin...

Le 25 octobre 1993, Jean-Claude Barbarant demande à me voir. Jean-Claude ne s'embarrasse pas de formules. Il vient me dire « *au nom du permanent du SE⁴ unanime* »⁵ que l'on souhaitait que je reste, que l'on comprenait qu'il fallait pour que je change d'avis, me proposer d'autres perspectives que de poursuivre dans un secteur dont j'avais fait le tour, et qu'en conséquence, bien que cela soit bien tôt, on me proposait de prendre la succession de Guy Le Néouannic⁶. Jean-Claude ajoutait que la construction du SE mobilisait toutes les forces du Syndicat et qu'il souhaitait avoir, pour conduire la fédération, un camarade qui avait la confiance des militants.

Dans l'instant, cette proposition m'a laissé sans grande réaction. Il faut bien comprendre, en ce qui me concerne, j'étais déjà passé de l'autre côté de la barrière... Et puis d'autres secrétaires généraux m'ont appelé.

Guy enfin m'a proposé de déjeuner avec lui seconde quinzaine de novembre. Nous avons fait le point sur la demande qui m'était faite. Il m'a dit qu'il souhaitait que j'accepte et que, dans ce cas, il proposerait que je sois secrétaire général adjoint à compter du prochain congrès de Tours⁷ en 1994.

¹ FEN hebdo N° 613 du 23 mars 1997. Page 18.

² Enseignement Public N° 22 du 12 décembre 1992. Page 1.

³ Ibidem. Editorial de Guy Le Néouannic. Page 3.

⁴ Syndicat des enseignants(SE) créé en 1992.

⁵ Témoignage.

⁶ Selon la tradition non écrite de la fédération, le mandat de Guy arriverait à échéance en 1997, première date de sa retraite administrative.

⁷ Du 7 au 13 février 1994.

Le titre de secrétaire général adjoint n'était pas statutaire. Il était destiné à ce que les choses soient claires dès le départ devant les militantes et les militants.

J'ai retourné ces choses dans ma tête une semaine et j'ai pris ma décision. Deux avis auront pesé de façon décisive :

- Celui de ma femme. Il faut dire que cela devait bouleverser huit ans de plus une vie que nous avions déjà organisée en fonction d'un retour désormais proche. J'avais sollicité l'avis de la compagne, ce fut celui de la militante que j'obtins : *Après tant d'années passées au service de notre fédération, me dit-elle, tu ne peux te dérober à la demande qui t'est faite.*
- Celui de Guy Le Néouannic.

Cet avis m'importait à plusieurs titres. J'ai dit les liens qui nous unissaient et la confiance que j'avais en lui. Mon choix pour la succession de Yannick en témoigne. La moindre réticence exprimée, de sa part, m'aurait conduit à refuser la proposition qui m'était faite. Il fallait également qu'il envisage la situation inédite que nous allions vivre durant trois ans, lui comme secrétaire général flanqué d'un secrétaire général adjoint. Mais je n'avais aucun doute quant à notre capacité commune à assumer cette situation. Guy, s'il en avait, n'en laissait rien paraître. Un regard rétrospectif montre d'ailleurs que je ne m'étais pas trompé. Il n'y eut pas la moindre ombre au tableau.

Ma décision annoncée, Guy décida de l'officialiser auprès du permanent de la FEN. Cette réunion était importante mais ne comportait pas de difficultés particulières puisque plusieurs de mes camarades étaient intervenus à des moments donnés pour que je revienne sur ma décision.

Guy nous réunit le 2 décembre 1993 à 18 heures salle du cinquième étage. Après avoir expédié les affaires courantes, il reprit la parole. Son texte¹, fait exceptionnel, était écrit et il m'en a remis une copie. En voici l'essentiel :

... Dans notre équipe actuelle le départ annoncé par lui-même de Jean-Paul Roux pose problème. Je ne veux pas qu'entre nous, nous nous abritions derrière des formules trop belles et trop générales pour s'appliquer indifféremment à chacun, formule du style « nul n'est irremplaçable » Il est des moments où certains sont irremplaçables, où ce qu'ils sont, ce qu'ils représentent, ce qu'ils apportent les rendent effectivement irremplaçables...sauf à considérer que le dommage sur l'organisation que causerait leur départ, n'a aucune importance.

Vous m'avez dit ici à un moment ou à un autre votre inquiétude devant la décision annoncée depuis longtemps par Jean-Paul Roux. Vous m'avez dit votre vœu, votre désir de le voir rester.

Cette décision était annoncée depuis longtemps mais y croyait-on vraiment ? La proximité du congrès a rendu les choses « réelles », tangibles. Je sais que dans la dernière période beaucoup d'entre vous ont à nouveau demandé à Jean-Paul Roux de revenir sur sa décision. Croyez bien que moi-même...

Dans la dernière période, dans les dernières heures des camarades du 48², mais aussi des camarades qui siègent à l'EFN au nom de syndicats qui pèsent lourd dans l'organisation sont venus me trouver pour me demander de tout tenter pour faire revenir Jean-Paul Roux sur sa décision. Un leitmotiv : « il n'est pas possible qu'il s'en aille »

Des idées ont été avancées, des solutions ont été suggérées, que j'avais aussi un peu en tête pour tenter de convaincre notre ami, mon ami. Je vais y revenir.

Je disais il y a un instant que le compte à rebours du congrès était commencé. Dans ce congrès, sauf impondérable, je serai candidat à ma propre succession à la responsabilité de secrétaire général...et si mon Syndicat national, le congrès, le CFN et l'équipe, c'est à dire vous, me renouvellent leur confiance...

Mais, et je l'ai aussi clairement annoncé, ce sera mon dernier mandat à ce poste de responsabilité. J'atteindrai mes 55 ans en mai 97 soit juste après le congrès qui suivra Tours et je ne poursuivrai pas au-delà, dans cette position.

Il convient de penser à l'avenir.

Je tiens aussi à rappeler que lorsque nous avons, ensemble, demandé à Yannick Simbron de démissionner, deux hypothèses se sont présentées pour lui succéder : moi-même et Jean-Paul.

Je dois rappeler que Jean-Paul m'a toujours demandé d'accepter cette responsabilité. Il n'a jamais été candidat contre moi, mais il avait fini par accepter cette charge devant mon

¹ Déclaration de Guy Le Néouannic devant le secrétariat de la FEN le 2 décembre 1993 à 18 heures.

² « 48 » : 48 rue La Bruyère, adresse du siège de la FEN.

obstination à refuser. J'ai finalement changé d'avis et il s'est effacé. Et il me faut rendre hommage à sa loyauté.

Il n'en demeure pas moins qu'il pourrait être aujourd'hui le Secrétaire Général de la FEN à ma place. C'est pourquoi :

- pour toutes les qualités qui sont les siennes ;
- pour sa compétence, reconnue au-delà de l'organisation ;
- pour la confiance dont il jouit dans tous les syndicats nationaux ;
- parce que nombre de camarades l'ont suggéré ;
- parce que cela correspond à l'attente de nombreux syndicats nationaux ;
- parce que c'est mon opinion,

j'ai demandé à Jean-Paul Roux de revenir sur sa décision s'il apparaissait que l'équipe réunie ici, connaissant la confiance des SN, lui demandait de rester avec la perspective de devenir dans trois ans le prochain Secrétaire général de la FEN.

Jean-Paul m'a demandé un délai de réflexion. Il l'a eu. Il m'a donné une réponse de principe, positive... mais chacun voit bien que c'est ici aussi qu'il nous faut tous nous exprimer. Si votre avis collectif confirmait ce que j'ai exprimé. Et si Jean-Paul transformait son accord de principe en accord tout court, je proposerais que nous gérons cela dans la clarté devant les militants pour éviter toute fausse interprétation. Mon vœu le plus cher serait que nous réussissions dans la transparence totale cette succession programmée.

Si nous en étions d'accord, il conviendrait aussi dans cette période de trois ans de trouver un « statut » à Jean-Paul car il n'est pas question de le laisser plus longtemps brimer Alain Olive et je proposerais alors qu'on lui confie une fonction de secrétaire général adjoint.

De cette déclaration, je ne doute pas un instant que chaque mot ait été pesé. Je ne doute pas un instant que chaque phrase en ait été pensée. Mais à cet instant, je découvre soudain que Martine Le Gal ambitionnait de succéder à Guy et que celui-ci semblait au courant, voire l'avait encouragée dans cette voie.

Quand je parle de découverte, je devrais ajouter avec stupeur. Chacun a, en effet, en mémoire que Martine est la secrétaire générale de l'UNSA depuis le 12 février 1993. Je le sais d'autant mieux que j'avais largement contribué à cette élection en la présentant au nom de la FEN lors de la réunion des secrétaires généraux des organisations constitutives le 29 janvier 1993. Qui aurait pu imaginer possible un tel cumul de fonctions alors même que le secrétariat général allait devenir le poste clef de l'Union ? Ou alors, qui aurait imaginé une démission, 4 ans après avoir pris cette responsabilité de première ampleur, vitale pour l'avenir de l'UNSA ?

À ces interrogations, je n'ai jamais reçu de réponse. Ma conviction absolue demeure que Martine Le Gal faisait partie du petit nombre de ceux, qui, ayant contribué à mes cotés à la création de l'UNSA, croyait en son avenir. Il est vrai qu'à l'époque nous étions si peu nombreux¹...

Quoi qu'il en soit les dès étaient jetés ! Je pris la précaution de vérifier auprès des principaux syndicats, auprès d'un certain nombre de secrétaires régionaux et départementaux. Ils me confirmèrent tous la demande qu'ils m'adressaient. De plus, tous me confirmèrent aussi que, pour eux, il n'y avait pas d'autre candidat. L'échange que j'eus avec chacun des secrétaires nationaux fut une confirmation de plus.

Dans notre environnement, enfin, cette nouvelle reçut un accueil favorable. Ce fut le cas des fédérations de fonctionnaires. Et pour cause ! Ce fut également le cas chez nos partenaires dans l'UNSA. Enfin plusieurs de nos anciens reçurent avec chaleur la nouvelle et, en particulier, Clément Durand. Mais deux réactions me touchèrent particulièrement.

L'une venait de Jean-Pierre Gualazzi, secrétaire général de la FGAF. Le 3 décembre 1993 il m'écrivait :

« Quel que soit le coût de ta décision pour ce qui te concerne, elle me paraît indispensable pour la survie de la FEN. Je voudrais dire combien elle me soulage et, puisqu'elle s'accompagne du plaisir de continuer à œuvrer avec toi, combien elle me réjouit »²

L'autre venait d'André Henry. Elle me fut communiquée par une copie de la lettre qu'il adressait à Hervé Baro le 11 janvier 1994 :

« Et une grande chance est peut-être, pour nous tous, à portée de main, au moment où un « non-enseignant », Jean-Paul Roux s'apprête à prendre les rênes de la fédération. Quel

¹ « Aux origines de l'UNSA » Jean-Paul Roux. 7 janvier 2004. Site de l'UNSA Éducation. Page 23.

² Carte de Jean-Pierre Gualazzi, secrétaire général de la FGAF, à l'auteur en date du 3 décembre 1993.

meilleur modérateur, conciliateur pourrait-on trouver, au-delà du militant dynamique et lucide qu'il a toujours été s'agissant de l'action syndicale et de la sensibilité aux attentes de la « base » ? »¹

Pour décider, il ne me restait plus qu'à faire la balance entre mes atouts et mes insuffisances.

Pour ces dernières, j'en ai toujours eu une conscience lucide. L'une d'entre elle pouvait résider dans le fait que je sois non-enseignant. Chose étrange personne n'en fit une question. La presse, si elle ne manqua pas de le remarquer, le présenta finalement comme un élément plutôt positif. D'autant que je l'assumais clairement. Sommes toute cette situation me donnait sans doute le recul nécessaire quant à certains débats et, par ailleurs, j'étais trop engagé, depuis mes origines syndicales, dans ces mêmes débats, pour que l'on puisse me faire grief de cette distance.

Quant aux atouts, il ne m'appartient pas de les énumérer, mais j'en avais au moins un et non des moindres. Cette responsabilité m'incombait parce que le SE me le demandait et pourtant ma légitimité syndicale ne relevait pas de lui puisque j'étais un militant du syndicat A et I et qu'il dépendait de lui et de lui seul que je devienne secrétaire général.

Ma décision a répondu, fondamentalement à deux raisons :

- la première concernait la construction du SE et de l'UNSA. Des objectifs auxquels j'ai profondément adhéré et, pour l'UNSA, auxquels j'ai contribué de façon significative. Ces deux initiatives, ces deux paris sur l'avenir me paraissaient fidèles aux valeurs de nos origines ancrées dans le syndicalisme interprofessionnel et à nos ambitions d'aujourd'hui pour le système éducatif. Ils donnaient un sens aux ruptures que nous avions du assumer. Ils les mettaient en perspective de l'adhésion, de l'engagement réfléchis des nouvelles générations enseignantes ;
- la seconde raison est la conscience lucide de la tâche qui restait à accomplir. Elle était double. Trouver d'abord un nouvel équilibre fédéral qui redonne toute leur légitimité aux syndicats nationaux. Il fallait qu'ils décident librement de « faire fédération » ensemble. Engager ensuite la mutation difficile qui fasse d'une fédération autonome qui se voulait à l'égal des confédérations, la fédération de la branche « éducation, jeunesse et sport, recherche et culture » d'une confédération.

De ce double point de vue, tout restait à faire et le risque aurait été immense de charger sans égard dans ce magasin de porcelaine. Alors, le choix d'un militant « conciliateur » pour reprendre le mot d'André Henry ?

Le hasard certes, mais aussi de ce point de vue, je pense la nécessité...

I.6. Le congrès de Tours, le solde de la scission.

Le congrès de Tours va se dérouler du 7 au 13 février 1994.

Ce congrès, nous ne l'avons pas vu venir ! Tout simplement parce que nous n'avions pas trouvé les marques d'un congrès de « la parole libérée ». Nous l'avions voulu à ce point libre que la méthode retenue pour l'élaboration de la résolution générale était une véritable « usine à gaz » qui devait m'absorber totalement un mois avant le congrès et pendant toute la durée du congrès quasiment jour et nuit.

Nous l'avions voulu à ce point libre que nous avons imaginé un vote individuel à bulletin secret qui autorisait donc tous les délires dans le secret de l'isoloir. Il s'agissait pourtant d'un congrès composé de délégués organisés en délégations de syndicats et de sections. Ces délégations étaient mandatées par les instances préparatoires. Le compte devait pouvoir en être rendu à la base. De plus, ce devait être le même vote qui élisait les secrétaires nationaux et les membres supplémentaires du CFN...

Cette intuition qui me servait d'ordinaire à « sentir » les débats et y intervenir à bon escient m'a fait totalement défaut. Formaté par les repères anciens, finalement si confortables, qui se réduisaient à une politique, bloc contre bloc, je n'avais pas su, par exemple, inventer les nouvelles règles du débat en plénière pour écluser les centaines d'amendements qui se trouvaient désormais maintenus contre l'avis de la commission de la résolution générale. Des signes auraient du m'alerter. Par exemple quand je me suis fait « retoquer » sur un rejet d'amendement que le congrès va voter d'une seule

¹ Lettre d'André Henry, ancien secrétaire général de la FEN (1974-1981) à Hervé Baro, secrétaire général du SE-UNSA (1994-2001) en date du 11 janvier 1994.

main contre l'avis que j'avais exprimé...L'atmosphère était lourde et l'équipe nationale comme frappée par une sorte de suspicion, en bloc.

Certes la sanction pris des formes plus ou moins lourdes.

La plus injuste fut celle qui frappa Guy, élu en 20^e position des titulaires, lui qui avait assumé en notre nom à tous, le poids écrasant de la scission et de ses conséquences. Dans son témoignage en 2005, il s'interrogeait sur les conséquences qu'auraient eu sa non-élection. La réponse est évidente. C'est toute l'équipe fédérale qu'il présentait derrière lui qui aurait été invalidée de fait.

Mais d'autres camarades ne passeront pas le seuil de l'élection. Martine le Gal et Jean-Claude Tricoche ne seront pas élus. Jacqueline Laroche-Brion, Francis Carrié et Joël Oger seront élus suppléants. Quatre de ces camarades avaient eu des postes exposés au moment de la scission. Pour chacune et chacun d'eux la sanction fut injuste. Non seulement aucun n'avait démérité mais encore chacun avait assumé courageusement sa charge dans les affrontements que nous venions de vivre. Francis à la responsabilité de la majorité fédérale, Joël comme rapporteur de la question de congrès de Clermont-Ferrand, Jean-Claude en assumant la scission dans le SNETAA et en participant avec ses camarades à la création du Syndicat des enseignants.

Le cas le plus emblématique fut celui de Martine le Gal dont le talent était le plus reconnu. Beaucoup de choses ont été dites sur les raisons de cette sanction. Trop parfois et parfois pas assez. Comme toujours il n'existe pas de cause unique ! Dans son cas les raisons – les mauvaises raisons- furent multiples.

D'abord, il y avait un tempérament hors du commun qui lui valait des attachements sans faille comme des inimitiés inexpiables que le vote individuel permettait d'exprimer sans gloire. Elle avait été à mes cotés d'une grande fermeté dans la crise qui a conduit au départ de Yannick. Elle avait ensuite présidé la commission des conflits de la scission, poste exposé entre tous, dont l'image lui collait injustement à la peau. Martine ne calculait jamais ses engagements. Enfin une appréciation erronée de la durée du plan d'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles lui était injustement imputée.

Mais il y avait d'autres raisons. Elle avait été candidate à la succession de Jean-Claude Barbarant au secrétariat du SE. L'affrontement avait pris une tournure brutale. Le permanent du Syndicat s'était séparé en deux et de la façon la plus redoutable pour un Syndicat en construction, entre militants du premier et du second degré. Tout le talent d'Émile Gracia n'avait pu apaiser le conflit et il avait fallut que Jean-Claude oppose sa légitimité pour arrêter l'incendie. Mais les blessures furent longues à cicatriser dans le permanent à un point tel que Guy, après m'en avoir parlé, proposa à Martine d'intégrer le permanent de la fédération. C'est pour les mêmes raisons, et son talent reconnu, qu'avec l'accord de Guy, je l'imposais au secrétariat général de l'UNSA. Nul doute que les conséquences de ce conflit pesèrent dans les votes individuels de militantes et de militants du Syndicat des enseignants.

On a, en revanche, beaucoup glosé sur une cabale organisée au sein du SNAEN, lors d'une réunion préparatoire au congrès qui se s'est déroulée à Trogues. Les bonnes âmes et les bonnes langues, anonymes –courageuses parce qu'anonymes- se sont beaucoup exprimées...Sans que l'on ait le courage d'aller demander des comptes, en face, à ceux qui étaient mis en cause. Tout cela, je l'appris par bribes et beaucoup plus tard, alors même que j'étais déjà devenu secrétaire général. Personne n'était venu proférer en face ce genre d'insinuations devant moi. On connaissait trop mon dégoût pour ce type de pratiques qui gangrènent une organisation. Ceux qui se sont livrés à ce genre de délation, ceux qui les ont colportées à plaisir, ceux qui les ont reçues pour argent comptant sans avoir le courage d'aller réclamer des comptes en face, ne se sont pas grandis dans l'opération.

De quoi s'agit-il exactement ? Au départ, une violente algarade passée par Martine Le Gal à Jean-Louis Andreau une nuit des négociations salariales en 1991. Cet éclat, entre deux amis, n'aurait pas eu de si néfastes conséquences si elle s'était déroulée en tête-à-tête ou en présence de proches. L'ennui c'est qu'il fut public, au sein d'une réunion des 5 fédérations de fonctionnaires, au siège du SNI-PEGC pendant une interruption de séance dans la nuit du 22 octobre. La brouille fut irréversible. Je devrais gérer, des mois durant, cette difficulté qui faisait soudain exploser l'équipe de mon secteur. Ce conflit fut connu de proche en proche dans l'organisation. Nul doute que des militants du SNAEN en conçurent quelque amertume d'autant que Jean-Louis jouissait d'une aura exceptionnelle dans son syndicat. Que cela se soit traduit dans les urnes, c'est vraisemblable. De là à avancer l'idée d'une cabale organisée, il y a un pas que rien ne permet de franchir. Interrogé par mes soins, Jean-Louis rejette ces allégations avec indignation. Robert André¹, qui participait à la réunion de Trogues confirme totalement son propos.

¹ Secrétaire général du SNAEN de 1994 à 2003.

C'est en fait l'addition de petits écarts qui ont fait la différence et l'injustice de ce vote. Surtout lorsque l'on sait que le plus mal non élu obtint néanmoins plus de 60% des voix. Encore une aberration du système !

Toujours est-il que le congrès sombra dans le psychodrame.

Face au désastre, je fus complètement déstabilisé. Quatre de mes amis, dont certains devaient constituer ma future équipe trois ans plus tard, étaient décimés. Je devais m'offrir un dérapage de tribune spectaculaire, en demandant au congrès de revenir sur son vote, ce qui me valut la bronca que l'on imagine ! La seule de ma carrière syndicale, époque antérieure à la scission comprise...

Son équipe amputée, Guy eu le courage d'assumer ce nouveau coup. L'équipe repartit cahin-caha d'un congrès dont je jurais qu'on ne m'y prendrait plus. Attaché, comme Guy, à l'élection directe par le congrès des secrétaires nationaux, nous modifions les modes de votation pour que ce scrutin de liste fasse l'objet d'un vote par mandat des syndicats et des sections. Mais les conséquences du congrès de Tours devaient m'empoisonner la vie pendant des années.

Comme secrétaire général, je serai amené à prendre des décisions, parfois difficiles. Toutes ont été prises en fonction d'éléments dont je disposais. Souvent j'ai pris ces décisions sous mon bonnet parce que d'autres ne souhaitaient pas les prendre. C'est aussi pour endosser ce genre de responsabilités que l'on est élu secrétaire général. Je l'ai fait sans tenir compte de mes sentiments ou de mes inclinations. J'en assume l'entière responsabilité.

La première, d'ailleurs, la plus difficile fut d'assurer le remplacement de Martine Le Gal au secrétariat général de l'UNSA. Je coupai court à certaines tentations qui auraient voulu que l'on me le propose. Je m'étais engagé à succéder à Guy au secrétariat général de la FEN et rien n'aurait pu me faire revenir sur cet engagement.

Guy me demanda si j'avais un nom en tête. Je lui proposais que nous sollicitons Alain Olive. J'ai dit précédemment combien la sûreté de jugement et le sang froid d'Alain m'avaient impressionné dans les moments difficiles de la scission. Notre amitié s'était forgée dans la fournaise des congrès de Créteil et surtout de Perpignan. Ma confiance en lui était totale et en même temps je savais que nous faisons un pari sur l'avenir. Du moins lorsque l'on plaçait l'ambition au niveau confédéral, ce qui était mon cas. J'avais besoin aussi de savoir que nous serions « compatibles » Je savais que nous aurions à faire un bout de chemin ensemble, que la route serait semée d'embûches mais qu'il nous reviendrait de faire passer l'UNSA à l'âge adulte.

Guy approuva mon choix et me chargea de lui en parler. Je le fis, un dimanche, au téléphone depuis ma bonne ville de Toulon. Je suggérais à Alain de s'asseoir et de m'écouter. Il le fit sans m'interrompre et reçut la demande avec sérénité. Il me demanda un temps de réflexion... Je lui donnais jusqu'au lendemain matin ! Le lundi il nous dit calmement oui. Il sera élu secrétaire général de l'UNSA le 24 mars 1994.

Ce dimanche là j'aurais du jouer au loto... Ce n'est pas tous les jours que l'on a la main aussi heureuse...

I.7. Le congrès de Rennes : « Notre syndicalisme est un optimisme »¹

Le congrès de Rennes s'est tenu du 10 au 14 mars 1997. Il sera, en quelques sortes, un congrès de transition.

D'abord parce que c'est au cours de ce congrès que se fera le passage de relais entre Guy et moi. Depuis 1956, ce sera la première fois –et à ce jour la seule- qu'une succession sera ainsi organisée au sein même de l'instance suprême de décision de l'organisation. La manœuvre aurait pu être délicate... Un secrétaire général ouvre un congrès, un autre le conclut. Pour être réussie elle implique un double effacement : celui du successeur en début de congrès et celui du prédécesseur en fin de congrès.

Pourtant tout se passera bien. Le passage de témoin sera réussi. Les élections seront sereines. Le débat sur la résolution générale invente de nouveaux modes de décision dans lesquels la recherche du

¹ Intervention de clôture de Jean-Paul Roux au congrès de Rennes le 14 mars 1997. FEN Hebdo N°613 du 28 mars 1997. Page 27.

consensus se substitue à la politique des blocs. Quant au rapport d'activité, il sera massivement approuvé par 77,15% des mandats¹.

L'élection, par le congrès, de la nouvelle équipe se passa sans encombre. Placé en tête dans les suffrages du congrès, j'aborda mon élection au secrétariat général par le CFN² avec confiance. C'est là qu'un concours de circonstances revêtit une symbolique forte.

Le 13 mars au matin, le CFN se réunit de bonne heure avant la reprise de la séance du congrès. Selon la tradition, à l'appel du président de séance, doyen d'âge, ce devait être Jean Yves Rocca, secrétaire général du syndicat A et I, mon syndicat national, qui devait répondre en présentant ma candidature. Entré dans les derniers, Jean-Yves est placé au fond dans une salle bondée et encore bruisante... où le micro est en panne. Il n'entend pas l'appel du président. Le silence se prolonge et risque de devenir gênant, alors Hervé Baro³ se lève et présente ma candidature au nom de SE ! Applaudissements et élection unanime du secrétaire général et de toute son équipe. Dans la délégation de mon syndicat, cela grogne un peu... Hervé, qui m'embrasse pour me féliciter, me souffle à l'oreille : « *Finally, c'était bien comme cela...* » Hervé savait combien j'apprécierais ce symbole !

Ajoutons pour l'histoire que tous les anciens secrétaires généraux seront présents au congrès pour la passation de relais entre Guy et moi. C'était la première fois depuis 1991. Je l'avais souhaité, voulu même. Je l'avais demandé personnellement à chacun d'entre eux et mis l'insistance nécessaire auprès de celui qui aurait pu, avec quelques raisons, être le plus réticent. Ainsi lors de l'hommage rendu, à mon initiative, par le congrès à Guy, la famille était-elle à nouveau rassemblée.

Le débat de Rennes, qui va apurer la crise de confiance qui nous a traversés à la fin du mouvement social de la fin 1995, laisse néanmoins intacts quelques débats de qualité... Certes, la question de l'orientation syndicale n'est pas en cause. Nous sommes, nous demeurons une organisation syndicale laïque, humaniste, réformiste. Ce qui fait débat, en revanche, c'est la façon de l'exprimer. C'est le contenu et la pratique que l'on met derrière les mots. Dans ce cas, la tentation est grande de se réfugier derrière les conflits de terminologie.

Mais au-delà, restent intactes deux questions centrales. Quel nouvel équilibre, après la création de l'UNSA, entre les syndicats, la fédération et l'union, dans les domaines des compétences, de l'expression, bref de la responsabilité ? Quelle finalité fixons-nous à l'UNSA dans son développement et, de façon corollaire, quels moyens lui donnons-nous ?

Le courage de Guy aura été, dans son rapport moral et dans sa réponse au débat, de poser les problèmes.

« Positionner fermement la FEN sur le terrain de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture et de la Justice en clarifiant les champs de responsabilité des syndicats d'une part, de l'UNSA d'autre part est tout aussi nécessaire. Il faut que notre message soit clair. Il aidera à rendre notre image plus nette et notre expression mieux comprise... Clarifier notre message et notre image, c'est demander à l'Union que nous avons constituée, il y a quatre ans, d'exercer pleinement sa responsabilité sur les champs transversaux recouvrant les préoccupations communes des ses composantes. C'est ainsi que se forge une identité. Une identité affirmée qui fasse qu'on est « de » l'UNSA et pas seulement « dans » l'UNSA.

Mais demander à l'UNSA d'exercer cette responsabilité, serait-ce nous désengager, nous désinvestir, abandonner ces terrains ? Comment pourrions-nous alors participer pleinement à l'élaboration des prises de position et de décisions de l'UNSA ? N'est-ce pas plutôt en y apportant notre expérience, notre capacité militante, notre réflexion et notre expression qui traduisent les valeurs dont nous sommes porteurs et sur lesquelles nous sommes intransigeants.

L'UNSA détient sa force de la force même de ses composantes. Tout comme la FEN tient sa force de la force de ses syndicats »⁴

Quant au devenir de l'UNSA, il ajoute :

« La FEN pour sa part, n'a cessé d'affirmer que l'UNSA n'était pas une fin en soi. Ne faut-il pas vérifier si dans l'UNSA tous nos partenaires partagent réellement se point de vue ? Mais, au-delà, quelles perspectives avec quels partenaires ? Au-delà des mots l'objectif reste-t-il le

¹ « Enseignement Public » N°65. Pages spéciales. Avril 1997. Page 7.

² Conseil Fédéral National(CFN)

³ Secrétaire général du Syndicat des enseignants(SE-unsa) de 1994 à 2001.

⁴ Conclusion du rapport moral. « FEN Hebdo » N°613 du vendredi 28 mars 1997, page 9.

même ? Et dans l'affirmative nous savons bien que nous n'aurions pas à décider seuls de l'avenir. S'il est nécessaire de savoir ce que l'on souhaite, de se fixer des objectifs, il faut néanmoins être conscient qu'il y a une marge entre l'ambition et la réalité. »

À ces propos, comme en écho, Alain Olive répond :

Avouez que lorsque le choix de l'interprofessionnel est fait, la question de la forme sous laquelle ce choix va s'exprimer n'est certes pas secondaire mais, somme toute, mineure.

La forme sous laquelle s'exprime l'interprofessionnel est obligatoirement la forme confédérale. Pour ma part je n'en connais pas d'autre...

Si l'on entend par confédération, une union de fédérations, au sens du Code du Travail, l'UNSA est une confédération. Si l'on entend par confédération, une organisation syndicale où cohabitent salariés du public et du privé, l'UNSA est encore une confédération...

Alors où est le problème ?

Le problème c'est que certains confondent la forme et le fond. Ils estiment qu'en adoptant la forme confédérale l'UNSA renonce à tout jamais à se rapprocher d'autres organisations et à former avec elle un grand pôle syndical réformiste. Je réponds à ceux là qu'ils se trompent lorsqu'ils accordent trop d'importance aux logiques d'appareil.

Ces logiques bien sûr existent mais elles ne peuvent rien contre une volonté politique, contre la nécessité des rassemblements. C'est cette dynamique qu'il faut créer¹.

Il me semble que ces quelques mots, de l'un et de l'autre, fixaient clairement le cadre théorique de ces évolutions. Il ne nous restait désormais que le plus facile...les mettre en œuvre ! Ce serait la tâche de nos cinq prochaines années.

I.8. Faire confiance, pour changer les choses.

L'équipe qui se met en place, au 48 rue La Bruyère, sait que son mandat sera court. La situation transitoire qui a prévalu depuis la création de l'UNSA a vécu.

Entre l'union et sa première fédération, l'imbrication est la règle. Imbrication des appareils, des responsabilités, des trésoreries, des locaux... Ce qui était tolérable dans l'urgence d'une création haletante ne l'est plus pour un politique de développement à perspective longue. L'UNSA, en 1993, n'était qu'un cartel de 5 organisations dont quatre relevaient du secteur public. Elle est devenue une centrale à dimension confédérale sans en avoir, ni les moyens, ni la structure, ni les compétences.

Le cumul des responsabilités, le croisement des compétences risque à court terme d'être source de difficultés, de blocage et même de conflits. Elle rend peu lisible la ligne politique de l'organisation. Rappelons simplement que, secrétaire général de la FEN, j'étais également secrétaire général adjoint puis secrétaire général de l'UNSA Fonctionnaires. Jacques Bory cumulait les fonctions de trésorier de la FEN, de l'UNSA Fonctionnaires et de l'UNSA, Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA, depuis 1994, était secrétaire national de la FEN. Christine Bonnefon, responsable du secteur « Revendications » de la FEN était aussi coordinatrice de l'UNSA Fonctionnaires. Joël Oger appartenait aux secrétariats nationaux de la fédération et de l'union... Heureusement l'équipe fédérale se complétait d'autres camarades qui échappaient au cumul : Dominique Lassarre, Jean-Claude Barbarant, Francis Carrié, Jean-Pierre Valentin et Alain Castel.

Dans ce contexte, la «gestion des ressources humaines » était délicate voire périlleuse...Les malentendus, les difficultés, voire les conflits qui se manifestèrent à d'autres époques n'auraient pu que s'amplifier si cette situation avait dû perdurer.

Pour gérer cette maison compliquée, je savais que je ne pourrai disposer à court terme que d'un effectif de militantes et de militants largement revu à la baisse. Non seulement je ne pouvais faire entrer autant de compétence que je l'aurai souhaité mais encore il fallut soit en écarter, soit en redistribuer entre la fédération, l'UNSA Fonctionnaires et l'UNSA. Il faudra aussi redistribuer des moyens par différents biais à certains syndicats en difficultés et non des moindres.

Pour organiser mon équipe, je vais donc mettre en place un dispositif destiné à évoluer à brève échéance mais qui reposera sur quelques pivots.

Le premier pivot sera constitué par deux hommes qui auront la tâche difficile de resserrer le dispositif militant, d'assainir les finances et de séparer les trésoreries, les appareils et finalement les locaux. Cette mission sera confiée à Jacques Bory et à Francis Carrié.

¹ Intervention d'Alain Olive. « FEN Hebdo » N°613 du vendredi 28 mars 1997, pages 19 et 20

Le second pivot sera un secteur couvrant tous les problèmes sociétaux organisés autour de la laïcité dont Jean-Claude Barbarant sera le responsable. Il fera équipe avec un renfort de poids en la personne d'Eddy Khaldi. Ensemble ils vont constituer une paire redoutable qui va occuper ce terrain identitaire de la fédération. Dans mon esprit, il ne pouvait être question de donner à Jean-Claude un statut de secrétaire national ordinaire. Sans qu'il soit nécessaire de le lui dire, je lui confiais la totalité du champ et en particulier le CNAL où son autorité reconnue fit merveille surtout lorsque vint le tour de la fédération d'assumer la présidence.. Lui et Eddy sont des « plumes », ils nourriront donc le débat idéologique d'articles de fond qui armeront nos militants. Pour que cela fût possible, je dus me résoudre à réduire les effectifs du secrétariat général, auquel Eddy était rattaché, afin qu'il puisse consacrer son temps aux questions laïques et donner sa pleine mesure.

Le troisième pivot sera constitué autour de Dominique Lassarre. Militante de Sup'Recherche, elle avait déjà été conseillère fédérale. Mon choix n'était pas anodin. J'avais en perspective de remettre en chantier le projet éducatif de la FEN avant la fin de mon mandat. Mais cette décision ne pouvait être lancée à la légère... Je comptais donc sur Dominique, professeure de psychologie sociale à l'université de Reims, dont je connaissais les talents d'universitaire, pour être maîtresse d'œuvre du projet. Mais en 1997, elle ne le savait pas encore.

Le quatrième pivot sera assuré par Jean-Pierre Valentin au secteur international.

Un cinquième pivot, enfin, sera organisé autour de Christine Bonnefon et Guy Putfin, pour transformer l'UNSA Fonctionnaires en une véritable union de fédérations- ce qu'elle était loin d'être encore-homologue de l'UGFF-CGT ou de l'UFFA-CFDT. Personne ne s'étonnera que je sois demeuré très investi dans ce domaine particulier, aussi bien dans l'UNSA Fonctionnaires que dans le secteur « Revendications » de la fédération.

Pour cette répartition des responsabilités, je procédais moins par injonction que par suggestion ou par incitation laissant ensuite aux aptitudes naturelles le soin de s'épanouir. Le rattachement des dossiers se fera souvent donc par affinité ce qui finalement reste souvent le meilleur gage d'efficacité.

Mais le dispositif ne sera stabilisé, clarifié et aussi resserré qu'après le congrès extraordinaire d'Issy-les-Moulineaux un peu plus d'une année plus tard.

Je décidai aussi de consacrer une part essentielle de mon temps à l'échange donc à l'écoute. Ce que nous avons été contraints de réduire en nombre d'heures de réunions formelles, nous l'avons reporté en rencontres informelles, improvisées, en contacts bilatéraux, physiques ou téléphoniques.

Avec Alain Olive, c'était facile. Deux étages à franchir et, quelle que soit l'occupation de l'autre, l'échange d'informations ou de points de vue pouvait être immédiat. Du temps de gagné et autant de risques de dissonances de moins. D'autant que nous nous connaissions tellement que chacun pouvait à l'avance connaître la réaction de l'autre.

Avec Hervé Baro, le téléphone devait pallier l'inconvénient de la distance. Parfois très tôt le matin, souvent fort tard le soir. Selon une formule d'Hervé, « *Nous nous téléphonions trois par jours, nous nous eng...deux fois et trouvions une solution à la troisième...* »¹.

Il faut dire à notre décharge, qu'avec Hervé, nous étions amis. Allez comprendre pourquoi alors que nous sommes aussi différents qu'il est possible l'un de l'autre. Mais nous avons travaillé déjà ensemble au secteur « Revendications » de la FEN. Nous pouvions donc nous affronter dix fois, dix fois nous arrivions au compromis. Parfois sans nous le dire, de façon implicite...

Jean-Paul Tripogney² raconte parfois qu'il trouvait souvent son secrétaire général furieux dès le petit matin dans son bureau mais qu'il en ressortait serein, disant à qui voulait l'entendre : « *Pas grave, c'est avec Jean-Paul, ils régleront cela avant ce soir...* ».

Avec Luc Bérille, qui lui succèdera le 16 mai 2001 au congrès de Pau du SE, Je ferai équipe une année durant. Nous avons, là encore, l'avantage de bien nous connaître pour avoir travaillé ensemble pendant deux ans, de 1999 à 2001, lorsqu'il occupait les fonctions de secrétaire national chargé du secteur « Revendicatif » Nos relations furent moins flamboyantes que celles que j'avais connues avec Hervé... Mais malgré leur brièveté, elles furent tout aussi amicales et efficaces.

Avec Robert André, secrétaire général du SNAEN, nous ne faisons que poursuivre sereinement un compagnonnage commencé dans les années 70, vingt ans plus tôt. Nous avons confiance l'un en l'autre et je l'ai toujours trouvé à mes côtés lorsque j'avais besoin de lui, en particulier, lorsqu'il convenait de pondérer certaines ardeurs intempestives... Ses interventions étaient toujours

¹ Témoignage.

² Trésorier national du SE.

pertinentes et mesurées à un point tel que je regrettais parfois que sa modestie naturelle l'empêche d'en user plus souvent. Je n'hésitais donc pas à le solliciter...

J'évoquerai plus loin mes relations avec le SNPDEN¹ et chacun comprendra pourquoi elles furent à ce point confiantes et chaleureuses.

Restait mon syndicat national... Nul n'est prophète en son pays ! Sa confiance m'était acquise mais en même temps je sentais bien que ses militants nationaux auraient attendu plus d'attention de moi à leurs problèmes spécifiques. Or j'ai toujours mis un point d'honneur depuis 1983 à être d'une stricte impartialité dans les relations avec les miens.

Pour être certain de tenir cette ligne, ne suis-je pas quelques fois, resté en deçà de ce qui était possible ? Avec le recul du temps, je me dis que c'est probable. Mais la confiance totale dont j'ai bénéficié, vingt années durant, de la part du SNAEN, du SNPDEN et même du SNPTES² n'était-elle pas à ce prix ? Je le pense. Il y eut parfois des explications de gravure entre nous jusqu'à la tribune de leur congrès. Mais, sans qu'il fût nécessaire de se le dire, Jean-Yves Rocca et Charles Dauvergne savaient l'exercice difficile auquel je me livrais quotidiennement. Chacun jouait le rôle qui devait être le sien. Et le soutien de mon syndicat ne m'a jamais manqué.

Cette méthode du contact direct, sans intermédiaire, supposait un autre choix, celui de réagir sans délais face à l'évènement. Vingt ans d'expérience de la responsabilité nationale m'avaient appris que cette réactivité n'était pas sans risque. Mais je savais aussi qu'une question à laquelle il est répondu dans l'instant est une question réglée. Une heure après elle devient une question rentrée. Le lendemain, elle vire au malentendu. Au-delà de 48 heures, elle devient un conflit et passé trois jours c'est un mouvement social...

Ce talent de conciliateur, unanimement loué, souvent plaisanté, parfois critiqué et, par quelques-uns, détesté, je l'ai cultivé. Oserais-je dire – oui, puisqu'il y a prescription - que j'en ai parfois rajouté...Mais le retour fut au-delà de l'espérance...

Dans la FEN de l'après-scission, 90% des conflits ne résistaient à une confrontation préalable. Une fois déblayés, les malentendus, les incompréhensions, les amours propres, mal et même bien placés, une fois relégués les ego surdimensionnés, que subsiste-t-il après une franche discussion et un compromis acceptable ?

Un exemple emblématique a été fourni par les dix années de conflit inexpiable entre deux syndicats de la fédération, A&I et le SNPTES, au sujet des personnels administratifs de l'enseignement supérieurs. Ce conflit m'a empoisonné la vie dix années durant ! Quel plaisir donc d'entendre Gérard Marien³, alors que je venais de prendre ma retraite, rappeler à la tribune de son congrès le 4 juin 2002 à Strasbourg, combien j'avais pu l'énerver en lui répétant, sans me lasser, que le conflit trouverait un jour une solution...Et Gérard d'ajouter : « *Je dois reconnaître finalement que tu avais raison !* »

Mais que de temps et d'énergie perdus...

Dans la fédération désormais, ce n'était plus désormais les questions de fond, encore moins les valeurs qui pouvaient nous séparer. Nous adhérons profondément au même projet de société. En revanche, le ciment n'existait plus et ce ciment c'était l'opposition aux minoritaires qui ressoudait invariablement la majorité à chaque congrès en s'opposant à eux. Ces camarades partis, la parole était « libérée »... A ce point libérée que sans un nouveau mode de régulation de notre vie interne, des rapports entre les syndicats, des rapports entre les syndicats et la fédération, chaque conflit portait en lui un risque d'explosion. Et, dans tous les cas, cela finissait par retomber sur la fédération... « *L'outil fédéral* » capitalisait les insatisfactions que peuvent générer les nécessaires compromis. « *Faire fédération* », c'est faire un choix de responsabilité mais aussi de compromis. C'est faire le choix d'assumer ce fédéralisme, non comme un objet extérieur, mais comme une part intégrée de sa propre responsabilité syndicale. Aux interpellations commodes :

À « *Que fait la fédération ?* » ou « *C'est la faute de la fédération !* », j'ai souvent été obligé de répondre : « *La fédération, c'est toi ! Que proposes-tu pour répondre à ta question ?* » Et cela, je pouvais le faire car j'avais été secrétaire départemental de la FEN, secrétaire général adjoint d'un syndicat national avant d'assumer mes responsabilités nationales à la fédération et aussi dans l'UNSA.

Je veux le répéter ici : ces quelques 38 années de mandat électif dans l'organisation, ont été pour moi un engagement unique. À tous les niveaux, j'avais conscience d'assumer la responsabilité d'un

¹ Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale(SNPDEN)

² Syndicat National des Personnels Techniques de l'Enseignement Supérieur(SNPTES)

³ Secrétaire général du SNPTES.

échelon irremplaçable de l'organisation. Syndicat, fédération, union sont un tout. Qu'un seul échelon vienne à manquer et c'est l'édifice qui s'écroule ! Tenter seulement d'affaiblir un seul de ces échelons, c'est saper les fondations de l'ensemble. La maison est une, parce que le projet de société qui est sa raison d'être est un.

Je n'ai jamais été dupe de certains attachements passionnés et parfois aveugles à l'UNSA de tel ou tel syndicat national. D'abord parce que sur cette question personne n'aurait pu se permettre de me faire la leçon... Ensuite parce que ma mémoire était encore fraîche des quelques années, d'indifférence, d'ignorance voir de scepticisme affiché qu'ont dû endurer les quelques précurseurs de cette construction. Je savais bien que certaines fuites en avant ne servent qu'à masquer des difficultés existentielles bien réelles. Ce que je regrette, c'est que cette attitude ait parfois touché des syndicats qui aurait pu mieux user de « *l'outil fédéral* » pour prendre appui face à des difficultés qui nous concernaient tous.

Disant cela, nul angélisme de ma part. Je suis trop vieux renard pour ne pas connaître les raisons qui peuvent générer ce type de débats. Les rapports de pouvoirs sont le lot quotidien de la vie des organisations. Le fait que ce genre de préoccupations me soit à ce point étranger a pu paraître une faiblesse. Ce fut pourtant une force. Car elle m'a permis de conserver toute mon énergie pour le projet lui-même.

Ces difficultés, qui tiennent aux hommes, sont, hélas, une constante de la vie militante même si nous sommes parfois frappés d'« amnésie... » J'ai encore en mémoire des guerres picrocholines des années 70...

C'est la raison qui m'a conduit, une fois ma retraite syndicale consommée, à la plus extrême réserve dans mes appréciations publiques sur l'action de ceux qui m'ont succédé. En être en permanence solidaire suffit à mon bonheur.

Mais ces questions d'appareils n'étaient que l'apparence des choses. Mon projet était de mettre la fédération en marche sur un double terrain. Transformer la FEN, encore largement restée autonome, dans sa tête comme dans ses pratiques, en fédération d'une confédération et lui faire parcourir ce chemin sur les fondements d'un nouveau projet éducatif à dimension interprofessionnelle.

Je ne m'en étais ouvert à personne. J'avais reçu du congrès de Rennes un mandat de refondation. Il m'appartenait de lui donner un contenu. Mettre ce projet, en bloc, sur la table sans préparation c'était vouer l'entreprise à l'échec ou, pour le moins, à des résistances sans fin. Nous avons préféré avancer !

La « preuve par l'acte » en quelque sorte...

I.9. De Rennes à Issy-les-Moulineaux ou comment courir plusieurs lièvres à la fois !

Les jalons seront posés dès le début de l'année 1998.

Or déjà se profile une étape décisive de la construction de notre union issue jusqu'alors, pour l'essentiel, du syndicalisme non confédéré. L'arrivée de nos camarades venant de la CGT-FO va donner une autre dimension à l'UNSA.

Cette arrivée est tout sauf le fruit du hasard. C'est le terme d'un processus de près de 10 années de rencontre régulières, de projet commun, une construction patiente souvent et parfois impatiente aussi ! Que de fois, au cours des années 90, n'ai-je pas dit à nos amis regroupés autour de Jacques Mairé et de Jean Grosset : « *Vous ne nous rejoindrez pas ! Vous ne pourrez pas franchir le pas !* » J'ai encore en mémoire la réponse de Jean Grosset : « *Fais-nous confiance, Jean-Paul, nous viendrons* »

Et cette réponse avait valeur d'engagement. L'engagement a été tenu. Nos amis nous ont rejoint. Mieux ils ont dynamisé une organisation qui jusqu'alors entretenait, avec bonheur certes, sa culture « services publics ». Ils l'ont dynamisé, moins par le nombre, que la pratique interprofessionnelle qu'ils ont insufflée à notre union.

Cette histoire commune venait de loin.

FO depuis l'élection de Marc Blondel campe dans son splendide isolement protestataire. Mais nombre de ses militants s'émeuvent de cette situation. Jacques Mairé, secrétaire de l'UD de Paris, prend la direction de cette contestation. Nous le connaissons bien. Nous sommes profondément de la même famille syndicale. Les premiers contacts sont amorcés avec Jean Grosset, par l'intermédiaire de Martine Le Gal. Une quinzaine de rencontres bi latérales se tient

entre 1988 et 1993. Sans compter la multiplicité des contacts informels. Des relations se nouent également avec Jacques Lemerrier, secrétaire général de la fédération des PTT-FO, qui seront éphémères.

Les questions d'organisation commune sont clairement posées. À ceux d'entre nous qui doutent, nos camarades affirment avec une conviction inébranlable que nous avons à créer ensemble. Dix ans après ces premières rencontres nos amis tiendront parole et nous rejoindront dans l'UNSA lors de son congrès d'Issy les Moulineaux du 26 au 29 mai 1998.

Nous avons bien conscience que ce système de relations bilatérales parallèles ne pouvait suffire alors que se précise, dans notre esprit, un objectif ambitieux. L'idée d'un pôle réformiste « à l'italienne » est séduisante car la plus proche de la situation très particulière de la France. Encore fallait-il en débattre collectivement. Des réunions vont donc rassembler des militantes et militants de la CFDT, de nos amis dans FO et de la FEN

Ainsi, de 1991 à 1993, pas moins de onze rencontres très officielles vont se tenir dans la salle du 5^e étage du siège de la FEN au 48 de la rue La Bruyère. Elles se poursuivront largement au-delà de 1993. Les délégations étaient conduites par Nicole Notat puis Jean-René Masson pour la CFDT, Jacques Mairé pour FO et moi-même puis Martine Le Gal pour la FEN. Le nom de code de ces réunions, dans la FEN, était le « G3 » et la CFDT les surnommait « le bal masqué » ! Bien entendu, aucun compte rendu écrit n'était diffusé et seules des informations orales étaient données, en ce qui nous concerne, aux membres de l'exécutif.

Chaque réunion donne lieu à un échange sur l'actualité et à un travail sur un thème choisi en commun : emploi, protection sociale, représentativité etc. Nous tenions au courant nos camarades des étapes préparatoires à la construction de l'UNSA. Ce lien permanent et cette transparence permettront à nos amis de FO de nous rejoindre quand l'heure sera venue. Ils permettront aussi de mener cette construction progressive de l'UNSA en maîtrisant les tensions inévitables qu'elle crée dans la CFDT. Dans ce domaine le rôle de Jean-René Masson – secrétaire à l'action revendicative de la CFDT- fut irremplaçable.

Chaque étape laissait ainsi ouverte la perspective d'une étape suivante ¹.

S'agissant de fédération des PTT de FO, je maintiendrai le contact avec Jacques Lemerrier son secrétaire général jusqu'en 1998. Il était proche de Jacques Mairé et avait participé à plusieurs de nos réunions au cours des années 90.

Nos liens s'étaient créés au cours des séances à la fonction publique et, en particulier, lors des négociations Durafour. Jacques Lemerrier, dans la délégation de l'UIAFP-fO² manifestait toujours sa différence avec Roland Gaillard et, de façon ostensible, sa proximité avec la FEN. Jusqu'au bout, il devait me laisser croire que lui aussi nous rejoindrait. Peut-être le pensait-il vraiment...J'ai encore sa phrase en mémoire lors de notre dernière rencontre début 1998 : « Laisse-moi encore un peu de temps car je veux vous rejoindre avec toute ma fédération »

Il restera à FO. Sans doute les comforts parisiens douilletts procurés par le monde confédéral que l'on qualifie de « représentatif » valaient-ils bien une messe... Le courage de Marc Duhem et de ses amis qui rompirent alors avec leur fédération pour venir créer l'UNSA Poste à nos côtés n'en est que plus remarquable.

J'ai longuement évoqué la CFDT dans mon témoignage sur les origines de l'UNSA, je voudrais y revenir. La périodicité de nos rencontres au sein du G3 faisait que nos amis étaient tenus au courant de la démarche au long cours que nous avons entamée. Je voulais surtout éviter que notre initiative, qui venait labourer un terrain qui nous était commun, celui du syndicalisme réformiste, ne se traduise par des tensions.

La « stratégie des convergences » que nous avons initiée avec Jean Kaspar et poursuivie avec Nicole Notat, alors qu'elle était responsable revendicative de la confédération, visait à éviter cet écueil. Mes relations avec Nicole étaient à ce point amicales et confiantes que je serai le premier informé par ses soins lorsque Jean Kaspar sera écarté du secrétariat général en octobre 1992. Je me souviens encore de ses paroles : « Avertis les copains de la FEN, cela va tanguer chez nous aussi... »

Elle savait que nous avions quelque expérience en ce domaine ! J'avoue avoir vécu cette crise avec un sentiment partagé. À la lettre d'amitié que je lui avais envoyée, Jean Kaspar répondait le 6 novembre 1992 :

¹ « Aux origines de l'UNSA » Jean-Paul Roux. 7 janvier 2004. Site de l'UNSA Éducation. Pages 17 et 18.

² Unions des fédérations de fonctionnaires de FO.

« ...Je garderai au fond de moi-même le souvenir de discussions et de contacts passionnants avec toi et les autres militants et responsables de la FEN...Je continue à croire à l'importance du syndicalisme et à la nécessité de poursuivre son effort d'adaptation et de rénovation. Je continue à croire à la nécessité d'une coopération de plus en plus importante entre les organisations syndicales réformistes... »¹

« *Tristesse et confiance* » disais-je à Nicole Notat dans le petit mot que je lui adressais et j'ajoutais : «... Tu es la première femme à la tête d'une confédération dans ce pays, c'est déjà une raison de rentrer dans l'histoire. Tu peux être au cœur de la reconstruction du syndicalisme réformiste en France, ce serait la raison majeure d'y demeurer... » Elle me répondait quelques jours plus tard en évoquant cette histoire à écrire : «...Si elle est, c'est que nous aurons été plusieurs à l'écrire et je compte bien sur toi et toute la « neuve FEN »

Début janvier 1994, alors que je venais de lui apprendre ma candidature à la succession de Guy, elle écrivait : «...Tu sais ma confiance et mon amitié assurée. C'est sûr qu'on en aura besoin... »

Ces échanges ne sont que les témoignages d'une relation amorcée au milieu des années 80 et qui s'était affermis dans la durée tout au long des réunions régulières avec nos amis de FO. La durée même de cette démarche faisait sens.

Lorsque je fus élu, Nicole Notat m'a appelé pour m'inviter à prendre un café à la CFDT comme nous le faisons à échéance régulière. L'accueil fut chaleureux mais la conversation prit rapidement un tour qui me surpris. Alors que je lui rappelais notre démarche à trois, elle m'interrogea sur l'intention de nos amis de FO. Je lui dis qu'à mon sens leur accueil dans l'UNSA commençait à se dessiner et que se serait une étape de plus dans le processus que nous avons initié ensemble.

Cette affirmation sembla l'étonner. Elle me dit, péremptoire, que ce n'était pas sérieux et que nos amis dans FO rejoindraient la CFDT. Cette ignorance apparente des différences de culture d'organisation me laissa perplexe. Je tentais de lui expliquer que le processus serait plus complexe. Elle m'interrompis alors sèchement pour me demander si la FEN était prête à entrer à la CFDT ! Je restais un instant sans voix...

Je crois lui avoir dit alors qu'il ne fallait pas confondre rêve et réalité et que la construction patiente à laquelle nous travaillons depuis des années ne se réduisait pas à une fusion-absorption. Je tentais de lui parler d'étapes et de construction partenariale. Je lui affirmais surtout cette évidence que le syndicalisme réformiste en France était issu de plusieurs cultures et que la CFDT n'en représentait qu'une. Je précisais fermement que la volonté hégémonique de l'une d'entre elles ne pouvait que retarder la démarche de l'ensemble... La rencontre se termina fraîchement.

Je rentrais rue La Bruyère soucieux. D'autant qu'une rencontre « à trois » s'était tenue, à l'instigation de Jacques Mairé le 13 janvier 1997 et le discours de nos amis, ne laissait pas d'ambiguïté quant à leurs intentions ! Du moins pour qui voulait entendre...

Jean-René Masson que j'interrogeais alors me parut également soucieux et surtout contraint. Son départ de la confédération en 1999 ne nous surprit pas. Fait exceptionnel dans la vie syndicale, toute l'équipe de l'UNSA l'invita à un dîner d'adieu amical et ému au siège du SE le 12 janvier 1999. Jean-René nous manquera...

Une nouvelle rencontre «au sommet» que je suscitais se tint le 16 juin 1997 et Jacques Mairé précisa sa pensée. Moins d'un an plus tard ils nous auront rejoints.

Certes le changement d'attitude de la direction de la CFDT fut progressif.

En 1998, au congrès de Lille de la CFDT², auquel j'assistais avec Alain Olive, Nicole Notat tint à rassembler dans un même salut les délégations de l'UNSA et de la CGT. J'écrivais alors³ :

La poignée de main très médiatisée entre Nicole Notat, Alain Olive et Bernard Thibault n'est que l'écume des choses. Elle témoigne d'une réalité de plus en plus enracinée, celle de la coopération étroite entre la CFDT et l'UNSA. L'accord européen signé par les deux centrales en est le symbole. Il doit préfigurer d'autres accords au plan national. Ainsi doivent se concrétiser les convergences qui se manifestent dans les régions et les départements, au niveau des UR et des UD.

Ainsi doivent se développer les coopérations dans les branches professionnelles dont le rapprochement du SGEN et de la FEN est le bon exemple.

¹ Lettre de Jean Kaspar à l'auteur (Annexe)

² Du 7 au 11 décembre 1998.

³ FEN hebdo N° 651 du vendredi 18 décembre 1998. Page 5.

Cette réalité est encore un pointillé avec la CGT. Son langage nouveau est prometteur tant sur le plan du choix d'un syndicalisme de la responsabilité que dans la volonté affichée de coopération.

Il appartiendra au congrès de Strasbourg de la CGT début février, de confirmer ces prémices. Nous y serons attentifs. Alors pourrait se dessiner une nouvelle donne syndicale dans ce pays...

Nous nous sommes donc rendus, Alain et moi, au congrès de la CGT¹ de Strasbourg en 1999. Attentifs, nous le fûmes car l'arrivée d'un nouveau secrétaire général à la tête de la première confédération française n'est jamais anodin.

Au lendemain du congrès, j'écrivais sous le titre, « *CGT : L'avenir devra confirmer les choix du congrès* »² :

La porte entrouverte par Bernard Thibault ne se refermera pas aussi facilement que pourraient l'espérer les conservateurs...De la pérennité de cette ligne nouvelle dépend pour une large part l'avenir du mouvement syndical en France...Si Thibault persévère, s'il réussit, alors pourrait se dessiner dans l'avenir ce pôle réformiste dont notre pays a besoin et qui s'organiserait autour de la CFDT, de la CGT et de l'UNSA. C'est dans cette direction que nous voulons aller depuis bientôt 15 ans...Alors bon vent Bernard ! »

Hélas, tout se passa comme si, plus le rapprochement semblait possible, plus la direction de la CFDT prenait ses distances avec une stratégie des convergences.

Au congrès³ d'Helsinki de la CES⁴ en 1999, l'UNSA et la CFDT étaient en délégation commune. L'ambiance était tendue. Nicole fut désagréable, y compris lors du dîner amical qui nous réunissait. Il fallut toute la sérénité d'Alain pour que nous n'allions pas au conflit. Je serai même contraint de dire, avec une fermeté qui n'appelait pas de réponse, que l'intervention d'Alain, en tribune, pour notre premier congrès était indispensable !

Ces incompréhensions n'étaient que les symptômes d'un mal plus profond ponctué de tentatives de débauchage de certains de nos syndicats, je pense au SNEA – qui expérience faite nous revint bien vite - ou au SNB. J'ai compris au ton gêné de Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général du SGEN-CFDT, qui eut le courage de me prévenir, que l'opération avait été pilotée depuis la confédération...

Nicole Notat fit entrer progressivement la confédération dans une stratégie d'expansion tous azimuts. Ce fut, sans le dire, l'abandon, par paliers, de la stratégie des convergences initiée depuis plus de dix ans. Une stratégie dont elle aurait pu légitimement revendiquer une large part... Au congrès de l'UNSA de Lille en 2002, alors qu'Alain Olive avait réussi l'exploit de réunir à notre table Edmond Maire et Jean Kaspar, j'en glissais un mot à Jean. Il sourit mais ne répondit pas.

Spectateur depuis 2002 de l'histoire syndicale qui s'écrit sous nos yeux, je n'ai pas conscience que les choses aillent en s'améliorant. Une longue conversation avec Martine Le Gal, au congrès de l'UNSA de Nantes⁵ en 2005, me montra que Martine partageait ma déception, elle qui avait nourri avec moi, durant des années le même espoir.

Cela est d'autant plus navrant que le chemin courageux parcouru par la CGT sous l'impulsion de Bernard Thibault et de son équipe est impressionnant. Et pourtant, tout se passe comme si la stratégie de la CFDT tendait à renvoyer la CGT dans le camp des protestataires pour mieux conclure avec elle un partage du territoire...

Cette volonté hégémonique de la CFDT, qui n'a ni sens, ni bon sens, masque-t-elle une réelle inquiétude face à la montée en puissance de l'UNSA? La « *stratégie des convergences* » me paraissait une réponse bien plus intelligente aux risques bien réels de la concurrence entre nous. Surtout lorsque cette stratégie se concrétisait par la création progressive de partenariats.

Dans la fonction publique, il existait de fait depuis 1985. Il venait de se créer au plan international lors de notre entrée dans la CES. Il existait également dans la formation professionnelle. Il aurait pu se poursuivre dans d'autres domaines. Je l'avais amorcé implicitement dans l'Éducation nationale avec le SGEN-CFDT. Tout récemment encore, en novembre 2006, la création de la Confédération

¹ Du 31 janvier au 5 février 1999.

² FEN Hebdo N° 654 du vendredi 12 février 1999. Page 3

³ Du 30 juin au 2 juillet 1999.

⁴ Confédération Européenne des Syndicats(CES)

⁵ Du 15 au 18 mars 2005.

Syndicale Internationale(CSI) aurait pu être l'occasion d'un nouveau partenariat si nous n'étions pas entrés dans une période de glaciation...

Je reste cependant persuadé que cette période, si difficile soit-elle, ne peut détourner l'UNSA de sa vocation, à rassembler. En cela, notre union resterait fidèle à ses engagements d'origine que rappelait avec force Alain Olive lors du congrès de Rennes, le 10 mars 1997 :

« ...Nous ne renoncerons jamais, avec tous ceux qui se reconnaissent dans un syndicalisme de transformation sociale, de négociation et de revendications, à vouloir travailler ensemble...Pour tous les militants de la FEN, la participation à la construction d'une union interprofessionnelle pour aller ensuite vers des rassemblements plus vastes doit être à la fois exaltante et mobilisatrice. C'est cela qui a donné un sens à notre syndicalisme, c'est cela qui doit nous permettre de nous dépasser... »¹.

Et Jacques Mairé, comme en écho, disait, devant le comité confédéral de FO du 21 et 22 janvier 1998, le jour même où, avec ses amis, il quittait la confédération pour rejoindre l'UNSA : *« Pour le syndicalisme indépendant, pluraliste, démocratique et réformiste, les temps sont venus où chacun devra un jour ou l'autre, prendre ses responsabilités »*

Cette responsabilité, l'UNSA l'assume aujourd'hui comme au premier jour.

Dès 1993, ce que nous allons construire ensemble le sera en permanence dans cet objectif. Le congrès d'Issy les Moulineaux de l'UNSA, du 26 au 28 mai 1998 sera une étape majeure de cette construction.

I.10. La FEN autonome a cinquante ans.

La FEN était-elle morte ?

Cette question mortifère propagée hors de nos rangs avec les intentions louables que l'on imagine, avancée aussi, parfois, dans nos rangs lorsque la nostalgie d'un passé révolu prenait le pas sur la raison, nous souhaitions y mettre un terme.

De ce point de vue, le calendrier m'avait servi en me permettant de poser des jalons qui anticipaient le débat que nous aurions au congrès d'Issy les Moulineaux.

Déjà, à l'occasion du congrès de Rennes, nous avons publié, dans les « Cahiers du Centre », une brochure intitulée : *« 50 ans de syndicalisme »* dont la rédaction fut coordonnée par Martine le Gal.

Le 25 mars 1998, nous organisons un colloque pour célébrer les 50 ans du congrès qui décida du passage à l'autonomie de la FEN en 1948. Sur ce terrain, au moins, j'avais deux certitudes :

- Personne ne viendrait, chez les concurrents nés de notre scission, nous contester cette célébration ni même nous demander d'y être associé...

- En revanche, personne parmi ceux qui avaient identifié la FEN au cours de ces cinquante années – personne qui fût encore des nôtres- personne ne serait absent. Mieux tous s'y exprimeraient. Et mon souhait fut exaucé au-delà de mes espérances...

D'abord l'anniversaire pu être célébré le 25 mars 1998, au jour près. Ensuite il le fut sur les lieux même du congrès de 1948 : le lycée Louis-Le-Grand. Enfin, ils sont tous là, André, Jacques, Yannick, Guy...et aussi un invité-surprise Pierre Mauroy, le plus ancien de nos anciens, que nous n'avions osé convier mais qui, ayant appris l'évènement, avait tenu à être des nôtres. Et à s'exprimer bien entendu ! Pour dire l'histoire, nous avons sollicité l'ami fidèle, exigeant et sans concession, Antoine Prost. Et pour conclure, ou plutôt pour ouvrir sur l'avenir, j'avais puisé dans le réseau de mes amitiés anciennes. J'ai appelé Jacques Delors que j'avais connu et apprécié au début des années 80, alors qu'il était ministre de l'Économie. Je lui demandais de lancer, avec la salle, le débat de *« l'Éducation Tout au Long de La Vie »*. Delors fut, à son habitude, chaleureux et brillant dans le débat, animé par Jean-Claude Barbarant, qui suivit son exposé. L'histoire retiendra peut-être que le concept de *« société éducative »* faisait irruption pour la première fois dans notre réflexion interne. Je savais que sur ce thème Dominique Lassarre, dans la salle, fourbissait déjà ses arguments...

¹ Intervention d'Alain Olive. « FEN Hebdo » N°613 du vendredi 28 mars 1997, page 20

I.11. Notre histoire ne nous appartient pas...

Ce souci permanent de notre mémoire sera l'une des préoccupations de mon « quinquennat ». Nombre d'initiatives auront directement ou indirectement cette question en arrière plan. Je pense, entre autres, au deux colloques que nous organiserons autour de la mémoire de Messali Hadj ou sur les enseignants en Algérie.

Bien entendu l'initiative majeure sera prise sous la responsabilité de Guy Le Néouannic en temps que secrétaire général du centre Henri Aigueperse. Un travail de recherche sera confié à Guy Brucy pour l'écriture d'une histoire de la FEN. Cette recherche demeurera certainement comme l'une des plus ambitieuses qui ait été lancée dans le cadre d'une convention signée avec l'IRES¹.

Le comité de suivi sera co-piloté par Antoine Prost et Guy Le Néouannic. Martine le Gal, responsable du département recherche en sera la cheville ouvrière. Ce travail de longue haleine, j'aurais le bonheur de le parachever puisqu'il me reviendra, après ma retraite, alors que je suis secrétaire général du CHA² et grâce à l'investissement d'Antoine Prost, de le faire publier dans la prestigieuse collection « *Histoire de l'Éducation* » des éditions Belin.

Nous avons bien conscience que l'histoire de la FEN était notre histoire mais, qu'en, même temps, elle ne nous appartenait pas... Elle appartenait à « L'Histoire » et elle devait être mise à la disposition du plus grand nombre.

C'est cette préoccupation qui m'a conduit à signer avec Alain Erlande Brandebourg, directeur des Archives de France, le 25 novembre 1997, une convention qui permet à l'ensemble de nos archives et à celles de nos syndicats nationaux, le SE en particulier, d'être déposées au CAMT³ de Roubaix dans des conditions scientifiques irréprochables. Elles sont désormais à la disposition des chercheurs qui peuvent les consulter en toute transparence. Au vu du nombre d'autorisations que j'ai été amené à délivrer jusqu'en 2002, ils ne s'en privent pas !

Pour parvenir à cet objectif, je voudrais dire ici le rôle joué par Guy Putfin. Ce fut pour nous une chance unique de disposer, en la même personne, d'un professionnel et d'un militant. Travaillant avec lui depuis des années, j'avais été le témoin privilégié des efforts surhumains qu'il consacrait à la préservation de nos archives qui étaient le cadet des soucis des responsables de secteurs... Que de saintes colères pour tenter de faire entrer dans ces têtes obtuses qu'un dossier d'archives était tout sauf un « *tas de papiers* » selon l'expression de Guy ! Aussi, acceptais-je avec enthousiasme sa proposition de traiter désormais avec les archives nationales. De plus cette solution était en tous points conforme à notre éthique.

J'avoue être assez fier du fait que notre fédération soit la seule organisation syndicale nationale à procéder ainsi. Le monde de la recherche ne s'y trompe pas et le succès du colloque organisé à Roubaix sur le thème *Histoire de la FEN, nouvelles sources, nouveaux débats ?* les 11 et 12 mai 2006 et auquel nous avons été nombreux à participer, en témoigne. Les actes de ce colloque, qui fut ouvert par la directrice des Archives de France, Martine de Boisdeffre, seront bientôt disponibles...

S'agissant enfin de nos archives, la convention du 25 novembre 1997 a été suivie de deux avenants : le premier que j'ai signé le 27 août 2001 avec Martine de Boisdeffre et le second, le 19 janvier 2007, signé par Patrick Gonthier avec Françoise Bosman, directrice du CAMT.

I.12. Congrès d'Issy-les-Moulineaux, le congrès de la refondation.

Ce congrès extraordinaire se tiendra sur une seule journée, le 25 mai 1998. Il précédait celui de l'UNSA qui restera dans l'histoire comme le véritable congrès fondateur de notre union.

Pour la FEN, il fallait, tout à la fois préparer le congrès de son union et réformer ses propres statuts afin de devenir pleinement la fédération de l'éducation, de la jeunesse et des sports, de la recherche

¹ Institut de Recherche Economique et Sociale(IRES) créé en 1982. la FEN, aujourd'hui l'UNSA Éducation, en est membre fondateur avec la CGT, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC. À deux reprises, depuis 1982, la fédération en a assumé la présidence par l'intermédiaire de Louis Astre et de Guy Le Néouannic.

² Centre Henri Aigueperse(CHA), centre de recherche et d'histoire de l'UNSA Éducation. Le CHA publie, un périodique, aux éditions Sudel : « Les Cahiers du Centre Fédéral ».

³ Centre des Archives du Monde du Travail(CAMT) des Archives de France dont le siège est à Roubaix.

et de la culture d'une confédération. Il fallait aussi élire une nouvelle équipe encore plus resserrée et séparer le secrétariat national de la FEN d'avec celui de l'UNSA.

Ces objectifs, c'était d'abord la mise en œuvre des mandats dont nous nous étions dotés au congrès de Rennes.

Les débats et les interrogations allaient bon train dans l'organisation. D'autant que chacun n'observait pas, à mon sens, cette réserve dans l'expression publique qui sied à la préparation de débats sereins. Plus la parole a de poids, plus elle devrait être maîtrisée...

Dès le 17 avril 1998, j'ai donc pris la peine d'adresser une lettre¹ au membre du BFN², lettre publiée dans « FEN hebdo » pour nul ne l'ignore...

Cette lettre, avec Francis Carrié, nous en avons pesé les termes, négocié chacun d'entre eux. Elle était donc « contractuelle ». Ce respect du contrat était la condition, implicite, mise à ce que je mène le congrès. Il fallait bien que ma toute fraîche légitimité serve à quelque chose !

La parole donnée sera tenue.

À Issy-les-Moulineaux, lors de mon intervention liminaire³, je rappelais donc le mandat :

« Il y a 14 mois à Rennes nous avons décidé ensemble de refonder notre syndicalisme. Nous avons décidé de fixer le terme de cette réforme au plan statutaire, je cite : « La FEN se donne une année pour mettre en œuvre le processus de refondation qui relève de sa responsabilité, placé sous le contrôle du CFN. Cette démarche progressive sera amorcée des le lendemain du congrès » En décidant d'un congrès extraordinaire pour acter ces évolutions statutaires, nous nous sommes fixé une obligation de résultats : nous y sommes »

La gageure de ce congrès consistait à traiter dans une seule journée, notre réforme statutaire, à faire une place, dans ce débat à la question de la parité femmes-hommes et à la situation particulière du SNPDEN dans la fédération, à définir notre position quant au rapport d'activité de l'UNSA et à sa résolution générale. D'aucun nous disait que cela aurait mérité plus de temps... Certes ! Mais ce constat négligeait le long débat préparatoire que nous avons ouvert dès la fin du congrès de Rennes. Il ignorait aussi le congrès de l'UNSA qui lui succédait, dans la foulée, et qui occupait les jours suivants de la semaine.

Il y avait à ce choix une raison plus personnelle. Je me refusais à ce que nous consacrons plus de temps que nécessaire à des débats statutaires tant j'ai toujours eu la conviction qu'une organisation se construit en marchant. J'avais, en ce qui me concerne, une overdose de ce type de débats dans lesquels nous étions enlisés, contraints et forcés, depuis 1991. En somme, j'avais tendance à rejoindre Jaurès lorsqu'il disait : « *Quand les hommes ne peuvent changer les choses, ils changent les mots* »...

Et pourtant le congrès d'Issy-les-Moulineaux sera le congrès de la refondation en ce sens qu'il consacra la véritable entrée de la FEN dans l'UNSA et son choix, désormais assumé, d'un retour aux sources même qui l'avaient vu naître en 1928, le syndicalisme interprofessionnel. Alors que nous avons pour l'essentiel construit l'UNSA, nous ne l'avons pas encore réellement habitée. En mai 1998, nous sommes passé d'une fédération, encore largement autonome dans sa tête, une fédération à coté d'une confédération, à la fédération d'une confédération.

Ce congrès va donc reposer, comme souvent, sur quelques hommes.

Francis Carrié, d'abord, chargé de mener à bien le débat statutaire. Il le fera de main de maître, orfèvre qu'il était en la matière. Il le fera surtout, en fin connaisseur, de la fédération, de chacune de ses sections, de chacun de ses syndicats nationaux. Il passera ainsi entre les écueils sans jamais « toucher »...

Jean-Claude Barbarant, ensuite, chargé de préparer notre position sur le projet de résolution générale de l'UNSA. Il nous représentera, d'ailleurs, dans la commission des résolutions du congrès de notre union. Mais dans le congrès de la FEN, il rapportait aussi sur la question de la parité entre femmes et hommes. C'était une réforme qui me tenait à cœur. J'avais fait passer le projet un peu au forceps dans un enthousiasme très relatif... Cette réforme imposait désormais, dans toutes les instances, que l'équilibre entre femmes et hommes, se situe dans une « fourchette » déterminée dont il n'était pas permis de sortir. Cette réforme passa sans encombre mais sa mise œuvre sera à ce point laborieuse... Nous devons pourtant donner l'exemple en présentant au terme du congrès un

¹ FEN hebdo N° 641 du vendredi 15 mai 1998. Page 2.

² Bureau Fédéral National (BFN)

³ Minutes du congrès d'Issy-les-Moulineaux. Archives de la FEN.

secrétariat national resserré et à parité. Hors secrétaire général, il était composé de trois femmes et de trois hommes. C'était une première dans l'histoire de la FEN !

Nous avons décidé que le secrétaire général s'investirait au maximum dans ce congrès en intervenant dans chacun de ses débats, en les introduisant voire en les concluant. Mon rôle, en somme, était de donner du sens à l'ensemble et surtout d'ouvrir des perspectives. Il y avait aussi quelques boulons à resserrer...sur notre conception du réformisme, entre autres.

Sur cette question, j'étais effaré de voir comment le terme que nous revendiquions sans complexe alors que les minoritaires nous attaquaient sur ce terrain devenait soudain brûlant dans la bouche de certains camarades alors que la parole était désormais libérée...On prononçait le mot certes, mais il convenait de l'assortir d'un qualificatif... revendicatif »... « exigeant »... « intransigeant »... Cela avait le don de m'agacer ! Comme m'insupportaient les « plurielle », « ouverte », « positive » adjoint au mot « laïcité »...À ce propos, dans un article récent mon ami Pierre Tournemire, secrétaire général adjoint de la Ligue de l'Enseignement, écrivait¹ :

« La Ligue de l'Enseignement sait par expérience qu'ajouter un adjectif à un substantif laisse à penser qu'on veut appauvrir le substantif... »

Venant de mes amis de la Ligue, cette phrase courageuse n'a pas de prix...

Eh bien je pense de même du réformisme !

Je n'étais pas au bout de mes peines ! Hervé Baro, qui parle plus vite que son ombre, inventa un jour le concept de « troisième voie » ! Il s'agissait de tracer une voie syndicale nouvelle entre les « réformistes » et les « protestataires » J'endurais quelque temps cette nouveauté jusqu'au jour où, exaspéré, dans une réponse de CFN, je déclarais publiquement tout net qu'il ne fallait pas compter sur moi pour cette pratique du « *syndicalisme du c...entre deux chaises* » ! Hervé s'est vexé. Cela a duré 24 heures, ce qui entre-nous deux était déjà long... Et tout est rentré dans l'ordre... nous sommes passé à un autre sujet de dispute...

Au congrès, dans mon intervention d'ouverture, je calais donc, au préalable, le débat.

D'abord je voulais, devant le congrès, donner à l'arrivée de nos camarades issus de FO l'importance qu'elle méritait et que nombre de militants ne percevait peut-être pas. Rappelant les évolutions de l'UNSA, je disais² :

« La nécessité de cette transformation, qui ne dépend pas que de nous mais dans laquelle notre rôle est primordial s'est amplifiée avec les arrivées nombreuses de syndicats d'entreprises et surtout de plusieurs milliers de militants et de militantes qui ont pris la décision de quitter FO et de nous rejoindre... »

Cette décision, dont on ne dit pas assez le courage, place le congrès de l'UNSA qui s'ouvre demain, les réformes statutaires qu'il va adopter, le projet syndical dont il va se doter sous le signe du mouvement, de l'expansion et donne la mesure de nos ambitions. »

Ensuite, il fallait donner du sens à un congrès, qui pour être statutaire n'en tournait pas moins une page de notre histoire. Je précisais donc³ :

Être fier de notre passé sans nous y complaire. Etre ambitieux pour l'avenir sans nous voiler les difficultés. Etre conscient aussi de nos faiblesses pour mieux prendre appui sur nos forces, sur notre cohésion, sur des valeurs partagées et miser sur notre communauté de conception syndicale. C'est cette conception qui guide notre démarche syndicale.

Autonomes, c'est à dire non-confédérés par accident de l'histoire en 1948, nous en avons marqué le 50^e anniversaire le 25 mars dernier. Nous n'avons eu de cesse de retrouver notre place dans le syndicalisme interprofessionnel. Face à des confédérations figées dans une concurrence que vous connaissez, nous avons fait le choix de construire quand même. Notre déchirement de 1992 nous a certes affaiblis mais il a renforcé notre cohérence et a libéré notre initiative. Nous avons, dès 1993, construit avec d'autres l'UNSA et dans le même temps nous avons reconstruit notre vie interne autour de syndicats aptes à représenter toute une profession.

Les bases étaient posées, le pari reste à gagner.

¹ « Les Idées en mouvement » Le mensuel de la Ligue de l'Enseignement. N°156. février 2008. Page 18.

² Minutes du congrès d'Issy les Moulineaux. Archives de la FEN.

³ Minutes du congrès d'Issy les Moulineaux. Archives de la FEN.

Il reste à gagner au plan de l'UNSA d'abord. Cette organisation jeune est désormais le point de ralliement de ceux qui iraient hors des murs des cinq confédérations et le lieu d'accueil de ceux qui y vivent mal. »

S'agissant de la reconstruction de notre vie interne, la création emblématique du SE ne devait pas cacher, en effet, les voies similaires suivies par d'autres syndicats nationaux et non des moindres¹. De ce point de vu, le débat difficile qui va traverser le congrès au sujet de l'adhésion du SNPDEN, va être un révélateur de cette nouvelle maturité fédérale, de cette capacité des uns à écouter les autres, à les entendre, à les comprendre. Cette confirmation éclatante d'une volonté partagée par l'ensemble de la fédération, de garder le SNPDEN dans la FEN et de s'en donner les moyens, cette volonté du SNPDEN d'emprunter le chemin qui conduit au maintien dans sa fédération, c'est peut-être la plus belle conclusion du congrès.

Mais que le chemin emprunté par cette histoire fut long ! C'est pourquoi j'ai voulu le narrer plus loin dans le détail.

Après avoir fixé ces orientations, il convenait de poser quelques garde-fous. J'en posais donc trois.

- D'abord je rappelais que la création de l'UNSA ne répondait en rien à une volonté de concurrence ouverte sur le flanc des confédérations existantes. Je soulignais donc que 92% des salariés de ce pays n'étaient pas syndiqués et que notre volonté était plutôt « *de renforcer notre coopération avec ceux qui occupent incomplètement, comme nous, le terrain du syndicalisme humaniste et responsable : la CFDT en premier lieu* »²
- J'évacuais ensuite le débat sur la fameuse « troisième voie » :
Dire cela, c'est constater à la fois qu'il n'existe pas de troisième voie. Laissons à d'autres le soin de s'empêtrer dans les contradictions de cette quête sans objet. Occupons sans complexe le terrain du syndicalisme responsable – négociation et contractualisation- tout en cherchant à renouveler les modes d'organisation et de fonctionnement. Ce syndicalisme n'exclut ni la nécessaire contestation, ni la radicalité du propos – du propos et de l'action- chaque fois que cela est nécessaire aussi souvent que cela soit nécessaire ³.
- Mon troisième garde-fou était aussi une mise en garde :

¹ Au cours de la même période :

- le syndicat de l'Administration et de l'Intendance (A et I) s'est construit à partir de la fusion du Syndicat National de l'Administration Universitaire (SNAU) et du Syndicat National de l'Intendance Universitaire (SNIEN) auxquels se sont joints le SNACSEN (secrétaires médicales) et le SNADJEN (Adjoints de santé) pour faire émerger le syndicat de la branche administration et gestion de l'éducation (du collègue à l'université, de la « Centrale » aux services déconcentrés) et de la jeunesse et des sports. Et cela de la catégorie C à la catégorie A. Le congrès de fusion s'est tenu à Risoul (05) du 28 au 30 juin 1994. □ Mes amis d'A et I avaient pris le temps de la réflexion puisque cette fusion, tant attendue et si souvent repoussée, n'était que la conséquence d'un statut commun publié en 1979...
- Le Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale (SNPDEN) est né, au congrès de Clermont Ferrand, du 6 au 8 mai 1992, de la fusion du Syndicat National des Personnels De l'Enseignement Secondaire (SNPDES) et du Syndicat National des Personnels de Direction des Lycées Professionnels(SNPDLP).
- Le Syndicat des Inspecteurs de l'Éducation Nationale (SIEN) s'est créé par le rassemblement de trois syndicats existants : le Syndicat National des Inspecteurs De l'Éducation Nationale (SNIDEN), le Syndicat National des Inspecteurs de l'Enseignement Technique (SNIET) □ et le Syndicat National des Inspecteurs d'Orientation (SNIO)

Certes, comme pour le SE-UNSA, la construction du SNPDEN et du SIEN répondait à une fusion de corps issus des accords Jospin. Mais dans le même temps, ils constituaient des pôles de cohérence dans la fédération qui résisteront à la scission ! Et pour le SNPDEN de façon héroïque !

Ces trois syndicats sont aujourd'hui les syndicats majoritaires de leur profession. Et lorsque je dis majoritaires, cela veut bien dire qu'ils obtiennent, seuls contre tous, plus de 50% des suffrages à chaque élection professionnelle.

Dans un contexte différent, la volonté de Sup'recherche dès sa création de regrouper en son sein enseignants-chercheurs et chercheurs procède de la même démarche même si nos amis ne se cachent pas la difficulté de l'entreprise.

² Minutes du congrès d'Issy les Moulineaux. Archives de la FEN.

³ Minutes du congrès d'Issy les Moulineaux. Archives de la FEN.

L'édifice syndical que nous construisons aujourd'hui repose sur un trépied :

- °le syndicalisme interprofessionnel : l'UNSA,
- °le syndicalisme de branche : la fédération,
- °le syndicalisme de métier : les syndicats.

Les trois pieds sont complémentaires. Qu'un seul s'affaiblisse et l'édifice vacille, qu'un vienne à manquer, il s'effondre. À nous de construire de solides fondations au congrès¹.

Et je confirmais : « *Ce projet interprofessionnel n'a de chance d'aboutir que s'il s'appuie sur des fondations solides : °le syndicalisme de métier qui en est la base, le syndicalisme de branche qui en est la cohérence* »¹

Car nous ne pouvions manquer de clarifier un débat récurrent, toujours amorcé, jamais conclu sur le thème du « *niveau de trop* ». Certes les choses étaient plus induites que dites, mais ces errements témoignaient d'une méconnaissance du syndicalisme interprofessionnel qui pouvait être mortifère s'ils étaient menés jusqu'à leurs termes. Cela voulait dire écarter durablement l'UNSA de toute démarche de conquête cohérente dans les branches professionnelles pour n'en faire qu'un rassemblement de syndicats de métiers sans autre lien entre eux qu'un lointain rattachement confédéral. Tous ceux qui connaissent la vie confédérale savent bien où cela conduit. En tout état de cause, au minimum à manquer une marche essentielle de la représentativité, celle de la branche professionnelle.

Si le débat avait besoin d'être tranché, il faudrait que ce soit ici et maintenant...

En fait nos inquiétudes étaient largement non fondées. Le débat pour l'essentiel porta sur la place respective des sections départementales de la FEN et des jeunes UD de l'UNSA en voie de création. Ce débat n'était pas mineur car, si l'on voulait réellement que vive « l'interpro » sur le terrain, il fallait bien que les UD soient constitués –comme dans toutes les confédérations- à partir des syndicats de base et non des structures départementales des fédérations. D'abord parce que ces structures départementales étaient loin d'exister dans la plupart des fédérations. Ensuite parce que cette culture interprofessionnelle, au plus près du terrain, à laquelle nous aspirions ne pourrait naître et se développer autrement. Cela revenait à changer la nature des sections départementales de la FEN, lieu historique mais controversé du développement du fédéralisme. Je dis controversé car j'ai trop vécu les débats qui nous ont traversés dans lesquels on aurait voulu opposer aux SD de la FEN celles- historiquement les premières- du SNI puis du SNIPEGC.

La mutation que nous devions décider prenait la suite de celle, également, difficile, que nous avions amorcée en créant des sections régionales de plein exercice pour répondre aux enjeux de la décentralisation et de l'émergence des régions dans la vie politique et administrative française. Là encore, nous n'avions rien brusqué et les sections régionales sont devenues aujourd'hui le lieu de référence territorial incontesté de la fédération, suscitant une génération de militantes et de militants de premier plan. Secrétaire départemental de la FEN pendant 6 ans, je comprenais la difficulté de l'exercice. Secrétaire général de la FEN aujourd'hui, j'en savais la nécessité. Et aussi l'exemplarité car nous n'aurions pu dans l'UNSA imposer à nos partenaires des transformations fondamentales par rapport à leur organisation autonome antérieure –la plus difficile touchant notre premier partenaire dans la construction de l'UNSA, la FGAF- sans que la FEN donne l'exemple de sa capacité à assumer elle-même ses propres mutations.

Notre rapporteur Francis Carrié avait su préparer le travail en amont. Il mena le débat avec habileté et les modifications statutaires furent adoptées très largement.

Ce nouvel équilibre au plan départemental entra-t-il aisément dans les faits? Ma réponse est non. Chaque département mis en œuvre, à sa façon, les dispositions statutaires. La situation locale commandait. Cela tenait à la fois de l'autorité des personnes, de l'état de santé des sections départementales des syndicats –et pour tout dire pour l'essentiel du SE- de l'émergence de l'UD de l'UNSA. Je pense que cette situation perdure aujourd'hui –de façon d'ailleurs évolutive- et c'est bien ainsi.

Pour que ces évolutions soient acceptées encore fallait-il rassurer !

La lettre du 17 avril 1998²s'y employait :

« Non ! L'existence des sections départementales n'est pas menacée, Non ! Leur existence n'est pas remise en cause par la création progressive des UD de l'UNSA, Non ! La création

1

1 Minutes du congrès d'Issy les Moulineaux. Archives de la FEN.

2 Minutes du congrès d'Issy les Moulineaux. Archives de la FEN.

d'un pôle fonction publique dans l'UNSA ne risque pas de dissoudre la FEN dans l'UNSA, Oui ! C'est bien la FEN qui adhère à l'UNSA. »

Le débat répondit plutôt à notre attente. J'écoutais avec l'attention que l'on imagine quelques interventions « significatives » Plusieurs sections départementales vinrent naturellement dire leur inquiétude. Celle de Paris, du Var, du Cantal par exemple.

Pour cette dernière, son secrétaire départemental, Patrick Carpentier n'y alla pas par quatre chemins ! Après avoir, de façon parfaitement réaliste, parlé de l'état de nos troupes dans certains secteurs, il assène : « *Après la division, on opère la dilution...* » Et il ajoute : « *Nous disons oui à la confédération mais pas au prix du sacrifice de notre fédération* » Cette sincérité trouve manifestement un écho dans l'inquiétude de la salle y compris parmi ceux qui soutiennent le projet. Mais Patrick Carpentier ajoute avec lucidité : « *Nous savons que tout choix est aussi un renoncement* »

Hervé Baro sait qu'il est attendu...Il se prémunit d'abord contre les propos que l'on aurait pu lui attribuer...ce qui l'amène à préciser sa pensée. Après avoir rappelé que nous n'étions plus la FEN que nous avons connu de 1948 à 1992, et qu'elle serait vouée à une disparition certaine si nous n'évoluons pas, il ajoute¹ :

«...C'est parce que nous sommes conscients de cela que nous voulons stopper son déclin et ouvrir une ère de reconquête et de renforcement de notre fédération. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé à la construction d'une FEN nouvelle, dotée d'un projet syndical nouveau, en continuité avec celui que nous avons toujours supporté »

Ces quelques mots étaient destinés à lever les hypothèques que la stratégie prêtée au SE faisait peser sur le débat. Leur usage était double. Ils visaient à arrêter les mises en cause répétées d'autres syndicats de la fédération sur la prétendue volonté du SE de voir disparaître sa fédération. Ils sont aussi une mise en garde ferme à usage interne du syndicat vis à vis de ceux qui seraient entraînés sur cette pente suicidaire.

J'ai parlé, en effet, de propos « prêtés » au syndicat. Ce terme était choisi. Jamais, en effet, les dirigeants du syndicat n'ont manifesté d'autres intentions que celle partagées par le plus grand nombre de refonder la fédération dans un projet et une identification à la démarche interprofessionnelle de l'UNSA.

C'était depuis l'origine, mon projet. Je pense même avoir participé, au tout début, à la conviction de nombre d'entre eux. Dans ce domaine, Patrick Gonthier fut certainement le premier dans l'équipe du syndicat à s'investir dans l'enjeu de l'UNSA et à contribuer à cette tâche de conviction.

Hervé poursuivait en appuyant les propos de mon intervention¹ :

« Nous avons besoin d'une union interprofessionnelle forte, nous avons besoin d'une fédération identitaire, et nous avons besoin, pour la FEN comme pour l'UNSA, de syndicats qui soient des pôles de rassemblement pour les personnels »

Il ajoutait que les sections départementales devaient être préservées et que les sections régionales devaient prendre une dimension plus importante.

Après avoir déclaré « *soutenir totalement le projet et la démarche* », il confirmait que « *Depuis un an, contrairement à ce que certains pensent disent ou proclament, l'action du Syndicat des enseignants s'inscrit parfaitement dans la logique* » de sa fédération et qu'il était « *aux côtés de ceux qui ont la responsabilité d'animer la fédération et particulièrement son secrétaire général* » Il appelait certains, « *à ne pas mener des batailles d'arrière garde* »

Hervé ajoutait enfin :

« Nous devons nous placer dans la suite de celles et de ceux qui nous ont précédés et qui ont su au bon moment prendre les décisions qui s'imposent...Nous sommes les héritiers d'une longue tradition syndicale...Il y va de notre avenir, de l'avenir de notre fédération, (et) de notre union... »

Hervé avait rempli son contrat comme chaque fois que l'instant était décisif pour l'organisation. Aussi la tâche d'un certain nombre d'amis dans la salle qui étaient prêts à porter le débat plus au fond si cela avait été nécessaire fut facilitée.

Gérard Contremoulin, secrétaire général du SEP, qui succède à la tribune a Hervé n'est même pas obligé de hausser la voix ! D'autant que le soutien massif du SNAEN exprimé, au nom de Robert

¹ Minutes du congrès d'Issy les Moulineaux. Archives de la FEN.

André qui présidait la séance, par la voix de Michel Faure, celui du syndicat A et I apporté par Charles Dauvergne son secrétaire général adjoint sont déterminants. Charles ajoutait qu'il était

« primordial que la FEN soit fortement structurée dans le domaine de l'éducation nationale... C'est dans cette affirmation prépondérante, quotidienne, que la FEN jouera pleinement le rôle qui est le sien par rapport aux syndicats nationaux, qu'elle en assurera réellement la synergie »¹

Gérard Marien, secrétaire général du SNPTES, n'est pas en reste. Il rappelle d'abord l'attachement de son syndicat à la fédération : *« Nous ne sommes pas de ceux qui considèrent que la FEN est morte »* et il précise sa pensée :

« La FEN n'est plus ce qu'elle était, nous avons conscience, l'UNSA n'est pas encore ce qu'elle devait être » avant d'apporter son soutien à la démarche du secrétaire général en soulignant « que de tous les mandats de Rennes » qui m'ont été confiés c'est « celui-ci qui porte notre avenir »

Dans une certaine mesure ma réponse était simplifiée. Encore fallait-il entraîner une dynamique. Rien n'est pire que les choix de résignation. Et d'abord ne pas laisser certaines plaies ouvertes :

« Il y a une constante, nous avons tous la même ambition pour la fédération. Il n'y a pas ceux qui sont pour la fédération et ceux qui sont contre la fédération. Nous avons une vision différente de la façon de la faire évoluer mais nous n'avancerons pas en regardant uniquement nos splendeurs passées. Jje suis convaincu que c'est en changeant et en avançant que nous continuerons à faire jouer à la fédération le rôle qui a toujours été le sien »

Mais il restait le plus difficile.

D'abord préparer les esprits à un autre débat qui viendrait vite sur la table et qui serait forcément douloureux : *« Il y aura moins de moyens pour les syndicats, moins de moyens pour la fédération et au sein de celle-ci moins de moyens à chacun des niveaux. Raison de plus pour mieux les utiliser. »*

Ensuite reconnaître que l'état de notre réseau militant dans certains secteurs devait être notre préoccupation majeure. Comment contribuer, dans tel département à la vie de l'union alors que nos équipes ne suffisent pas à la vie des syndicats et de la fédération ? Il fallait donc accélérer la répartition des compétences entre département et régions pour éviter les redondances, les empilements.

Dans le même temps, il fallait que les principaux syndicats ne se réfugient dans des vœux pieux commodes sur l'interprofessionnel sans se sentir concernés par le redéploiement des moyens.

Mais il fallait que je renouvelle certaines mises en garde quant aux propos inconsidérés qui dans une organisation encore meurtrie ne laissaient pas d'être mortifères.

La fédération existe, elle a besoin d'exister et elle a besoin d'exister en ayant d'abord la fierté de ce qu'elle est. Dans les périodes difficiles, chaque mot, chaque phrase est scrutée, entendue, interprétée, et c'est d'autant plus vrai qu'elle est prononcée par tel ou tel camarade dont le poids dans l'organisation est indéniable. Ainsi depuis quelques années, et surtout depuis un an, j'ai appris, si possible à peser chacune des phrases que je prononce ou que je j'écris en me demandant chaque fois comment cela va être compris.

Chacun voit bien que ce propos de portée générale, prononcé devant près de 400 militantes et militants, ne pouvait s'adresser à personne en particulier : *« Attention donc à ce que nous disons et à la façon dont nous le disons car une dynamique ne naît pas de propos mortifères »*

À ceux qui disaient que la FEN était morte, je rappelais que ce terme irréversible n'avait aucun sens. Et cela s'adressait aussi bien aux nostalgiques d'un passé révolu qu'aux aventuriers des tables rases incertaines ! Je conclusais :

La fédération assume « avec courage une mutation profonde et ne peut le faire que parce qu'elle plonge ses racines dans un passé riche. Elle ne peut le faire que parce qu'elle assume la continuité totale de valeurs et de conceptions syndicales et c'est parce qu'il y a cette continuité que nous allons pouvoir avancer »

Les modifications statutaires seront adoptées par 88,76% des mandats².

Mais je savais les doutes qui demeuraient. Je savais également que les démarches incertaines pourraient continuer, que l'équilibre un instant obtenu pourrait à chaque instant se rompre. Lors de rendez-vous électoraux par exemple dont l'échéance était désormais proche... Mais une étape était

¹ Minutes du congrès d'Issy les Moulineaux. Archives de la FEN.

² Pour : 88,76%, contre : 3,55%, abstentions : 7,69%. FEN hebdo N° 643 du vendredi 26 juin 1998, cahier central.

franchie et la FEN, dès le lendemain, pourrait entrer la tête haute dans le congrès de son union, son premier véritable congrès confédéral.

I.13. Le SNPDEN dans la FEN.

J'ai évoqué à plusieurs reprises le SNPDEN¹ lors des débats du congrès d'Issy-Les-Moulineaux de la FEN. Consolider la place de ce syndicat dans la fédération aura été, l'un de mes soucis quotidiens au cours des années 90. Et une réussite à ce point éclatante qu'elle me tient le plus à cœur.

Je rappelais précédemment que son congrès de création, lors de la fusion du SNPDES et du SNPDL, à Clermont-Ferrand du 6 au 8 mai 1992, par une triste coïncidence de l'histoire, s'était tenu le jour même où le CFN de la fédération prenait acte de la non-affiliation du SNES et SNEP. Plus qu'un autre le SNPDEN devait être déstabilisé par cette scission. Plus qu'un autre ou plutôt de façon différente. En tous cas, au cours de ce même congrès, le SNPDEN devait se prononcer contre la non-affiliation du SNES et du SNEP par 54% des voix contre 34%.

Ce syndicat est en effet un syndicat de « corps de débouché ». Chacun de ses adhérents avait donc connu une vie syndicale antérieure en tant qu'enseignant. Pour l'essentiel, ils venaient du SNES et du SNEP et, à un degré moindre du SNIPEGC et du SNETAA. Quelques-uns avaient aussi appartenu au SGEN-CFDT et même à d'autres syndicats confédérés...

On imagine bien que le départ de la fédération d'une partie très majoritaire de leur syndicalisme d'origine ne pouvait que les troubler et même les déstabiliser d'autant que dans leurs établissements, ils restaient sous la pression des personnels enseignants qui, majoritairement, allaient adhérer à une fédération qui n'étaient pas la leur. Chacun d'ailleurs dans la fédération en avait bien conscience. À un point tel que beaucoup avaient, en quelques sortes, fait leur deuil de ce départ annoncé...

Le secrétaire général de l'époque, Marcel Peytavi, jouait un jeu ambigu, un pied dedans un pied dehors, qui ne facilitait pas les choses.

J'aimais bien ce syndicat. J'en connaissais nombre de militantes et de militants, aussi bien au plan national qu'au plan local. J'appréciais aussi sa pratique syndicale. C'était celle, dans la FEN, qui était probablement la plus proche de ma conception. Un syndicalisme majoritaire responsable, qui ne sépare jamais les intérêts particuliers des personnels de l'intérêt général, celui du service public d'éducation. Un syndicalisme revendicatif, ambitieux et capable de compromis.

Je refusais l'idée que ce syndicat puisse nous quitter. Les chances de le voir aller à la FSU étaient minces. En revanche, le risque était bien réel de le voir s'enfermer dans une autonomie sans issue. Ce syndicat comptait aussi des camarades qui étaient indéfectiblement attachés à la fédération. Cet attachement était à ce point assumé qu'il fallait prendre garde que ces certains ne soient pas entraînés à des imprudences qui auraient ruiné nos espoirs communs.

En revanche, l'une d'entre eux jouera un rôle essentiel -et tout en subtilité- pour que le lien fédéral ne soit pas rompu sans que le syndicat n'explose. Ce sera mon amie Christiane Singevin. Le syndicat la délèguera de 1994 à 1996 aux réunions de l'EFN où son autorité morale était reconnue de tous.

Après sa démission surprise d'août 1993, Marcel Peytavi était revenu au pouvoir en décembre après la démission du Bureau National du syndicat. Il avait obtenu la majorité des suffrages contre la liste menée par Pierre Bousquet dont la proximité avec la fédération était connue.

Pour tourner le problème, Peytavi avait trouvé un biais commode : ne plus s'occuper des problèmes fédéraux. Son attachement à l'unité du SNPDEN était incontestable mais sa stratégie de colin-maillard le conduisait à un immobilisme qui ne pouvait qu'aggraver les difficultés. Pourtant une consultation interne du syndicat, en mai 1993, avait débouché sur un résultat sans ambiguïté : 62,9 % des adhérents voulaient rester à la FEN.

Dès que je fus pressenti pour prendre la succession de Guy Le Néouanic, je décidais donc de ne pas lâcher le syndicat d'une semelle et, en particulier, son insaisissable secrétaire général. Mon secteur de responsabilité m'autorisait toutes les audaces. Présence aux manifestations, soutien dans les négociations, relais des revendications en direction de Matignon et de la fonction publique. Cette attitude n'était pas nouvelle puisque, le 24 janvier 1993, j'avais déjà signé, au nom de la fédération et aux côtés du syndicat, le protocole d'accord avec Jack Lang et Jean Glavany.

Mais la situation va progressivement, mais de façon irréversible, changer dès lors que Jean-Jacques Romero prend la succession de Peytavi au congrès de Saint Malo du 6 au 10 mai 1996. Il le fait à la

¹ Ce chapitre doit beaucoup à la mémoire et aux archives de Jean-Jacques Romero.

tête d'une liste où il a su rassembler des militantes et des militants de tous les bords. Il mettait ainsi la dernière main à la création définitive du SNPDEN.

Pourtant, Jean-Jacques nous arrive avec une odeur de soufre ! Il fut militant « Unité et Action » du SNES et du Syndicat National des Professeurs d'École Normale. Il fut aussi rédacteur de *l'École et la Nation*¹. Je mentirais en disant que son avènement fit plaisir au 48 rue la Bruyère ! Je ne partageais pas forcément cette inquiétude. Je dois à la vérité de dire que cette sérénité apparente devait beaucoup au long coup de fil passé à Christiane Singevin...

Je rencontrai donc Jean-Jacques. Pragmatiques mais hommes de principes tous les deux, nous avons avancé ensemble avec une compréhension mutuelle, à ce point exceptionnelle, que nous devons le souligner publiquement devant le congrès de Nantes du SNPDEN alors que nous y faisons, lui et moi, nos adieux. L'amitié nous fut donnée de surcroît !

Comme je devais, le rappeler, devant ce congrès, le 15 mai 2002, à quelques jours de ma cessation de fonctions :

En ce qui concerne votre syndicat, j'avais une conviction inébranlable, elle dominait les incertitudes du temps. Le SNPDEN, de par ses origines, de par sa pratique syndicale responsable en phase avec vos métiers de responsabilités, de par son engagement dans la démocratisation du système éducatif était naturellement à sa place dans la FEN devenue UNSA Éducation.

Cette conviction, je l'avais acquise à l'écoute des militantes et des militants du SNPDEN telle cette secrétaire académique de Bordeaux qui m'avait pris à part, lors d'un congrès régional de la FEN en 1993 pour me dire :

Je suis une ancienne militante UA du SNES...Mais je veux te dire qu'aujourd'hui je suis bien dans la FEN.

J'avais alors pris conscience de cette mutation dans la pensée qu'imposait une responsabilité de direction dont je connaissais le poids. Ma plus grande récompense viendra cependant, beaucoup plus tard de mon vieil ami Michel Rougerie, ancien militant UA du SNEP, qui avait poussé un temps pour que le SNPDEN quitte la FEN et avec lequel je m'étais affronté en 1992, aux temps de la scission, lors d'une réunion dans le Rhône. Au congrès de Toulon du syndicat en 2004, alors que nous partagions lui et moi le statut de retraité, Michel devait me confier : « *Tu sais, nous avons bien fait de rester à la FEN.* » Et de m'avouer le plaisir qu'il avait à militer au sein de l'UNSA retraités...

Pour parvenir à l'objectif, j'amorçais une démarche précautionneuse². Au congrès de Poitiers, en 1994, je rappelais la « *très large autonomie* » dont bénéficiaient les syndicats dans la fédération. Le 30 juin 1994, lors d'une rencontre, avec le syndicat, je soulignais que ce n'étaient pas les adhérents mais les syndicats qui adhéraient à la fédération. Cela n'empêchait pas le SNPDEN en février 1995 de décider de plus porter le sigle FEN aux élections professionnelles fixées au mois de décembre³.

Cette décision comportait des conséquences directes sur la représentativité de la fédération et sur nos sièges dans les instances nationales et locales. Cela fit monter d'autant la pression dans la fédération, en particulier en région, contre le SNPDEN. Elle renforçait la position de ceux qui auraient bien aimé que l'on utilise la manière forte. L'EFN du 27 mars 1995 exprimera ses regrets...C'était le moins que nous puissions faire ! Puis la fédération fait le dos rond.

Lors d'une nouvelle rencontre en janvier 1996, je déclare que la fédération « *entend les problèmes* ». Au congrès de Saint Malo, où Jean-Jacques Romero est élu, la question de la double affiliation est posée. J'ai bien conscience que cette question est une bombe. Je sais que, ainsi posée, la réponse ne peut être que négative et que le chemin des partisans de l'autonomie serait ainsi dégagé. Jean-Jacques le sait également. Nous convenons implicitement de laisser venir. Mais, dès mon élection au congrès de Rennes le 13 mars 1997, il faut que je cadre le débat. Je dis au SNPDEN que sa position est « *erronée* », que l'autonomie n'est pas une position tenable mais qu'il faut prendre le temps de la réflexion et laisser la décision au CFN.

Jean-Jacques écrit que ma position est « *dure mais non fermée* »

Le congrès de Rennes sera difficile pour Jean-Jacques Romero. Porteur des mandats des mandats du SNPDEN, il s'exprime, non sans courage, devant une salle partiellement hostile. Il récolte quelques

¹ « L'École et la Nation » était la revue pédagogique du PCF. Elle a paru de 1951 à 1999.

² L'éphéméride qui suit et les citations en italique sont extraits d'un document de Jean-Jacques Romero

³ Cette décision qui se voulait provisoire sera renouvelée en 1998.

sifflets et quolibets¹... Cette attitude irresponsable ne fut heureusement pas le fait du plus grand nombre.

À partir de ce moment, c'est entre la FSU et nous une course de lenteur. Le premier qui répond, et pour moi la réponse à la double affiliation ne peut être que négative, a perdu². Mais le temps joue pour nous car le syndicat et la fédération poursuivent le travail syndical commun. Et puis, je dois avouer que certains syndicats de la FSU nous auront donné un bon coup de main ! Ai-je besoin de les nommer ?...

La FSU a beau dire que nous devons nous exprimer les premiers, le calendrier nous sert car leur congrès est fixé en décembre 1997 alors que le nôtre se tiendra au mois de mai 1998. Ils sont contraints de tirer les premiers. Mais Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, botte en touche ne mettant pas le sujet à l'ordre du jour du congrès.

Le SNPDEN saute sur l'occasion pour le faire remarquer publiquement. Jean-Jacques Romero le dit clairement lors de son allocution devant les délégués du congrès de la FSU. Le CSN du SNPDEN du 19 novembre 2007 enfonce le clou en soulignant que la FSU ne répond pas. En écho, le congrès de la FSU propose une vague « convention » qui placerait à égalité la FEN et la FSU...Mais qui suppose, au préalable, que le SNPDEN quitte la FEN !

Ce pas de côté est mal reçu par le SNPDEN. Mais l'inconvénient, c'est que désormais la balle est dans notre camp puisque nous nous sommes engagés à mettre ce sujet à l'ordre du jour du congrès extraordinaire d'Issy les Moulineaux.

Le 22 janvier 1998, nouvelle rencontre avec le SNPDEN. Je déclare : « *Nous avons toujours veillé à ne pas commettre de faux pas. Nous ne voulons rien casser et je pense que vous non plus.* »

C'est alors que Francis Carrié trouve la « martingale » ! Son syllogisme est lumineux :

Le SNPDEN est un syndicat de la fédération à part entière, certes nos statuts ne prévoient pas la double affiliation mais à ce jour aucune autre fédération ne lui propose d'adhérer, donc la question n'est pas posée à la FEN. Le jour où la question sera posée, il appartiendra à la FEN de trancher.

Si cette position « hautement dialectique » pouvait être adoptée par notre congrès la balle serait définitivement dans le camp de la FSU.

Cependant cette solution « sioux » est risquée. Je préfère ne pas imaginer ce qui serait advenu si la FSU avait accepté la double affiliation...Et en plus cela ne lui aurait pas coûté grand chose. Mais comment faire autrement ! Et puis, j'ai toute confiance dans le SNES et dans le SNETAA qui mijote déjà la création d'un syndicat spécifique dans la FSU...Ainsi des adhésions individuelles de personnels de direction ont déjà été acceptées. Des listes ont, d'ailleurs, été présentées aux élections professionnelles en 1995 et en 1998³.

La stratégie plait à Jean-Jacques et Francis prépare un projet de texte pour le congrès qui restera dans l'histoire comme une leçon de réalisme syndical....

Mais nous ne sommes pas au bout de nos peines. Ce genre de stratégie ne peut marcher que si la finalité n'est connue que du plus petit nombre possible. Annoncer publiquement la couleur devant le congrès, ce serait se donner les verges pour se faire battre...

L'équipe fédérale, qui connaît les enjeux, est totalement acquise. Hervé Baro, qui sait les conséquences irrémédiables du départ du SNPDEN marche à fond et se battra dans le SE. Ailleurs c'est plus difficile...surtout lorsque certains syndicats de la fédération connaissent quelques difficultés avec le syndicat des « chefs »...Quant aux secrétaires régionaux, la majorité est remontée car, sans les voix du SNPDEN - à l'époque quatrième syndicat de la FEN⁴- nous avons perdu des sièges aux CTP et dans les conseils de l'Éducation nationale.

Au congrès d'Issy-les-Moulineaux, j'avais prévenu le débat dans mon intervention liminaire⁵ :

L'adhésion du SNPDEN à la FEN n'est pas le fruit du hasard mais bien le choix conscient fait en commun d'un syndicalisme responsable en phase avec des métiers de responsabilité. Le choix d'un syndicalisme qui refuse les démagogies faciles, qui a le courage de poser devant les personnels les enjeux du service public et de peser avec eux dans le sens du changement.

¹ Le terme de « jésuite » fut même utilisé...On mesure, dans le FEN, la gravité d'un tel propos !

² Selon l'expression de Jean-Jacques Romero : « *Le premier qui dégaine à perdu !* »

³ Sans que cela gêne Michel Deschamps. Ainsi le SNPDEN se présente sans étiquette et la FSU récupère quelques voix (0,9% en 1995 et 0,6% en 1998)

⁴ Le SNPDEN est aujourd'hui le deuxième syndicat de l'UNSA Éducation.

⁵ Les citations qui suivent sont issues des minutes du congrès d'Issy les Moulineaux. Archives fédérales.

La FEN a besoin d'un SNPDEN fort et uni. Nous avons besoin d'une fédération forte, unie et cohérente.

Après avoir posé la question :

La question est-elle d'ordre statutaire ? A la lecture des statuts et de leur évolution, il ne le semble pas. La question n'est-elle pas surtout syndicale et notre réponse ne relève-t-elle pas plutôt d'une décision que nous aurons à prendre ensemble au sein des instances de la FEN le jour où elle se posera ?

Je dis le jour où elle, se posera, car aujourd'hui aucune autre fédération n'accepte cette double affiliation...

Comme en écho, Jean-Jacques Romero, répond, parlant de son congrès de Reims :

Notre syndicat spécifique, inattendu parfois, hors norme toujours, a été fidèle à lui-même... Nous partons de la nécessité absolue de donner du temps au temps.

Il souligne son objectif impératif de préserver l'unité du syndicat.. mais après il est obligé de rester sur le fil du rasoir :

Le SNPDEN réaffirme son choix de rester fédéré à la FEN et sa volonté de soumettre simultanément la FSU...une convention transitoire avec cette dernière si cette étape vers l'objectif souhaité s'avérait nécessaire¹...

...Nous apprécions comme positive l'intervention de Jean-Paul Roux sur cette question. Elle correspond tout à fait à l'esprit de ses déclarations à notre congrès, de mes propres déclarations en ces mêmes lieux...

Nous pensons que c'est ainsi que serait laissée intacte la possibilité au SNPDEN d'avancer dans la voie qu'il a choisie. Nous pensons aussi que c'est ainsi que seraient renforcés la SNPDEN et la FEN... »

En tribune, je tente de me persuader que les camarades vont lire entre les lignes... Lors de la séance de l'après-midi, c'est Hervé Baro qui préside quand le sujet vient à l'ordre du jour. Hervé prend la précaution de relire au micro le texte qui vient d'être distribué... Du fond de la salle, le camarade du Cantal s'exclame : « *Ce texte botte en touche !* »

Je me surprends à penser : « *Si tu savais à quel point tu as raison...en apparence !* »

Et la bronca commence. Deux angles d'attaque :

- Pas question de renvoyer au CFN, il faut trancher tout de suite puisque nous sommes en congrès,
- L'absence des voix du SNPDEN fait perdre des sièges à la fédération, il doit se justifier.

La charge se poursuit, menée par les secrétaires de section, avec le renfort de quelques syndicats comme Sup'recherche et, à un degré moindre, le SEP, ce qui me surprend de Gérard Contremoulin qui, pour une fois, a raté une marche... Même les plus solides, comme Michel Couty de l'Indre ou Pierre Capy de la Haute-Vienne donnent de la voix. Seules quelques sections, Gérard Brevet de l'Ain, Dominique Thoby de la Loire Atlantique, Michel Larquey de la Charente sentent qu'il faut calmer le jeu. Sans grand succès.

C'est alors qu'Hervé Baro met tout le poids du syndicat dans la balance. *Le texte qui nous est proposé est sûrement imparfait comme est sûrement imparfaite la situation qui est celle du SNPDEN.* Il ajoute qu'au congrès de Reims du SNPDEN où il était invité la semaine précédente il avait « *entendu des responsables syndicaux qui n'attendent qu'une chose : que nous poussions le SNPDEN hors de la FEN...Voulons-nous par un vote ou un non-vote pousser le SNPDEN à quitter l'organisation ce qui irait bien au-delà d'une non comptabilisation des voix au sein des instances paritaires ?* »

Il propose de donner du temps au temps pour préserver l'avenir et conforter le SNPDEN dans la FEN ! Il conclut enfin sur un argument fort :

«J'ai écouté ce qu'ont dit les congressistes (du congrès de Reims) et je n'y ai trouvé que des similitudes entre ce qu'ils disent, ce qu'ils pensent et ce qu'est notre projet »

Cette intervention est décisive et pourtant elle ne recueille que quelques applaudissements. Mais surtout elle ouvre la voie à l'intervention de Jean-Jacques Romero. Cette intervention sera, elle aussi, décisive d'autant que Jean-Jacques y fait passer l'émotion qui est la sienne.

¹ L'évolution était essentielle dans la mesure où la FSU, ayant refusé dans les faits la double affiliation, le SNPDEN, qui voulait rester fédéré, avait décidé de rester à la FEN et de régler les problèmes de sa relation avec la FSU au moyen d'une convention ce que la FSU rejettera définitivement (Témoignage de Jean-Jacques Romero).

« La capacité que nous avons eue de donner du temps au temps nous a permis d'avancer. Je vous adjure mes camarades, ne cassez pas ce qui est en train de se passer. Le risque est là, le risque est de casser l'évolution forte du SNPDEN, l'évolution forte qui vient de dire concrètement que nous rejetons la notion d'autonomie, ceci est fort...Ne la cassez pas. Le SNPDEN a besoin de votre réponse. Il a agi avec et dans la FEN sur le fond comme sur la forme, ne cassez rien, je vous en adjure ! »

La sincérité de Jean-Jacques n'échappe à personne. Elle est applaudie mais encore avec retenue. Cette intervention de Jean-Jacques constitue un de ces moments privilégiés où la sincérité et la vérité bousculent les murs de ces théâtres d'ombres que restent trop souvent les congrès syndicaux.

Quand je monte en tribune, je suis serein. J'ai la certitude que le texte sera massivement voté. J'ai envie de parler à ces militantes et ces militants dont je sais qu'aucun n'a d'autre objectif, d'autre ambition, que de voir l'organisation sortir grandie de ce congrès. Cette capacité à aller, chaque fois que cela est nécessaire, jusqu'au bout du débat c'est cela aussi la FEN refondée.

Mon intervention portera sur trois points :

Le SNPDEN est historiquement un syndicat de la FEN parce que sur les orientations qui étaient les nôtres, sur notre pratique syndicale l'accord a toujours été quasi total. Ne nous le cachons pas ce syndicat connaît en interne une crise profonde, une crise d'identité, une crise d'affiliation... Soit nous brusquons les choses et nous risquons que ce fragile équilibre revienne en arrière, soit récupéré par d'autres à l'extérieur qui n'attendent que cela, soit la FEN dit qu'elle souhaite que le SNPDEN reste dans la FEN et ses statuts font qu'il est totalement affilié. Si la question de la double affiliation se posait ce serait une question politique, pas une question statutaire.

Je lance non pas un appel à la passion mais un appel à la raison et cet appel à la raison va dans le sens du renforcement de la FEN, car si demain le SNPDEN se séparait de nous, que sa voie devait dériver vers la FSU - ce que je ne crois pas - ou était pour l'autonomie, ce serait un drame pour le SNPDEN mais aussi pour la FEN.

Sommes-nous capables d'avoir ce langage de générosité... qui au sein de la FEN aide nos camarades à franchir ce pas ? C'est le souhait de ce texte qui est forcément insatisfaisant mais ouvre la porte de l'avenir. »

La réponse, immédiate, de la salle sera à la mesure de mon attente. Une suspension de séance est demandée. Elle ne durera qu'un quart d'heure. Francis trouve alors les ajustements nécessaires au texte qui ouvrent la voie au rassemblement sans rien céder sur l'essentiel. Une brève tentative de relancer le débat est vite enrayée par Gérard Contremoulin qui a profité de l'interruption de séance pour « aller aux nouvelles »... notamment auprès de Jean-Jacques.

J'ai cru comprendre que c'était un sujet brûlant ! Si ce texte, tel qu'il est, peut permettre à un moment donné à l'actuelle direction du SNPDEN de faire cheminer cette position pour que le choix du SNPDEN soit de rester à la FEN, si c'est cela que vous attendiez tout à l'heure mes camarades en nous demandant de ne rien casser, je suis prêt à voter ce texte »

Après le rejet d'un amendement¹ à main levée, Hervé demande tout naturellement le vote par mandats pour se prémunir d'un éventuel retour de flamme... Mais ses inquiétudes étaient sans objet. Le texte présenté par Francis est adopté par 87,06 % des mandats contre 4,33% et seulement 8,61% d'abstentions comptabilisées dans les suffrages exprimés...

Je regarde la délégation du SNPDEN. Il y a du bonheur dans les yeux de mes amis.

Petit clin d'œil du hasard, ce sera Christiane Singevin, en tant que doyenne d'âge, qui présidera le CFN qui se réunit dans le congrès pour élire le nouveau secrétariat national.

Dès lors les choses retombent du bon côté.

Un CSN du SNPDEN, début 1999, prend acte de l'écoute de la FEN et du fait que la FSU n'a pas avancé. Il annonce que son congrès de Toulouse en 2000, tranchera.

Le même CSN en novembre souligne les refus répétés de la FSU et décide que le SNPDEN doit « participer à hauteur de son importance au fonctionnement de la fédération qui est la nôtre.² »

Le congrès se tient à Toulouse du 9 au 11 mai 2000. J'y intervins au nom de la FEN et Pierre Duharcourt pour la FSU. Pierre qui ne connaît pas bien le milieu soulève des murmures dans la salle.

¹ Cet amendement, s'il avait été accepté, aurait été redoutable puisqu'il nous aurait privés des « libertés » nécessaires à la poursuite de la stratégie. Il ne sera rejeté que par 155 voix contre 112.

² Document de Jean-Jacques Romero

Je peux jouer alors sur du velours devant une salle dont je connais près de la moitié des militantes et des militants et qui m'est acquise...

Le congrès décide, à une écrasante majorité¹, « *d'affirmer sa participation pleine et entière dans la FEN et sa volonté d'y assumer pleinement ses responsabilités, d'y exercer ses droits et ses devoirs.* »

Au congrès de Pau de la fédération du 12 au 14 décembre 2000, Jean-Jacques Romero pouvait dire en tribune² :

Il y a eu le congrès d'Issy-les Moulineaux : l'intelligence de ce congrès, la clairvoyance des dirigeants de notre fédération au premier rang desquels Jean-Paul Roux mais également Francis Carrié, Patrick Gonthier et Hervé Baro ainsi que les responsables des délégations de la plupart des syndicats nationaux.

Mais Jean-Jacques tient à illustrer la qualité des relations qui se développent entre la fédération et le syndicat. Evoquant le protocole d'accord que le syndicat vient de signer avec Jack Lang³, il précise :

À tout moment, à chaque instant nous avons demandé l'aide de la fédération lorsque nous en éprouvions le besoin et nous l'avons toujours obtenue sur ce que nous demandions et sur les conditions qui étaient celles du syndicat. Je tiens à le dire devant vous.

Nous avons signé avec les deux ministres en présence de Jean-Paul, qui a pris la parole... Le SNPDEN est bien dans sa fédération»

Cette qualité de la relation ne s'est plus jamais démentie. Elle nous a permis de surmonter deux difficultés ultérieures. Le changement de dénomination de la FEN prenait le syndicat un peu de court alors même qu'il venait de s'arrimer à cette dénomination fédérale ! De plus l'existence d'un petit syndicat de personnels de direction au sein de la FAEN-FGAF donc dans l'UNSA gênait le SNPDEN, surtout dans la perspective d'une intégration de la FAEN dans la FEN que nous proposons. Le départ de la FAEN, effrayée par les perspectives d'une fusion-absorption, règlera la question.

Que Philippe Guittet et Patrick Gonthier me permettent de finir l'histoire en des temps qui leur appartiennent désormais ! Sur l'initiative du SNES⁴, va se créer, en mai 2002, un Syndicat Unitaire des Personnels de Direction (SNUPDEN) qui obtiendra son affiliation à la FSU en octobre 2005. Au congrès de la FSU de 2007, ce syndicat devait déclarer 100 adhérents...

Le congrès du SNPDEN de Nantes, du 14 au 16 mai 2002, sera, pour moi, le dernier de mon mandat de secrétaire général. Je devais passer le relais à Patrick Gonthier une quinzaine de jours plus tard. Coïncidence, Jean-Jacques Romero ne demandait pas non plus, le renouvellement de son mandat. Lui aussi passait donc le relais et c'est Philippe Guittet qui lui succédait. Je décidais que ce serait Patrick qui prendrait pour la première fois la parole lors de la séance d'ouverture. Le courant devait passer immédiatement et je puis témoigner que cette situation perdure aujourd'hui.

Quant à moi, je devais le lendemain, les invités partis, être sacré adhérent d'honneur du SNPDEN, devant le congrès réuni, alors que Jean-Jacques et moi y faisons nos adieux.

I.14. Congrès d'Issy-les-Moulineaux de l'UNSA, « Libres, ensemble ! »

Le congrès se tiendra du 26 au 28 mai 1998.

Il ne m'appartient pas de témoigner sur l'ensemble de ce congrès de l'UNSA. Cette responsabilité incombera à Alain Olive le moment venu.

Du point de vue de la FEN, ce congrès tiendra toutes ses promesses. L'arrivée de nos amis de FO en sera l'élément majeur. Notre union bénéficie de cette dynamique pour terminer sa mutation de cartel en confédération à part entière. De la création à cette naissance, il n'aura fallu que 5 ans.

La fédération y tiendra toute sa place. Interventions nombreuses en tribune et dans la commission des résolutions où Jean-Claude Barbarant imposera dans le débat, face une FGAF réticente, notre

¹ 377 voix pour, 9 contre et 7 abstentions.

² Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN.

³ Contre lequel monteront violemment la FSU et ses syndicats, cherchant à obtenir du ministre et de son cabinet, jusqu'à la semaine précédant la signature, le retrait de quelques-unes des dispositions essentielles.

⁴ Avec le renfort de quelques anciens militants UA du SNPDEN, pour l'essentiel, de Bretagne.

mandat d'une union qui occupe toute sa place dans le domaine des droits et libertés et des questions de société.

De ce point de vue, cet affrontement emblématique entre la FGAF et nous n'en était qu'à ses débuts. C'était deux conceptions de l'autonomie qui s'opposaient. Celle, traditionnelle, de la FGAF qui confinait à l'apolitisme, celle de la FEN qui avait toujours fait des questions de Droits et Libertés l'un des domaines majeurs de son rayonnement. Chacun sait bien que l'harmonie étroite qui a toujours existé dans notre syndicalisme entre notre engagement d'éducateurs laïques et celle de syndicalistes-citoyens était consubstantielle de l'identité fédérale. Des composantes de l'union, elle était la seule à pouvoir apporter cette contribution. La FEN le fera dans ce congrès en y mettant tout le poids de son autorité. Elle savait qu'entre ce principe acquis et la réalité de cette intégration, il faudrait le temps et la patience qu'exige l'émergence d'une culture commune. La FEN pouvait le faire en toute sérénité car, s'agissant des questions de société, il ne s'agissait pas pour elle d'un transfert de compétence comme dans le domaine économique et social ou celui de la fonction publique. Il s'agissait, en revanche, de la transmission d'une compétence partagée.

Encore fallait-il que l'UNSA intègre cette culture au travers d'une conception novatrice de l'autonomie dont elle avait fait un étendard. Je consacrais une part essentielle de mon intervention en séance plénière à définir cette acception telle que les débats du congrès de la veille l'avaient faite émerger.

Notre autonomie, c'était un mode d'organisation de la vie syndicale qui donnait la plus large liberté d'expression et d'action à chacune de ses organisations de branches ou territoriales dans le cadre de la Charte des Valeurs qui nous rassemblait tous.

Notre autonomie, c'était aussi une exigence fondamentale qui plaçait la liberté des individus au cœur de ses préoccupations. C'était la liberté d'individus autonomes donc responsables, dans un syndicalisme libre et responsable. C'était faire de la construction de l'autonomie de chaque individu l'objectif premier du syndicalisme réformiste et humaniste que nous revendiquions. Cette conception était totalement en phase avec celle que nous fixions à notre mission d'éducateurs laïques.

Nous savions que nos amis venus de FO nous rejoignaient sur ces bases. Jacques Mairé, à l'instant - dont je veux ici témoigner la gravité pour lui et ses amis- où il décidait de rompre avec la confédération qui avait vu naître son engagement syndical, écrivait : « *Nous voulons rester -et d'une certaine manière redevenir- des syndicalistes libres.* »

Et il ajoutait :

*Nous aurons rejoint l'UNSA parce que cette union de syndicats est indépendante, démocratique et pluraliste, attachée à la politique contractuelle et à l'action réformiste*¹.

Trois années plus tard, au congrès de Lille de l'UNSA² en 2002, je devais encore consacrer à cette acception nouvelle de l'autonomie une partie de mon intervention. Nous avons, Luc Bérille et moi, concertés nos propos autour de ce même thème.

Alors que Luc disait : « *Nous réaffirmons avec l'UNSA, l'autonomie du citoyen qui doit pouvoir décider avec l'esprit libre et critique.* », je confirmais, au terme du débat et avant la réponse d'Alain Olive :

*[L'autonomie] ne peut être le refus de l'interpro, ni le repliement corporatiste et catégoriel, mais au contraire le choix de la liberté, de la pensée et de l'action au sein d'une organisation dont nous avons défini ensemble les règles que nous respectons.*³

Résonnait alors, comme en écho, la devise que l'UNSA s'était choisie : « *Libres ensemble !* »

I.15. Les questions de militants et des moyens.

Faire entrer la FEN dans l'UNSA, c'était également veiller à ce que l'UNSA ait les moyens de nos ambitions.

Or depuis 1992, nous avons construit dans l'urgence. Chaque étape avait donc été arrimée à la seule structure syndicale en capacité de l'assumer, c'est à dire, la FEN.

Ses militants –pour l'essentiel- ont été ceux de la FEN, au même titre que les personnels. L'UNSA s'est construite dans les locaux de la FEN, sa trésorerie a été adossée à celle de la FEN. Ses instances enfin venaient s'ajouter à celles de la fédération et des syndicats...

¹ « La Bataille sociale-information » FO-Île-de-France. 26 janvier 1998.

² Du 15 au 18 janvier 2002.

³ UNSA Éducation-infos N° 21 du vendredi 25 janvier 2002 pages 5 et 6.

De cet empilement invraisemblable, il fallait sortir d'urgence sous peine d'asphyxier l'organisation et surtout d'étouffer dans l'œuf l'émergence de l'UNSA. En ce qui me concerne, ma certitude était entière depuis les prémices : notre avenir se jouait dans l'UNSA. Et je savais aussi que le pari ne pouvait réussir que par le renforcement de la fédération qui l'avait voulue, qui l'avait portée. Mais le pire eût été que la création de l'UNSA ne serve que de prétexte à la conservation artificielle de la FEN autonome- qui n'était plus- et des moyens qui s'y attachaient. Dans ce cadre d'un autre âge, c'était à coup sûr la disparition programmée de l'une comme des autres car les fondements même qui les justifiaient n'existaient plus. Cette ambiguïté existait-elle entre nous lorsque nous avons créé l'UNSA ?

En tous cas, j'avais donc besoin de vérifier si mon engagement, sans ambiguïté, était bien validé par l'organisation. Pour moi le congrès d'Issy-les-Moulineaux fut de ce point de vue une confirmation éclatante. Je pouvais avancer.

En même temps, il ne fallait pas mettre la charrue avant les bœufs. Il y avait désormais des impatiences qu'il convenait de tempérer. Surtout lorsque ces impatiences n'étaient que la face cachée de révélations récentes ou de toutes fraîches conversions... Dans ce jeu de billard à bandes multiples, dans cette partie de colin-maillard, il a fallu tracer un chemin... Ce ne fut pas toujours évident mais, pour moi, l'objectif à atteindre était clair.

La première tâche était certainement la plus délicate. Car elle touchait aux femmes et aux hommes. Séparer les appareils, c'était doter la FEN et l'UNSA de secrétariats nationaux identifiés, sans cumuls de responsabilités.

Il fallait faire des choix, contraindre à faire un choix, refuser une hégémonie de la FEN déjà beaucoup trop prégnante sur la direction de l'UNSA, il fallait aussi élargir la place des femmes et faire tout cela dans le cadre de moyens budgétaires et en décharges drastiquement réduits. De plus, il fallait appliquer cette équation à choix multiples à une équipe encore sous le coup du traumatisme du congrès de Tours en 1994.

J'ai évoqué plus haut l'équipe dont j'avais en partie héritée au congrès de Rennes. Au sortir des deux congrès d'Issy-les-Moulineaux, celui de la FEN et celui de l'UNSA, deux équipes prendront en main l'une la fédération, l'autre l'union. La mission qui leur était assignée était commune.

La nouvelle équipe fédérale était d'abord, hors secrétaire général, paritaire ! C'était un engagement que j'avais pris... On ne peut plaider des années durant pour la parité sans prêcher par l'exemple.

Dans cette équipe, Francis Carrié était élu trésorier national. Il assumait également la responsabilité du secteur « Vie fédérale-Formation des militants », Dominique Lassarre était responsable du secteur « Éducation-Recherche-Culture-Jeunesse et sport », Jean-Claude Barbarant, responsable du secteur « Laïcité, Société. Coordination de la communication », Christine Bonnefon, du secteur « Revendications-Services Publics », Agnès Bréda, du secteur « International-Hors de France-Francophonie » et, enfin, Alain Castel était responsable du secteur « Publications » Quatre de ces amis étaient enseignants et deux étaient non-enseignants.

Chaque secteur était doté d'une large autonomie ce qui n'empêchait pas mon intervention dans chacun d'entre eux quand l'actualité l'exigeait.

Plus généralement, je regroupais dans ma propre charge de travail, outre la coordination générale, les relations avec l'UNSA et les relations avec les syndicats nationaux. Je suivais directement les dossiers de la fonction publique puisque j'étais, depuis la fin de 1997, secrétaire général de l'UNSA Fonctionnaires. J'avais la responsabilité des relations extérieures, gouvernement, partis politiques, confédérations, fédérations de fonctionnaires, organisations de l'éducation nationale syndicales, parents, les mouvements mutualistes et associatifs. Je suivais avec Agnès les questions internationales. J'assumais enfin les relations avec la presse secondé par Dominique Assayag.

Quant à l'UNSA, elle était dotée, pour la première fois d'un secrétariat national autonome. Alain Olive assumait le secrétariat général, Jacques Mairé, le secrétariat général adjoint et Jacques Bory était trésorier national. À ce trinôme, s'ajoutait, pour constituer l'équipe du secrétariat national : René Espanol, Jean Grosset, Jean-Pierre Gualezzi, Jacques Mallet, Jean-Pierre Valentin et Jean-Pierre Yonnet.

Sur les neuf élus, 4 venaient de la FEN et 2 de l'UNSA Police. C'est dire la place prise par la FEN dans cette équipe. Elle était à la fois nécessaire et excessive.

Nécessaire parce que c'est à ce niveau que se trouvait, pour l'essentiel, le vivier des compétences, excessive car l'image de l'UNSA aurait mérité d'être plus représentative de sa diversité. Ou plutôt de ses ambitions justifiées de diversité. D'autant que 7 de ces camarades étaient fonctionnaires et un autre appartenait au secteur public. Un seul d'entre eux relevait du secteur privé stricto sensu : Jacques Mairé !

Il restait la question de l'UNSA Fonctionnaires. Elle était depuis ses origines, le 5 janvier 1995, un binôme composé de la FEN et de la FGAF. Ce nombre va soudain se trouver multiplié par trois le 14 septembre 1998 par l'entrée de quatre nouvelles fédérations et syndicats dont deux sont majoritaires dans leur secteur : l'UNSA police et l'USMAE aux affaires étrangères. On entrait désormais dans une autre dimension qui imposait un nouveau statut et des instances transformées. Le mouvement n'allait plus s'arrêter. La raison était double : d'abord l'arrivée de nouvelles organisations issues pour certaines d'entre elles de FO (finances, PTT...) ensuite l'adhésion progressive des fédérations composantes de la FGAF, directement à l'UNSA, avait un effet multiplicateur (Police et, plus tard, hospitaliers, arsenaux...)

La gestion antérieure n'était donc plus pensable. Et encore moins l'alternance au secrétariat général de l'UNSA Fonctionnaires, pour deux ans du secrétaire général de la FEN et pour un an de celui de la FGAF. Ce bricolage que j'avais imaginé en 1995, alors que je coordonnais l'UNSA Fonctionnaires, pour ménager les susceptibilités, n'avait plus de sens...

Je fus élu au secrétaire général de l'UNSA Fonctionnaires, succédant à Jean-Pierre Gualazzi, le 15 décembre 1997. Dès 1998, toutes les composantes me demandèrent alors de conserver ce mandat en ne le soumettant plus à l'alternance. Cette confiance m'honorait. Mais je savais que le cumul des deux secrétariats, fédération et UNSA Fonctionnaires, ne serait pas une position acceptable à long terme par nos partenaires. Ce qui était possible, à ce temps donné et avec le militant donné, ne le serait plus demain. Je me fixais donc, là encore, de séparer les appareils et de trouver une solution pour le secrétariat général de l'UNSA Fonctionnaires avant mon départ du secrétariat général de la FEN.

En attendant, cela me permit de stabiliser une organisation en pleine mutation et surtout d'imposer quelques règles à des syndicats que leur culture autonome rendait parfois turbulents... Ce ne fut pas toujours facile et l'autorité que l'on me reconnaissait dans la fonction publique me servit, pour une fois, à autre chose qu'à flatter mon ego...

Nous avons organisé un véritable bureau exécutif qui comprenait, outre le secrétariat général que j'assumais, deux secrétaires généraux adjoints : Gilbert Voisin, secrétaire général de la FGAF et Joaquim Masanet, secrétaire général de l'UNSA police. Ce bureau comprenait aussi un secrétariat permanent composé de trois secrétaires nationaux, Christine Bonnefon qui assumait les fonctions de coordinatrice que j'avais assurées de 1995 à 1997, Guy Putfin et Jean-Yves Vayssière. Ces trois militants étaient issus de la FEN.

Désormais, l'UNSA était dotée d'une organisation à caractère confédéral qui la mettait de plain pied avec ses homologues.

Certes, les militants de la FEN se taillaient-ils la part du lion dans ces organigrammes. Et pourtant il fallut faire des choix... Les réductions de moyens que nous mettions en place parallèlement nous imposaient une limitation drastique des emplois de secrétaires nationaux, les plus convoités. Les déceptions furent à la mesure des qualités de celles et ceux qui restèrent sur la touche. Les rancœurs aussi. D'autant que le malaise du congrès de Tours continuait à planer.

Pour ces choix, il me fallait entendre les demandes -parfois les exigences- des syndicats nationaux, celles de nos partenaires dans l'UNSA, les équilibres subtils entre femmes et hommes, entre origines professionnelles, les appétences pour les dossiers. Je me suis donc trouvé à la croisée des chemins et de toutes les contradictions. Car une fois les exigences entendues, les décisions prises, il fallait assumer.

Chose étrange, pour cet emploi, soudain il n'y avait plus de concurrence... Je décidais donc de tout prendre sous mon chapeau, ce qui me paraissait juste et ce qui l'était moins. Il n'aurait servi à rien de fragiliser tel ou tel syndicat national, telle ou telle des composantes de l'UNSA, encore moins la jeune et fragile direction de l'union.

J'eus donc le privilège de capitaliser les reconnaissances comme les rancœurs. Que l'on se rassure, je ne fus pas trop encombré par les premières, mais l'on me témoigna les secondes avec usure...

La question des militantes et des militants étant tranchée, restait la question des personnels. C'était un problème sensible car je connaissais chacune et chacun d'entre eux depuis des années, parfois plus de vingt ans et j'avais noué des liens d'amitié et d'affection qui restent intacts aujourd'hui. Chacune d'entre elles, chacun d'entre eux étaient attachés à la « maison FEN » Nombre d'entre eux y étaient entrés voici des années à l'époque où l'on pouvait encore recruter sans trop compter.

J'étais hanté par un seul souci, pourrions-nous éviter de licencier ? J'avais été témoin de ces situations dans d'autres organisations. Mais dans le cas d'espèce nous avons été servis par la chance, car la création de l'UNSA et de l'UNSA Fonctionnaires créait des besoins nouveaux que les deux trésoriers surent pourvoir par répartition. Mieux, nous avons pu intégrer aussi les salariés de

l'UD-FO de Paris, l'UD de Jacques Mairé, qui avaient tenu à suivre leur « patron », ce qui en dit long sur leur attachement mais aussi sur leur crainte des représailles des futurs maîtres de l'UD.

La répartition qui se fit, au sein des personnels, entre la FEN et l'UNSA, ne le fut pas sans nostalgie. Jacques Bory et Francis Carrié usèrent de beaucoup de doigté pour arriver à une conclusion sans heurt. Ils privilégièrent le volontariat. Tout se passa au mieux et la situation nouvelle ne se stabilisa vraiment qu'à partir d'avril 2002 lors de l'aménagement de l'UNSA Éducation et de l'UNSA dans leurs nouveaux locaux.

Ce rôle de « patron » me fut dévolu 5 années durant. Il s'étendait aussi bien aux salariés relevant du centre Henri-Aigueperse que de la FEN ou de l'UNSA. Il n'était pas sans risque puisque je me suis trouvé traduit en prud'homme par deux salariés de l'UNSA chargés des questions juridiques et originaires de l'UD-FO de Paris. Contraint de les licencier pour faute lourde- des interventions répétées dans la vie interne de la fédération des services de l'UNSA- à la demande d'Alain, il me faudra subir de long mois de procédures byzantines...que j'approuvais par ailleurs en tant que syndicaliste ! Ce fut l'une des rares fois où j'ai eu l'impression de me retrouver du mauvais côté de la table...

De ce même côté de la table, je devais me trouver une fois encore mais avec un immense plaisir pour signer un accord de RTT avec les délégués du personnel du centre Henri-Aigueperse et de la FEN. Cet accord, négocié avec Jacques Bory –en tant que trésorier, il faisait office de chef du personnel- approuvé à l'unanimité par les personnels est toujours en vigueur aujourd'hui et fixe la durée hebdomadaire moyenne du temps de travail à 33¾ heures. La séance de signature se tint le 2 novembre 1999 en présence de tous les salariés. L'une des déléguées du personnel était Angéla Termini, ma propre secrétaire depuis 1983 et qui devait le rester jusqu'en 2002...

Il fallait aussi établir l'UNSA dans toutes ses prérogatives confédérales, du moins dans celles qui lui étaient accessibles et qui avaient été acquises par la FEN tout au long de son parcours en situation de centrale autonome. Ce fut le cas, en particulier de notre délégation au Conseil Economique et Social. Jean-Claude Barbant y présidait une délégation fédérale forte de 4 personnes. Ce nombre avait été fixé en 1984. Si les autres centrales n'admettaient aucune modification des équilibres, elles ne pouvaient s'opposer à ce que la représentation de la FEN se transforme en représentation de l'UNSA lors du renouvellement du 1 septembre 1999. Encore fallait-il que la décision politique soit prise au plus haut niveau.

J'appelais donc Olivier Schrameck, directeur de cabinet du Premier ministre Lionel Jospin. Rendez-vous fut pris pour le 23 mars 1999. Je m'y rendis avec Alain Olive. Notre argumentation fut reçue favorablement. D'autant qu'elle se faisait à moyens constants. Nous n'avions pas l'illusion d'obtenir une nouvelle répartition des sièges. Nous pensions en revanche que la nouvelle situation ainsi créée clarifiait la situation puisque la représentation syndicale au CES serait, pour sa totalité issue du syndicalisme interprofessionnelle. Quelques mois plus tard le décret organisant le renouvellement du CES au 1^{er} septembre était publié. Sur les quatre sièges de la FEN, trois étaient attribués à l'UNSA... et un à la FSU !

En tout état de cause l'UNSA fera son entrée au CES au 1^{er} septembre 1999.

Il ne me restait plus désormais qu'à m'attaquer aux questions budgétaires.

Dès mon élection, Jacques Bory, qui cumulait les fonctions de trésorier à la FEN et à l'UNSA jusqu'en 1998, m'avait alerté. Malgré une politique active de réduction des dépenses notre endettement était devenu important. Cette dette s'était accumulée au fil des ans à partir de la scission. Or la baisse de nos effectifs rendait impossible une réduction de cette dette même si nous parvenions par une politique drastique de compression de nos dépenses à l'équilibre budgétaire. Et nos moyens de fonctionnement seraient durablement amputés des intérêts de nos emprunts. Or l'émergence de l'UNSA exigeait que nous donnions à notre union les moyens de répondre à nos ambitions.

L'arrivée de nos camarades issus de Force Ouvrière imposait des dépenses supplémentaires du fait de la présence de permanents issus du secteur privé dont les rémunérations étaient à la charge de l'organisation puisqu'il n'existait pas de système de décharges de service comme dans la fonction publique. De plus l'UNSA était désormais en charge de ses personnels.

Dès 1998, l'UNSA, avec l'accord de ses organisations membres, mettait en place une augmentation significative des cotisations que lui reversaient les organisations affiliées.

Par ailleurs, un protocole financier liait la FEN à l'UNSA depuis 1993 dont l'échéance était l'année 2001. Ce protocole organisait, pour l'essentiel une répartition des subventions perçues par la FEN au titre de la formation. Elle répartissait également les charges, en particulier celles des locaux dont la FEN était propriétaire. Dès lors que l'UNSA se situait au niveau confédéral, ce protocole n'avait plus de sens et je décidais de le dénoncer avant son terme. Dès 1998, l'UNSA put ainsi recevoir la totalité

des subventions perçues par la FEN qui relevaient de l'interprofessionnel. Elle en détenait aussi les représentations. Du moins celles que nous avons pu transférer comme le CES.

Concernant les moyens de fonctionnement, la FEN attribuait également à l'UNSA un certain nombre de décharges de service pour ses permanents fonctionnaires.

Dès lors avec des ressources, certes dramatiquement insuffisantes, mais régulières l'UNSA pouvait-elle envisager une politique de développement à moyen et long terme.

Encore fallait-il que les locaux lui permettent d'accueillir ce développement. Or ceux de la FEN au 48 rue La Bruyère étaient au seuil de l'asphyxie. En résumant, on pourrait dire que, sur quelques 1200 mètres carrés, ces locaux accueillait l'UNSA, l'UNSA Fonctionnaires, des fédérations naissantes de l'UNSA, la FEN, des syndicats de la FEN et le centre Henri-Aigueperse. Après avoir cloisonné toutes les pièces qu'il était possible de diviser, y compris les sous-sols... nous étions arrivés au bout de ce qui était raisonnable.

Cette double urgence donc, financière et locative, m'a amené à prendre une décision lourde : installer l'UNSA Éducation dans de nouveaux locaux pour permettre à l'UNSA de se loger elle-même dans des locaux à sa mesure.

La nécessité politique imposait déjà de séparer les appareils et les trésoreries. Les nécessités du développement imposaient notre aménagement dans de nouveaux locaux.

Ce furent encore une fois Jacques Bory et Francis Carrié, qui furent chargés de cette tâche. Leur cahier des charges, c'était « mission impossible » ! Il fallait, en concomitance, acquérir des locaux dans une zone géographique attenante à Paris, vendre les locaux de la FEN, organiser les déménagements. Francis avait également pour mandat de réussir cette opération en apurant les dettes de la fédération. Il fallait enfin tenir cette gageure avant la fin de mon mandat que j'avais fixé au second trimestre 2002...

Je pensais effectivement, par-devers moi, que la mission était impossible et pourtant, ils l'ont fait !

Nos locaux d'Ivry furent achetés le 30 octobre 2001. Nous avons rencontré, le maire, Pierre Gosnat, le 12 juillet 2001 avec Patrick Gonthier et Francis Carrié. Il nous reçut avec beaucoup de chaleur. Il poussa même la délicatesse jusqu'à se faire accompagner par une adjointe socialiste...ce qui prouvait qu'il nous connaissait bien !

Je devais signer la vente de nos locaux du 48 rue La Bruyère le 4 avril 2002. La FEN s'était installée à Ivry le 12 et 13 mars¹. Les locaux ont été inaugurés officiellement le 29 mai, en présence de Pierre Gosnat.

J'avais passé le relais à Patrick Gonthier depuis moins d'une heure !

I.16. La FEN devient l'UNSA Éducation au congrès de Pau

Le prochain congrès ordinaire de la fédération se tiendra à Pau du 12 au 14 décembre 2000.

Dès 1998, l'UNSA va progressivement s'identifier et ses fédérations se reconnaître en elle. La FEN avait donné l'exemple à Issy les Moulineaux. D'autres vont suivre.

D'abord la FGAF va progressivement se disloquer. Elle était devenue, en fait, une anomalie, fédération de fédérations dans une confédération... Ces fédérations, une à une, vont donc adhérer directement à l'UNSA. Ce faisant elles adoptaient une nouvelle dénomination en phase avec l'adhésion confédérale qu'elles avaient choisie.

La Fédération Autonomes des Syndicats de Police (FASP) d'abord devint l'UNSA Police. Puis progressivement les autres fédérations suivirent l'exemple, les finances, l'agriculture, les personnels hospitaliers. Le Syndicat National des Officiers de Police (SNOP) fit de même mais ne poussa pas la logique jusqu'à son terme en devenant un syndicat de l'UNSA Police.

¹ Avant la scission de 1947, la FEN était logée dans les locaux de l'UGFF-CGT, à Paris, au 10 rue de Solferino (7^e) La FEN autonome partagera ces locaux avec l'UGFF-CGT et la FGF-FO après la scission. Ils seront vendus en 1978 et la FEN sera désormais logée dans les locaux qu'elle devait acquérir à Paris, au 48 de la rue La Bruyère (9^e) Depuis le 12 mars 2002, elle occupe les locaux qu'elle a acquis au 87bis avenue Georges-Gosnat à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) dans le centre Jeanne Hachette créé par l'architecte Jean Renaudie (1925-1981).

La FAEN fit de la résistance. Pourtant, avec l'accord de la FGAF, je lui avais proposé de fusionner en construisant ensemble un projet commun pour une fédération qui porterait un nouveau nom. Les principaux syndicats de la FEN jouèrent le jeu en offrant une intégration aux syndicats correspondant de la FAEN...Seul le SNPDEN fit des difficultés... avec quelques raisons ! Un appel solennel fut même adressé à la FAEN par BFN du 20 avril 2000¹.

Peine perdue ! La FAEN déclina poliment l'invitation. Elle nous avoua avoir peu de goût pour le pâté d'alouette...Du coup, elle quitta la FGAF donc l'UNSA. Il ne restera bientôt plus à la FGAF, pour l'essentiel que sa fédération de la territoriale...

Les autres composantes d'origine avaient aussi payé de leur personne. La FMC² devint l'UNSA cheminots et en élargissant son champ à l'ensemble des personnels de la SNCF. Quant à la FGSOA³, elle devint l'UNSA 2A et choisit même de suivre l'UNSA Éducation, avec laquelle elle avait toujours eu d'excellentes relations, à Ivry en installant ses locaux à quelques centaines de mètres des nôtres.

Il devenait inévitable que la question de la dénomination fût un jour posée à la FEN...Elle le fut. Par exemple par mon ami Eric Tourneboeuf, patron de la puissante UNSA cheminots ! Je choisis dans un premier temps de renvoyer Eric sur ses rails...Mais je savais que le débat allait renaître. Le refuser était toujours possible à condition de retirer progressivement à la FEN ce rôle pilote qui avait été le sien au sein de l'UNSA. À condition aussi que le débat ne naisse pas en interne de la fédération...Il naquit et devinait qui posa le problème ? Bien entendu mon ami Hervé Baro !

Le problème, c'est que le petit tour de table que je fis des principaux syndicats montra qu'il n'était pas le seul. Depuis 1998, en effet, l'UNSA était devenue une réalité pour nombre d'entre eux. Une réalité et même un objectif, une ambition. A&I, le SNPTES étaient de ceux-là. Pour une fois qu'ils étaient d'accord... De cet engouement, devais-je me plaindre alors que j'avais subi, concernant l'UNSA, tant d'indifférence jusqu'en 1998 ?

Certes la situation n'était pas homogène. Le SNPDEN tiquait car il venait juste de réintégrer le sigle FEN ! Jean-Jacques Roméro me dit sa lassitude devant un nouvel obstacle à franchir. Le SNAEN n'était pas plus chaud. De tous les syndicats de la fédération s'était celui qui avait le plus intégré, pour des raisons historiques, l'identité fédérale mais il avait aussi, parmi les premiers, adopté l'idée confédérale qui était sous-jacente à la création de l'UNSA. Robert André saurait faire avancer son syndicat sans le brutaliser d'autant que ses militants ne seraient pas indifférents à la position de syndicats proches.

Les syndicats à plus faible effectif quant à eux étaient tous plus ou moins fermement opposés à voir s'éloigner le sigle FEN. En parler à Marie-Lucie Gosselin s'était s'exposer à l'entendre élever le ton, ce qui, pour elle, était exceptionnel ! Quant à Gérard Contremoulin⁴, il en fallait moins que cela pour qu'il abuse de la voix tonitruante dont la nature l'avait doté à l'excès...

Restait la conviction de ma propre personne. Que l'on me pardonne mais cela pouvait avoir quelque importance car cette transformation emblématique, si nous en décidions, ce serait bien à moi de la porter et même de lui donner du sens. Sauf, bien entendu, à changer de secrétaire général. Et je ne sentais personne décidé à franchir ce pas. Pour tester, d'ailleurs, j'avais eu un bref échange avec Hervé, qui remettait le couvert une nouvelle fois... Il m'avait rappelé que, sur cette question, il aimerait que le secrétaire général de la FEN se prononce. Je lui avais rétorqué que s'il insistait encore, il le ferait sans moi...Ce jour là, il n'avait pas poursuivi... Mais c'était reculer pour mieux sauter...

Pour être franc, je n'étais pas enthousiaste. Disons d'abord que mon attachement à cette dénomination était fort. J'avais, en 30 ans beaucoup fait pour son image aussi bien dans une section départementale exemplaire, celle du Var, qu'à la responsabilité du secteur « Revendications » durant 14 ans. C'est dire si je ne permettais à personne de m'en remonter sur ce sujet...

Mais, je trouvais que ce qui avait été fait et ce qui restait à faire, tout cela faisait déjà beaucoup...certains diraient trop ! Dans la démarche dont j'avais été l'un des initiateurs, je ne pensais pas l'opération indispensable d'autant que nous étions déjà FEN-UNSA depuis 1993.

C'est cette dernière constatation qui devait emporter ma décision. En fait, depuis cette date, nous n'étions déjà plus la FEN de 1948, nous n'étions plus autonomes et notre sigle désormais s'accolait logiquement à celui de l'UNSA comme celui de la CGT s'était accolé aux sigles de la FGE ou de la

¹ FEN hebdo N°682, N°682, page 1

² Fédération Maîtrise et Cadres(FMC) de la SNCF

³ Fédération Générale des Syndicats des Organismes Agricoles(FGSOA)

⁴ Secrétaire général du SEP.

FEN d'avant la scission de 1947. Mais surtout, je pris conscience -au-delà des questions de forme- que ce changement de dénomination devenait un symbole nécessaire.

Nécessaire pour l'UNSA qui devait désormais devenir notre identifiant commun. À tous !

Nécessaire pour la FEN, si l'on voulait réellement qu'elle intègre sa confédération.

L'exemplarité était donc double dans la fédération comme hors de la fédération. Elle serait aussi emblématique dans le contexte politique, social et médiatique. Ou plutôt ce changement de sigle serait emblématique s'il s'accompagnait d'un nouveau projet fédéral à dimension interprofessionnelle.

Tout cela devrait être piloté au millimètre au risque de faire exploser une construction qui demeurait fragile. J'ai parlé tout à l'heure de magasin de porcelaine...

Mon équipe était partagée. Jean-Claude Barbarant y était favorable, Francis Carrié également. En revanche Dominique Lassarre était réticente. Et pourtant, c'est elle qui devait me fournir l'outil pour y parvenir : le projet ! Agnès Bréda et Christine Bonnefon étaient franchement contre. Je sollicitais deux avis importants pour moi. Celui d'Alain Olive et celui de Patrick Gonthier.

Alain me donna les mêmes arguments que je m'étais servi à moi-même. Alain était attaché à sa fédération et je savais qu'il ne me proposerait rien qui pût l'affaiblir ou pire la dénaturer. Je sais qu'Alain a intact en mémoire le long tête-à-tête, plein d'émotion, que nous avons eu à cette occasion.

Patrick était également favorable. J'ai dit plus haut qu'il avait été le premier, dans l'équipe du SE, à adhérer à l'ambition de l'UNSA. Cette nouvelle dénomination lui paraissait s'insérer dans la logique de ce que j'avais initié depuis le congrès d'Issy-les-Moulineaux. Il me donna un argument supplémentaire. S'il fallait le faire, c'était maintenant, dans le mouvement et alors que le congrès de Pau devenait notre horizon. Nul besoin de me dire qu'il appartenait au secrétaire général en place d'achever la tâche pour que son successeur écrive une nouvelle page de l'histoire de la fédération ! Cet argument, je me le servais à moi-même ! Il devait peser dans ma décision.

Ma conviction était faite. Il ne restait plus qu'à mettre tout cela en musique. Et pour cela, c'est Dominique Lassarre qui avait déjà la baguette en main...

Dès avant mon élection, je m'étais fixé comme objectif de renouveler le projet fédéral. Notre « École de l'an 2000 », je la connaissais bien. En effet, président de la commission des résolutions, j'avais organisé les débats du congrès de La Rochelle à ce sujet en 1988. J'y adhérais totalement et, en même temps, je savais que ce projet pour l'an 2000, il était urgent de le revisiter...car justement, à Pau, nous serions en l'an 2000 !

Cette ambition pour le seul congrès ordinaire dont j'assumerai la pleine responsabilité. Je savais, instruit par l'histoire, le peu d'enthousiasme que le Syndicat avait toujours mis à s'engager dans un projet fédéral sur l'éducation, à la notable exception près, sous l'impulsion de Jean-Claude Barbarant, de « L'École de l'an 2000 » en 1988.

En revanche, je savais que l'équipe du secteur éducation était prête. Je savais aussi que son animatrice, Dominique Lassarre, lorsque je lui avais demandé d'entrer dans mon équipe, avait toutes les qualités pour cette entreprise...Et une de plus...Dominique est un « petit soldat »...Elle sait marcher au canon ! Et dans cette entreprise nous savions que la mitraille ne ferait pas défaut...

J'étais décidé, à la fois à lui laisser une pleine autonomie et, en même temps, à l'aider à dépasser les inévitables heurts qui se produiraient avec les syndicats nationaux, dès lors que l'on venait sur un terrain qu'à raison ou à tort –les deux à mon sens- ils considéraient comme leur chasse gardée.

Si le sujet avait été abordé de front, je suis certain qu'ils auraient été surpris –surpris et choqués- de s'entendre dire que cette attitude jalouse n'était pas sans parenté avec celle d'autres syndicats nationaux d'avant la scission... Ils auraient eu raison de me rétorquer que nous partagions tous désormais les mêmes ambitions pour le système éducatif.

Mais, il aurait fallu qu'ils ajoutent que désormais aucun syndicat national n'avait la capacité, ni la compétence, pour englober, à lui tout seul, le sujet. Ce sujet était donc naturellement fédéral dès lors que le terrain que nous choissions était bien celui l'Éducation et la Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV).

Ce terme ne vous rappelle-t-il rien ? C'était le thème que nous avions demandé à Jacques Delors d'aborder lors du cinquantenaire de la FEN autonome le 25 mars 1998... « *Où que nous allions, il serait préférable de ne pas nous y trouver par hasard*¹... » disait Jean-Yves Cerfontaine² qui avait porté le projet de « L'École de l'an 2000 ».

¹ « École de l'An 2000 » supplément à l'Enseignement Public N° 50, page 17

² Secrétaire national à l'Éducation de la FEN.

Il ne restait plus qu'à trouver le moment opportun pour lancer l'idée... et surtout la faire adopter.

Ma conclusion du congrès d'Issy les Moulineaux, le 25 mai 1998, m'en offrit l'opportunité. D'autant que, privilège du secrétaire général, elle n'appelait pas de débat immédiat. Cela m'épargnait donc les réactions spontanées et laissait du temps au temps pour faire mûrir le projet. Je proposais donc¹ :

« Pourquoi ne pas mettre en débat dès le premier trimestre de l'année scolaire 1998-1999 quelques questions clefs de notre École de l'An 2000 ?

Cette réflexion tiendrait compte du chemin parcouru depuis 10 ans, de l'évolution du contexte, de l'évolution de la réflexion des syndicats nationaux...de l'apport des réflexions extérieures et en particulier de celles importantes, abondantes de la recherche.

Elle se fixerait surtout comme objectif de faire, à partir de propositions parfois encore un peu trop théoriques, des traductions concrètes. Elle se fixerait enfin comme objectif notre congrès de l'an 2000, elle serait balisée par les congrès des syndicats nationaux qui contribueront à l'enrichir et aussi par des initiatives concrètes sur le terrain, par un ou deux temps forts nationaux ouverts sur l'extérieur... »

« Très vifs applaudissements » dit la sténotypie au terme de ma conclusion.

Je considérais que ces propositions -dont j'avais élaboré les termes avec Dominique Lassarre- étaient adoptées...

Elles vont constituer notre feuille de route jusqu'au congrès de Pau.

Avec la rigueur qui est la sienne, Dominique va mettre en place la démarche. Elle la mènera jusqu'à son terme.

Elle va animer, avec l'équipe du secteur éducation, un groupe de travail, auquel peuvent participer tous les syndicats nationaux. Leurs contributions seront sollicitées et intégrées au projet. Chaque BFN sera l'occasion d'un point d'étape et chaque CFN d'un travail de commission.

Les journées militantes des 12 et 13 septembre 1998 seront consacrées à cette réflexion. Plus de 400 militantes et militants vont débattre et faire un bilan de l'application de « L'École de l'An 2000 » En conclusion, je pouvais affirmer² :

« Porter l'idée de l'équipe éducative, ce n'est pas seulement porter la volonté de travailler autrement, c'est aussi une autre façon de militer en prenant appui sur la solidarité fédérale. Jamais l'interdépendance de nos métiers n'a été aussi forte, jamais le syndicalisme qui exprime cette solidarité – celui de la FEN- n'a été aussi nécessaire »

Au CFN des 19 et 20 janvier 2000, la réflexion fut organisée autour de 5 débats³. Notre réflexion, nous l'avions voulu ouverte. Nous inviterons donc les responsables de fédérations amies au sein de l'UNSA. Chacun a encore en mémoire les interventions de Michel Rille, secrétaire général de la fédération de la métallurgie. Ce jour là, même les sceptiques – il en existait encore quelques exemplaires - purent constater que l'UNSA existait, qu'elle vivait et que ses fédérations, privé et public confondus, savaient ce qui les réunissait.

Cinq réunions interrégionales seront enfin organisées du 21 mars au 5 avril 2000 animées par des membres du secrétariat national. Je serai présent à trois d'entre elles et, en particulier, à Aix-en-Provence le 2 juin et à Nantes, le 8 juin 2000.

Enfin un colloque public sera organisé dans la salle de conférence de la MGEN, le 8 novembre 2000. Colloque dont nos amis de toujours Antoine Prost et Philippe Meirieu, accepteront d'être les acteurs aux cotés d'universitaires, de représentants d'institutions internationales mais aussi des présidents de la FCPE et de l'UNL.

C'était « une fenêtre ouverte sur la société et sur monde » comme l'affirmait l'éditorial du 24 novembre 2000⁴. Et j'ajoutais : « Notre démarche, en tous cas, surprend, intéresse, passionne. Nous ne pouvons décevoir car désormais nous sommes attendus »

Chacun avançait-il au même rythme dans la fédération ? Nécessairement non. Cette réticence, jamais exprimée, était parfois perceptible dans les débats. Dominique le ressentait plus que d'autres. Une fois de plus la question des terrains respectifs de compétence entre la fédération et ses syndicats les plus emblématiques –je devrais dire le plus emblématique- risquait de brider l'avancée du projet.

¹ Minutes du congrès d'Issy les Moulineaux. Archives de la FEN.

² FEN hebdo N°645 du vendredi 25 septembre 1998, page 1.

³ FEN hebdo N°675 du vendredi 28 janvier 2000, page 9 et 10.

⁴ FEN hebdo N°693 du vendredi 24 novembre 2000, page 1.

Pourtant les responsables du dossier, à la fédération comme au syndicat, Dominique Lassarre et Laurent Brisset dominaient totalement leur sujet. C'était une chance. Ce pouvait être une difficulté. Avec Dominique, nous nous partageons donc les tâches. Lorsqu'une question coïncidait, elle me demandait de la débloquent « par en haut ».

Autant d'occasions d'explications orageuses avec Hervé. Et pourtant, à chaque difficulté, il y avait finalement une solution. Certaines seront tranchées dans le congrès de Pau lui-même.

En fait, un rapport dialectique s'était progressivement créé. Personne n'ignorait que je refusais un nouveau congrès statutaire tournant autour du seul changement de dénomination. Que celui-ci ne pourrait avoir de sens qu'en symbole d'un nouveau projet fédéral au sein de notre union ! Ceux qui auraient voulu aller plus vite que la musique devront apprendre à avancer sur les deux plans à la fois. Cette démarche équilibrée permet de convaincre progressivement nombre de réticents au changement de dénomination, le SNAEN, en particulier.

Pourtant, il manquait une dynamique, un « sens » selon le mot de Dominique. De ce point de vue la réunion des militants des 9 et 10 septembre 2000 à Orléans sera décisive. Je sais désormais que je disposerai d'une large majorité au congrès pour le changement de dénomination. Mais cela ne me paraît pas suffisant. Ou plutôt c'est la façon dont sera reçue cette décision par ceux qui, l'espace d'un instant, seront minoritaires qui m'importe. Dans la FEN de l'an 2000, contraindre ne suffit plus, il faut d'abord, il faut surtout convaincre...

À Orléans, le débat a donc lieu. Et chacun joue sa partition. Avec conviction...Enfin ! Dominique est brillante, persuasive. Elle sait susciter la réflexion et faire la synthèse des propositions.

« *Je suis une secrétaire nationale ravie, s'exclame t'elle à la fin du débat, le projet prend corps et vie et débouchera sur des propositions novatrices sur lesquelles notre fédération s'appuiera pour occuper toute sa place dans l'UNSA* »¹

Et elle ajoute en parte, en se tournant vers moi, que la balle est désormais dans mon camp...

Facile à dire ! J'ai des pages pleines de notes mais la tête vide ! Que dire qui n'ait été déjà dit et souvent fort bien dit ! Je monte en tribune et soudain, je décide d'oublier mes notes.

Cette réponse, totalement improvisée, ne figurera donc pas dans les archives ! Pas de notes et pas de compte rendu...Je sais simplement que la salle a longuement applaudi. Dominique me dit que « j'ai donné du sens » Hervé a l'air heureux et me demande si j'ai mangé du « top set »...Mais la meilleure appréciation me sera seulement rapportée. Un de mes « anciens », pourtant défavorable à la démarche, dira à un témoin que j'avais « *fait une bonne réponse* »...Dans sa sobriété, c'est l'un des compliments que j'ai le plus apprécié dans ma carrière syndicale....

Je sais désormais que le projet recevra une approbation massive et qu'il n'y aura pas trop de dommages collatéraux. Tout au long de cette période préparatoire, mes éditoriaux dans FEN hebdo et dans l'EP² vont décliner les enjeux du congrès sous chacun de ses angles. L'objet est bien de montrer que la démarche est un tout cohérent.

La bonne ville de Pau nous accueille donc dans un palais des congrès, une bonbonnière flambant neuf, tout au bout du boulevard des Pyrénées. Pour nous recevoir, André Labarrère avait mis les petits plats dans les grands. Il sera présent à nos cotés lors de la soirée festive et invitera la totalité du CFN à l'Hôtel de Ville dans une atmosphère amicale et bon enfant. Toutes les conditions étaient donc réunies pour que ce congrès se passe bien.

Dans le FEN hebdo du 1^{er} décembre³ j'avais tracé le cadre des débats :

-Un « *débat traditionnel* », celui sur le rapport d'activité,

-Un débat « *existentiel* », celui sur le projet,

-Un débat « *identitaire* », celui sur la nouvelle dénomination de la fédération.

Cet ordre du jour tiendra toutes ses promesses. Quant au FEN hebdo support de cet éditorial, le numéro 694, ce sera le dernier de l'histoire. Notre prochain périodique en direction des militants, qui portera symboliquement le numéro 1, s'intitulera « *UNSA Éducation-Infos* »⁴

Le débat sur le rapport d'activité ne devait pas receler de surprises. Je savais qu'il serait largement approuvé¹ et les chiffres le montreront. Il devait recevoir 88,84% de votes favorables. La discussion ne

¹ FEN hebdo N° 689 du vendredi 22 septembre 2000, page 3

² Fen hebdo N° 687, 689, 693, 694 et EP N°84.

³ FEN hebdo N° 694 du vendredi 1 décembre 2000, page 1.

⁴ UNSA Éducation-Infos N° 1 du vendredi 19 janvier 2001.

démentira pas ce chiffre². L'histoire retiendra cependant qu'une question de fond fit l'objet de notre réflexion. Elle aurait bien des débats qui occuperont mes successeurs quelques années plus tard...

J'avais procédé, dans mon analyse, à un long développement sur la mondialisation et l'Europe. Personne ne s'en étonnera connaissant mes convictions sur ce sujet, convictions qui rejoignent un engagement identitaire de la FEN depuis ses origines. Saluant le succès de la manifestation de Nice, organisée par la CES³, le 6 décembre 2000, j'ajoutais :

« La décision prise au sommet européen d'adopter la Charte des droits fondamentaux est un premier pas qu'il faut saluer comme tel. Certes cette Charte n'est pas incluse dans le traité et n'a pas comme telle de portée juridique. Néanmoins, l'Europe se dote pour la première fois d'un texte visant à mettre à égalité les droits sociaux avec les droits politiques »⁴

Cette position-la formule avait été élaborée avec Jean-Claude Barbarant et Patrick Gonthier- n'était pas neutre et la réponse ne se fit pas attendre dans le débat. Gérard Contremoulin tentait de nuancer -pour le moins- mon propos : *« Certes, une Charte existe à présent mais pour qu'elle existe, il aura fallu la vider de son contenu de départ ! »* Mais il ajoute : *« Nous devons obligatoirement obtenir que la Charte soit incluse dans le traité...la question des institutions européennes est par conséquent fondamentale »⁵*. Cette intervention me permit, dans la réponse, d'enfoncer un peu plus le clou :

« La Charte des Droits fondamentaux apparaît pour nous comme s'étant quelque peu vidée mais je vous dis que certains pays considèrent qu'elle s'est trop remplie et cela a constitué un compromis...Elle peut constituer l'embryon du préambule d'une constitution européenne que nous appelons de nos vœux et qui organiserait une véritable institutionnalisation de l'Europe... »⁶

Qui parle de prémonition alors que le débat flambra près de 5 ans plus tard ? Personne au moins ne pourra dire que l'UNSA Éducation découvrait le problème !

L'ordre du jour du congrès avait été organisé avec habileté puisque le débat sur le changement de dénomination avait été inséré le 13 décembre après-midi entre celui sur le thème central, la Société éducative, le matin et celui du 14 décembre toute la journée, sur la résolution générale, qui arrêtaient les termes, de notre nouveau projet éducatif.

Dominique Lassarre va présenter le débat avec brio. Elle rappelle que si la société éducative fait l'objet d'un débat spécifique, son texte sera intégré dans la résolution générale et arrêté dans ce cadre. Dominique rappelle d'abord la méthode qui a prévalu dans l'élaboration du projet et le temps consacré à la réflexion et au débat. Elle sait sur ce terrain faire l'unanimité. Puis, sur le fond, elle ajoute :

Pour une société éducative est bien sûr notre projet éducatif mais il constitue notre projet syndical avec les autres parties de la résolution générale. C'est l'ancrage de notre réflexion syndicale dans la dimension interprofessionnelle...(elle) intègre avec nos valeurs l'ensemble des problèmes des salariés, et plus généralement des citoyens, dans la relation que la société entretient avec son système éducatif⁷.

Ce premier débat n'est qu'une mise en jambe et une explicitation des amendements que la commission des résolutions examinera dans la nuit. Un seul débat sérieux émerge en fait. Il concerne la question des *« enseignements modulaires »* : une expérience de l'enseignement supérieur que le texte propose d'étendre à tous les niveaux de l'enseignement. Dominique a convaincu à peu près tout le monde...sauf le SE. Encore, cette réserve est-elle moins conceptuelle qu'organisationnelle.

Le syndicat craint à la fois l'introduction d'une culture nouvelle et l'exploitation que ne manqueraient pas de faire certains concurrents. Bien sûr cela fait quelques mois que Dominique Lassarre et Laurent Brisset rompent des lances à ce sujet. Ils ont l'une et l'autre le double mérite d'être aussi rompus à la

¹ Pour : 88,84%, contre : 3,28 %, abstention : 7,87%

² Le débat s'anima lorsque François Giudicelli, secrétaire régional de la Corse aborda la question des langues et cultures régionales et se fit sèchement reprendre par Gérard Contremoulin, secrétaire général du SEP et Patrick Roumagnac, secrétaire général du Syndicat des Inspecteurs de l'Éducation Nationale (SIEN). Il fallut tout mon art du compromis pour trouver des formules moyennes qui fassent l'accord du plus grand nombre.

³ Confédération Européenne des Syndicats(CES)

⁴ Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN.

⁵ Ibidem

⁶ Ibidem.

⁷ Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN.

dialectique que têtus... Mais cette fois, le syndicat fait fort car ce ne sont pas moins de 6 interventions qu'il suscite sur le même sujet. En tribune, je redoute le pire dans la réponse de Dominique, mais elle choisit habilement le registre de l'humour :

« Laurent tu viens à chaque débat apporter ta pierre pour améliorer le projet éducatif et je dois dire qu'aujourd'hui tu as été très fort car tu as convoqué plusieurs de tes camarades qui sont venus nous expliquer qu'il fallait réfléchir aux enseignements modulaires et surtout ne rien arrêter aujourd'hui ! Je crois que tout le monde a compris... »

Elle sait qu'il reste encore la longue nuit de réunion de la commission des résolutions et qu'aux petites heures du matin...Seuls Jean-Claude Barbarant et Patrick Gonthier rient jaune...L'un préside, l'autre doit rapporter en plénière les travaux de la commission... Ce rapport sera d'ailleurs pour Patrick une façon d'inaugurer son nouveau titre de secrétaire général adjoint. Une façon aussi pour le congrès de tester celui qui sera dans 18 mois, si la fédération suit ma proposition, le secrétaire général de l'UNSA Éducation.

Son texte est fort, il a du souffle, il fait ce que l'on attend de l'ancien secrétaire général du CNAL, ce que l'on espère du futur secrétaire général de la fédération : il trace une orientation fondée sur les valeurs, il organise la démarche de la FEN, devenue UNSA Éducation depuis quelques minutes, autour de son projet pour une société éducative :

« Une société éducative qui n'accepte plus de compartimenter, de découper ni de sectoriser est une société qui n'accepte plus d'être uniquement réparatrice des dégâts causés et qui n'accepte de ne gérer que les coûts de la non-formation ou de l'exclusion... »

Une société éducative est une société qui mesure l'enjeu que représente l'éducation, sous toutes ses formes, une société qui sait que les temps de l'éducation ne s'opposent pas mais se complètent, que les mises en cohérence ne se décrètent pas mais se construisent, que les nouveaux défis ne se diabolisent pas mais se maîtrisent. »¹.

Il donne aussi un sens à notre syndicalisme :

« Un syndicalisme responsable...doit affronter les réalités et ne pas les croire immuables ; Il doit anticiper toujours, sinon il ne fera que subir. Il doit montrer qu'aucune fatalité ne pèse sur les salariés, qu'aucune fatalité ne pèse sur le monde syndical. »

À l'applaudimètre –un bon baromètre de popularité dans un congrès- il sort haut la main de l'épreuve. Il aura néanmoins deux échanges animés !

L'un va porter sur la Charte des droits fondamentaux et l'amendement de la section de Bourgogne sera certes rejeté mais obtiendra un nombre significatif de voix.²Décidément, chez nous, le débat européen à encore de beaux jours devant lui...

Le second débat va porter sur la Corse ! François Giudicelli, dans une intervention fleuve, se plaint amèrement que son amendement n'ait pas suffisamment retenu l'attention de la commission. Elle aurait pu, selon lui, en retenir au moins l'esprit même en l'édulcorant. Il se met en porte à faux devant le congrès en attaquant, sans le nommer, Jean-Claude Barbarant qui est responsable du dossier... Son amendement est rejeté à l'unanimité ! Le jacobinisme, reste encore une valeur sûre dans la fédération malgré un changement de dénomination tout frais. Sur ce terrain comme sur les autres, la continuité est évidente...

Quant au reste du texte, il va passer comme une lettre à la poste. Les amendements résiduels, ceux qui n'ont pu être retenus par la commission des résolutions, sont largement repoussés mais Patrick a l'habileté de trouver des formules de compromis. Quant au chapitre sur la société éducative il sera adopté sans coup férir d'autant que, miraculeusement, le débat sur les « enseignements modulaires » ne revient pas en plénière. Une formule de compromis a été trouvée au sein de la commission des résolutions aux petites heures du matin comme je l'annonçais la veille...Je ne connais pas de divergence qui résistent -entre de gens de bonne volonté- à une nuit sans sommeil...

Le débat fut à ce point consensuel que Gérard Contremoulin propose même que la résolution générale soit adoptée à main levée contre toutes les traditions...Jean-Jacques Roméro a néanmoins vite fait de pallier cet instant de faiblesse de Gérard en demandant un vote par mandats qui est, comme chacun sait, de droit.

Le résultat³ va confiner au plébiscite puisque le projet sera adopté par 93,76% des mandats !

¹ Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN.

² 80 voix pour, 141 voix contre et 34 abstentions.

³ Pour : 93,76%, contre : 1,52%, abstentions : 4,72%.

Ce vote est d'abord un succès de méthode. Ce débat aura irrigué notre fédération pendant un an et demi, il aura mobilisé syndicats et sections régionales, il aura pris appui sur la richesse du monde interprofessionnel que nous offrait notre confédération. C'est aussi un succès personnel pour Dominique Lassarre qui aura conclu l'entreprise et l'aura mené à son terme. Je sais, mieux que personne, la constance, la patience, l'obstination parfois qu'il lui aura fallu, moi qui dut accueillir parfois sa lassitude ou son découragement. Le plus dur, en effet, ne fut jamais la contradiction! Elle fait toujours avancer les choses. Le plus dur, c'est de renverser le mur de l'indifférence...Dominique y sera parvenu et je sais combien cela est important pour elle à l'instant où elle ne renouvelle pas son mandat au secrétariat national.

Puis-je dire ici, alors que nous nous retrouvions, Dominique et moi, au congrès de Bordeaux de l'UNSA Éducation, du 26 au 28 mars 2008, notre plaisir partagé de constater que « *la Société éducative* » reste bien le cœur du projet de notre fédération. ?

Mais à Pau, c'était la condition même du succès ou de l'échec du congrès. C'était le projet lui, lui seul, qui donnait un sens, une âme à la nouvelle dénomination de la Fédération. Ce projet, mis en forme par Dominique sera publié en octobre 2001¹. L'ouvrage était préfacé par Fred van Leeuwen, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation(IE) Quant à la postface, elle était signée Philippe Meirieu ! « *Pour une société éducative* » sera le premier projet éducatif de la Fédération publié en librairie.

Deux grands débats, en partie imbriqués et ne relevant pas à proprement parler ni de l'activité, ni du projet vont animer nos échanges. Le premier était bien entendu celui sur le changement de dénomination. Avec ou sans précautions oratoires, la question sera présente tout au long des débats. C'était naturel. Je le savais et m'y étais préparé dès le complément au rapport moral en abordant carrément le sujet. En fait les réflexions sur ce sujet formeront un tout, qui va s'étaler sur au moins deux séances du congrès.

Le second débat relevait des perspectives d'avenir et de la construction de l'UNSA. J'avais, là encore, anticipé dans le complément au rapport moral mais le résultat devait dépasser mes espérances puisque plusieurs intervenants, et non des moindres, vont y consacrer leur intervention. Au cœur du débat, nos partenariats privilégiés avec la CFDT...

Sur ces deux terrains Alain Olive qui intervenait avant moi, en tant qu'invité, devait d'ailleurs, nous en étions convenus, aborder ces deux questions.

L'intervention d'Alain fut clarificatrice à plus d'un titre et dégagait le chemin pour mon complément au rapport moral. Rappelant les circonstances de son élection en 1994, il précisait :

Ce qui a été déterminant dans mon choix, outre l'action de rassemblement que constituait l'UNSA, ce fut la conviction profonde et sincère, partagée par beaucoup, que l'UNSA était pour la FEN une chance unique de faire prospérer, avec d'autres, son héritage syndical exceptionnel, fruit de dizaine d'années de militantisme. J'ai compris alors que notre action syndicale ne pouvait se développer que si on lui donnait du sens, que si on l'inscrivait dans une perspective. C'est aussi le but que vous allez assigner à votre congrès... Mais tout ce que je viens de dire, toute notre action n'a de sens que si nous l'inscrivons dans un code de valeurs »²

Puis citant, Jules Romain : « *Nous allons passer par ici, je ne sais pas si c'est le meilleur chemin, mais c'est un chemin* ». Il concluait : « *L'UNSA est pour aujourd'hui et pour demain, notre chemin. Faisons toutes et tous en sorte que se soit le meilleur chemin* »

Dans mon intervention, sur la question des relations interconfédérales, j'avais tenu à rappeler notre mandat du congrès de Perpignan. Ce texte, dont Martine Le Gal était rapporteure, restait notre mandat. Il avait été adopté le 4 décembre 1992. Il éclairait l'esprit dans lequel nous devons créer l'UNSA, deux mois plus tard, le 12 février 1993. Le texte de Perpignan disait :

« L'objectif à terme de la FEN reste bien la construction et le rassemblement du mouvement syndical confédéré et réformiste, force de propositions, de négociations et d'actions....

Le congrès donne mandat à l'EFN, sous le contrôle du BFN et du CFN pour que la FEN s'engage dans une première étape de reconstruction avec les organisations qui, dans le mouvement syndical autonome, partagent les mêmes valeurs, la même conception du syndicalisme...

Le congrès mandate l'EFN pour resserrer le dialogue avec les confédérations qui y sont prêtes et préparer ainsi, la voie de l'unité plus large à laquelle nous aspirons. Le congrès de

¹ « Pour une Société Educative » Textes rassemblés par Dominique Lassarre. Editions ESF. Collection « Pédagogie » 2001

² Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN.

Perpignan, fidèle en cela, à l'histoire de la FEN, ouvre ainsi la voie à l'unification par étape du mouvement syndical. »¹

Mais ce texte commence à faire débat dans l'organisation. Cette stratégie des convergences est désormais remise en cause au sein de l'UNSA. L'orientation hégémonique de la CFDT est désormais perceptible par le plus grand nombre et les conséquences se font sentir de plus en plus sur le terrain. Je le sais. Il me paraît donc nécessaire que la discussion ait lieu. Je précise donc dans mon intervention :

« Ne nous cachons pas, cette question fait débat. Elle peut même faire débat en notre sein par delà le mandat que je viens de rappeler et qui nous régit. Elle fait débat avec certains de nos partenaires dans l'UNSA et pourtant, ce débat sur les finalités devra avoir lieu si nous voulons conserver sens à notre démarche, raison à notre développement et lisibilité à notre dessein »²

Et j'énumérais les partenariats que nous avons mis en œuvre ou que nous initions dans le domaine intersyndical. Était-il surprenant que la CFDT fût le plus souvent citée ? Ce fut cependant l'évocation des relations récentes que nous avons nouées avec le SGEN-CFDT qui devait le plus crispier. Il faut dire que j'aurais été le premier secrétaire général de la FEN qui aura assisté à un congrès national du SGEN... C'était lors du passage de relais entre Jean-Michel Boulier et Jean-Luc Villeneuve en 1999.

Avais-je raison d'ajouter un débat imprévu à un débat annoncé ? Je le souhaitais car le changement de dénomination de la FEN ne trouvait son sens que dans une démarche, un projet dont on ne pouvait, par commodité, gommer les aspérités, arrondir les angles. Et dans une certaine mesure cela nous évitait de nous enfermer dans les seules déplorations autour d'un passé enfui.

Luc Bérille, au nom du SE dont il sera bientôt secrétaire général, va consacrer son intervention -toute en nuance- à atténuer mon propos :

« Ne rêvons pas à un miracle, même si la proximité de Lourdes nous y invite quelque peu ! Les voies et les formes de la recomposition syndicale, singulièrement en France, sont plus tortueuses qu'impénétrables...

L'UNSA est-elle une fin en soi ? Non. Est-elle un passage contraint, Non plus, au sens où nous sommes contraints nous-mêmes par nos propres convictions, par notre propre origine historique dans le mouvement ouvrier républicain et laïque. Elle est par conséquent notre passage tout simplement...

Personne ne détient à lui seul ni les clefs ni le rythme des évolutions durables dont le mouvement syndical aura besoin pour se ressourcer et offrir peut-être aux salariés qui y aspirent une organisation syndicale réformatrice unifiée.

Et d'énumérer les « éclaircissements » qu'il nous faudra « cibler » pour continuer à avancer. Il conclut enfin sur une phrase prémonitrice :

Les événements politiques et sociaux offriront, n'en doutons pas, autant d'occasion de précipiter ou peut-être de freiner ces clarifications voire ces possibles reconstructions organisationnelles du futur...

Le conflit sur les retraites de 2003 fera, en effet, un singulier écho à cette phrase...

Gérard Marien, secrétaire général du SNPTES, avec moins de nuances, va consacrer une partie de son intervention à une charge contre le SGEN, ou plutôt, selon expression « les SGEN » énumérant ceux qui sont fréquentables et ceux qui ne le sont pas... Pierre Capy, secrétaire régional du Limousin, va en rajouter sur ce terrain expliquant que, dans sa région, le SGEN « ...préfère de loin dans le premier degré marcher main dans la main avec le SNUIPP » ou mener une action sur les horaires des personnels ATOSS avec l'UNATOS-FSU, la CGT et FO...

Mais c'est Pascal Priou³, des Pays de Loire, qui va pousser le bouchon le plus loin. Il faut dire que j'ai noué avec cette section turbulente des relations privilégiées depuis que le 16 décembre 1995, au cœur de la polémique qui marquera le terme du mouvement social, je me suis porté volontaire pour affronter, à Nantes, une soirée durant, une AG de 400 personnes chauffées à blanc. Quant on y survit forcément cela crée des liens...

Pascal sait qu'il peut beaucoup se permettre avec moi... Il entend d'abord mettre le doigt sur les contradictions qu'il croit relever entre le discours d'Alain Olive et le mien... Puis il dénonce l'attitude du SGEN de Loire Atlantique qui fait le procès de l'UNSA l'accusant de participer à l'émiettement syndical.

¹ Enseignement Public N°22 du 12 décembre 1992, page 8.

² UNSA Éducation-infos du vendredi 19 janvier 2001, page 16.

³ Pascal est aujourd'hui secrétaire national de l'UNSA.

Il convient donc, selon lui, de développer tous les partenariats sans ostracisme. Avec son aplomb habituel, il affirme enfin que s'il était provocateur, il me demanderait si je ne me trompe pas de congrès...

La moutarde commence à me monter au nez. Heureusement, c'est Jean-Jacques Romero qui enchaîne pour parler du SNPDEN. Nos relations sont désormais au beau fixe ! J'avoue trouver quelque réconfort au long panégyrique qu'il fait de la fédération et de son secrétaire général. J'apprécie également à l'intervention de fond de Jean-Yves Rocca¹ qui s'attache à reprendre point par point mon complément au rapport moral pour y apporter le soutien de mon syndicat national.

Dans ma réponse, je serai amené à faire le tour de toutes les facettes du rapport d'activité qui font d'ailleurs l'accord quasi unanime du congrès.

Je reviens enfin à la question des partenariats. Je souligne que je n'ai fait que rappeler les initiatives connues de tous et qui se sont tenues au cours de ces 45 mois. Et puis j'amorce une contre attaque :

« Il est vrai qu'il y a plusieurs SGEN ! J'ai même entendu certains de nos interlocuteurs dire qu'il y avait également plusieurs FEN car dans le concert des syndicats nationaux, j'entends parfois des tonalités passablement différentes au point même de donner le tournis à certains ministres. Prenons garde de ne pas porter sur d'autres des jugements que nous ne voudrions pas que l'on porte sur nous-même »²

Il y a quelques sourires jaunes dans les travées. Mais je ne peux laisser Pascal sans réponse...Je propose alors au congrès de faire l'inventaire de tous les partenariats possibles dans l'Éducation Nationale...

Non ! Non ! Répond le congrès qui a compris où je voulais en venir...Chacun sait bien, en l'état actuel, hormis des alliances conjoncturelles en particulier sur le terrain des moyens, il n'y a sur le fond qu'un seul interlocuteur avec lequel nous puissions avancer sur le terrain de l'éducation. Par exemple, sur la réforme du Lycée, sur l'avenir du Collège, sur le débat à venir sur la question du socle commun de connaissance. La question est donc entendue.

Je reprends cependant, au plan fédéral comme au plan confédéral, les enjeux syndicaux de l'avenir un à un. Mais je sais déjà que ma parole n'est plus entendue par une majorité de camarades. La stratégie des convergences est entrée en coma dépassé. J'enrage que ce soit justement à un moment où l'émergence de l'UNSA et les évolutions de la CGT auraient permis...Mais je me dis, par-devers moi, que c'est justement pour cela que la CFDT recule...et nous fait symétriquement reculer avec elle.

Je saisis donc une perche qu'a tendu Luc Bérille dans son intervention et j'enchaîne :

« L'UNSA est en construction. Elle se construit tous les jours. Le chemin parcouru en sept ans est assez extraordinaire... Ne nous abandonnons pas au petit jeu de l'insatisfaction permanente. Sachons apprécier le travail accompli et regardons vers l'avenir ! L'UNSA est notre avenir et la FEN est à même d'assumer cet avenir »³

Mais je comprends combien, pour ceux qui arrivent alors aux responsabilités, on ne peut s'en remettre aux lendemains qui chantent. Ils ont désormais un outil plein de promesse et pour nombre d'entre eux, il constitue un horizon indépassable. Tant mieux finalement...Et peut être aussi dommage...Mais n'insultons pas un avenir qui leur appartient. Qui dit qu'à moyen terme cette nouvelle génération n'inventera pas sa propre « stratégie des convergences » ! Le champ du réformisme a tant de facettes dans ce pays... Je souhaite simplement, qu'ils ne tardent pas trop...

Mais le débat le plus sensible, le plus existentiel aussi sera celui qui porte sur la fédération, sa mutation, sa dénomination. Son devenir en somme. Ce débat va occuper une partie du temps consacré au rapport d'activité et la séance complète du 13 septembre qui lui sera consacrée au travers de la modification symbolique de l'article I qui fixe la dénomination de la fédération.

Dès le rapport moral et sur ce terrain de la vie fédérale, je tenais d'abord à mettre en perspective les bouleversements qui avaient affecté notre vie interne :

« L'affrontement de tendances qui a régulé notre vie interne pendant des décennies et servi de paravent à nos divergences, voire à nos conflits, a cédé la place à une parole libérée que nous sommes entrain de maîtriser. Je pense, en particulier, aux relations entre les syndicats nationaux...

¹ Secrétaire général d'A et I

² UNSA Éducation-Info. N°1 du vendredi 19 janvier 2001, page 19.

³ UNSA Éducation-Info. N°1 du vendredi 19 janvier 2001, page 19 et 20.

J'ai bien conscience, néanmoins qu'il reste beaucoup à faire. Je suis cependant certain que nous en avons résolument pris le chemin »¹

J'aborderai alors la question du changement de dénomination :

« Nous avons capacité à le faire parce que cette fédération reste bien plantée sur ses racines qui assurent fidélité à ses valeurs, rigueur et continuité dans son orientation, dans sa démarche.

Nous avons la capacité à le faire car cette fédération s'est renouvelée profondément, que sa mutation naît à la fois d'un retour tant attendu au syndicalisme interprofessionnel, de la construction d'un projet d'éducation à la dimension de la société et d'une autonomie de la pensée et de l'action, donc d'une liberté reconquise, au prix d'un déchirement.

Le débat qui nous anime depuis quelques mois autour du changement de dénomination doit être lu dans cette perspective. Puisque ce débat porte sur les symboles, alors ceux-ci sont aujourd'hui réunis pour que nous puissions décider dans la sérénité et dans la fidélité à nos engagements d'origine »¹

Le débat était ainsi calé pour ce jour du congrès et pour la suite sur le terrain que nous souhaitions. Les interventions le montreront. Thierry Pontillon de l'Île-de-France, dès le début, soutient la démarche et, avec le sens de la nuance que nous lui connaissons, n'y va pas par quatre chemins :

Je trouve tout d'abord qu'il y a un certain paradoxe à craindre de partager nos valeurs dans l'union interprofessionnelle que nous avons nous-même créée, alors qu'il a fallu par le passé accepter de les partager durant des années avec des gens qui justifiaient l'entrée des chars soviétiques à Prague !

Et, très applaudi, il ajoutait : *« Non la FEN n'est pas morte mais comme elle vit, elle bouge, elle se transforme pour que vive l'USA éducation ! »* Cette intervention prenait tout son prix du fait que Thierry faisait partie des camarades qui, nous ayant quitté pour aller à FO, nous avaient rejoints en 1998 avec Jacques Mairé et Jean Grosset !

Mais la voix de Gérard Contremoulin, secrétaire général du SEP se fait aussi entendre lorsqu'il stigmatise :

« ...L'obsession de vouloir absolument abandonner notre nom, ce nom qui fait encore l'honneur et la fierté de toutes celles et de tous ceux qui ont porté haut les valeurs et les couleurs de ces trois lettres qui représentent beaucoup plus que l'addition de chacune d'entre elles...la FEN, notre fédération ! »²

C'est ce malaise qu'exprime aussi, Robert André, secrétaire général du SNAEN, d'autant qu'il doit affronter les élections professionnelles trois mois plus tard et que l'on sait à quel point le sigle FEN est pour le SNAEN identitaire. Robert s'interroge : *« L'image de la FEN s'étirole petit à petit. Elle disparaît au bénéfice de l'UNSA qui elle-même n'occupe pas totalement le terrain »*

Et ces mots doivent aussi être entendus dans le congrès. Ce sont même ceux qu'il m'appartient d'entendre le mieux pour tenter d'y répondre. Non pour convaincre, le temps est passé, mais pour que ce cap difficile soit passé par tous et, ensuite, assumé par tous. En revanche, Robert sait aussi regarder vers l'avenir :

« Le sillon est tracé...Il ne sert à rien d'avoir de beaux textes, d'exécuter de beaux discours si l'on a pas le mental de gagners car chacun sait que rien n'est gagné d'avance. Tout se conquiert et se construit au quotidien. »

C'est sur ce terrain qu'Hervé Baro va rebondir et montrer qu'il sait aussi entendre...lorsqu'il le veut bien... Il va d'abord prendre le temps d'apporter un soutien appuyé à l'activité de la fédération et plus particulièrement à son secrétaire général. Il affirme que cela *« témoigne de l'adhésion du Syndicat des enseignants aux orientations et aux actions de notre fédération au cours de ces trois dernières années... »*

Il aborde ensuite, lui aussi, le thème du lendemain :

« Je veux redire devant ce congrès notre attachement à notre fédération. Je l'indique car le Syndicat des enseignants a trop longtemps été accusé de vouloir supprimer la fédération. C'est faux et nous en ferons la démonstration tout au long de ce congrès et au-delà...dans le cadre interprofessionnel qui est désormais le nôtre, la fédération doit à la fois coordonner l'ensemble des syndicats qu'elle regroupe, favoriser les mises en synergie, assurer le lien institutionnel et

¹ UNSA education-Info. N°1 du vendredi 19 janvier 2001, page 14.

¹

² Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN.

la cohérence entre les syndicats de la fédération pour porter leurs préoccupations dans l'union et être à leur cotés lorsqu'ils ont besoin de l'intervention fédérale.

La fédération est donc un outil au service de la solidarité. Elle doit être un outil d'expression politique dans le champ de l'éducation pris au sens large du terme. »

Et il ajoute :

« Le deuxième point que je souhaite aborder concerne l'un des champs fondamentaux de compétence de notre fédération : je veux parler de la fonction publique. Je considère que notre fédération, si elle a opéré un transfert de compétence en direction de l'UNSA, ne doit pas abandonner du point de vue de sa propre réflexion tout ce qui a fait sa force, sa reconnaissance et son identité dans ce domaine... Dans le cadre de notre union interprofessionnelle, nous devons faire entendre la voix de la Fédération et de ses syndicats nationaux, notamment en ce qui concerne notre conception de l'Etat républicain, de la fonction publique et l'idée que nous nous faisons de la politique contractuelle »

Venant de celui qui dans trois mois sera mon successeur au secrétariat général de l'UNSA Fonctionnaires cette affirmation prend un relief particulier.

Les prémices du débat étaient donc ainsi posés. Il devait prendre toute son ampleur le lendemain après-midi. C'est Jean-Claude Barbarant, pour son dernier congrès, qui préside et ouvre la séance du 13 décembre à 14 heures. Je sais que Jean-Claude sera sensible à cette décision qui lui confie les rênes d'un débat à la foi infiniment sensible et historique.

Pour cette séance, avec Francis Carrié, nous nous sommes réparti les tâches. C'est lui qui présente le débat et l'anime. C'est moi qui serai chargé de le conclure. J'ai dit sa connaissance de la vie interne de la fédération. Il en connaît chaque militant mais aussi tous les rouages dans leur complexité. Il est aussi orfèvre en matière de statut et de règlement intérieur.

Il a animé, au cours de ces derniers mois, la commission des structures en évitant les affrontements. Chacun des mots de la modification de l'article 1 a été pesé. Il a surtout réussi à calmer les ardeurs de ceux qui, trop pressés, auraient volontiers pousser la vapeur au risque de faire exploser la chaudière. Il a convaincu ou obtenu la neutralité de nombre d'indécis. Il a surtout veillé à ce que les opposants irréductibles ne se sentent jamais bousculés et, encore moins, poussés dehors.

Il faut que la décision soit irréversible, qu'elle s'impose à tous à terme et dans des délais raisonnables et en même temps qu'elle ménage des périodes transitoires pour que chacun s'approprie la nouvelle dénomination à son rythme

Pour que nul ne puisse nous faire le procès de bâcler le débat, il rappelle d'abord les mois de discussion, les débats et les votes préparatoires dans les congrès régionaux et départementaux. Il dénombre pas moins de 15 réunions formelles depuis le CFN de janvier 1999 qui a initié les premières réflexions sur notre évolution syndicale.

Il relie ensuite ce débat statutaire à notre projet syndical :

« Nous avons eu longuement l'occasion ce matin de commencer à débattre de notre thème central, c'est à dire de notre projet syndical et de notre conception de la société éducative. Nous poursuivons demain cette réflexion avec l'ensemble de la résolution générale. L'objectif de cet après-midi est de savoir comment, dans ce nouveau cadre et ce nouveau contexte, nous devons poursuivre et adapter notre fonctionnement d'une fédération de branches et de plein exercice dans une union. C'est cette réflexion qui a été mise en œuvre »¹

Francis se livre ensuite à l'exercice périlleux qui consiste à baliser le débat sur les amendements sachant que celui-ci n'est jamais, ne sera jamais que l'écume des choses. Il est d'autant mieux habilité à le dire que lui, le spécialiste patenté des statuts, partage secrètement ma distance vis à vis des alchimies statutaires. Il sait mieux que personne qu'elles n'ont jamais été la garantie d'une vie syndicale dynamique. En somme, s'il convient d'élaborer des statuts pour baliser la vie syndicale, cette vie n'a jamais jailli d'un débat statutaire. Francis qui passa 20 années de son engagement syndical à ausculter chaque section et chaque syndicat le sait mieux que quiconque. Avec les formes, il le dit clairement dans la conclusion :

« J'ai l'habitude de dire que les statuts et les règlements intérieurs sont des outils indispensables mais qu'ils ne sont que des outils au service d'un projet syndical et de conceptions politiques »²

¹ Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN.

² Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN.

Le débat peu dès lors commencer. Il commence plutôt bien puisque nombre d'amendements sont retirés après les explications de la commission des structures ou leur prise en compte dans la forme ou sur le fond. En revanche, dès lors que l'on arrive à l'orée du premier vote, le débat statutaire cède la place au débat politique. Francis en donne lui-même le signal anticipant ainsi les crispations qui auraient pu naître ici ou là.

Le débat fut serein mais il eut le mérite de contraindre chacun à aller au fond des choses. Pour les partisans les plus expéditifs du changement de dénomination cela fut une utile catharsis... En fait la quasi-totalité des sections régionale est acquise, Pierre Copy¹, Gérard Demaison², Michel Bellandi³ vont argumenter dans le même sens. S'il y a des réserves, comme en Île-de-France qui a déposé un amendement, elles portent pour l'essentiel sur les dispositions transitoires.

Pour les syndicats nationaux, il y a des adhésions de passion, il y a des adhésions de raison, il y aussi des adhésions de résignation...

À ce niveau, l'opposition résolue se limite à cinq syndicats nationaux qui se sont réunis autour d'un texte co-signé par le SNMSU, le SNPsyEN⁴, SUP'Recherche, le SNB et le SEP. Leur appel, présenté à l'EFN du 6 octobre 2000, sera publié dans FEN hebdo⁵. Mais le SNPDEN, qui vient juste de réintégrer le sigle FEN, s'y oppose aussi pour les raisons que chacun imagine. Le SNADEM votera également contre mais ne s'exprimera pas.

Toute l'argumentation des opposants va se concentrer sur quelques arguments : celui de la notoriété du sigle FEN, celui des valeurs qu'il sous-tend, sur la « précipitation » supposée de la démarche. Mais en bon réformiste nos camarades seraient près au compromis qui laisserait la latitude aux syndicats qui le souhaitent de conserver le sigle FEN accolé à la dénomination UNSA Éducation. Gérard Contremoulin précise qu'il faut faire de cette latitude –transitoire- une disposition statutaire... Marie-Lucie Gosselin souligne d'abord l'accord de son syndicat quant à la création de l'UNSA. Mais c'est pour mieux avancer les raisons qui opposent son syndicat à la démarche proposée.

L'angle d'attaque du SNB est plus politique, puisque c'est d'abord l'UNSA qui est visée : son manque de lisibilité, sa dérive confédérale, son hétérogénéité sur la question des valeurs. Ainsi, Mylène Jacquot sa secrétaire générale s'interroge :

« Comment on œuvre au regroupement syndical en créant ce qu'il faut bien appeler par son nom : une nouvelle confédération ? »

Christine Bonnefon, secrétaire nationale et qui appartient au même syndicat, argumente sur les risques de dissolution de la fédération dans l'union. Elle affirme n'être pas choquée par une stratégie confédérale mais elle s'interroge sur la confédération... *« Nous avons choisi de rompre avec l'autonomie, n'allons pas vers une confédération autonome, soyons cohérents, allons vers une confédération. »*

Elle ne la cite pas mais... En fait nos deux camarades du SNB amorcent le glissement qui les conduira à nous quitter pour le SGEN-CFDT. Personne même ne peut dire si à l'époque les premières approches n'ont pas déjà eu lieu...⁶

En face, les principaux syndicats vont donc sonner la charge. Auront-ils la tentation de jouer les rouleaux compresseurs ? Je le redoute car je sais que nous sommes sur un fil et que les dommages collatéraux peuvent être lourds.

Mon inquiétude s'envole vite. De toute façon le vote est massivement acquis. Chacun va donc jouer le rassemblement. Si l'on devait s'interroger sur le sens d'une adhésion à une fédération, la réponse se trouve, sans ambiguïté, dans les interventions par exemple de Gérard Marien, de Charles Dauvergne et bien sur d'Hervé Baro. Dans le débat d'activité il a déjà tracé le chemin pour le SE. Il va cette fois clarifier définitivement.

¹ Secrétaire régional du Limousin.

² Secrétaire régional de l'Auvergne.

³ Secrétaire régional de PACA.

⁴ Et encore le SNPsyEN vient-il en séance dire que finalement que ses mandats seront portés en vote positif.

⁵ FEN hebdo N° 691 du vendredi 20 octobre 2000, page 18.

⁶ Réuni à Orléans le 20 juin 2001, le congrès du SNB, à une courte majorité qualifiée, décida son adhésion au SGEN-CFDT dans lequel, malgré les engagements pris, il finit par se dissoudre. Un syndicat des bibliothèques se créera immédiatement dans l'UNSA Éducation reprenant la tradition et les mandats du SNB.

Nous ne cessons de dire et de répéter qu'une fédération unique doit exister au sein de notre union, qui rassemble les personnels de l'éducation, de la recherche, de la culture, de l'éducation populaire, de la justice et de la jeunesse et des sports...

Il ne s'agit pas de créer une nouvelle fédération mais de renouveler les fondements d'une fédération qui ne peut plus se définir exclusivement par rapport à elle-même mais qui doit faire désormais référence à l'UNSA...

Il ne s'agit pas non plus de se dissoudre dans l'UNSA mais au contraire de porter dans l'UNSA tout ce qui fait notre force et notre identité.

Il relit alors la Charte des valeurs de l'UNSA et souligne son identité avec celles de la FEN. Et parlant du choix qui s'offre à nous, il ajoute : « *Je n'entends pas le réduire en un combat entre anciens et modernes, entre conservateurs et progressistes, entre gardiens de la tradition et aventuriers du syndicalisme* »

Il demande que l'on aille vers ce choix non pour nous même mais pour les générations qui prendront demain la relève et appelle à avancer « *dans la fidélité à nos idéaux...que nous porterons ensemble dans l'UNSA et avec l'UNSA au sein de l'UNSA Éducation.* »

À la réaction du congrès, manifestement le message est entendu. Et chacun en mesure l'importance puisque, devant le congrès rassemblé, Hervé s'engage, au nom du Syndicat pour le présent et aussi l'avenir. C'est un engagement réaffirmé dans le pacte fédéral cimenté par notre engagement dans l'UNSA. Ma réponse ira donc dans le même sens :

« Il fallait que ce débat ait lieu et il a eu lieu dans la dignité...je pense qu'il fallait qu'il ait lieu dans ces formes avec ces aspérités, ces angles aigus, ces éclats de voix qui sont d'abord des éclats de cœur »¹

Je rappelle, après Hervé le fait qu'il ne s'agit pas d' « *une querelle renouvelée des anciens et des modernes* » et j'affirme qu'après le vote, « *il n'y aura donc ni vainqueurs ni vaincus* ». Je n'ai qu'une obsession, ne pas laisser de plaies ouvertes...

Mais je prends aussi mes précautions pour l'avenir :

« Nous pouvons à la fois perdre ou gagner des adhérents avec le sigle FEN maintenu. Nous pouvons à la fois perdre ou gagner des adhérents avec la dénomination UNSA Éducation car la conquête des adhérents est ailleurs »

J'ajoute que cette conquête dépend d'abord du projet et de notre capacité à aller sur le terrain. Je reviens donc sur le projet qui sera voté le lendemain et j'en fais le ciment de l'unité fédéral. Il faut que dans l'esprit de chacun cette association se grave. Je sais tellement la volatilité des envolées de tribune...

Je rappelle aussi, au travers d'exemples nombreux, notre engagement sur le terrain sociétal en phase avec ces valeurs que certains nous demandent de ne pas oublier. Comme si, un seul instant, elles avaient été perdues de vue ! Je montre également les convergences sur le terrain avec d'autres fédérations de l'UNSA comme l'UNSA Police, l'UNSA Cheminots ou la FGSOA. Je ne cite pas la FGAF, ou plutôt ce qu'il en reste. Je sais que le problème est là, habilement utilisé par certains. Mais je sais que les mois de la FGAF dans l'UNSA sont désormais comptés...

Je réponds enfin à ceux qui disent : « *le changement de dénomination, pourquoi maintenant ?* » Qu'il fallait trois conditions : la création de l'UNSA, c'est fait depuis 1993, la mutation de la FEN autonome en fédération de branche, c'est fait depuis le congrès d'Issy-les-Moulineaux en 1998, un nouveau projet, il se bâtit dans ce congrès. Et j'ajoute :

« Les trois conditions sont donc réunies. Elles ne l'étaient pas à Rennes car il était trop tôt et il serait tard de le faire dans trois ans. C'est maintenant ou jamais. Etre en phase avec les évolutions, c'est le dire maintenant et le faire clairement »

J'affirme enfin, après Hervé, qu'il s'agit bien là d'un choix d'avenir, un choix pour l'avenir, c'est à dire pour les nouvelles générations et que ce choix, « *c'est notre chance à tous* » Le congrès applaudit longuement. Les votes préalables des amendements ont lieu puis le scrutin se tient par mandat.

Jeudi 14 décembre 2000 à 9 heures 20, la séance est ouverte sous la présidence d'Hervé Baro qui est à mes cotés en tribune. Il passe immédiatement la parole à Gérard Marien, président de la commission de dépouillement des votes. Gérard donne le résultat du vote par mandat sur la modification de l'article 1. La modification est adoptée par 79,81% des mandats. 16,39% se portent en contre et 3,67% en abstention. 7 mandats sur 5339 exprimés se sont portés en refus de vote.

¹ UNSA Éducation-Infos N° 1 du vendredi 19 janvier 2001, pages 22 et 23.

Et Gérard Marien ajoute : « *L'UNSA Éducation existe officiellement. Mes amis, la FEN devient à présent UNSA Éducation* »¹. Toute la salle se lève et applaudit longuement.

Toute la salle ? Non ! Quelques camarades restent assis. Ils sont peu nombreux et pourtant je ne vois qu'eux. Alors que, du haut de la tribune, je participe aux acclamations dont j'ai donné le signal, je voudrais pouvoir parler à chacune, à chacun d'entre eux. À ce moment, que je sais pour nous capital, je suis aussi à leurs cotés.

Pour la seconde fois de sa longue histoire -72 années- la Fédération choisit librement de changer son patronyme. Ce faisant, elle se choisissait ainsi un avenir.

C'était vers l'avenir que je voulais tourner résolument ce congrès. Ce fut le sens que je donnais à mon intervention de clôture. L'objectif que nous fixions au congrès était double. Ainsi je rappelais que notre « *mutation se situait à la conjonction de deux démarches poursuivies depuis les origines avec une constance sans faille, celle pour la transformation du service public d'éducation, celle pour la construction d'un syndicalisme interprofessionnel réformiste et unifié.* »

Chacun pouvait déduire que cette double démarche, dans son ambition, ne pouvait que se replier sur une démarche isolée. J'appelais donc au renforcement des coopérations sur le terrain de l'éducation avec tous nos partenaires de la communauté éducative. Je fixais enfin notre priorité, pour le développement de l'UNSA, dans la perspective des élections prudhommales de décembre 2002.

Cette perspective se situait déjà au-delà de mon mandat.

I.17. L'avenir à la barre !

À la barre, je ne serai plus seul concerné puisque la fin de mon mandat était fixée à 2002. Je l'avais annoncé dès mon élection et mon successeur était désormais pressenti. L'élection de Patrick Gonthier, sur ma proposition, au secrétariat général adjoint en était l'officialisation. Je repartais, en effet, avec une équipe largement renouvelée mais aussi un peu déstabilisée.

Jean-Claude Barbarant prenait sa retraite et consacrerait désormais son activité à la présidence de la délégation de l'UNSA au CES. Je lui avais donc rendu hommage devant le congrès. Ce départ était tout sauf anodin. Il avait été le dernier secrétaire général du SNI-PEGC et le premier du Syndicat des enseignants. Il avait été celui qui, dès 1986 avait mis sur rail un projet qui débouchera sur « l'École de l'An 2000 » du congrès de La Rochelle en 1988 et les accords Jospin de 1989. Il l'avait fait en investissant totalement le syndicat dans la vie de la FEN. C'est cette conscience fédérale qui lui avait permis de rejoindre, lorsqu'il le décida, l'équipe de la fédération. Il fut pour moi un appui inestimable. On pouvait, lorsqu'on le connaissait mal, buter parfois sur son côté abrupt. Son discours carré, par sa volonté simplificatrice, provoquait le débat donc le clarifiait. Mais il était toujours présent quant on avait besoin de lui. C'est à dire dans les moments difficiles, quand la décision à prendre était difficile. Il m'a manqué.

Deux piliers de mon équipe ancienne demeuraient : Agnès Bréda et Francis Carrié.

Agnès avait su passer outre son désaccord sur le changement de dénomination. Elle savait que j'avais besoin d'elle dans le secteur international auquel j'avais trop peu de temps à consacrer. Cet accord à poursuivre avec moi, je lui en étais reconnaissant.

Francis était là aussi. Le succès du congrès de Pau lui était largement dû. D'abord parce qu'il avait su mener le débat sur le changement de dénomination avec l'intuition nécessaire pour trouver les formules qui rassemblent. De plus, il avait été l'organisateur du congrès et sur ce plan aussi la réussite avait été totale. Enfin, pour lui, le plus dur restait à faire puisqu'il devra encore gérer le changement de nos locaux et parachever la séparation des appareils de l'UNSA et de l'UNSA Éducation.

En revanche deux amies, deux femmes quittaient le secrétariat national.

Pour Christine Bonnefon, j'en ai dit la raison : son désaccord politique avec le changement de dénomination et aussi, disait-elle, avec le sens que nous donnions au développement de l'UNSA. Son départ, pour reprendre un poste, présageait aussi le départ prochain du SNB vers le SGEN-CFDT.

Mon équipe fédérale devrait aussi se priver de Dominique Lassarre. Cette perte était lourde pour moi car Dominique avait pris, avec l'élaboration de « *Pour une Société Éducative* », une place exceptionnelle dans la fédération. Éluë au secrétariat national de SUP'Recherche, elle souhaitait désormais consacrer son engagement militant à son syndicat. Je savais qu'elle en serait bientôt la secrétaire générale et ne pouvais m'en plaindre. Je ne pus la convaincre d'assurer le cumul, au moins

¹ Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN.

un temps. Il est vrai qu'elle souhaitait également reprendre son poste de professeure de psychologie sociale.

Je serai donc amené à remplacer ces deux responsables de secteur. Cela me prit quelques mois. Signe des temps, ce sont une militante et un militant du SNPDEN qui entreront dans l'équipe fédérale. Donatelle Pointereau sera chargée du secteur « Éducation » et Rémy Pierrot -un ami des temps difficiles- prendra le secteur « Revendications »

Quant à Patrick, Il assumait naturellement le secteur « Société » laissé vacant par le départ de Jean-Claude. Pour Patrick, nulle difficulté puisque c'était son secteur identitaire. N'avait-il pas été secrétaire général du CNAL ?

Mais son élection prenait un autre sens dès lors qu'il entra au secrétariat national avec un titre non statutaire -mais que j'avais porté de 1994 à 1997- de secrétaire général adjoint. Le congrès le présentait donc officiellement pour être mon successeur.

Lors de présentation de la nouvelle équipe, le 13 décembre 2000, j'ajoutais :

« Je vous rappelle aussi que ma responsabilité prendra naturellement fin à mi-mandat, année de ma retraite administrative. Il reviendra alors au Conseil fédéral de juin 2002 de pourvoir à mon remplacement. J'ai souhaité lors de la réunion de militants de septembre dernier que Patrick Gonthier, avec l'accord de son syndicat national, se prépare à cette responsabilité. »

Dès mon élection au secrétariat général le 13 mars 1997, l'idée s'imposait à moi qu'il fallait assurer ma succession. Que l'on me comprenne bien ! Je parle bien « d'assurer », je ne parle pas de « décider ». Cette responsabilité revient tout naturellement aux instances statutaires et je suis trop respectueux de la démocratie pour confondre les rôles.

Je voulais que mon successeur soit un enseignant, qu'il soit issu du Syndicat des enseignants, qu'il ait une expérience confirmée des responsabilités nationales et enfin que ses qualités conceptuelles et son aptitude à les formuler à l'oral comme à l'écrit soit évidentes. Je voulais enfin procéder à une rupture de génération afin de le rapprocher de ceux qui venaient, massivement, constituer les nouveaux éducateurs publics de ce pays.

J'aurai souhaité que ce puisse être une femme. Il en existait, incontestablement. Mais aucune, issue du SE, qui relève de ce profil. Est-il nécessaire que je dise pourquoi je voulais d'abord que ce soit ce Syndicat qui s'engage dans la Fédération ?

Je considérais, en effet, que le choix de ma personne n'avait pu signifier un quelconque éloignement du SE de sa fédération compte tenu des liens qui nous unissaient. En revanche, je redoutais qu'un second choix consécutif, hors des rangs du Syndicat -fût-il un choix dans le monde enseignant- devint le signe d'une distance qui serait vite devenue irréversible. Je sais mieux que personne les inquiétudes que le Syndicat m'a causé depuis sa création. Je sais combien j'ai dû payer de ma personne, pour amortir certains errements, nombre de paroles imprudentes qui n'étaient que l'expression d'un malaise existentiel que je comprenais, mieux que je partageais. Et mon bonheur de le voir, depuis ces dernières années, s'identifier, être enfin reconnu tel qu'il est parce qu'il a désormais le courage de se reconnaître pour ce qu'il est.

L'inventaire me conduisit donc à Patrick. Il me manquait néanmoins une donnée mais elle était de taille. En avait-il l'appétence ? À Paris, nous habitons, lui et moi, à proximité et partageons parfois, tôt le matin avant de rejoindre nos bureaux respectifs - moi au « 48 » lui au « 209 » un café sur le zinc d'un bistrot de la place de la Trinité.

Un matin -c'était le 12 novembre 1998- alors que nous sacrifions à cette coutume, je lui fis part de mes préoccupations. Je lui donnais l'énoncé du problème, je fis même une description de ce candidat virtuel... Peine perdue, Patrick termina son café et je me retrouvais au bureau perplexe sur le degré de compréhension de ce garçon... Une demi-heure plus tard, mon téléphone sonne et j'ai Hervé furieux au bout du fil qui me dit que j'aurais tout de même pu lui en parler. Il n'avait pas tort le bougre ! Mais pouvais-je prévoir que les scrupules de Patrick, sa loyauté vis à vis de son syndicat, le conduiraient illico à aller « affranchir » son secrétaire général ?

Je répondis à Hervé que je ne pouvais lui en parler avant de connaître le sentiment de l'impétrant... Nous avons donc pu, immédiatement, réfléchir sérieusement et, comme toujours nous sommes très vite tombés d'accord. Néanmoins nous resterons convenus que nos réflexions demeureront en l'état car nous étions à plus de 3 ans de l'échéance. Je ne m'en ouvris, dans la maison, qu'à Jean-Claude Barbarant et Francis Carrié, qui connaissaient bien la fédération et dont le point de vue m'était nécessaire. Ils m'apportèrent immédiatement leur soutien avec chaleur. Avec Hervé, nous ne pensions rendre public ma proposition qu'au CFN de janvier 2000.

Mais le sens politique d'Hervé n'est jamais en défaut. Les élections professionnelles chez les enseignants étaient fixées en décembre 1999. En cas de résultats difficiles – et ils le furent- nul doute

que les esprits bien intentionnés y verraient cause et effet. Nous avons décidé d'accélérer le mouvement. Nous avons réuni nos secrétariats au même moment. Le mien accueillit ma proposition avec surprise et plutôt avec faveur. S'il y eut une réticence, elle ne s'exprima que sur le principe. L'EFN fut à son tour consulté après que j'ai pris la précaution d'appeler un à un les secrétaires généraux des différents syndicats. Je reçus un accueil à ce point positif que l'exécutif ne fut qu'une formalité. J'adressais alors une lettre aux termes soupesés aux membres du CFN. J'en parlais aussi à chacun des « anciens » et là encore l'accueil fut particulièrement positif.

Désormais, on pouvait laisser du temps au temps. J'annonçais à nouveau la procédure que je proposais aux journées des militants des 9 et 10 septembre 2000 à Orléans. Patrick entra au permanent de la FEN en septembre et fut élu secrétaire général adjoint au congrès de Pau le 13 décembre 2000.

Ensuite, les choses se passeront comme je les avais souhaitées –certains diront voulu- jusqu'à leur terme. À un détail près...Le 21 avril 2002, Lionel Jospin n'était pas qualifié pour le second tour de l'élection présidentielle. Jacques Chirac était réélu le 5 mai. Dès lors l'issue des élections législatives ne faisait plus de doute. Nous ne pouvions plus attendre le CFN de juin. Il fallait que le nouveau secrétaire général soit élu avant la mise en place du nouveau gouvernement.

Je décidais donc d'avancer la date au maximum. Bien entendu l'EFN m'approuva. Compte tenu des délais nécessaires à la convocation d'un CFN, ce fut le 29 et le 30 mai 2002. Je m'octroyais ainsi 15 jours de retraite syndicale supplémentaire... Mais j'offrais un cadeau de bienvenu imprévu à Patrick : le retour au pouvoir d'une droite revancharde.

Qui alors aurait pensé que ce fût pour si longtemps ?

Titre II.

Dans les propositions comme dans l'action : laïques, humanistes, réformistes...

Le courage, c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense. Jean Jaurès

II.1. La Gauche revient au pouvoir.

Dans le monde du journalisme, j'ai appris à avancer de façon précautionneuse. Il y a cependant quelques exceptions. Michel Noblecourt¹ est de ce petit nombre. Nous sommes liés d'amitié depuis 25 ans. Depuis les années 80, nous avons pris l'habitude de déjeuner ensemble de temps à autre. Ce fut le cas le 24 janvier 1997. Il savait que je serai bientôt élu au secrétariat général de la FEN. Il connaissait aussi les liens que j'avais tissés dans le mouvement syndical et quelques-unes de mes amitiés au plan politique. Notre conversation à bâtons rompus roula sur ces questions et, en particulier, sur ce que la grande presse qualifiait alors de « recomposition »

J'étais élu secrétaire général de la FEN depuis deux jours à peine, quand, dans la rubrique « Horizon-Analyse » du « Monde », paraissait sous la signature de Michel un point de vue intitulé : « *Les socialistes en quête d'une nouvelle donne syndicale* »². Le dernier paragraphe de l'article me fit pressentir des ennuis prochains...

Ce qui sort du congrès de Rennes de la FEN n'est pas une mauvaise nouvelle pour le PS. Jean-Paul Roux pourrait en effet se livrer à une nouvelle tentative de recomposition, sur des bases différentes de celles de 1986. Tout laisse à penser que la FEN va s'investir de plus en plus dans l'Union des Syndicats Autonomes(UNSA), créée en 1993, qui pourrait se transformer à terme en confédération. Vu la proximité des acteurs qui composent l'UNSA avec le PS, cette nouvelle donne aurait indéniablement un petit parfum social-démocrate.

J'avoue que sur l'instant, j'ai craint une bronca interne. De réactions, point ! À cela deux hypothèses : soit les militants de la FEN ne lisent pas « Le Monde », soit ils sont tous sociaux-démocrates... Je vous laisse imaginer l'hypothèse qui a ma préférence...dans l'intérêt des ventes du journal ! En revanche, j'appris bien vite que la rue de Solferino avait toussé.

Lorsque, quelques jours plus tard, le 15 avril 1997 je m'y suis rendu pour une rencontre avec Lionel Jospin, j'étais sur mes gardes. J'avais d'autant plus de raison d'être prudent que, catalogué fabiusien, je n'étais pas trop en odeur de sainteté chez les amis du premier secrétaire. Les relations difficiles que j'avais eues avec Claude Allègre au temps des accords de 1989 étaient encore fraîches dans ma mémoire.

Je trouvais pourtant un premier secrétaire détendu, souriant, chaleureux avec lequel je pus, en près d'une heure et demi de rencontre, faire un tour d'horizon approfondi. Je ne reconnaissais plus le ministre de l'éducation nationale compassé que j'avais connu. « *Je sais où sont mes amis* » me dit-il en me raccompagnant.

Comme si le message avait besoin d'être confirmé, Jean-Claude Fortier, son conseiller à l'éducation venait me voir rue La Bruyère le 21 avril et me tint les mêmes propos. Si j'ajoute que j'avais reçu le 2 avril la visite de Christian Nique³ et celle de Jean-Christophe Cambadélis le 3, vous pourriez en

¹ Journaliste au journal « Le Monde »

² « Le Monde » du samedi 15 mars 1997, page 15.

³ Ancien conseiller à l'éducation du président Mitterrand, proche de Laurent Fabius. Il est actuellement recteur de l'Académie de Montpellier.

conclure que le PS s'intéressait enfin à ce qui se tramait dans le microcosme syndical... Il est vrai que les socialistes n'étaient pas encore au pouvoir. L'échéance normale des élections législatives était fixée l'année suivante.

C'était sans compter avec le génie de Dominique de Villepin et la spontanéité de Jacques Chirac. L'Assemblée nationale est dissoute et les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin ramènent la Gauche au gouvernement. L'intérêt de cette soudaineté, c'est que la campagne fut courte. Le BFN du 24 avril décida d'une adresse à tous les candidats. Et je me fendis de quelques éditoriaux dans l'EP et dans FEN hebdo. Le 6 mai¹, dans l'EP, en toute indépendance, je dressais un réquisitoire en règle contre la politique du pouvoir en place...Nul besoin de me forcer, la matière était abondante ! En revanche, le 6 juin, alors que la Gauche revenait au pouvoir, sous le titre : « *Un devoir d'exigence* », je faisais œuvre de réalisme :

...Ce dernier choix du peuple souverain repose autant sur le rejet d'une politique –et aussi d'un certain cynisme en politique- que de l'adhésion à un projet. De ce point de vue, la majorité de Gauche ne bénéficiera donc d'aucun état de grâce².

Jospin est nommé Premier ministre et son cabinet se peuple de têtes connues. Olivier Schrameck est directeur de cabinet, Jacques Rigaudiat conseiller social et Michel Braunstein hérite de l'éducation. Après le discours de politique générale du Premier ministre, j'écrivais dans FEN hebdo :

«Le discours de politique générale prononcé par le Premier ministre est fidèle à l'homme Jospin ; un discours républicain sous-tendu par l'éthique, un refus de l'emphase qui privilégie la rigueur, le parlé vrai »

Et je concluais :

« Nous ne doutons pas un instant de la volonté du Premier ministre et du ministre de l'Éducation Nationale. Nous redoutons, par contre, la dictature des contraintes économiques.Le gouvernement aura donc à faire des choix. Il sera, ce faisant, soumis à mille pressions. Notre mobilisation sera donc déterminante. »³

Ces deux premières années de mandat me laisseront, je l'avoue, un bon souvenir car la méthode Jospin, faite de rigueur, d'exigence et de probité, s'accorde parfaitement avec notre culture syndicale. D'autant que sa porte nous est ouverte. Je ne parle pas seulement des audiences officielles, mais aussi des nécessaires contacts officieux...

La constitution du gouvernement se fait avec ordre et méthode. Pour l'éducation nationale, nous n'avons pas d'idées préconçues. Nous savons de qui nous ne voulons pas ! J'appelle Schrameck. Ses allusions me font craindre le retour d'un ministre dont le passage fugace a laissé un souvenir mitigé chez les laïques que nous sommes. Je lui dis d'éviter les gens qui sont déjà « *plombés* » dans la profession.

Il me fait alors une autre description et je comprends de quel grand scientifique il veut parler...L'angoisse me prend lorsque les souvenirs affluent et pourtant je sais que Claude Allègre partage nombre de nos idées mais je redoute son bouillonnement créatif, dévastateur. Je suggère de prendre garde aux scientifiques qui « *sont faits pour être ministres comme moi pour être archevêque* » Mais je sens que je commence à agacer Schrameck ! Moins de 48 heures après, Claude Allègre est nommé Ministre de l'Éducation Nationale et Ségolène Royal ministre déléguée.

En revanche, j'ai quelque espoir que la question syndicale soit au menu des préoccupations gouvernementales. Outre la qualité des relations qui s'étaient nouées ces derniers mois avec le PS, j'avais en mémoire le « *Forum social* » que les socialistes avaient organisé le 17 novembre 1996 auquel j'avais participé au titre de la FEN. Michel Noblecourt dans un article titrait « *Le PS renoue le dialogue avec les syndicats* ». ⁴Il me faisait dire que les syndicats devaient être les « *coacteurs du changement social* ». C'était beau comme l'antique... J'avais aussi entrepris, sur le même sujet, François Hollande, le tout nouveau Premier secrétaire du PS, juste après les législatives, le 16 juillet 1997.

Chose étrange cet intérêt va s'étioler rapidement dès lors que les socialistes seront au pouvoir. C'est que le dossier syndical a toujours été épineux dans un parti qui répand généreusement ses adhérents dans toutes, je dis bien toutes les organisations syndicales de ce pays. Et chacun sait qu'il y en a...

¹ EP N°66 du 12 mai 1997, page 3.

² FEN hebdo N° 622 du vendredi 6 juin 1997, page 1.

³ FEN hebdo N° 624 du lundi 30 juin 1997, page 1 et 2.

⁴ « Le Monde » du 19 novembre 1996, page 7

Son intérêt pour une « recomposition » syndicale s'est donc vite perdu dans les sables du pouvoir d'Etat et surtout dans le confort des relations sociales établies depuis plus de 30 ans.

Certes, le Premier ministre recevra l'UNSA à la suite du tour de table des cinq confédérations le 11 septembre 1997¹. L'accueil fut chaleureux. Nous avons fait le tour des dossiers dont celui de la représentativité. Le Premier ministre resta prudemment muet sur cette question.

De cette prudence, une preuve nouvelle nous fut administrée lors d'une rencontre officieuse avec une délégation du PS menée par Jean-Christophe Cambadélis le 21 septembre 2007. Nous étions, nos amis de FO et nous, venu expliquer ce qui se mettait en place et les ambitions que nous mettions dans l'UNSA que Jacques Mairé, Jean Grosset et leurs camarades allaient rejoindre dans quatre mois. Certes nous avons senti l'intérêt manifesté par la délégation socialiste mais la conclusion de Jean-Christophe fut sans appel « *Vous êtes courageux. Si vous réussissez, on applaudira. Si vous échouez, on ne vous connaîtra pas* »²

À la sortie, avec nos amis de FO, nous sommes tombés d'accord pour trouver que finalement c'était bien ainsi. Je n'ai pas changé d'avis depuis. Que l'on me comprenne bien ! Ce que l'on pourrait attendre d'un gouvernement de droite ou de Gauche—mais la Gauche de par son engagement social est d'abord interpellée- c'est qu'il crée les conditions du développement d'un syndicalisme de masse. Personne ne lui demande de gérer les mutations qu'exige le syndicalisme français en lieu et place des syndicats. En revanche, il dispose d'outils législatifs, réglementaires et budgétaires pour favoriser cette mutation.

La première urgence, c'est de faire une opération vérité sur la représentativité qui ne peut résulter que du suffrage universel, une opération vérité sur la forme de syndicalisme, catégoriel ou interprofessionnel, une opération vérité sur la politique contractuel avec l'adoption claire du principe de l'accord majoritaire qui favorise la responsabilité, une opération vérité sur les financements et le contrôle de leur utilisation...

Sur ce terrain, le gouvernement Jospin aura été pusillanime et conservateur. Et ce qui s'élabore aujourd'hui entre le gouvernement et deux confédérations va tourner le dos à ces quelques principes simples et démocratiques. Surtout si l'on analyse qu'ensemble les deux principales centrales françaises ne reçoivent les cotisations que d'un peu plus de 5% des salariés et à peine la moitié des voix de l'ensemble des salariés aux élections professionnelles³... Sur ce terrain comme sur d'autres, l'écart entre les espoirs et la réalité, aura pesé lourd au moment de l'addition...

Je voudrais néanmoins m'attarder sur la complexité de nos relations avec un gouvernement quel que soit son orientation. Pour la FEN, fédération de fonctionnaires pour l'essentiel, le rapport à cet État protéiforme, qui joue sur plusieurs tableaux reste ambiguë. État-Patron parfois, État-Nation souvent...C'est une question que l'actuel statut général de la fonction publique laisse entière. Mais cela relève d'un autre débat.

Reconnaissons, en revanche, que la relation, au plan général, est souvent plus complexe lorsque le gouvernement est issu d'une majorité de Gauche... Je voudrais m'en expliquer.

Mais d'abord posons deux préalables :

- La FEN a fait suffisamment preuve de sa capacité à négocier et à contracter avec des gouvernements de droite -les minoritaires ou certains de nos concurrents nous l'ont suffisamment reproché- pour qu'elle n'ait pas besoin de se justifier lorsqu'elle négocie et contracte avec un gouvernement de Gauche.
- Les attaques de ces mêmes minoritaires, nous accusant d'être des courroies de transmission du Parti Socialiste, ont parfois atteint un tel niveau —eux qui pendant des années ont été les champions du rapport « léniniste»- que je n'ai jamais jugé digne d'y répondre.

Aurions-nous souhaité que s'instaure un tel rapport, encore faudrait-il que Parti socialiste s'y prête, qu'il ait une opinion formée et constante sur les questions qui touchent au monde syndical.

Ce dernier obstacle serait-il franchi, que le courant syndical que nous représentons ne s'y prêterait pour rien au monde. Le syndicalisme laïque, humaniste et réformiste a été suffisamment blindé au

¹ « Enseignement Public » N° 68 du 1^{er} octobre 1997, page 16.

² « Aux origines de l'UNSA » Témoignage. Jean-Paul Roux. Site de l'UNSA Éducation, page 14.

³ Aux élections prudhommales de 2002, la CGT a obtenu 32,13% des voix, la CFDT, 25,23%, l'UNSA, 4,99%.

Dans les trois fonctions publiques, ont obtenu : la CGT, 23,4%des voix, la CFDT, 17,4 % et l'UNSA, 12,5%.

cours de l'histoire, par les pratiques léninistes qu'il a du affronter, pour que la greffe n'ait aucune chance de prendre.

Cela dit cette situation de non-dit à un inconvénient grave. Celui de ne pas avoir clarifié les relations qui devraient exister entre un parti qui se voudrait social démocrate et le syndicalisme réformiste. Nos camarades européens, pour l'essentiel, ont apporté une réponse à cette question. On peut la critiquer, elle a le mérite d'exister.

En France, la Charte d'Amiens, toujours révérée et si souvent violente, a eu le mérite de pointer justement l'indépendance. En revanche, sa carence est évidente quant à une alternative qui ne soit pas léniniste. Lors de la célébration du centenaire de la Charte d'Amiens, centenaire, organisée par la revue d'histoire « *Mille neuf cent* », le 11 octobre 2006, les révérences tirées par Bernard Thibault, François Chérèque et Jean-Claude Mailly, étaient de ce point de vue, surréalistes... Sommes-nous bien certains qu'ils parlaient du même texte ?

La seule question à laquelle il conviendrait de répondre serait la suivante : comment gérer, une convergence évidente de valeurs et d'objectifs, non pas lorsque le parti en question est dans l'opposition, mais lorsqu'il est aux affaires ?

Car nous n'avons quant à nous jamais confondu la Gauche avec la droite ! S'il ne suffit pas -nous avons payé pour le savoir- que la Gauche soit au pouvoir pour que les caillots tombent toutes rôties, nous savons, en revanche, ce que coûte au service public en général et aux fonctionnaires en particulier -sans parler de la laïcité- la droite au pouvoir.

Mais en 1981, aucun d'entre nous n'en avait eu la pratique. Il a fallu inventer. Procéder par essai et erreur. Les gouvernements de Gauche successifs aussi. Nous avons, globalement, connu plusieurs types d'attitudes :

Lorsque Lionel Jospin devint Premier en 1997, il sut au départ, trouver le ton juste. J'ai dit la qualité des audiences qu'il accordait à l'UNSA. Mais, l'audience qu'il accorda à la FEN est restée dans les mémoires, moins par le contenu -l'objet était surtout de faire une revue de détail- que par l'ambiance. Dominique Lassarre qui en rend compte dans FEN hebdo titre : « *Attentif et chaleureux* »¹. C'était le mot !

Mais cette audience avait une petite histoire. Lionel Jospin avait décidé de réserver ses audiences officielles aux confédérations dites représentatives et à l'UNSA « en léger différé » Au sein de l'UNSA, la méthode avait mon accord puisque je participais à ces audiences au sein de la délégation de notre confédération. Chacun a, par ailleurs, en mémoire que les contacts officiels étaient faciles lorsque je jouais qu'ils étaient utiles.

On imagine le siège que fit la FSU. Ce siège était connu de nous et, interrogé à ce sujet, je fis savoir qu'il ne m'appartenait pas de porter jugement sur les choix du Premier ministre mais qu'en revanche la FEN déposerait, le cas échéant, une demande d'audience. La FSU eut son audience et la FEN fut reçue dans les jours suivants. Le 4 février 1998, la délégation fédérale était fournie. Outre Dominique Lassarre et moi, les six principaux syndicats de la fédération étaient présents. Lionel Jospin souriant et détendu se fit présenter chacun. Instruit par l'expérience- et par ma mémoire- j'adoptais dès le départ un ton officiel. Jospin, avec un léger sourire, fit de même. Il fut attentif aux propos de chacun, interrogea, apporta des réponses. L'audience finit, il fit le tour de la table pour serrer les mains et, avec un sourire, il ajouta : « *Je suis désolé. Une réunion m'appelle, j'aurais beaucoup aimé que nous puissions prendre maintenant un verre ensemble pour discuter...et se tutoyer...* »

Manifestement Jospin avait autant de mémoire que moi... Attentif et chaleureux, Dominique avait raison !

Ce gouvernement qui se met en place en 1997 a vraiment belle allure. Dans une certaine mesure, c'est le gouvernement de l'espérance.

Personne ne s'étonnera que j'aie longuement évoqué nos relations avec la Gauche. Son arrivée au pouvoir fut le cadeau singulier que me fit le hasard des urnes à peine élu au secrétariat général.

Au fil de ces souvenirs, chacun notera cependant, parfois avec surprise, la qualité des relations que j'avais nouées avec des hommes de droite. Certaines se sont pérennisées jusqu'à ce jour.

Ces relations furent également bonnes avec le président de la République. Je veux parler de Jacques Chirac, bien entendu ! Je l'avais rencontré comme Premier ministre entre 1986 et 1988 mais ce furent alors des périodes d'affrontement dur et j'ai encore un souvenir halluciné de sa conseillère sociale,

¹ FEN hebdo N°636 du vendredi 20 février 1998, page 2.

Marie-Hélène Bérard qui sut mettre la France à feu et à sang en décembre 1986¹. Je retrouvais Jacques Chirac en 1995. Alors maire de Paris, il était candidat à l'élection présidentielle.

En petite délégation, menée par Guy Le Néouannic, il nous a reçus dans son bureau de la mairie de Paris. L'accueil fut cordial. Il aimait bien la FEN, ce qui prouve qu'il n'était pas rancunier... Après tout, c'est bien lui, en tant que Premier ministre, qui avait signé, en 1976, une lettre de reconnaissance de la représentativité de la FEN. La première²...

Avec Guy, nous avons fait le tour des dossiers. Il était d'accord avec nous sur tous les sujets ! En désespoir de cause, je l'interroge brusquement sur ses intentions quant au Code des pensions. Il se tourne vers moi et avec un ton sans réplique : « *Pourquoi me posez-vous cette question, Il n'y a pas de sujet.* »

Huit mois plus tard la tentative de réforme des régimes spéciaux par son Premier ministre, Alain Juppé, jetait des centaines de milliers de français dans la rue ! Cela, c'est tout Chirac ! Un cœur gros comme ça... et un cynisme politique à la mesure...

Nous l'avons rencontré avec Guy Le Néouannic fin 1996. J'ai poursuivi ces relations épisodiques et officieuses. Outre la cérémonie des vœux, un peu protocolaire, ma dernière rencontre avec lui date du 6 mars 2001. Ces rencontres, toujours chaleureuses, étaient d'autant plus détendues qu'en période de cohabitation, il pouvait dire à peu près n'importe quoi sans risque...

Christine Albanel, sa conseillère à l'éducation et surtout sa « plume » faisait le lien. La porte du bureau de cette collègue -elle est agrégée de lettres- était toujours ouverte lorsque j'en avais besoin. Elle me fut d'un précieux secours lorsque je me suis trouvé confronté, en 1997, à un exercice de cohabitation inopiné pour un dossier particulier qui me tenait à cœur.

Quant à Chirac, rétrospectivement, depuis le mois de mai 2007, il y a des moments où je me prends à le regretter...

Mais, puisque je viens de faire allusion à l'actuel locataire de l'Elysée, je vais laisser courir ma mémoire -privilege de l'âge- pour rappeler un contact qui m'a marqué.

Le 21 juin 1993, nous avons rencontré un ministre délégué au budget. Il se nommait Nicolas Sarkozy. L'accueil fut cordial. Guy Le Néouannic fait le tour des dossiers dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 1994. Alors que Guy évoque le gouvernement précédent, Sarkozy l'interrompt : « *La Gauche, qui a perdu le pouvoir pour des raisons largement injustes...* »

Guy garde son calme et enchaîne. Quelques minutes plus tard, Sarkozy l'interrompt à nouveau : « *Notre majorité parlementaire est bien trop nombreuse et beaucoup trop à droite...* »

Je me suis dit que Guy allait lui demander s'il nous prenait pour des... Mais Guy est héroïque. Il ignore la provocation et poursuit, impavide. Je ne vous rapporterai pas ici ce que nous nous sommes dit en sortant... Mais je n'ai pas changé d'avis aujourd'hui !

Je voudrais maintenant jeter un regard sur les principaux domaines d'activité de la fédération et de l'UNSA Fonctionnaires au cours des cinq années de mon secrétariat général.

II.2. L'UNSA Fonctionnaires dans la cour des grands.

a) Accord salarial 1998 : l'embellie.

Si j'évoque l'UNSA Fonctionnaires, c'est que pendant toute la période où j'ai cumulé les deux secrétariats généraux, elle a absorbé une part importante, parfois majeure, de mon engagement. Élu secrétaire général de l'UNSA Fonctionnaires le 15 décembre 1997, je ne faisais que poursuivre une tâche que j'exerçais, en tant que coordonnateur, depuis 1995.

La Gauche était revenue au pouvoir depuis les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997. Jusqu'à ces dates, Dominique Perben est ministre de la fonction publique. Nous travaillons bien avec lui. Certes, nous sommes en conflit sur les salaires mais nous avons pu conclure trois accords.

- Le premier porte sur la formation continue. Il a été signé le 22 février 1996.

¹ « Le secteur « Revendications » de la FEN. 1983-1995. Jean-Paul Roux. 23 mars 2005. Cahiers du Centre Fédéral N° 47. Editions SUDEL. 2007. Page 66.

² La seconde fut signée par Laurent Fabius en 1986.

- Le second porte sur la résorption de l'emploi précaire. Il sera signé le 14 mai 1996.
- Le troisième concerne le congé de fin d'activité. Il sera signé le 16 juillet 1996.

Ces trois accords vont rassembler 6 des 7 fédérations¹... Un *must* !

Perben est aussi un homme qui aime comprendre. Au cœur du conflit de décembre 1995, il m'avait demandé de venir le voir, à titre personnel, pour tenter de saisir les enjeux. Cet homme de droite avait une conscience claire de la façon dont les rapports sociaux doivent se nouer. Son directeur de cabinet Pierre Steinmetz, dont je parlerai plus tard, était en phase avec cette approche du dialogue.

Le 1^{er} juin, Perben reçoit la défaite de son parti comme une gifle. Je l'appelle le 2 juin au matin. Il est abattu. À mon tour, je lui demande de m'expliquer :

« Ce n'est pas possible, c'est une stratégie ! Vous avez décidé de passer la main à la Gauche en espérant qu'elle fera le travail difficile sur les retraites, la protection sociale, les services publics...Et ensuite, au bénéfice de l'impopularité, vous pensez reprendre le pouvoir dans la durée... »

Perben s'emporte : *« Pensez-vous, rien n'a été réfléchi, rien, rien, rien... »* Nous convenons de rester en contact. Ce que nous ferons jusqu'en 2002 parfois sur l'initiative de Steinmetz.

C'est Émile Zuccarelli qui devient ministre de la fonction publique. Je ne le connais pas...En revanche, j'ai pratiqué son directeur de cabinet, Marc Abadie, depuis plus de 10 ans dans différentes responsabilités administratives et, en particulier, lorsqu'il était à la direction des collectivités territoriales.

Avec Jean-Pierre Gualazzi, qui sera secrétaire général de l'UNSA Fonctionnaires jusqu'au 15 décembre 1997, nous savons que la première urgence pour nous c'est la politique salariale. Le dernier accord, en effet, date du 9 novembre 1993. Ce fut le dernier accord signé par la FEN et la FGAF avant la création de l'UNSA Fonctionnaires². Cet accord portait jusqu'à la fin de l'année 1995. Depuis nous sommes « à découvert » !

D'ailleurs, des actions avaient eu lieu dès avant les élections. Après une série de bilatérales en janvier et février 1997, Perben avait fermé la porte après que nous ayons refusé des propositions de départ notoirement insuffisantes. Il annonçait des mesures unilatérales pour solde de tout compte. Dans FEN hebdo³ le communiqué du 4 février est sans ambiguïté. Nous parlons de « *fonctionnaires boucs émissaires* » et, parlant de la négociation, nous ajoutons : *« Le gouvernement vient de tuer celles-ci dans l'œuf au moment même où la discussion devait débiter »*

Le 6 mai 1997, une grève moyennement suivie est lancée à l'appel des 7 fédérations. Avec le nouveau gouvernement le tableau noir vire au rose pâle...Christine Bonnefon titre son éditorial « *fonction publique, vers la négociation* »⁴.

Zuccarelli ne se prête pas aisément à l'opération et Matignon que nous relançons avec Jean-Pierre Gualazzi se fait tirer l'oreille. Le « groupe de 4 » s'adresse au ministre en décembre. C'est une lettre⁵ au fond qui pose, déjà, la question de l'avenir de la politique contractuelle. Mais sa conclusion est aussi une interpellation du gouvernement : *« Il est plus que temps qu'il passe à l'acte ! »*

Le 15 décembre, je succède à Jean-Pierre Gualazzi au secrétariat général de l'UNSA Fonctionnaires. Je vois avec regret s'éloigner Jean-Pierre qui devient secrétaire national de l'UNSA. C'est Gilbert Voisin qui lui a succédé à la tête de la FGAF. Il devient mon secrétaire général adjoint. Pour dire les choses avec retenue, je ne gagne pas au change...

Les négociations commencent enfin en janvier 1998. Dès lors que le feu vert politique est donné, les choses vont aller vite. Il faut dire que nous avons eu tout le temps de préparer le terrain aussi bien avec la fonction publique –Marc Abadie- qu'avec Matignon -Jacques Rigaudiat. Ces deux là, ont l'avantage de comprendre vite, inutile de les former...

Mais avant la dernière séance fixée au 29 janvier, il faut arracher les dernières concessions, celles qui font la différence entre un compromis acceptable et un abandon revendicatif...Nos quatre exigences sont sur le point d'être satisfaites : le maintien du pouvoir d'achat pour 1998 et 1999, des mesures bas

¹ Seule l'UGFF-cgt ne sera pas signataire.

² Le 5 janvier 1995.

³ FEN hebdo N° 609 du vendredi 7 février 1997, page 1.

⁴ FEN hebdo N° 629 du vendredi 17 octobre 1997, page 1.

⁵ FEN hebdo N° 632 du vendredi 8 décembre 1997, page 22.

salaire, un engagement à ouvrir les négociations sur l'ARTT¹ et une prise en compte du passif. C'est sur ce dernier point que cela coince encore. Nous acceptons le principe d'une mesure en points uniforme. Encore faut-il qu'elle permette le maintien ou la progression différenciée jusqu'à l'indice médian.

Rigaudiat, à Matignon est allé au bout. Pour pousser plus loin... il faut monter plus haut ! Avec Michel Perrier, secrétaire général de l'UFFA-CFDT,² nous nous répartissons les tâches. Il fait intervenir Nicole Notat à Matignon. J'interviens de mon côté. Le problème avec Schrameck, c'est qu'il a toujours mille choses à faire... quand il sait pourquoi on le demande !

Finalement, il m'appelle le samedi 24 janvier au soir, alors que je suis chez moi à Toulon. La discussion est difficile. Surtout parce que 1 point de plus pour chaque fonctionnaire cela paraît ridicule, mais attribué à 8 millions d'actifs, retraités et ayant droit... Schrameck essaie de me vendre en échange notre modération dans la négociation qui va s'ouvrir avec Allègre sur l'amélioration du plan d'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles. Je lui rappelle qu'il porte une lourde responsabilité dans la situation des instituteurs puisque c'est lui qui a négocié ce dossier avec nous en 1989 ! Mauvaise foi pour mauvaise foi... À 20 heures 10, l'accord est trouvé.

Le 29 janvier, la nuit sera longue mais l'aube sera fatale au ministre... L'accord sera signé le 10 février 1998³ par le « groupe des 4 ». Et la CGT-FO, divine surprise nous rejoint ! Faut-il y voir le souci de se concilier un pouvoir en place encore tout neuf ?

Quant à la CGT et la FSU, elles se sont marginalisées dès le départ avec une demande d'augmentation de 40 points pour tous et de 5% ! De la part de UGFF-CGT, je ne suis pas étonné. De la FSU, je suis surpris, car Michel Deschamps avait amorcé, sous Perben une approche prudente de la politique contractuelle en signant trois accords. Certes, il ne s'agissait pas d'accords salariaux. Ce terrain était-il trop sensible par rapport à une culture maximaliste cultivée par nos camarades lorsqu'ils étaient encore dans la FEN ? Toujours est-il que Deschamps ne fit pas preuve d'une grande conviction...

Pour la petite histoire, dans la délégation de l'UFFA-CFDT participe un jeune secrétaire général de la fédération de la santé. Il se nomme François Chérèque et deviendra le successeur de Nicole Notat à la tête de la CFDT en 2002.

Cet accord salarial, sera le premier signé par l'UNSA Fonctionnaires... À ce jour, il est, hélas, toujours le dernier... Mais si quelqu'un m'avait dit cela à l'époque, je l'aurai très mal pris !

b) Salariales 2001 : le vertige de l'échec.

L'accord de 1998 s'applique dans de bonnes conditions. L'évolution de l'indice des prix fut à ce point modérée que, à la fin de 1999, les mesures salariales actées au titre de 1998 et 1999 donnaient un peu d'avance aux fonctionnaires. Cela faisait le troisième accord successif que le pari sur la désinflation recueillait ses fruits. Jointe aux mesures de rattrapage partiel au titre des années sans accord, cette avance permettait aux fonctionnaires de voir la valeur de leur traitement de base maintenue. Les mesures de revalorisation obtenues, en particulier, au titre des accords Jospin et Durafour pouvaient donc s'appliquer sur une base salariale au pouvoir d'achat maintenu. Ce constat, d'ailleurs pouvait être fait du 1^{er} janvier 1988 au 1^{er} janvier 2000. Et pourtant, on ne pouvait se satisfaire d'un système fonctionnant de façon erratique, par à coup, dans lequel chaque paire d'années couverte par un accord était entrecoupée d'une ou deux années sans accord. Ces années étaient des années de conflit et les mesures unilatérales n'y pouvaient rien changer. Nous avions depuis longtemps proposé un cercle vertueux dans lequel l'apurement de l'accord précédent s'appuierait sur la première mesure de l'accord suivant dans le cadre d'une politique volontariste de désinflation.

Le bilan qui fut fait de l'application de l'accord, lors de la réunion du 18 novembre 1999 allait dans ce sens. Au terme du bilan le ministre proposait que l'on se revoie en juin 2000 pour apurer l'accord précédent et commencer à négocier sur l'année 2000. La date nous parut bien tardive mais le gouvernement souhaitait connaître l'inflation de premier trimestre avant de s'engager plus avant. Fallait-il engager un conflit sur une question de date ? Personne ne l'a réclamé. D'autant que le premier trimestre 2000 fut particulièrement agité dans l'éducation nationale avec les déboires que

¹ Aménagement et Réduction du Temps de Travail (ARTT)

² Union des fédérations de Fonctionnaires et Assimilés (UFFA-cfdt)

³ *Enseignement Public* n° 70 de février 1998, page 4.

connaissait Allègre...En fait, ce fut un mini séisme qui marqua la mi-semestre avec un remaniement ministériel qui emporta Zuccarelli, dommage collatéral s'il en fut...

Michel Sapin est alors nommé à la fonction publique. Si je connais peu le ministre, il est entouré d'un cabinet que nous avons déjà pratiqué : Christophe Chantepy, son directeur de cabinet, avait été celui de Ségolène Royal lors de son passage rue de Grenelle. Nous avons bien travaillé avec lui. Quant à Alain Bergougnoux, il avait été conseiller à l'éducation de Michel Rocard à Matignon aux cotés d'Antoine Prost puis comme conseiller social¹.

Le ministre prend d'abord la mesure de l'espace qui lui est concédé dans son nouveau département ministériel. Cela ne l'empêche pas d'obtenir un beau succès, la signature de 6 fédérations sur 7 au bas d'un accord sur la résorption de l'emploi précaire².

Mais sur le plan salarial, le mois de juin est largement dépassé. La grogne commence à être perceptible à la rentrée. Bien entendu, les protestataires trouvent là un terrain favorable. Ce terrain, il nous faut aussi l'occuper : le « Groupe des 4 » s'adresse au ministre publiquement dès le 27 septembre 2000³. Dans un éditorial, début octobre, Christine Bonnefon fait le point. Mais en conclusion elle interpelle le ministre⁴ :

« C'est à lui de savoir s'il veut maintenir dans la fonction publique les conditions du dialogue social ou s'il préfère céder sous la contrainte de la mobilisation. En faisant ce choix, il choisira aussi ses partenaires sociaux et pèsera lourdement sur les pratiques syndicales. »

La commission administrative de l'UNSA Fonctionnaires du 5 octobre est grognonne...Je parle donc d'action⁵. D'autant que les propos du ministre laissent entendre qu'il souhaite voir aboutir les négociations début 2001. En revanche, il s'engage à ce que ces négociations portent bien sur 2000, 2001 et 2002. C'est du moins la réponse qu'il m'a faite lorsque le 15 juillet, je l'ai interrogé à l'ouverture du Conseil Supérieur de la fonction publique de l'Etat(CSFPE)

Arrivé à ce point de l'année, il nous semble nécessaire, en effet, de globaliser la négociation sur les trois années. L'avantage est évident. Cela permet de lisser les rattrapages nécessaires sur 2000, cela évite de saucissonner le débat, année après année et cela permet, enfin, d'enjamber les élections présidentielles et législatives qui risquent de neutraliser l'année 2002.

Mais d'instinct, je ne sens pas le gouvernement. D'abord Chantepy pèse moins dans les interministérielles que Marc Abadie. Il n'est pas assez belliqueux. Quant à Matignon, la cellule sociale me paraît plus évasive. Comme si sa marge de manœuvre s'était soudain réduite ! En même temps, depuis les crises du premier trimestre, l'ensemble des rapports avec Matignon s'est globalement refermé. Cette concentration du pouvoir sur un petit nombre, jointe à un isolement grandissant auront à terme des conséquences irréparables dont le révélateur s'appelle 21 avril 2002.

Mais à la fin 2000, personne n'a conscience que l'on en est déjà là. Cette inquiétude perce cependant dans mes propos lorsque je disais, dans le complément au rapport moral du congrès de Pau :

« La campagne pour l'élection présidentielle dans notre pays est désormais lancée...La période électorale connaîtra une durée exceptionnelle, (elle) risque de peser durablement sur le rythme des réformes et, plus encore, sur la volonté du gouvernement de les engager⁶. »

Sur cette volonté d'engager la négociation, je veux en avoir le cœur net. Laurent Fabius est depuis le mois de mars 2000 ministre de l'Economie et des Finances. Je ne l'ai pas vu, en tête-à-tête depuis qu'il a pris cette responsabilité. Je n'aime pas abuser d'une relation amicale pour disposer d'un temps dont je sais le prix mais je suis en relation régulière avec Bernard Pécheur⁷ qui a été nommé secrétaire général du ministère.

J'appelle Fabius qui me reçoit le 20 octobre 2000. L'accueil est, comme d'habitude, chaleureux. Il me demande des nouvelles de notre maison. Je lui en donne car je sais son intérêt pour la chose syndicale. J'entre ensuite dans le vif du sujet : la situation salariale des fonctionnaires, le conflit larvé dans lequel on s'enlise, nos propositions d'une négociation globale sur les trois années et nos

¹ 1988-1991

² Accord du 10 juillet 2000.

³ FEN hebdo N° 690 du vendredi 6 octobre 2000, page 13.

⁴ FEN hebdo N° 690 du vendredi 6 octobre 2000, page 1.

⁵ FEN hebdo N° 691 du vendredi 20 octobre 2000, page 14.

⁶ UNSA Éducation-info du vendredi 19 janvier 2001, page 11.

⁷ Conseiller social du Premier ministre (1984-1986), conseiller social du Président de la République (1988-1989), Directeur Général de la fonction publique(1989-1993)

exigences que je qualifie de raisonnables. Parlant ensuite à un membre du gouvernement, j'insiste sur le devenir de la politique contractuelle et sur l'intérêt de trouver un accord sur ce terrain.

À ma surprise et à ma déception, je trouve un Fabius complètement fermé à toute idée d'accord global et considérant nos exigences comme « *même pas envisageables* ». Je comprends tout de suite qu'à l'endroit où je pensais trouver un allié ou, au moins, une neutralité bienveillante, je rencontre une opposition résolue. Je sais aussi le poids qu'il a désormais dans un gouvernement affaibli depuis la crise de mars 2000.

Je m'interroge toujours sur les raisons de ce refus sans concession. Je comprends les inquiétudes d'un grand argentier quant aux équilibres budgétaires d'un pays. Mais je sais aussi que cet homme est un politique. Faut-il voir là une des manifestations de la complexité de ses relations avec Jospin ? Mais alors quelles raisons profondes ? Je ne le saurais pas. Mais il en faut plus pour me décourager. Je pense que dans ces conditions il conviendra de faire arbitrer au plus haut niveau.

La première séance de négociation se tient le 21 novembre 2000. On n'avance pas. Pire, malgré mes avertissements, Sapin s'obstine à différencier les augmentations au titre du rattrapage et celles au titre du maintien pour 2001 et 2002. Dans cette brèche s'engouffrent les protestataires qui en font une sorte de préalable. J'ai une explication orageuse avec Sapin au téléphone et finalement c'est Chantepy qui reçoit l'excédent de bile...D'autant que le gouvernement décide d'une mesure unilatérale de 0,5% au 1^{er} décembre qui risque de plomber un peu plus la discussion en rétrécissant d'autant la masse disponible. Sans parler de l'effet de report sur 2001 d'une augmentation aussi tardive !

Christine Bonnefon titre : « *La négociation n'a pas commencé* »¹. Je me demande quant à moi si elle n'est pas terminée...

Le 27 novembre, le « groupe des 4 » interpelle directement le Premier ministre. Cette fois le ton est nettement plus agressif. Nous faisons « *part de l'indignation et de la déception des agents publics.* » Et nous ajoutons, puisque c'est le gouvernement qui joue à différencier rattrapage pour 2000 et maintien pour les années suivantes : « *...Il n'y aura pas d'accord pluriannuel possible si l'année 2000 n'est pas négociée* »²

Nous lançons même une journée d'action symbolique le 7 décembre avec dépôt de motions dans toutes les préfectures. Saisi par la CGT et la FSU, séparément, de propositions d'actions communes incluant la grève, le « groupe de 4 » se refuse à cultiver l'ambiguïté et décline l'invitation³.

La seconde séance de négociation le 20 décembre est un nouvel échec.

La préparation de la séance du 18 janvier 2001 est de plus en plus aléatoire avec Matignon. Rigaudiat, le conseiller social, souffrant, est injoignable. Schrameck se dérobe. Nous traitons avec Anne-Marie Leroy, conseillère à la fonction publique. Elle souhaite réellement un accord et soutient Sapin. La coordination entre les deux équipes est parfois imparfaite et nous sommes obligés de faire nous-mêmes « les remises à niveau » ! Mais je comprends surtout que le débat est ouvert au sein du gouvernement. Pire il divise l'équipe de l'hôtel Matignon.

La séance du 18 janvier signe un troisième échec.

Le 30 janvier 2001, à l'appel des 7 fédérations, la fonction publique est en grève. Les manifestations rassemblent 200 000 personnes dans tout le pays. Cette fois la colère gronde et cette radicalisation compromet un peu plus les chances d'un accord. Cette radicalisation ne concerne pas que la seule fonction publique puisque nous avons été engagés, au sein de l'UNSA dans une journée nationale de manifestations pour la défense des retraites complémentaires du secteur privé le 25 janvier.

D'autant que Sapin, en service commandé, fait de la provocation en écrivant –publiquement- aux fédérations de fonctionnaires pour leur demander leurs propositions. La « Groupe des 4 » s'étrangle et je sens que la CFTC et la CGC se laisseraient volontiers gagner par le climat protestataire. Heureusement avec la CFDT, nous tenons encore bien les troupes...pour l'instant.

Un seul réconfort pour moi, mais il est de taille, l'ambiance est excellente dans l'UNSA Fonctionnaires. Tout le monde veut un accord et chacun sait jusqu'où nous ne pourrions pas aller trop loin. J'ai donc les mains libres dans la négociation.

¹ FEN hebdo N° 693 du vendredi 24 novembre 2000, page 5.

² FEN hebdo N° 694 du vendredi 1^{er} décembre 2000, page 9.

³ FEN hebdo N° 694 du vendredi 1^{er} décembre 2000, page 10.

Avec Michel Perrier, le secrétaire général de l'UFFA-cfdt, nous fonctionnons la main dans la main. Souvent les démarches officieuses à Matignon ou auprès du cabinet de Sapin se font ensemble. Mais désormais les dés roulent dans un climat détestable avivé par la perspective des municipales que la Gauche redoute avec raison. Le gouvernement annonce une nouvelle réunion en février. C'est la réunion de la dernière chance.

Contre toute raison, j'essaie encore de débloquer la situation. Tout au long de la première quinzaine de février les contacts vont se multiplier avec Anne-Marie Leroy et Chantepy. Nous rencontrons aussi le ministre le 7 février 2001. Les choses semblent se caler. C'est ce que semble attendre le gouvernement pour annoncer l'ultime séance de négociation.

Le 19 février avec Michel Perrier nous rencontrons une dernière fois Anne-Marie Leroy puis Chantepy. Nous sommes d'accord sur un contenu. Il ne reste que quelques centaines de millions de francs à arbitrer.

Nous sommes dans le bureau de Chantepy, Michel Perrier et moi. Sapin nous rejoint vers 18 heures 30. Il approuve le projet. Il nous dit de l'attendre et part à Matignon pour obtenir le dernier arbitrage. Il est confiant. Il sait qu'il a un accord possible en main. Il revient trois quarts d'heures plus tard le visage fermé. La réponse est non. Je suis atterré. Michel Perrier se lève, il est furieux « *Puisqu'ils n'en veulent pas, qu'ils le gardent...* »

Mon éditorial du 20 février 2001 est écrit au canon lourd. Sous le titre « *Une faute politique majeure* »¹ j'écris :

« Ce choix...témoigne d'une conception archaïque du dialogue social dans la fonction publique. Il est à rebours des orientations que devrait porter ce gouvernement dans le domaine social comme dans celui des services publics. Il ne suffit pas de faire à longueur de communiqués la leçon au MEDEF si l'Etat lui-même se conduit comme un patron de choc. Personne ne nous fera croire que cette décision est le fruit du hasard »

Et pour faire bonne mesure j'ajoute :

« Si certains pensaient rehausser l'image gouvernementale par une ostensible fermeté avec les salariés de l'Etat, ce serait une grave erreur de casting. Choisir délibérément d'affronter des catégories sociales qui couvrent huit millions de citoyens, c'est objectivement se tirer une balle dans le pied. »

Naturellement la presse reprend des passages croustillants. Lang m'appelle et me dit qu'il trouve les mots durs. Je lui réponds que je n'ai pas encore dit le quart de ma pensée. J'aurais également une explication avec François Hollande lors d'une rencontre avec une délégation de l'UNSA. Hollande me dira qu'il comprenait. Il est vrai qu'il y avait eu entre temps les résultats des municipales.

J'ai su plus tard, alors que je n'étais plus en mandat -Patrick Gonthier en fut le témoin- par Anne-Marie Leroy qu'elle avait été battue dans cet arbitrage, qu'il ne s'agissait pas d'un écart de quelques centaines de millions mais bien d'un choix politique.

Quels en étaient les ressorts ? Anne-Marie Leroy le taira. On dit que Rigaudiat aurait plaidé pour qu'il n'y ait pas d'accord qui isolerait la CGT-FO. L'argument, s'il était vérifié, serait ridicule lorsque l'on sait que la CGT-FO avait signé l'accord salarial de 1998. Pourquoi n'aurait-il pas signé celui de 2001 qui aurait été –si l'on nous avait suivis- probablement plus attrayant...Sauf à penser que la CGT-FO se serait isolée pour ne pas déplaire à Jacques Chirac, à deux pas des élections présidentielles. Une politique de gribouille !

En réalité, les raisons profondes de cet arbitrage rendu par Schrameck m'échappent. Mais il n'a pu le faire qu'avec l'accord du Premier ministre. Quelle est la part de posture dans ce choix politique ? Quelle est la part qui revient aux tensions internes au gouvernement ? Aux gages que Matignon devait donner à Bercy ? Aux éternels conflits entre les hôtes de Matignon et de Bercy, et aux petits calculs à moyen terme ? Si ce devait être cela, alors l'objectif sera atteint le 21 avril 2002 !

Le 22 mars 2001, les 7 fédérations de fonctionnaires appelaient de nouveau à la grève. À l'orée de cette grève, nous nous interrogeons encore sur une reprise des négociations au-delà de l'échéance des élections municipales. Mais désormais enfermé dans sa tour, aveugle et sourd, le Premier ministre lors de son intervention télévisée du 17 avril mettait définitivement en panne la politique contractuelle dans la fonction publique en renvoyant *sine die* la négociation salariale. Nous ne pouvions qu'en prendre acte. Je m'interrogeais publiquement :

« L'histoire retiendra-t-elle qu'un Premier ministre de gauche aura mis en jachère le dialogue social dans le secteur où il est le patron pour le compte de l'Etat ? »

¹ UNSA Éducation-Infos N° 3 du vendredi 23 février 2001, page 1.

Après avoir rappelé que cette situation est sans exemple depuis 20 ans, j'ajoutais : « A ce jeu, il ne peut y avoir que des perdants ! »¹.

c) ARTT² ou comment je me prends les pieds dans le tapis...

Pour bien comprendre comment ses négociations se sont engagées, il convient de revenir un peu en arrière.

La réduction du temps de travail restera le dossier emblématique de la première moitié du mandat de Lionel Jospin. Son aboutissement doit beaucoup à la pugnacité de Martine Aubry, certains disent son entêtement...Il lui en fallut pour vaincre les inerties et encore plus les oppositions qui fleurissaient jusque dans son camp. L'aboutissement de ce dossier devra aussi beaucoup à l'engagement de la CFDT et à son réalisme. Lorsque j'entends aujourd'hui le torrent d'inepties que l'on déverse à ce sujet, chez les gens de droite –ils sont là pour cela- et chez certains socialistes jusqu'au plus haut niveau de la galaxie- la colère me prend. Cette façon de surfer sur l'air du temps, au-delà de toute raison, me paraît être la négation même de la politique.

Cela dit, la loi votée, la question de l'application du dispositif aux fonctionnaires se trouvait posée. La balle était donc dans le camp de l'UNSA Fonctionnaires.

Personne ne pourra dire qu'Émile Zuccarelli se soit précipité sur le dossier...

Reconnaissons qu'il était complexe et les situations à ce point hétérogène...surtout dans certains ministères que je ne nommerai pas...

C'est bien ce que je constatais, en termes mesurés dans ma réponse au débat du CFN des 18 et 18 juin 1997 :

« Je crois (que le dossier) est complexe dans le privé, je redoute que ce dossier ne soit encore plus complexe dans nos secteurs. Car au-delà d'une réglementation qui est aléatoire, il y a un écart tel quelquefois entre la réalité réglementaire et la réalité de terrain... »Et je parlais de risque « d'aggravation »³

Néanmoins, face à cette course de lenteur entamée par le gouvernement, j'exprimais publiquement mon inquiétude.

C'est donc un sujet qui est au menu des négociations salariales qui débouchent sur l'accord du 10 février 1998. Le principe de l'ouverture de négociations sur l'ARTT est porté au relevé de conclusion.

En mars 1998, le ministre de la fonction publique charge, par une lettre de mission, Jacques Roché⁴, conseiller-maître à la Cour des comptes de faire un état des lieux. C'est un bon choix, car ce haut fonctionnaire atypique, ancien secrétaire général de la fédération des finances CGT, préside la section syndicale du CSFPE. Dirais-je que, consultés, nous n'avons pas été étrangers à ce choix ? Roché prend le temps d'écouter chacun et il remet son rapport le 10 février 1999.

Ce rapport est un chef d'œuvre de jésuitisme ! Émile Zuccarelli ne se précipite toujours pas. Ce n'est que par une lettre du 17 juin 1999 qu'il nous annonce l'ouverture des négociations pour le mois de septembre. Pour sensibiliser les troupes, un dossier sur le sujet comportant une analyse du rapport est réalisé par Christine Bonnefon⁵.

Mais nous ne sommes pas au bout de nos peines. En fait de négociations, tout commence par des bilatérales : le 22 septembre avec le ministre, le 6 octobre avec Jacques Rigaudiat, conseiller social du Premier ministre, nouvelle audience avec le ministre le 28 décembre...

Pendant toute la période, les « 4 fédérations⁶ » se réunissent régulièrement pour préparer le contenu d'une négociation commune. L'UNSA Fonctionnaires travaille aussi en interne. L'annonce de l'ouverture des négociations en janvier 2000 est une délivrance !

¹ UNSA Éducation-Infos N° 7 du vendredi 27 avril 2001, page 1.

² Aménagement et Réduction du Temps de Travail (ARTT)

³ FEN hebdo N° 625 pages spéciales du jeudi 10 juillet 1997, page 18.

⁴ Pour en savoir plus sur Jacques Roché : « Le secteur « Revendications » de la FEN. 1983-1995 (Jean-Paul Roux. 23 mars 2005, Cahiers du Centre fédéral n° 47, éditions SUDEL, 2007, p. 70 et 71.

⁵ FEN hebdo N° 664 du vendredi 9 juillet 1999. Dossier page A.

⁶ UNSA Éducation, UFFA cfdt, Interfon cftc et FFCFP cgc.

La démarche me paraît claire. À la fonction publique, la discussion d'un accord-cadre, dans chaque ministère ensuite la négociation d'accords dérivés. Et aussi pour les deux autres fonctions publiques. Dans l'UNSA Éducation, nous sommes implicitement convenus que la question délicate et totalement spécifique des enseignants ne relève pas de l'accord-cadre. Il faudra le temps venu une négociation particulière avec le ministère de l'Éducation nationale.

Je pense aussi que chacun, dans l'UNSA Fonctionnaires et mieux encore dans l'UNSA Éducation, est bien au fait de ce qu'est un accord-cadre. Et qu'il faut laisser aux accords dérivés le soin de traiter les mesures particulières surtout celle des moyens éventuels à mettre dans la corbeille. En effet, l'accord-cadre, hors d'un vœu pieux, est incapable de répondre à cette question.

Les négociations de janvier se tiendront finalement les 7 et 8 février 2000. Elles se terminent tout au bout de deux longues nuits. Au sein du « groupe des 4 » tout se passe bien, dans la délégation de l'UNSA Fonctionnaires aussi. La FSU est vite larguée puisque l'on traite, pour l'essentiel, de questions qui ne relèvent pas de sa compétence et que toutes les fédérations de fonctionnaires savent bien qu'il n'est surtout pas de l'intérêt des enseignants que l'on aborde leur problème dans ce cadre. Monique Vuillat, dont chacun connaît la constance, s'obstine pourtant à ramener la question sur le tapis jusqu'à ce que Bernard Lhubert, secrétaire général de l'UGFF-CGT, fasse une violente sortie dont seuls les calmes ont le secret... La discussion peut repartir.

À la fin de la seconde nuit, je sens l'accord se dessiner, Michel Perrier, secrétaire général de l'UFFA-cfdt, à coté de moi, a le même sentiment et un signe aux deux autres membres du « groupe des 4 » montre que nous sommes sur la même ligne. Certes la CGC grogne un peu, pour le principe, puisque l'encadrement qu'elle prétend représenter¹ est forcément un peu marginalisé. Mais elle se laissera convaincre. Je me prépare donc à jouer le « banco » d'autant que je sens, à une heures du matin, que la vigilance du ministre est en baisse...

Soudain, je ressens comme une bizarre impression de solitude ! Comme si ma délégation m'avait soudain abandonné ! Un coup d'oeil à gauche, un autre à droite me montre le pire. La FGAF ne suit pas. Plus grave, les miens, le SE, en particulier, sont également l'arme au pied. Un rapide conciliabule me montre que personne ne veut de cet accord... parce que la question des moyens n'est pas traitée ! Les bras m'en tombent.

Nous sortons sans avis de cette ultime séance. Mon éditorial du 9 février 2000² est un modèle du genre. Comme je n'ai rien à critiquer du contenu lui-même, c'est implicitement sur les moyens que je fais peser la raison de nos réticences.

« Personne ne comprendrait que l'Etat, premier employeur de ce pays, incite le patronat à embaucher et renonce à donner l'exemple »

Les tentatives d'explication en interne ne servent à rien. La réalité c'est que l'on traverse une période de basses eaux pour le gouvernement. De plus les tensions sont au plus haut dans l'Éducation Nationale, Allègre est à moins de deux mois de son départ.

La consultation des fédérations et des syndicats de l'UNSA Fonctionnaires tient toutes ses promesses... La CA de l'UNSA Fonctionnaires du 28 février entérine un non-choix. Nous publions un long communiqué filandreux qui aurait pu se résumer en 4 lignes³ :

« Les conditions de l'accord ne sont pas réunies (en) l'absence d'engagement concernant la création significative d'emplois ... Le gouvernement (doit ouvrir) immédiatement des négociations déconcentrées... Il appartient désormais aux personnels, au sein de leurs organisations syndicales, de définir les moyens propres à faire avancer la négociation déconcentrée »

Summum de la duplicité, nous demandons que le gouvernement légifère et réglemente sur la base des résultats ultimes de la négociation...

Nous ne sortons pas grandis dans l'estime de nos partenaires du « groupe des 4 », ni dans celle du gouvernement. La CFTC et la CGC font machine arrière et le gouvernement refuse de signer avec la seule CFDT.

Mais les fils entre les membres du « groupe des 4 » se renouent très vite puisque le 16 mars 2000, nous écrivions au ministre de la fonction publique pour demander l'ouverture des négociations déconcentrées.¹

¹ La CGC dans les fonctions publiques recueille aujourd'hui 2,3% des voix.

² FEN hebdo N° 676 du vendredi 11 février 2000, page 1.

³ FEN hebdo N°678 du vendredi 10 mars 2000, page 15.

Pour la première fois de mon expérience de négociateur, j'étais mis en minorité dans ma propre organisation...

En fait, je ne suis pas trop inquiet pour le ministère de l'Éducation nationale ou pour le ministère de la Jeunesse et des Sports où nous sommes majoritaires. En revanche, je suis plus soucieux pour les ministères où l'UNSA est minoritaire. Je crains que les syndicats réformistes ne se fassent chahuter. Les faits montreront que mes inquiétudes étaient justifiées.

d) Retraites : touche pas à mon code !

En décembre 1995, la défaite en rase campagne d'Alain Juppé dans sa volonté de bousculer les régimes spéciaux de retraites et le code des pensions fut-elle une victoire à la Pyrrhus ? Non si l'on considère le contenu des menaces qui aurait délibérément fait passer le code des pensions civiles et ses principes fondateurs aux oubliettes. Nous fûmes de cette victoire même si les fonctionnaires ont reçu à cette époque un sérieux coup de main des cheminots et des traminots... Juppé, droit dans ses bottes, commis l'erreur de coaliser le tout. Dans les bottes de Juppé, Fillon ne commit pas la même erreur 8 ans plus tard en imposant aux forceps une réforme non seulement injuste et mais encore non financée... Mais cette histoire ne m'appartient pas...

Lorsque Lionel Jospin, par lettre en date du 29 mai 1998, demande à Jean-Michel Charpin, commissaire général au Plan un diagnostic sur l'ensemble des régimes de retraites, chacun imagine l'attention que nous avons portée à cette réflexion. Charpin était loin, pour nous d'être un inconnu, puisqu'il avait été, entre 1984 et 1986 le directeur de cabinet de Jean Le Garrec, secrétaire d'État à la Fonction publique.

Son rapport², début avril 1999, fit grand bruit, puisqu'il proposait un allongement progressif de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein à 42,5 annuités... Cette annonce provocatrice occulta largement d'autres propositions qui l'étaient moins. On ne m'ôtera pas de l'idée que son objet, en plaçant la barre aussi haut, était probablement d'ouvrir la porte à un débat plus serein, que le gouvernement aurait pu ouvrir, sur l'harmonisation à 40 ans pour tous. Le pari était risqué car cette dramatisation aurait pu durablement affecter la sérénité des débats. Mais notre pays a-t-il déjà débattu dans la sérénité et réformé hors de période de crises ?

Ce rapport avait, pour nous, au moins un mérite c'est qu'il pérennisait les principes du Code des pensions pour les fonctionnaires. Dans la foulée le gouvernement demanda un avis au CES. René Teulade fut chargé du rapport. Personne, bien entendu, ne demandera ici si René Teulade était connu de nous³... Son rapport, ainsi que le raconte Jean-Claude Barbarant qui préside le groupe UNSA au CES, donna lieu, en janvier 2000 à « *des débats mouvementés* »⁴ mais sera largement voté par le Conseil⁵.

L'intérêt de ce rapport était de proposer une médecine douce, un effort progressif et une adaptation régulière. Son défaut était de tableur dans la durée sur des taux de croissance généreux. Il ne s'interdisait pas toutefois un alignement progressif de tous les régimes à 40 ans.

Le 21 mars 2000,⁶ Jospin annonçait ses orientations sur la question. Défendant fortement le principe de la répartition, il pose pour les fonctionnaires, dans le cadre du code des pensions, un allongement progressif de la durée de cotisation à 40 ans, la prise en compte d'une partie des primes dans le calcul de la pension, l'allongement de la durée du bénéfice de la CPA et la possibilité de rachat d'années manquantes.

Je savais la sensibilité dans nos milieux sur ce sujet. J'avais néanmoins la certitude que les vœux pieux et les bonnes intentions, les odes à la croissance n'y suffiraient pas. Encore moins les politiques de l'autruche.

¹ FEN hebdo N°679 du vendredi 24 mars 2000, page 8.

² FEN hebdo N° 656 du vendredi 12 mars 1999, page 6.

³ René Teulade est d'abord un militant du SNI et de la FEN de Corrèze. Militant mutualiste, il sera président de la Mutuelle de Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Éducation Nationale(MRIFEN) puis président de la Mutualité Française. Il sera ministre des affaires sociales en 1992 et 1993.

⁴ FEN hebdo N° 674 du vendredi 14 janvier 2000, page 11.

⁵ 100 voix pour(dont l'UNSA), 62 voix contre et 39 abstentions(dont la CFDT)

⁶ FEN hebdo N° 680 du vendredi 7 avril 2000, page 3.

Au BFN du 27 avril 2000, je décide d'ouvrir le débat. Certes, cette question relève de l'UNSA Fonctionnaires mais comment la traiter à ce niveau si l'on n'a pas d'abord la sensibilité de la fédération qui en représente plus de la moitié ? La suite me montrera que cette précaution n'était pas inutile.

Je posais le problème sans passion. Évolutions économiques, évolutions démographiques, crises de financement, situation dans le secteur privé, tout plaide pour que s'engage une négociation qui aurait du s'ouvrir dès 1990 lorsque le Premier ministre de l'époque Michel Rocard avait tenté d'aborder le dossier. Les bases de discussion que propose le Premier ministre sont saines. Elles pourraient permettre de sauvegarder un système que nous voulons conserver et même l'améliorer en compensation d'un effort progressif en terme de durée et de financement.

J'ajoutais qu'il valait mieux nouer et conclure cette négociation difficile avec un gouvernement de gauche que l'on ne pouvait suspecter d'intentions mortifères que de se le faire imposer par un gouvernement de droite qui en profiterait pour abattre le Code des pensions.

Sereine était la question, sereine fut la discussion et sans ambiguïté la réponse : c'était non ! Alain Salvador, secrétaire régional de Franche Comté résume l'opinion générale : « *Pour moi, c'est touche pas à mon Code !* »

Le compte rendu dans FEN hebdo est, lui aussi, sans ambiguïté :

« Le Bureau National a réaffirmé le mandat de la FEN et de l'UNSA de l'exigence du maintien à 37,5 annuités comme référence pour une retraite à taux plein dans la fonction publique. »¹

Dans sa discrétion, le BFN ne souffle mot du secteur privé qui est sous le coup de la réforme Balladur depuis 1993 et vogue allègrement vers les 40 ans. Le débat n'ira pas plus loin.

Il rebondira au congrès national de l'UNSA de Lille² en 2002 où quelques militants fonctionnaires zélés oseront proposer une motion pour que l'on ramène le secteur privé à 37,5 ans ! Indignation des fédérations du privé qui demandaient que l'on ne fasse leur bonheur malgré elles et surtout que l'on se refasse pas une bonne conscience par un vœu pieux sur leur dos. Lors de l'interruption de séance, alors que Patrick et moi sommes coincés en tribune où je préside et où Patrick rapporte la résolution générale, il faudra toute l'autorité de Luc Bérille, soutenu par quelques secrétaires généraux de syndicats nationaux, pour que la délégation fédérale ne succombe pas aux délices de la démagogie facile ou de la mauvaise conscience refoulée...

De toute façon, le gouvernement Jospin qui aurait du ouvrir une négociation sur ce sujet, ne le fera pas à l'approche des élections présidentielles. Seule la CFDT était demanderesse.

Trois années plus tard alors que, retraité, je foulais, avec mes amis, le macadam parisien pour manifester contre le projet Fillon, plusieurs des camarades qui avaient participé au BFN du 27 avril 2000, sont venus me dire qu'ils avaient peut-être eu tort. Je leur ai dit, pour les consoler, que c'était moi qui avais eu tort... d'avoir raison trop tôt !

e) Hervé Baro prend ma succession.

L'UNSA Fonctionnaires était en place et je pensais déjà à organiser l'abandon du cumul des responsabilités. J'avais pressenti Christine Bonnefon pour devenir à terme la secrétaire générale de l'UNSA Fonctionnaires. Ce fut une autre solution qui s'imposera.

Au cours de l'année 2000, en effet, Hervé Baro m'annonça son intention d'assurer les relais nécessaires à la tête du SE en se retirant. Il me dit son intérêt pour ma succession annoncée à la tête de l'UNSA Fonctionnaires. Cet élément nouveau était à la fois une chance et une difficulté. Une chance car l'élection d'un militant de la dimension d'Hervé à la tête de l'UNSA Fonctionnaires était de nature à apaiser les craintes que m'avaient manifestées certains syndicats de la fédération et certaines organisations de l'UNSA Fonctionnaires à l'annonce de mon départ. Une consultation rapide montra que l'offre d'Hervé était reçue avec faveur. De mon côté les liens qui nous unissaient ne pouvaient que faciliter notre coopération.

La difficulté était, bien entendu, d'en informer Christine. Sa déception l'amènera à refuser de rester responsable du secteur « Revendications » de l'UNSA Éducation comme je lui proposais. Elle décida de reprendre un poste.

¹ FEN hebdo N° 682 du vendredi 5 mai 2000, page 3.

² Du 15 au 18 janvier 2002.

Je fixais la passation de pouvoir à la commission administrative de l'UNSA Fonctionnaires du 5 avril 2001. Hervé sera élu à l'unanimité. Je restais jusqu'à ma retraite son secrétaire général adjoint en compagnie de Gilbert Voisin de la FGAF et de Joaquim Masanet de l'UNSA police.

Je laissais à Hervé une UNSA Fonctionnaires qui jouait dans la cour des grands. Elle était désormais de plein pied aux côtés de la CGT de la CFDT et de FO. Elle était, en fait l'organisation pivot du « groupe des 4 » Elle bénéficiait en outre d'un privilège implicite qui maintenait sa délégation au centre des tables des conseils et des négociations. C'était d'elle dont on attendait l'intervention initiale dans chaque débat, celle qui donne le ton. De ce point de vue, je savais qu'Hervé maintiendrait.

En revanche, la situation que je lui laissais dans la fonction publique n'était pas aisée, les années qui vont suivre seront, de ce point de vue, démonstratives... Ce fut mon seul regret alors que je quittais la fonction publique que j'avais servie durant 20 ans. Un seul regret ? Il s'accompagnait peut-être d'une déception plus intime : que ce soit un gouvernement de Gauche qui ait fait échouer ma dernière négociation salariale !

Et puisque l'on reste dans le registre un peu plus personnel... Le 12 février 2002, je participais à mon dernier Conseil Supérieur de la fonction publique. J'y avais fait mon entrée 20 ans plus tôt. Puis-je avouer que j'ai aimé ce lieu ? Pour ceux que l'histoire de cette addiction intéresse, je les renvoie à mon témoignage sur le secteur « Revendications »¹...

II.3. Éducation : la dernière chance ?

a) *L'allégorie du mammouth...*

La nomination de Claude Allègre est plutôt bien accueillie dans nos rangs. Il faut dire qu'après trois années de co-gestion Bayrou-SNES, le système éducatif s'enlise progressivement et la loi d'orientation reste sur l'étagère où dort le « RLR »².

Nous venons encore d'organiser une manifestation nationale à Paris sur le thème de l'emploi des jeunes, le 23 mars, 10 jours seulement après mon élection. J'avais même eu le plaisir de voir des militantes et des militants de la FEN particulièrement mobilisés !

Claude Allègre n'était pas nommé depuis deux jours que je reçois un appel de son secrétariat particulier : « *Monsieur le ministre vous invite à prendre le petit déjeuner le mardi 10 juin...* »

J'y suis à l'heure dite. Cela fait plusieurs années que je n'ai pas vu Allègre. Lorsqu'il entre, il semble ne m'avoir quitté que depuis la veille. « *Voilà ce que je vais faire* » me dit-il...

Suit un long monologue que je ne parviens pas vraiment à interrompre. La rencontre va durer plus d'une heure... Je ne disposerais que d'une petite dizaine de minutes de temps de parole ! Tout ce qu'il dit est bel et bon, mais je redoute cet empilement de réformes qui vont une fois de plus assaillir les collègues.

J'ai tenté de lui dire :

« Ne parle pas trop de réforme, fais-les ! Lance des initiatives dans les premiers mois, mais laisse ensuite du temps au temps ! Ne commence surtout pas par la question des moyens mais garde-toi des réserves pour inciter à leur mise en œuvre...Et, par-dessus tout, discute, explique, accompagne si tu veux être accompagné »

Dans une certaine mesure, au début, il va d'abord aller dans ce sens et sa réforme des lycées sera amorcée de façon exemplaire... Je suis également dubitatif en sa capacité, comme il me l'annonce, à ne rencontrer que les fédérations... Il a sans doute encore en mémoire la négociation de 1989...

Certes pour moi, pas de problème, je suis prêt à escorter Hervé Baro chez le ministre autant que de besoin. Mais mon petit doigt me dit qu'Hervé préférerait parfois y aller sans moi... De toutes façons, la question se règlera sans nous... Vous imaginez un instant Monique Vuilliat³ se faisant chaperonner par Michel Deschamps ?

La première audience officielle de la FEN se tient le mercredi 25 juin 1997 à 18 heures dans la bibliothèque. La délégation fédérale est fournie car, outre Dominique Lassarre et moi, il y a les 8

¹ « Le secteur « Revendications » de la FEN. 1983-1995. Jean-Paul Roux. 23 mars 2005. Cahiers du Centre Fédéral N° 47. Editions SUDEL. 2007.

² Recueil des Lois et Règlement (RLR) du ministère de l'Éducation Nationale

³ Secrétaire générale du SNES.

principaux syndicats relevant du ministère de l'Éducation Nationale. Du côté de la FEN, l'audience est préparée, comme toujours avec minutie... Chacun doit jouer sa partition ! Faire court, c'est la consigne.

Le ministre me passe la parole. Je commence donc : « *Monsieur le ministre...* » Il m'interrompt aussitôt : « *Écoute Jean-Paul, nous sommes amis, chacun le sait, donc nous allons nous tutoyer !* » Toute la bande autour de moi est saisie d'un fou rire silencieux... « *Bien Claude, je vais donc te présenter la délégation...* »

L'audience se passe bien. Allègre manifestement connaît les dossiers, ce dont je ne doute pas. Sauf lorsque Michel Le Bohec, secrétaire général du SIEN¹, se fait apostropher sur le thème : « *Les inspecteurs n'ont qu'à inspecter !* » Je sens que sur cette question Allègre aura besoin d'un cours de rattrapage...

Au moment où je résume, il m'interrompt à nouveau :

« *Écoutez, en 1989, j'étais d'accord avec vous et en désaccord avec Jospin lorsqu'il a refusé de créer un corps de professeur de collègues. C'est pourquoi, dès cet instant, je ne me suis plus occupé que de l'enseignement supérieur !* »

Un ange passe...

Tout le monde sort content de l'audience donc moi aussi. Je promets à Le Bohec de rattraper le coup...

Mes relations avec Allègre resteront bonnes pendant tout son mandat. Je comprenais l'amitié d'un Jospin pour cet individu hors du commun. Il suffisait de l'appeler au téléphone pour l'avoir. Il avait aussi l'habitude d'appeler à tout propos pour soumettre une idée parfois saugrenue, d'autre fois irréaliste, souvent pertinente. Le problème, c'est qu'il fallait réagir sur-le-champ. Parfois, j'étais suffisamment au fait pour répondre à son attente. Mais le plus souvent, il fallait lui faire entendre que la FEN était une organisation relativement démocratique et que je devais consulter. Je ne l'ai jamais fait attendre plus de 24 heures. Le problème, c'est que souvent, il était déjà passé à autre chose.

Le second problème, c'est que son cabinet était inégal. Une parenthèse, un ministre se juge souvent à sa capacité à s'entourer d'un cabinet de poids. Chez Allègre la direction de son cabinet sera toujours faible. En revanche, quelques conseillers seront de remarquables interlocuteurs. Je pense à Jacques Soulas qui s'occupait des problèmes de IATOSS. Il restera, d'ailleurs, sous Lang et sera le maître d'œuvre de l'accord sur l'ARTT.

Je pense surtout à Alain Geismar. Inutile n'est-ce pas de le présenter ? Eh bien, vous auriez tort ! Le secrétaire général emblématique du SNESup de mai 1968 avait horreur de parler de ce glorieux passé. La FEN n'oubliait pas qu'il était des nôtres par delà son gauchisme flamboyant. Sollicité par notre Centre Henri-Aigueperse(CHA)² pour témoigner sur cette époque le 8 octobre 1998, il accepta à contrecœur et nous fit un exposé convenu avant de s'éclipser, sous un prétexte quelconque, avant la fin. Qu'on se le dise, Alain avait tourné la page ! Il était devenu un social-démocrate bon teint. Des figures emblématiques de mai 68, il n'est pas le seul...

Nous avons eu avec Geismar un interlocuteur, attentif, disponible, efficace, entêté. Les dossiers protéiformes qu'Allègre lui confiait furent autant de succès éclatants, parsemés de quelques échecs retentissants... Mais, finalement, il est heureux, sous Allègre, que nous ayons eu Geismar...

Le dernier problème, et non des moindres, c'est qu'Allègre fonctionnait à l'affectif. Je comprenais qu'il apprécie Michel Deschamps. Outre son style policé, Michel sur le plan éducatif, était tout sauf un conservateur. Il faut dire qu'il provenait de l'enseignement agricole et cet enseignement a souvent une guerre d'avance sur le ministère de l'Éducation nationale. Je n'ai donc pas été surpris, par exemple, qu'à titre personnel il soit favorable à la réforme des lycées.

Mais notre ministre avait trouvé le moyen de s'enticher de Daniel Le Bret³ ! Ce grand benêt d'Allègre n'était même pas capable de voir le double jeu que lui servait en permanence ce Janus. Un jour où Claude m'agaçait particulièrement, je crois bien le lui avoir dit. Il en fut très choqué et ce n'est qu'en fin de mandat qu'il m'avoua un jour que j'avais eu raison. Mais pour lui, il était déjà trop tard...

En revanche, personne n'ignore la franche inimitié qu'il vouait à Monique Vuillat. Cette inimitié lui fit commettre des erreurs qui lui seront fatales. Je lui avais dit, là encore, qu'il avait tort. Sur la forme d'abord lorsque son machisme naturel l'amena à des déclarations insupportables. Sur le fond ensuite. Que Monique fût la secrétaire générale d'un syndicat conservateur, ce n'était une découverte pour

¹ Syndicat des Inspecteurs de l'Éducation Nationale(SIEN)

² Centre de recherche et d'histoire de l'UNSA Éducation.

³ Secrétaire général du SNUIPPfsu.

personne... En revanche, elle avait le mérite de la franchise même lorsque celle-ci était brutale. Sa parole n'était jamais biaisée. Et elle était capable de compromis. À preuve, l'accord de revalorisation des certifiés, accord au rabais, qu'elle a signé en 1989 avec Jospin au bénéfice de l'enterrement du corps de professeurs de collège...

Monique me confiera un jour que les agressions multiples et répétées d'Allègre lui avaient sauvé la mise, à elle et à son syndicat. Elles lui ont permis d'échapper à un débat de fond sur la réforme du lycée dans laquelle le SNES aurait été dans le vent, pour lui permettre de se lancer, sur la forme, dans une chasse à l'homme qui conduira Allègre à sa perte... Et mettra à mal ceux qui, comme la FEN et le SGEN-CFDT, avaient eu le courage de porter la réforme des lycées.

Restait le problème de ce ministère à deux têtes.

Très vite nous avons compris que Claude Allègre laisserait peu d'espace à Ségolène Royal. Elle se fit donc un domaine avec ce qui n'intéressait pas Allègre. Son intuition sur les questions de société lui fera toucher juste le plus souvent même si parfois, en rajouter, peut nuire à la cohérence d'ensemble. Nos relations personnelles furent excellentes. Notre seule prise de bec sera provoquée par un sujet sensible : la médecine scolaire. Un de ses conseillers lui avait mis en tête que cette mission pourrait être assurée par la médecine de ville. Vous imaginez la réaction du SNMSU ! Le problème, c'est qu'un fois sa conviction formée, on ne pouvait l'en faire démordre. Je crois même, sans l'avis de Marie-Lucie Gosselin, lui avoir promis un jour une manifestation de centaines de médecins scolaires sous ses fenêtres...

Autre ombre au tableau, elle avança à ce point précautionneusement sur la question du collège – Allègre le lui avait concédé- que rien de significatif ne put être posé sur ce terrain pourtant essentiel.

Mais revenons à Claude Allègre et regardons sa façon de traiter les dossiers.

b) L'enjeu des personnels d'encadrement.

J'étais particulièrement sensible à la question des personnels d'encadrement. D'abord j'ai la conviction que nombre de mutations du système éducatif reposent largement sur leur engagement. Ensuite parce que je me sens souvent proche du syndicalisme dont ces personnels se sont dotés dans l'éducation nationale. Enfin, plus trivialement, parce qu'ils sont tous chez nous ! Quand je dis tous, j'entends que les syndicats majoritaires de leurs professions étaient tous à la FEN et à l'UNSA Éducation aujourd'hui. Nous sommes, et de très loin, la première fédération des personnels d'encadrement des trois fonctions publiques.

Je notais donc avec satisfaction l'intérêt porté aux personnels de direction par Allègre et avec inquiétude sa méconnaissance des personnels d'inspection.

Le SNPDEN, avec notre soutien, obtint sans difficulté une négociation sur la base du rapport commandé par le ministre au recteur de Paris, René Blanchet par lettre du 29 octobre 1998. Blanchet sera secondé de Céline Wiener et de Jean-Pol Isambert. Ce rapport sera rendu public le 27 mai 1999. La négociation débouchera sur un accord le 16 novembre 2000. Il fallut vaincre la résistance opiniâtre du SNES qui refusait l'ouverture du recrutement hors du vivier des enseignants. Cela me valut une empoignade avec André Hussenet, directeur de cabinet de Jack Lang, dont je trouvais la passivité un peu trop grande. Le dossier sera finalement partiellement débloqué...

La FEN jouera aussi tout naturellement son rôle de relais en direction de Matignon et l'UNSA Fonctionnaires vers la fonction publique. J'assistai avec le plaisir que l'on imagine à la signature de ce protocole qui interviendra alors que Jack Lang a remplacé Allègre rue de Grenelle.

En revanche, la conviction d'Allègre fut plus longue à emporter concernant les IEN¹. À vrai dire elle ne sera pas emportée du tout... C'est la FEN qui fera le choix d'un rapporteur !

Je connaissais depuis longtemps Pierre Dasté, inspecteur général, qui avait été à deux reprises un remarquable directeur au ministère. Un repas amical, le 20 novembre 1998, me montra que l'idée le séduisait. Allègre accepta ma proposition en grognant. Je ne lui en demandais pas plus. Dasté remis son rapport en septembre 2000. Dommage, Allègre était déjà parti... Je me prenais déjà à rêver qu'il me confierait aussi le soin de négocier la revalorisation !

Le rapport de Pierre Dasté était excellent. Pour employer une litote, le SIEN y avait beaucoup participé... Le projet avancé, le rapprochement des IEN et des IA-IPR², nous convenait puisque c'est une idée que j'avais déjà en tête.

¹ Inspecteurs de l'Éducation Nationale(IEN)

² Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques régionaux(IA-IPR)

C'était sans compter avec le corporatisme des IA-IPR...Mais les IEN obtinrent néanmoins un débouché hors-échelle A qu'ils réclamaient depuis longtemps. S'il n'y eut pas d'accord formellement signé, Patrick Roumagnac¹ reçut une lettre d'André Hussenet, directeur de cabinet de Jack Lang, en date du 1^{er} septembre 2000 lui confirmant les engagements ministériels. Les mesures commenceront à prendre effet le 1^{er} janvier 2001.

c) Rapport Mauroy : une occasion perdue ?

Par lettre en date du 13 octobre 1999, Lionel Jospin commandait à Pierre Mauroy un rapport en vue d'engager une deuxième étape de la décentralisation. L'ambition du Premier ministre était un rapport portant sur l'ensemble des aspects que pourrait revêtir cette seconde étape.

À sa demande, Mauroy nous avait auditionnés le 7 septembre 2000. Notre confédération l'avait été le même jour.

Aux questions gourmandes de Pierre, j'ai vite compris qu'il allait nous resservir le sempiternel ragoût de la mise à disposition des personnels ATOSS aux collectivités territoriales. Et pour la toujours même fausse bonne raison, « *les murs appartiennent aux collectivités territoriales donc les personnels doivent dépendre d'eux* »

J'ai souvent demandé à des présidents de régions si, dans le domaine des transports ferroviaires, parce que les TER leur appartenaient, ils allaient demander à la SNCF de leur confier la gestion des personnels cheminots...

Comme d'habitude, dans ce pays de Descartes, l'opinion ne devait retenir, lors de la publication de ce rapport, qu'un aspect de la question. Mais pour nous, il était à la fois symbolique et fondamental. Le 31 octobre 2000, dans un éditorial de FEN hebdo, j'écrivais :

« Ce point d'étape utile et nécessaire mérite à coup sur qu'on s'y attarde, en particulier sur les questions institutionnelles qui prolongent la démarche initiée au début des années 80. Pourquoi faut-il donc que ce rapport se hasarde dans le domaine éducatif à des propositions inadéquates, dangereuses, voire perverses. La mise à disposition des personnels IATOSS fait partie de ces marottes qui agitent périodiquement les élus locaux en mal de pouvoir. Cette proposition témoigne d'une méconnaissance profonde de la réalité des responsabilités et des missions qui incombent à chacun des acteurs du système éducatif. »²

On voit que j'oppose une fin de non recevoir ferme sur l'unique objet de notre ressentiment mais que j'essaie de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain...D'autant que l'UNSA porte, avec juste raison, et c'est son rôle, un regard intéressé sur l'ensemble du rapport³. En revanche la fédération des territoriaux de la FGAF, dirigée par l'ineffable Gilbert Voisin, applaudit, quant à elle, la seule disposition contestée. Je songe un instant à me plaindre au secrétaire général de l'UNSA Fonctionnaires...jusqu'à que je me souvienne que je suis ce secrétaire général... Tant pis ! Je passe outre mes réticences à confondre les pouvoirs...Nous avons une explication orageuse et j'use de mon autorité...puisqu'il est mon secrétaire général adjoint. Les choses en restent là...pour l'instant ! Patrick Gonthier devra subir bien pire en 2003.

Paré en interne, je n'ai qu'un souci : bloquer l'opération avant qu'elle n'ait pris de l'ampleur car les syndicats IATOSS sont en révolution et le congrès, celui de PAU, commence dans un mois. Il s'annonce déjà assez compliqué comme cela sans l'on n'allume une bombe à retardement. J'imagine l'opération de diversion...

Je prends d'abord mon bâton de pèlerin et fait le tour des six présidents de régions socialistes.⁴ Je rencontre la fraternelle amitié de tous et la franche incompréhension de certains. Robert Savy de la région Limousin me dit son désaccord. En revanche, Michel Vauzelle, de la région PACA nous approuve et, avec plus de fermeté, Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées. Quant à Michel Delebarre, président de la région Nord-Pas-de-Calais, il est sibyllin comme d'habitude :

« Je t'entends, Jean-Paul, et parce que c'est toi j'en tiendrai compte mais je ne comprends pas »

¹ Secrétaire général du SIEN.

² FEN hebdo N° 692 du vendredi 10 novembre 2000, page 1.

³ FEN hebdo N° 691 du vendredi 20 octobre 2000, page 9.

⁴ Ils n'étaient que 6...à l'époque !

Je reviens perplexe et me dis que le congrès ne se contentera pas de ces paroles lénifiantes. Il faut donc utiliser les grands moyens. J'appelle Olivier Schrameck. Inutile de lui expliquer, il connaît la maison. Je sens instinctivement qu'il n'est pas plus chaud que nous. La culture jacobine, cela rapproche... Il me dit de passer à son bureau. Je m'y rends toutes affaires cessantes. À peine entré, la porte intérieure s'ouvre et Jospin passe la tête... Je ne m'embarrasse d'explications. Je lui décris l'état de tension qui règne dans l'Éducation nationale après le passage d'Allègre. Je n'ai pas besoin de dire à Jospin le reste. Il sait qu'il n'a pas intérêt à mettre la révolution dans la FEN... ni moi dans mon congrès. Il s'engage à ne pas retenir cette mesure.

Je sors en me disant : « *Vite fait, bien fait* » mais il y a en moi un malaise...

Les syndicats IATOSS sont soulagés... et le chemin du Congrès est dégagé.

Bien entendu le débat sur le rapport d'activité va s'attarder sur la question. Je l'abordais dès le rapport moral. Je ne l'évoque ici que pour montrer que nous ne manquions pas de lucidité quant à l'avenir.

Rappelant que nos démarches avaient contribué au gel du projet, je disais :

« ...Notre appel a été entendu et...le dossier ne sera pas ouvert. Cela vaudrait mieux pour tout le monde. Dans le cas contraire, je le répète tranquillement devant ce congrès, nous ne laisserions pas faire ! Cet avertissement vaut également pour l'avenir... »¹

Et Jean-Yves Rocca, secrétaire général du syndicat A et I, ajoutait en écho :

« ...Propositions que nous retrouverons –j'en suis persuadé - dans les programmes électoraux des candidats aux élections présidentielles et législatives. »²

Robert André, secrétaire général du SNAEN, faisait chorus :

« Nous avons eu l'assurance que d'ici 2002, rien ne devrait changer. En revanche, qu'en sera-t-il ensuite ? La prolongation des lois de décentralisation constituera sans doute l'un des grands chantiers »³

Et l'un et l'autre se réjouissaient néanmoins de la rapidité et de l'efficacité de la fédération. Mais je savais, nous savions, que nous laissions là un dossier à nos successeurs et que nous ne savions pas quel serait alors leur interlocuteur.

Mes doutes aujourd'hui demeurent. Je reste opposé à ce transfert pour des raisons de principe et de conception de la vie d'un EPLE. En revanche, je ne partage nullement les peurs irrationnelles que l'idée même de changement de statut a fait régner et qui a, pour l'essentiel, motivé depuis des années ce sentiment de rejet massif. Je sais d'expérience que la fonction publique territoriale offre probablement aujourd'hui plus d'intérêt, d'avantages, de possibilités de carrière et autant de garanties que celle de l'Etat. Je sais également que la gestion des ressources humaines y reste plus attentive. À preuve nos collègues TOS ont désormais opté massivement pour un nouveau cadre statutaire dont ils peuvent aujourd'hui mesurer l'intérêt.

En revanche, je redoute les conséquences de l'éclatement des logiques statutaires à l'intérieur d'un même EPLE et les conflits d'autorité qui se manifestent déjà. Avec la précarisation de l'emploi qui s'infiltré progressivement et les emplois aidés qui viennent s'insérer, les chefs d'établissement se trouvent placés devant une hétérogénéité qui leur interdit une gestion des ressources humaines homogène. À l'heure où l'on parle beaucoup d'autonomie cela peut constituer une menace sérieuse.

Cela posé, parce que je suis réformiste, je me dis que cette évolution, si elle était inéluctable, nous aurions peut-être du l'anticiper, la négocier avec des interlocuteurs dont nous n'avions pas à craindre un coup tordu. Et déblayer ainsi un terrain pour éviter que d'autres ne le labourent... Mais arrivés à ce point ne devons nous pas faire également le constat d'échec de « *l'équipe éducative* » à laquelle nous avons cru ?

d) ARTT⁴des IATOSS⁵, une négociation exemplaire

Après mon revers dans les négociations dans la fonction publique, je me suis dit que l'on ne m'y reprendrait pas deux fois. Ainsi s'est dessinée une stratégie pour les négociations qui allaient s'ouvrir

¹ Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN.

² Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN.

³ Minutes du congrès de Pau. Archives de la FEN

⁴ Aménagement et Réduction du Temps de Travail(ARTT)

⁵ Personnels Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, Sociaux et de Santé(IATOSS).

dans l'éducation nationale. Non seulement elle portera ses fruits mais encore elle constituera un exemple de fonctionnement fédéral qui aurait pu faire modèle.

Ces négociations dans l'Éducation nationale déboucheront sur un accord qui sera paraphé par un nombre inégalé de syndicats et de fédérations dans ce ministère emblématique qu'est l'éducation nationale. Outre l'UNSA Éducation et tous ses syndicats IATOSS, le SGEN-CFDT et le SGPEN-CGT seront signataires. Quant à la FSU, ses syndicats ATOSS vont se diviser sur ce sujet, le SNASUB refusant sa signature alors que l'UNATOSS rejoignait les partisans de l'accord.

Deux choses me paraissent devoir être retenues dans cette négociation.

La première, c'est que l'UNSA Éducation avec ses syndicats était l'organisation majoritaire du secteur. Ensemble, ils ont défini les revendications, conduit la négociation, coordonné tous les partenaires, imposé leur point de vue et rallié la quasi-totalité des organisations partie prenante.

La seconde, c'est que le fonctionnement fédéral fut exemplaire. Il symbolisa ces nouveaux équilibres internes auxquels nous étions parvenus après tant de tâtonnements. Les syndicats IATOSS ont réalisé ce jour là l'extraordinaire force qu'ils constituaient lorsqu'ils s'emparaient de l'identité fédérale. De plus, ils ont su faire taire leurs querelles, dépasser les intérêts divergents qui auraient pu les opposer. Pour reprendre les termes actuels, issus de la résolution générale du congrès de Bordeaux¹, ils ont su « *faire fédération* »

Dans l'Éducation nationale, ces négociations vont s'ouvrir sous de bien mauvais auspices. Certes le débat est ambitieux puisque tous les personnels sont concernés, enseignants et non-enseignants... Après une rencontre bilatérale le 29 février 2000, une première discussion en plénière se tient avec le ministre le 9 mars². Des groupes de travail par grands secteurs doivent se mettre en place. Mais Claude Allègre est au bout du rouleau. Son départ va mettre le dossier en panne.

Le dossier ne repartira réellement qu'à la rentrée...et sur le seul terrain des IATOSS !

Le 27 novembre 2000, Remy Pierrot³réunit les 7 syndicats IATOSS à la fédération. Le point est fait sur les rencontres que chacun a eu dans son domaine. Une position fédérale en 6 points se dégage. Elle servira de fil conducteur aux rencontres bilatérales qui vont commencer, préludes à la négociation. Pour nous, il est bien clair que nous négocions « la réduction » et « l'aménagement » du temps de travail. Et nous comptons bien utiliser l'un pour booster l'autre. Le marquage historique de la fédération, c'est que l'intérêt du service est toujours présent dans notre démarche même lorsque la ligne revendicative vise des objectifs exorbitants du droit commun.

Élément nouveau, compte tenu de la diversité des situations, se sont les syndicats qui seront directement engagés dans la négociation. Mais ils le seront dans le cadre d'une délégation fédérale qui est coordonnée par Jean-Yves Rocca⁴. Dès que l'on sera entré dans le vif de la négociation, Jean-Yves assurera, dans les faits, le pilotage de l'interfédérale.

Tout semblait bien parti et pourtant les choses vont s'enliser. Faute d'un cadrage interministériel, faute de volonté politique. Cette incurie se manifeste aussi dans d'autres ministères au point que le « groupe des 4 », saisi par l'UNSA Fonctionnaires, envisage une action interfédérale

Au CFN des 13 et 14 juin 2001, je consacre un long chapitre de mon rapport à cette question. J'affirme :

« *Nous avons la conviction qu'il faudra passer la vitesse supérieure* »⁵

Un texte de problématique remis par le ministère, le 3 juillet 2001, est reçu comme une provocation. Une semaine d'action est lancée pour la rentrée dans la semaine du 3 au 8 septembre. Sans grande originalité, mon éditorial est titré : « *Septembre sera chaud* »⁶

La semaine d'action aura un succès relatif mais le ministère dès la rentrée a commencé à jeter du lest. Les discussions s'amorcent. Jean-Yves Rocca est en relation quotidienne avec Remy et moi

C'est dans ce contexte que nous allons mettre la pression sur Matignon et la fonction publique. La Direction générale de la fonction publique se fait tirer l'oreille. À Matignon je mets donc le marché en main : un accord très majoritaire contre une « souplesse » dans l'application des règles générales...

¹ 2008.

² FEN hebdo N° 678 du vendredi 10 mars 2000, page 12.

³ Secrétaire national. Responsable du secteur « Revendications »

⁴ Secrétaire général du syndicat A et I.

⁵ UNSA education-infos N°11 du vendredi 22 juin 2001, page 8.

⁶ UNSA Éducation-infos N° 12 du vendredi 6 juillet 2001, page 1 et 11.

Mais c'est avec Jack Lang que tout va se jouer. Il veut un accord. Il sait que c'est avec nous qu'il doit l'obtenir. Je le vois le 17 septembre. Il donne un feu vert à son cabinet et lui se charge du reste. Lang est un politique. Il sait ce qu'il veut et met les moyens pour l'obtenir.

Les choses avancent d'autant mieux que le plan pluriannuel de création d'emploi n'oublie pas les IATOSS. J'ai le front de réclamer à Christian Forestier, directeur de cabinet du ministre, un contingent supplémentaire pour l'ARTT... Forestier s'étrangle. Inutile de le perdre en route, il va falloir le faire encore bouger sur un ou deux sujets sensibles. Heureusement, Jacques Soulas, son conseiller, est un fin négociateur. Béatrice Gilles, directrice de la DPATE¹, campe quant à elle avec rigueur sur la réglementation et peut tout faire capoter.

Une ultime rencontre à lieu entre une petite délégation de la fédération que je mène et Forestier, Soulas et Béatrice Gilles. Ce 9 octobre, elle est totalement officieuse. Il ne reste plus qu'à régler une sombre histoire de décompte des 20 minutes de pause hebdomadaires. Je ne peux révéler ici la subtilité du mode de calcul parce qu'il n'y a pas encore prescription... L'avantage c'est que tout le monde se connaît. La parole est libre. Et elle le sera ! Forestier, qui ne possède pas le dossier au détail et ne comprend rien à nos échanges cryptés explose : « *Vous m'em... je ne comprends rien à vos c...* »

Je le calme. Mais Béatrice Gilles commence à accumuler les obstacles alors qu'elle devrait savoir que la question est arbitrée politiquement. C'est à mon tour d'exploser et de faire une sortie dont je sens bien qu'elle outrepassa les bornes. Mais cela avait trop duré. Béatrice Gilles pâlit et se tait. Forestier donne son accord. Nous avons l'accord, nous sommes heureux... mais je ne suis pas trop fier de moi. Je ferai plus tard de plates excuses à Béatrice Gilles dont je tenais la probité en grande estime. L'incident deviendra un sujet de plaisanterie entre nous.

Le 16 octobre 2001 a lieu la signature solennelle de l'accord. Les sept syndicats de l'UNSA Éducation le paraphent. Je signe après eux au nom de la fédération. Échange d'amabilités au micro avec Jack Lang. Et un petit plaisir secret, voir le SGPEN-CGT signer à nos côtés...contre l'avis de la FERCCGT ! J'ai expliqué à notre camarades du SGPEN, tout ému, qu'il n'y avait que le premier pas qui coûtait...

Cet accord eut l'immense mérite de donner un cadre réglementaire à des pratiques hétérogènes, pour la plupart sans fondement juridique. Et ce cadre était commun, avec les adaptations nécessaires, au 220 000 IATOSS du Ministère. Cet accord servira de modèle à un accord parallèle au ministère de la Jeunesse et des sports. Cette fois encore, il fallut un arbitrage politique que Marie-Georges Buffet rendit elle-même. Bis répétita, je dus faire une sortie tout aussi violente contre un de ses conseillers qui ne voulait pas comprendre. Mais, dans ce cas, il n'y eut pas d'excuse... Mon petit doigt m'a dit qu'il en reçut une autre de sa ministre en aparté... C'était la première fois que je voyais un « *camarade* » ne pas comprendre où était l'intérêt des travailleurs... L'accord, avec Marie-Georges Buffet fut donc signé le 23 octobre 2001. En mission au Pays-Bas, je chargeais Patrick Gonthier d'apposer sa signature au nom de la fédération.

Le succès fut également au rendez-vous au ministère de la justice. En revanche l'absence d'accord-cadre entraîna ce que je craignais au ministère de la recherche et au ministère de la culture où il fallut inventer un « non-accord, non conflictuel »...

e) Améliorer l'accord Jospin.

Cette façon de travailler, de négocier, dans laquelle chaque syndicat sait se saisir de l'outil fédéral va se développer au cours de la période. Elle va bénéficier de la conjonction de trois phénomènes :

- L'arrivée à maturité d'une vie interne fondée sur des bases radicalement nouvelles qui avait mis quelques années pour se découvrir, se révéler.
- L'arrivée de la Gauche au pouvoir qui va multiplier, quoiqu'en disent les esprits chagrins, les occasions de consultation, de concertation, de négociation.
- L'expérience, que l'on voulait bien me prêter dans ce domaine, expérience acquise tout au long des 14 ans de responsabilité au secteur « Revendications » et l'utilisation aussi de l'entregent que l'on m'attribuait. On savait que j'étais prêt, à la mettre au service de tous officiellement et le plus souvent officieusement...

Il ne me choquait pas que le syndicat bénéficiaire tire ensuite la couverture à son seul profit. D'abord parce que le bénéfice d'un syndicat, c'est tout autant celui de la fédération et de l'union. Ensuite parce que les dividendes étaient toujours perçus, tôt ou tard, dans la qualité des relations et dans l'image de

¹ Direction des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement (DPATE)

la fédération qui se formait dans l'inconscient collectif de chaque syndicat. Je reste persuadé que si nous avons pu passer sans drame le congrès de Pau, c'est d'abord parce que le débat à haut risque s'est déroulé dans le cadre d'une approbation massive, quasi unanime, de l'activité de la fédération.

La négociation obtenue par le SE sur l'amélioration du flux de passage des instituteurs dans le corps de professeur des écoles est un bon exemple de cette coopération. Non seulement, je mis naturellement au service du syndicat les entrées dont je bénéficiais à la Fonction publique et à Matignon, mais encore Hervé Baro me demanda officiellement de participer aux séances de négociation. Outre que le sujet me passionnait, cela ne fut pas inutile, car, témoin des négociations de 1989, je pouvais en séance et le plus souvent hors séance, tenter de canaliser les foucades de Claude Allègre. La spontanéité d'Allègre pouvait être redoutable lorsqu'il improvisait en public ses critiques sur l'accord de 1989... Ce dont le SNUIPP se gaussait bien évidemment.

À ce propos, j'ai évoqué précédemment la duplicité de ce syndicat double face et surtout celle de son secrétaire général de l'époque Daniel Le Bret. Nous fûmes, en direct, témoins de cette pratique du double langage. En séance ce n'était que déclaration de bonnes intentions du style : « *Jamais, monsieur le ministre, nous ne mettrons en difficulté le gouvernement de la gauche plurielle...* » Je voyais une larme d'émotion perler à la paupière de Claude Allègre... Mais, la séance terminée, nous n'étions pas dans le hall du ministère que la proposition jaillissait : « *Quand allons-nous enfin décider une journée de grève unitaire ?* »

Heureusement, ni le SE, ni même le SGEN-CFDT ne se laisseront embarquer dans cette galère alors que la négociation avançait, certes difficilement mais régulièrement...malgré les incartades du ministre.

Hervé est un bon négociateur, le SE mena sa barque habilement. Il sut maintenir un contact étroit avec le SGEN, plus fragile face au SNUIPP, pour créer les conditions de sa signature. C'est d'ailleurs sur ce terrain que mon intervention trouva son utilité. Le SE était décidé à signer, même seul, mais une seconde signature était la bienvenue. Or le SGEN-CFDT coinçait encore sur une question de détail qui prenait alors, cela arrive souvent avec la CFDT, une importance capitale ! Hervé m'appela. Il fallait arracher un arbitrage favorable de Matignon. Et cela dépendait d'un homme... Schrameck, qui savait pourquoi je l'appelais, tenta de me fuir pendant 24 heures.

Je l'obtins le soir tard sur la ligne directe de son bureau. L'explication fut difficile. Mais nous ne nous sommes pas attardés sur le contenu technique de la demande. Ce fut un débat politique. L'arbitrage fut favorable et je pus, heureux, assister à la signature de l'accord par les deux syndicats le 10 juillet 1998.

Le terme du plan d'intégration était ramené de 2014 à 2007. Ainsi était enfin cicatrisée une vieille blessure qui avait fait tant de dégâts. De plus le SNUIPP, non-signataire, était dans le vent...

f) Les élections professionnelles

Les élections professionnelles, plus précisément celles aux CAP¹, sont toujours redoutables pour la fédération. Dans les cas de procédure référendaire, en effet, c'est la fédération qui est candidate et, tout naturellement, les syndicats concernés se rassemblent en son sein. Pour les élections aux CAP, ce sont les syndicats nationaux qui sont en première ligne. La fédération, en soutien, est à la fois bridée dans son intervention par la demande des syndicats nationaux et, en même temps, l'objet des tentations, en cas d'échec, d'être le bouc émissaire.

Mais l'impact de ces élections n'est pas le même dans la fédération suivant le secteur concerné. Celles concernant les enseignants et personnels d'éducation des enseignements scolaires sont forcément singulières. D'abord par le nombre de personnels engagés, plus de huit cents mille. Ensuite par l'aspect emblématique de cette élection qui s'adresse à la partie la mieux identifiée de la fédération, sa «vitrine» en quelque sorte. Enfin, pour le SE comme pour nous, elle demeure la mesure du succès de notre tentative courageuse, mais dont nous connaissions les risques, de vouloir faire émerger le syndicat de tous les enseignants, le syndicat de la continuité éducative.

Pour nos adversaires, ou même pour ceux de nos amis opposés ou incrédules devant tant de hardiesse, nos échecs ont été autant d'occasions de jeter un regard critique sur une stratégie que certain se hâtent toujours de qualifier de suicidaire. Se faisant, on oublie que la désyndicalisation comme l'effritement de nos positions électorales est bien antérieure à la scission.

La désyndicalisation, pour l'ensemble du syndicalisme français, s'est amorcée dans les années qui ont suivi immédiatement 1968. Elle a longtemps été masquée par la croissance considérable des

¹ Commissions Administratives Paritaires (CAP)

effectifs en personnel du système éducatif due à la massification. Et aussi à un affichage parfois « généreux » de nos effectifs.

Quant aux résultats électoraux, n'oublions pas, par exemple, qu'aux élections de décembre 1984¹, les syndicats enseignants de la fédération ont perdu 7,5% de leur audience et si 58,5% des enseignants votaient encore pour un syndicat de la FEN, 41,5% votaient pour une autre organisation. Un chiffre qui relativise, une fois de plus le mythe unitaire. Ce tassement s'était poursuivi et même accéléré dans les années qui ont précédé la scission.

Les élections que nous avons affrontées à partir de décembre 1993 ont été difficiles pour nous puisque la scission ayant eu lieu, les comparaisons avec les chiffres antérieurs devenaient inadéquates. Elles ont donc joué en notre défaveur d'autant que la décreue s'est poursuivie en décembre 1996. Et la fédération en a subi l'opprobre puisque sa stratégie au terme du mouvement social de 1995 fut mise en cause.

J'avais suffisamment mal vécu cet épisode pour ne pas être hanté par l'approche des élections de 1999. Longtemps avant la date, nous avons mis la fédération à la disposition du SE qui en fit un usage modéré, ce qui se pouvait se comprendre puisque la bataille première était bien celle de l'émergence du syndicat. Le Syndicat, à mon sens, fit une bonne campagne. Hélas ! Nous ne pouvions prévoir la crise suscitée par Claude Allègre dans la profession, le rejet massif dont il était l'objet et l'image de proximité que nous trimalions de part le simple fait que nous avions appuyé sa volonté de réforme affichée, en particulier, au lycée. Dans ce ministère terrible, faut-il pour être populaire être contre tout ce qui est pour et pour tout ce qui est contre ? Le SNES, à coût sûr, applique avec constance et succès, cette stratégie depuis des lustres.

Les élections de décembre 1999 nous furent donc, à nouveau, défavorables. Je le ressentis d'abord personnellement. J'ai dit mon adhésion à l'idéal incarné par le Syndicat. Je ressentais donc toujours son échec comme mon échec. Mon amitié avec Hervé me rendait également sensible à un échec que cet ami prenait sur lui. Je redoutais enfin un phénomène récurrent des élections de 1996.

Cela ne se produisit pas. Le CFN des 19 et 20 janvier 2000 en administra la démonstration. Dans mon éditorial² qui suivit, ce soulagement transparaît puisqu'il est titré : « *Notre cohésion renforcée* » Après avoir dit que je sortais de ce CFN « conforté », j'ajoutais :

« Notre fédération, confrontée à des résultats électoraux difficiles, porte un regard lucide sur leurs causes. Elle fixe des perspectives pour l'avenir et confirme unanimement sa cohésion pour affronter et construire. »

Chacun notera que le « nous » faisait de ces résultats un échec collectif dont la responsabilité était collective. Être fédéré, c'est savourer les victoires de chacun, c'est aussi assumer ensemble les échecs de tous.

J'avais déjà été très attentif au message d'Hervé, lors du conseil national du Syndicat les 11 et 12 janvier 2000. Je pris donc les devants lors de mon intervention d'ouverture du CFN. Après avoir souligné que la méthode Allègre avait « plombé notre message », j'ajoutais :

« Je tiens au préalable à dire, au nom de la FEN qu'aucune militante ou qu'aucun militant du Syndicat –du secrétaire de section au secrétaire général- n'a de reproches à se faire individuellement. Chacun à son niveau a fait le maximum possible avec les moyens dont il disposait et dans un contexte donné. Si responsabilité il y a, elle est collective, elle engage l'organisation tout entière, le Syndicat comme la fédération...J'entends que cette question concerne toute la fédération »³

Le contenu de mon intervention n'avait rien de tactique. Je le pensais profondément. Mais elle préparait aussi les autres syndicats nationaux aux efforts, sur les moyens fédéraux, que j'allais proposer pour participer aux efforts du SE dans sa campagne de syndicalisation.

Tous les syndicats ne s'y tromperont pas et se déclareront solidaires. Les interventions, attendues, des camarades du SE s'inscriront bien dans cette logique solidaire, comme le fit Hervé. L'une d'entre elles mérite une attention particulière, celle de Patrick Gonthier. Chacun sait depuis le mois de septembre la responsabilité à laquelle on lui demande de se préparer :

¹ Enseignement Public N°25 de janvier 1985, page 6.

² FEN hebdo N° 675 du vendredi 28 janvier 2000, page 1.

³ FEN hebdo supplément au N° 676 de vendredi 18 février 2000, page 2.

« Notre projet depuis 1992, c'est l'UNSA et au-delà, les coopérations dans le monde syndical. Nous avons fait un choix en 1992, confirmons-le en construisant, pas à pas, une nouvelle fédération, héritière et continuatrice »¹

Chacun sait désormais, dans la durée, que la reconquête sera longue. Nous souffrirons encore en décembre 2002, alors que je ne suis plus en mandat. Notre bonheur ne sera que plus grand une nuit de décembre 2005, lorsque Patrick m'annoncera des résultats que nous attendions depuis si longtemps

g) Allègre : les promesses de l'aube.

Pour Allègre tout avait plutôt bien commencé. D'abord, il bénéficie de l'effet Jospin. Les enseignants ont voté massivement pour lui. Il a laissé plutôt un bon souvenir au ministère de l'Éducation Nationale. Allègre arrive avec son aura de grand scientifique. Et puis c'est un collègue...

L'avalanche d'annonces, que je redoutais, ne produit pas, sur le moment, d'effet en retour. On attend pour voir. Le plan « emplois-jeunes » est plutôt bien reçu. Il sera une vraie réussite dans le premier degré... Par ailleurs, j'ai dit l'intérêt d'Allègre pour les personnels de direction et, dans l'ignorance, il nous laissera faire pour les personnels d'inspection...

Il ne néglige pas non plus les personnels IATOSS puisque, répondant à notre demande, il met en place une table ronde dont le rapport doit servir de base à une réforme en profondeur de leurs métiers. Allègre me l'écrit en novembre 1997 :

J'entends faire toute leur place aux personnels IATOSS dans la rénovation de notre système de formation et de recherche et les associer pleinement à la concertation sur les réformes à conduire².

Il est bien entendu impossible, sauf à consacrer l'intégralité de ce document à la chose, de rapporter le travail impressionnant abattu par le secteur éducation, sous la responsabilité de Dominique Lassarre, au cours de cette période foisonnante. Nous sommes présents sur tous les terrains. Chaque concertation fait l'objet d'une participation argumentée appuyée sur un travail interne qui associe les syndicats et, bien entendu, tout particulièrement le SE. Sur le terrain de l'éducation, mais aussi celui de la Jeunesse et des Sports où la FEN est majoritaire, notre présence, celles de chacun de ses syndicats dans le secteur qui lui est propre, sera permanente.

Cependant, Dominique, qui signe l'éditorial du 10 juillet 1997 pose déjà les questions de méthode sous le titre : « *Les principes, la méthode et les travaux pratiques* »³. Déjà, lors du BFN du 13 novembre 1997⁴, je commence à grincer :

« La méthode ministérielle est trop souvent caractérisée par un certain nombre de pratiques parfois contestables qui ne favorisent pas la concertation. L'effet d'annonce a souvent la priorité par rapport au traitement de la question de fond. »

Puis viennent les mises en garde : « *Le colloque prévu sur les lycées par le ministère ne devra pas oublier l'articulation collège-lycée. Le BFN retient que devront être abordées les vraies questions...* » Suit une liste impressionnante de questions...

L'atmosphère ne s'améliore pas. Il faut dire que les impairs s'enchaînent. Ils furent inaugurés, en région Languedoc-Roussillon, par une charge célèbre contre les absences des enseignants au cours d'une réunion où la télévision n'était pas censée être présente...Averti, par une journaliste, tard dans la soirée, j'avais pu alerter Hervé sur le champ. Nous répartissant la tâche, nous avons pu ouvrir le feu les premiers...sur un ton mesuré. Cela n'était rien à coté de l'explication que j'ai eue avec Allègre au téléphone le lendemain matin.

À vrai dire, il était penaud mais le mal était fait. D'autres dérapages vont suivre parallèlement à des attaques contre-productives visant le SNES qui ouvriront un boulevard à Monique Vuailat. Dans le courant de l'année 1998, je tenterai de prévenir. Le 27 avril, j'écris :

« Pourquoi faut-il que le ministre fasse ses délices de polémiques publiques avec un syndicat conservateur lui offrant ainsi une tribune médiatique inespérée et l'aubaine de se dédouaner du fond qui l'embarrasse au profit de la forme ? »¹

¹ FEN hebdo supplément au N° 676 de vendredi 18 février 2000, page 13.

² FEN hebdo N° 631 du mercredi 26 novembre 1997, page 7.

³ FEN hebdo N° 625 du jeudi 10 juillet 1997, page 1.

⁴ FEN hebdo N° 631 du mercredi 26 novembre 1997, page 2.

Je décide donc très vite d'alerter Matignon. Dès le mois de septembre 1997. Olivier Schrameck me dit qu'il n'y peut mais... Donc il faut en parler à Jospin. Le 11 septembre 1997, je le rencontre dans la délégation de l'UNSA. En accord avec Alain, à la sortie de la délégation, je reste seul avec le Premier ministre dans son bureau. Jospin sourit : « *Tu veux me parler de Claude* ». Je lui dis à la fois notre intérêt pour la ligne politique suivie et notre inquiétude quant aux fougades du ministre et leurs conséquences irréversibles. Jospin est soucieux. Il me dit ne pas être surpris. Il me promet d'intervenir. Je saurai qu'il l'a fait à une réflexion pincée de l'intéressé. Cela ne me dérange pas, au contraire, qu'il sache que je peux voir Jospin lorsque je le souhaite.

J'userai encore une fois de ce privilège, pour un contact très officieux que me ménagera Olivier Schrameck le 11 mars 1999. J'aurai la même écoute de Jospin. Le même engagement...et le même résultat.

Le 19 septembre 1997, mon éditorial s'intitule : « *L'ours et la poupée...* »². J'avertis, gardant encore le ton de l'humour : « *L'Éducation nationale est un magasin de porcelaines.* » La référence aux propos sur le mammoth est transparente et la presse s'en amuse. Hervé calme même le jeu au CFN des 23 et 24 septembre 1997 : « *Notre réaction ne doit pas être fondée sur l'émotivité* »³. Dans ma conclusion, je rappelle, parlant des collègues :

*« Ils ont droit au respect et à la considération que justifie leur engagement et leurs missions au service des jeunes. »*⁴

La concertation sur les lycées débute cependant bien. Personne ne s'étonnera que le choix de Philippe Meirieu pour animer le débat nous agrée... La consultation « *Quel savoir enseigner dans les lycées ?* » qu'il lance tout azimut est un vrai succès, les collègues s'y intéressent et les parents la plébiscitent. Lorsque le rapport Meirieu sort, à la mi-avril, il est riche de principes novateurs qui reprennent nombre de nos propositions.. Le SNES est désormais sur la défensive.

Lors du colloque de Lyon les 28 et 29 avril le débat se noue. Les propositions sont massivement approuvées. Nous -Hervé et moi- intervenons. Avec le SGEN-cfdt, les parents, les lycéens, nous soutenons les mesures et disons notre impatience de les voir mise en œuvre. Les tensions dans la FSU sont au plus haut et je suis témoin d'une algarade violente entre Monique Vuillat et Michel Deschamps.

Mais la conclusion du ministre déçoit Dominique Lassarre, qui n'y trouve aucune proposition concrète. Elle le dit vertement dans un éditorial : « *Et si on cessait de parler de changement. Et si l'on faisait des réformes* »⁵

Et Hervé, dans une tribune du « Monde », écrit : « *Une immense attente est née de cette consultation. Elle ne doit pas être déçue* »⁶

Mais nous savons bien que la bataille est engagée. Les conservateurs de tous poils se rassemblent. Le comble est atteint dans le journal « le Monde » de février 1998. Le SNES et le SNEP signent une tribune commune avec le SNALC. On n'est plus dans le domaine du conservatisme. C'est la réaction désormais qui avance à grand pas !

Je sais que, face à cette coalition, qui surfe sur le rejet du ministre nous sommes faibles. Nos adhérents n'échappent pas à cette vague. Je m'en rendrai compte lors d'une série de réunions en Auvergne, à l'invitation de notre secrétaire régional Jean-Pierre Demaison.

C'était au cours d'une bonne réunion dans un lycée de Clermont-Ferrand avec des collègues nombreux et partageant largement les convictions éducatives que nous soutenions. Soudain le nom d'Allègre est avancé et je sens la tension. Pour devancer, je condamne fermement les dérapages d'Allègre et j'ajoute : « *Les collègues se sont crus méprisés* » De la salle une collègue m'interrompt : « *Nous ne nous sommes pas « crus »...Il nous méprise !* » Ce jour j'ai compris que pour Allègre c'était fini.

C'est bien pour cela que je cherche une parade. Lors d'un colloque, je croise Jean-Marc Roirant, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement. J'ai toute confiance en lui et je sais que sur les

1 FEN hebdo N° 640 du lundi 4 mai 1998, page 1 et 2.

2 FEN hebdo N° 627 du vendredi 19 septembre 1997, page 1.

3 FEN hebdo N° 628 pages spéciales du vendredi 3 octobre 1997, page 15.

4 FEN hebdo N° 628 pages spéciales du vendredi 3 octobre 1997, page 21.

5 FEN hebdo N° 641 du vendredi 15 mai 1998, page 1.

6 Le Monde du 30 avril 1998. Tribune.

questions d'éducation nous sommes sur la même ligne. Son secrétaire à l'éducation, Eric Favey, est un ami.

À Jean-Marc, je dis mon inquiétude. Il la partage. Je lui propose que l'on se rassemble. Je sens qu'il faut sortir de l'affrontement syndicalo-syndical, mettre dans le coup, les parents, les jeunes, les mouvements pédagogiques... Je suggère à Jean-Marc de prendre l'initiative. Il ne se le fait pas dire deux fois ! L'idée de donner à la Ligue un rôle de chef de file lui convient forcément... Et cela ne nous pose aucun problème. Les choses ne traînent pas, Eric Favey a une bonne plume et le texte est vite prêt. Il paraît dans le journal « Le Monde » du 4 mars 1999.

Pas moins de 14 organisations signent ce texte, associations, parents, lycéens, syndicats... Le « groupe des 14 »¹ est né. Il accompagnera –avec des géométries variables- la réforme jusqu'au bout. Il lui survivra. Il me semble, dans des formes renouvelées, il s'exprime toujours aujourd'hui. En tous cas, le 4 mars 1999, les bergers répondaient à la bergère du SNES... Mon petit doigt me raconta qu'elle ne fut pas contente ! Mais le plus amusant c'est que le SNUIPP faillit entrer dans le « groupe des 14 »... Il tergiversa et finalement renonça, mettant ainsi son mouchoir fédéral sur ses belles théories pédagogiques.

Au Conseil Supérieur de l'Éducation(CSE)² du 4 mars 1999, Claude Allègre présente le projet de réforme intitulé : « *Un lycée pour le XXI^e siècle* » Le CSE fait salle comble. La tension est palpable. Mais la stratégie du groupe des 14 est prête. Jean-Marc Roirant, en notre nom à tous, présente un vœu qui appuie les propositions du ministre. Nos interventions s'enchaînent en soutien. Mais comment décoller de cette réforme l'image du ministre ? Une idée me vient. Dans mon intervention, je rappelle la consultation nationale. Je dis que désormais ce sont les jeunes, les parents, les mouvements pédagogiques, les personnels qui se sont appropriés le débat. Cette réforme n'est plus la réforme Allègre, elle appartient à la communauté éducative tout entière... Je me dis : « *Pourvu qu'il comprenne...* » Et il comprend et confirme mon propos... Ouf !

Le vœu est adopté à une très large majorité³. Bien entendu la FEN et ses syndicats votent comme un seul homme.

La délégation de la FSU est au bord de l'explosion. Michel Deschamps demande une interruption de séance. Au retour, il présente un vœu... qui conditionne la mise en œuvre de la réforme (Que la FSU vient de rejeter !) à l'attribution de moyens... Je vois bien où il veut en venir, ressouder ses troupes, afficher que la FSU a fait adopter un vœu et faire émerger du CSE la question des moyens. Je me refuse à lui laisser cette échappatoire et demande la parole. Allègre, qui comprend ce que je veux faire et souhaiterait laisser cette porte de sortie à Deschamps dit tout haut : « *Attends, Jean-Paul !* » Cette familiarité ne tombe pas dans l'oreille d'une sourde ! J'insiste et obtiens la parole. Je dénonce la manœuvre et appel au rejet du texte. Cela grince un peu dans mes troupes, le SE n'est pas chaud mais me suit, les syndicats ATOSS suivent plutôt contents, le SNPDEN s'abstient. Quant au reste du « groupe des 14 », les réactions sont diverses : Jean-Marc Roirant, qui doit ménager la FSU, s'abstient mais les parents d'élèves me suivent et en particulier Georges Dupont-Lahitte⁴ qui en rajoute sur mon propos !

Le vœu est repoussé. Le ministre ronchonne. Monique Vuillat me fusille du regard. J'aurai les honneurs du prochain US⁵ sous la plume de Pierre Toussenet... Comme au bon vieux temps !

Hervé qui craint un retour de polémique sur la question des moyens n'est pas content, les syndicats non enseignants et le SIEN me soutiennent et Dominique Lassarre approuve... Je me suis interrogé sur l'opportunité de ce clash opéré à l'instinct. Ce dont je suis certain, c'est que noyer le vote de cette réforme essentielle, la première grande réforme depuis l'époque d'Alain Savary,⁶ sous la sempiternelle ritournelle des moyens aurait été, dès le départ, la vouer à l'échec. D'autant que la bataille ne faisait que commencer.

Désormais la balle était dans le camp du gouvernement.

Le « groupe des 14 » va dès lors s'attaquer à la question du collège

¹ FOEVEN, FRANCAS, CEMEA, Éducation et devenir, SGEN cfdt, FEN, FCPE, PEEP, UNL, SE, MRERS, OCCE, FAEN, CRAP.

² FEN hebdo N° 656 du vendredi 12 mars 1999, page 8.

³ 46 voix pour, 17 contre, 9 abstentions et 4 refus de vote.

⁴ Président de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

⁵ Université Syndicaliste. Journal du SNES.

⁶ Ministre de l'Éducation Nationale (1981-1984)

Mais le climat se dégrade. À la rentrée nous prenons deux initiatives d'action :

- L'une porte sur le budget et rassemble la FEN, le SGEN et la FAEN. Plusieurs initiatives publiques seront prises au cours de la première semaine d'octobre au moment du débat budgétaire sous le thème « *Donner des couleurs au budget* »¹.
- L'autre porte sur les personnels IATOSS. Nous sommes, bien entendu, à l'initiative et rejoins par la FERC cgt, le SGEN cfdt et la FSU. Un rassemblement important est organisé devant l'assemblée nationale le 9 novembre 1999² et une manifestation nationale sera organisée le 18 mai 2000³...A ce moment là, la cible ministérielle aura changé...

Mais Allègre a perdu la foi. Il ne s'est pas battu en conférence budgétaire et prive d'arguments ceux qui se mobilisent pour la réforme. La guerre est déclarée entre lui et le SNES. Au point que Matignon s'en alarme. Une tentative de rabibochage médiatique est organisée entre Noël et le Jour de l'An. Cela ne fait qu'exaspérer un peu plus les enseignants. Monique a des remontées en interne.

À partir de janvier 2000, la mécanique est lancée sur fond d'annonces de suppressions d'emplois à la carte scolaire. Avec Hervé, un rapide tour des sections nous montre que nous ne tiendrons pas. Nos sections les plus touchées entrent dans l'action et nous les soutenons.⁴ D'autant que les élections professionnelles de décembre 1999 n'ont pas été bonnes pour nous. Nos militants, qui font porter la responsabilité à Allègre, ne sont pas prêts à se faire fusiller pour lui. Nous décidons d'appeler à l'action. Le SGEN fait de même, la FERC cgt aussi. Tout le monde agit, pour des raisons diamétralement opposées, qu'importe ! « *Tous ensemble ! Tous ensemble !* »

Avec le SGEN et la FAEN nous appelons, pour accélérer l'application des réformes et obtenir les moyens budgétaires du changement. Le SNES appelle contre ces mêmes réformes et des moyens pour continuer à faire comme avant... Et le SNUIPP ? On n'a jamais su...De toute façon les slogans ne s'embarrassent pas de ces subtilités. Un seul mot d'ordre, « Allègre, dehors » ! Monique Vuilliat peut même s'offrir le luxe, la bouche en cœur, de dire qu'il ne lui appartient pas d'appeler au départ du ministre. Inutile, ses troupes le font pour elles. La grève est lancée pour le 16 mars. 30 départements sont déjà engagés dans l'action. Mon éditorial d'appel à l'action est titré : « *16 mars : l'emploi public au cœur de l'affrontement* » Tout un programme⁵...

À cette époque, j'ai Allègre au téléphone tous les jours. Il fait pitié. Je lui conseille de faire le dos rond, de se montrer le moins possible à la télévision et d'attendre que le vent se calme. Quand ? Chez moi, à Toulon, lorsque le Mistral souffle, c'est trois jours, six jours, neuf jours...

Le 16 mars sera un grand cru, 200 000 mille personnes dans les rues de France et des taux de grévistes qui dépassent les 70% chez les enseignants. Dans l'Éducation nationale, c'est la plus forte mobilisation depuis décembre 1995. Le soir même le Premier ministre intervient à la télévision. Il est plutôt bon et surtout promet un collectif budgétaire pour 2000 et une programmation pluriannuelle des emplois les années suivantes. Mais il est déjà trop tard, il n'est plus entendu.

Le vent ne faiblit pas. Bien entendu la FSU nous propose de remettre deux tunes dans le bastringue ! Ce sera pour le 24 mars. Avec Hervé nous avons une longue conversation. Nous savons qu'une seconde journée d'action, c'est la fin d'Allègre. Mais nous savons aussi que si nous n'en sommes pas, nous passerons sous la vague. Tous nos syndicats sont unanimes. Nous ne pouvons pas être en dehors. C'est moi qui suis chargé de l'annoncer au ministre.

J'appelle Allègre, il est aux abois. Quand je lui dis notre décision, il proteste puis il se tait. Il a compris. Je n'essaie même pas d'expliquer. À quoi bon ! Je raccroche. Ce sera mon dernier contact avec Claude Allègre. À l'annonce de son départ, je l'appellerai, il refusera de me prendre au téléphone...A sa place, j'aurai fait de même. J'espère seulement qu'il aura aussi une pensée pour ses camarades socialistes qui l'ont laissé tomber quand ils ne lui ont pas tiré dans le dos... C'est étrange, ces députés de la majorité parlementaire avaient soudain oublié qu'ils avaient voté le budget !

« *Etre présent pour négocier* »⁶, c'est le mot d'ordre que j'avance pour ce 24 mars.

J'essaie d'expliquer l'intérêt des propositions du Premier ministre. Mais j'ajoute :

¹ Fen hebdo N° 665 du vendredi 3 septembre 1999, page 1 et N° 667 du vendredi 1 octobre 1999, page 3.

² FEN hebdo N° 670 du vendredi 19 novembre 1999, page 3.

³ FEN hebdo N° 681 du vendredi 18 avril 2000, page 3.

⁴ FEN hebdo N° 677 du vendredi 25 février 2000, page 1.

⁵ F hebdo N° 678 du vendredi 10 mars 2000, page 1.

⁶ FEN hebdo N° 679 du vendredi 24 mars 2000, page 1.

« Il y a néanmoins tant d'attentes concrètes sur le terrain qu'un engagement globalement intéressant reste perçu comme un propos trop vague et laisse encore incrédule »

Je rappelle aussi :

« Personne n'ignore les divergences profondes qui persistent avec ceux qui sont aussi dans ce mouvement sur la base du refus de toute réforme »

J'écris plus pour l'histoire que pour les militants ! Ceux ci sont déjà en train de dérouler les banderoles.

Ce 24 mars 2000, la mobilisation est encore plus forte que le 16 mars. Nos sections sont là bien présentes. Dans une certaine mesure, comme elles ont le souci de rester grouper et de s'identifier, nous sommes visibles dans cette marée humaine. Dès la ligne de tête disloquée, je remonte, comme d'habitude, la manifestation pour saluer une à une nos sections. Je suis rassuré, nos responsables gardent la tête froide.

Au bord de l'avenue, j'aperçois Alain Finkelkraut qui regarde passer la manifestation. Nous nous connaissons et échangeons quelques mots. Je l'interroge sur son air perplexé lorsqu'il voit passer celle foule compacte d'enseignants, souvent jeunes. Il se tourne vers moi :

« Regardez les, ils ressemblent à leurs élèves ! »

Cette remarque, c'est tout Finkelkraut...

Dès le lendemain j'appelle Olivier Schrameck. La conversation est tendue. Je lui dis que Jospin ne doit pas lâcher Allègre. Pas maintenant. Il refuse de me répondre et je sens que la décision est prise. Je suis trop ému pour argumenter. Je dis à Schrameck que je vais lui faire porter un message personnel pour le Premier ministre. Il s'engage à le remettre en main propre.

De ce document, qui ne figure pas en archive, je ne donnerai qu'un bref extrait¹ :

« Il faut que tu tiennes bon... »

Je suis certain que (le départ de Claude Allègre) dans les jours qui viennent scellerait la fin de la politique de la réforme, le triomphe des réactionnaires –de droite comme de gauche- et la mort programmée à moyen terme de notre École Publique.

Ce départ serait reçu comme une gifle par les parents d'élèves, ce serait l'échec de la FEN mais aussi du SGEN-CFDT.

Ce serait l'échec du Premier ministre »

Je peux confirmer que ce message a bien été transmis. Je ne reçus pas de réponse et Claude Allègre quitta le ministère. Lors de rencontres ultérieures avec Lionel Jospin, il ne fut jamais question de cet épisode.

Le 3 avril 2000, j'écrivais² :

Claude Allègre n'est plus ministre de l'Éducation nationale...

On a beaucoup glosé sur son côté brouillon, maladroit, provocateur. Nombre de collègues se sont sentis agressés...

Ainsi, on oublie trop facilement la volonté de rénovation de Claude Allègre, sa passion de l'école publique, cette angoisse qui l'habitait face aux menaces dont elle était l'objet et qui nourrissait sa boulimie transformatrice.

In memoriam...

h) Lang calme le jeu.

Jack Lang est notre nouveau ministre. Dès le départ Hervé Baro, dont la spontanéité fait tout le charme, déclare à la presse que c'est un « Bayrou de gauche... » Hervé met ainsi tous les atouts de notre côté... Lorsque j'appelle Lang, notre échange est – comment dire- civil... Il sait qu'il y a toujours entre nous un certain « accord Lang-Cloupet »...

Dois-je avouer que Lang, n'est pas ma tasse de thé et pourtant nous sommes censés avoir quelques amis politiques communs. Du coup je ne lui propose pas d'aller le voir personnellement...et il ne me le demande pas. Une pensée nostalgique pour la spontanéité d'Allègre...

¹ Par convention réciproque cette note était strictement officieuse.

² FEN hebdo N° 680 du vendredi 7 avril 2000, page 1.

En revanche, il se dote d'un directeur de cabinet que nous connaissons bien, Christian Forestier. Il a une expérience politico-administrative hors du commun : trois fois recteur, directeur des enseignements supérieurs. C'est aussi un passionné de l'enseignement technique.

Cet universitaire, parfois controversé dans nos rangs, est un ami de longue date. Il fut des nôtres puisque militant UID du SNESup. Mes relations avec lui ont toujours été amicales. Il est direct, brutal parfois... Ce qui nous permettra d'avoir des engu... monumentales sans que cela laisse de traces.

Nous avons, par exemple, géré en direct, jour et nuit (compte tenu du décalage horaire !), une crise brutale comme la Guyane en a le secret. Nos camarades n'avaient rien trouvé de mieux que de séquestrer le recteur dans son bureau...pour une question de postes. Forestier s'en étrangeait de rage. Il a frôlé le collapsus lorsque je lui ai dit très sérieusement : « *De quoi te plains-tu, ils lui ont laissé la clim...* »

J'ai fait trois nuits durant le petit télégraphiste entre Yves Baghoa, notre secrétaire régional, et Forestier. Le plus difficile était de le sortir de son premier sommeil vers deux heures du matin. Avait-il compris que cela faisait partie des moyens de pression ? Nos camarades ont eu satisfaction et le recteur fut libéré, un peu secoué, mais indemne. Les mauvaises langues prétendent qu'il aurait demandé un poste à Beyrouth...pour retrouver le calme !

La première audience avec Jack Lang a lieu dès le 31 mars 2000. C'est rapide. Il faut dire qu'il avait déclaré lors de sa nomination qu'il était là, pardonnez-moi, je cite, pour « *pisser sur les braises* »... Le mot était un peu trivial, mais j'avais trouvé l'image assez juste.

La délégation fédérale est, comme d'habitude, fournie, studieuse. Elle a préparé son sujet. Ma hantise, dans ce cas, c'est que quelqu'un s'en écarte ou dépasse le temps qui lui est imparti... au détriment de celui qui le suit. En général, tout le monde respecte la règle du jeu. Même Hervé...

L'ambiance est austère, compassée. Le ministre froid. Je suis mal à l'aise. Forestier que je consulte du regard lève les yeux au ciel pour me faire comprendre que c'est « *comme cela* »... Mais l'audience se passe bien. Chacun joue sa partition. Le ministre reste dans le vague, mais pour une prise de contact, nous ne lui en demandons pas plus.

Et puis le message que nous martelons est simple, il est résumé par le titre de mon éditorial du 3 avril 2000 : « *Pour une continuité des réformes* »¹

Et pour faire bonne mesure, je conclus :

« Naturellement notre demande d'une négociation sur une programmation pluriannuelle des moyens et surtout, dans l'urgence, du collectif budgétaire pour l'année 2000 a été posée avec force »

Le « groupe des 14 » se réunit le 19 avril et rend public un texte intitulé : « *La transformation du lycée ne peut attendre* » Nous tiendrons une conférence de presse sur ce sujet, au siège de la Ligue, le 21 avril².

Mais le terrain de l'action de rue est aussi occupé puisque le 18 mai les IATOSS réussissent une démonstration de force en réunissant plus de 7000 personnes dans une manifestation nationale à Paris. Est-il besoin de préciser que la réussite de ce mouvement a reposé essentiellement sur les épaules de la FEN et de ses syndicats nationaux ?

Rendons hommage à Lang. La ligne des réformes sera globalement tenue. Avec enthousiasme ? Sonder les reins et les cœurs n'est pas de notre ressort ! Seul le résultat compte. Le maintien de cette politique s'est accompagné d'un collectif budgétaire pour l'année 2000, mais surtout d'une programmation pluriannuelle des emplois et des recrutements³. Certes, nous considérons publiquement que ce n'est pas un grand cru, mais ce plan a le mérite d'exister. Personne n'a le droit d'oublier qu'il s'agissait d'une première dans ce ministère budgétivore !

À ces avancées, non négligeables, ajoutons le très bel accord ARTT chez les IATOSS, dont j'ai déjà parlé, et l'accord avec les personnels de direction et les IEN. Certes, ces accords avaient été amorcés sous le règne de son prédécesseur, mais Lang eut le mérite de les mener à terme dans de bonnes conditions.

Son autre mérite aura été de résister à la pression des conservateurs qui l'incitaient à revenir sur les réformes de Claude Allègre. Nous fîmes ce qu'il fallait pour l'aider à contrebalancer ce poids excessif.

¹ FEN hebdo N° 680 du vendredi 7 avril 2000, page 1.

² FEN hebdo N°684 du vendredi 2 juin 2000, page 4.

³ FEN hebdo N° 694 du vendredi 1^{er} décembre 2000, page 2.

Y compris en faisant « donner » Matignon lorsque le besoin s'en faisait sentir... Un bilan plus qu'honorable donc en deux années de mandat à peine.

L'autorité de Lang lui permettait d'obtenir les moyens de la mise en œuvre de sa politique. Cette autorité faisait défaut, chose étrange, à Claude Allègre. Chose étrange compte tenu de sa proximité avec Jospin... En fait, Allègre minimisait l'importance des moyens dans la mise en œuvre d'une réforme.

Nous partions certes, lui et nous, du même constat : on ne changera pas le système éducatif par la seule attribution de moyens supplémentaires. De façon parfaitement incohérente d'ailleurs, Alain Geismar gèrera la grave crise qui devait secouer la Seine Saint Denis en 1999, en injectant 3000 emplois en trois ans sans changer ni les structures ni les méthodes. Trois ans après la situation était restée en l'état.

En revanche, nous savions d'expérience qu'il convient toujours d'accompagner une réforme de moyens appropriés qui lui donnent crédibilité. Ils constituent une incitation non négligeable pour les personnels qui voient ainsi leurs efforts reconnus. Faute d'avoir compris cette réalité, faute d'avoir écouté ce que je lui disais lors de notre première rencontre, Allègre sera finalement tombé, trivialement sur des questions de carte scolaire derrière lesquels, embusqués, les spadassins du conservatisme l'attendaient.

Lang avait depuis longtemps intégré cette dialectique. C'est ce qui fait toute la différence entre un homme politique et un homme de science... Pauvre Allègre ! « *Il est fait pour être ministre comme moi pour être archevêque !* » C'était ma boutade à Schrameck en mai 1997...

i) La polémique sur le collège.

De la fermeté, Jack Lang savait en faire preuve au sein de sa propre équipe. Ce fut le cas dans une affaire qui nous opposa à son ministre délégué à l'enseignement professionnel.

J'avais accueilli, la nomination de Jean-Luc Mélenchon avec plaisir. Nous avons déjà, depuis longtemps, des relations amicales. Plus d'une chose le rapprochait de nous et d'abord cette laïcité sourcilleuse qui sonnait bien dans nos rangs. Quand je parle de nos rangs, ajoutons, que ses « amis » étaient massivement syndiqués chez nous. Ils avaient héroïquement résisté à la scission. De plus, ils constituaient dans l'organisation des militants solides, engagés, fidèles. Puis-je avouer ici que certains, souvent en connivence avec moi, me rendaient le service signalé de se prêter au débat là où un consensus mou aurait pu devenir ennuyeux...

Les débuts du ministre délégué furent exemplaires. Il calma d'abord une crise ouverte dans les lycées professionnels lorsque Alain Geismar, avait voulu signer un accord aventuré avec le seul SNETAA et mit ainsi sur les bras de son ministre un conflit de plus.

Mélenchon embrassa surtout avec passion la cause de l'enseignement professionnel. Il lança la grande idée des lycées des métiers et reçut notre soutien. Les relations avec lui étaient directes, amicales, chaleureuses. Et pourtant nous eûmes un conflit sérieux pour des raisons que je ne me suis toujours pas expliquées. Nous avons été contraints de le faire arbitrer en sa défaveur par Jack Lang avec le soutien de Matignon.

C'était en juin 2000. Je suis appelé au petit matin par la journaliste à l'éducation d'une radio périphérique. Elle me demande de réagir à une déclaration du ministre délégué qui aurait vanté les bienfaits d'une éventuelle orientation en fin de cinquième des élèves en difficulté, vers les lycées professionnels. Je réponds que je ne suis pas au courant, que je n'y crois pas et lui demande de vérifier ses canards avant de m'interpeller de bon matin ! Vexée, elle raccroche et me rappelle cinq minutes après pour me lire la dépêche. Elle ajoute, pincée, qu'elle va appeler Hervé puisque je ne veux pas lui répondre. Je suis plus rapide qu'elle...J'explique à Hervé de quoi il retourne et lui demande de ne pas céder à sa spontanéité naturelle avant que nous ayons rencontré Mélenchon pour avoir une explication. Aurais-je pris tant de précaution avec un autre ? Je n'en suis pas certain...

J'appelle son cabinet. Chose étrange le ministre est injoignable. Nous passons voir son directeur de cabinet. Il est gêné, ne fournit pas d'explication et surtout n'explique pas pourquoi l'on ne nous a pas consultés au préalable. Nous rappelons qu'un nouveau dérapage nous contraindrait à réagir. Nous sortons contents de nous. Nous nous disons que l'affaire est close et que nous avons évité un conflit avec un ami.

L'affaire devait resurgir quelques mois plus tard alors qu'un débat filandreux s'est engagé sur le collège à partir d'un fantomatique rapport Joutard que personne n'avait lu... Avec Hervé, nous décidons alors de procéder à un tir de barrage. Le « groupe des 14 » se réunit et rend public une

déclaration sur le collège intitulée « *Nous voulons construire le collège de la réussite pour tous* » et Patrick Gonthier prend sa plume pour un éditorial titré « *Pour le collège de la réussite* »¹

Se produit alors un événement incongru, le ministre délégué adresse aux membres du « groupe des 14 » une lettre publique, datée du 16 mars 2001 où il prend le contre-pied de la déclaration. Ce qui surprend la presse, c'est le ton polémique. Ce qui nous surprend et nous choque, c'est qu'à aucun moment il n'y ait eu le moindre appel à une rencontre de franche explication. D'autant que l'appel du « groupe des 14 » portait sur le fond et ne comportait aucune attaque *ad hominem*.

Ce qui devrait surprendre la rue de Solferino, c'est que les propos du ministre sont en contradiction flagrante avec la doctrine du Parti Socialiste. Jean-Pierre Sueur, secrétaire national du PS à l'éducation, me confirme néanmoins que le PS est en désaccord. Je veux croire que ce désaccord a bien été exprimé.

Alors le « groupe des 14 » répond point par point au ministre sur le fond et dans la sérénité. Cette lettre, dans la presse, ne fait pas que des ronds dans l'eau...d'autant qu'elle arrive sur le bureau de Jack Lang et aussi sur celui du Premier ministre qui n'a pas encore oublié la loi d'orientation de 1989. Par l'intermédiaire de son cabinet, il interroge et veut comprendre. Il a toutes les réponses et les interlocuteurs qu'il souhaite.

Alors Jack Lang, de son propre chef ou en service commandé, je ne l'ai jamais su, siffle la fin de la récréation. Sa déclaration, sans ambiguïté, rappelle la ligne du gouvernement. On croirait ses propos calqués sur la déclaration du « groupe des 14 ». Je peux alors écrire le 9 avril 2001 :

En choisissant le collège pour tous, le ministre de l'éducation nationale a entendu l'appel de la communauté éducative tout entière. Il a rejeté la société qui exclut au bénéfice de la société qui rassemble.

Et j'ajoute :

Il a aussi fallu répondre publiquement à la lettre publique incongrue du ministre délégué à l'enseignement professionnel qui s'efforçait, à partir d'un diagnostic juste sur le collège, de justifier d'insupportables orientations précoces².

Ces termes seront unanimement approuvés dans la fédération et même trouvés trop mesurés par certains de mes camarades.

J'ai su, néanmoins, que le mot « *incongru* », il est vrai repris par un journaliste, avait fait bondir le ministre. Il tentera de me le reprocher publiquement au congrès national de la FCPE le 2 juin 2001 à Aix-en-Provence. Ayant peu de goût pour l'esclandre public, je lui dis que s'il souhaitait me parler, il pouvait m'appeler. Il ne le fit pas et n'y fit plus allusion lors de nos rencontres ultérieures. Mais nos relations ne seront plus jamais ce qu'elles étaient.

j) Avancer avec la communauté éducative.

J'ai évoqué à plusieurs reprises le « Groupe des 14 ».

J'avais la conviction désormais que c'est sur ce terrain que se jouerait l'avenir des réformes que nous portions pour le système éducatif. Cette conviction ne se limitait pas à la seule nécessité, dans un mouvement syndical éclaté, de créer un rapport de force permanent. J'avais la certitude qu'il y avait urgence à ce que ces réformes naissent d'un dialogue permanent entre ces différents acteurs, tout particulièrement les jeunes et les parents. Nos relations avec la FCPE seront excellentes tout au long de mon mandat car j'ai eu la chance d'avoir comme interlocuteur un président, Georges Dupont-Lahitte, qui partageait largement nos options et qui exprimait ses convictions sans complexe.

Cette proximité de pensée avec la FCPE s'est concrétisée tout au long de la période par des luttes communes pour imposer puis faire avancer les réformes. Elle se manifestera aussi par notre soutien aux campagnes du FCPE sur la question de la gratuité.

Nous donnerons surtout des signes de ces convergences en faisant figurer, dans notre projet « *Pour une société éducative* », un thème, mandat emblématique de la FCPE, la co-éducation. L'idée même n'était pas évoquée sans réticence dans le milieu enseignant. Ces inquiétudes n'étaient pas sans fondement dès lors que les parents seraient tentés, sous ce vocable, d'intervenir dans l'acte pédagogique qui relève de la responsabilité pleine et entière du maître. Mais plutôt que d'écarter un débat qui aurait de toute façon lieu, ne valait-il pas mieux s'en accaparer pour lui donner un contenu ? Et admettre que ce contenu ne pourrait se définir que d'un commun accord.

¹ UNSA Éducation-Info N° 4 du vendredi 9 mars 2001, page 1.

² UNSA Éducation-Infos N° 6 du vendredi 13 avril 2001, page 1 et 3.

Dans un éditorial de FEN hebdo¹, le 23 mai 1997, j'abordais la question et surtout, pour la première fois, j'utilisais le terme. L'occasion m'en fut fournie par le 50^e anniversaire de la FCPE²

Je disais alors les liens qui nous unissaient à la FCPE et j'ajoutais :

« Ce sont ces liens qui ont permis de dépasser les craintes, souvent présentes dans l'esprit des enseignants, d'« immixtions des parents dans leur champ de compétence », de surmonter aussi les conflits qui peuvent naître sur le terrain dans ce champ de compétences partagées de la « co-éducation »

J'avais vérifié que le moment était venu pour nous d'utiliser ce terme. Je n'eus donc aucune « remontée »

Trois ans plus tard alors que cette question avait trouvé sa place dans notre projet éducatif en gestation, j'y consacrais, le 21 juin 2000, un éditorial sous le titre : « *La co-éducation entre débat et enjeu* »³, je disais :

La co-éducation est une ambition. Cette ambition est en rupture radicale avec les conservatismes éculés qui voudraient faire de l'école le champ clos où l'on confinerait un « logique de simple transmission des connaissances conçues comme immuables » pour reprendre la phrase de Georges Dupont-Lahitte.

Et je concluais :

L'intervention de l'éducateur ne peut se substituer à la responsabilité parentale, de même l'intervention de celle-ci ne peut outrepasser la professionnalité de l'enseignant. Le reconnaître, c'est renforcer le rôle de chacun pour mieux assurer la démarche commune.

Au congrès de Pau, le chapitre 4 de notre projet « *Pour une société éducative* » sera consacré à cette question⁴.

Tout un pan de notre démarche éducative va aussi se tourner vers ceux qui sont l'objet même de l'éducation, les jeunes, dont nous considérons qu'ils sont les co-acteurs de leur propre éducation. Les relations avec les organisations étudiantes et lycéennes dont ils se sont dotées ont été pour nous une priorité.

Ces organisations sont complexes, difficiles souvent à cerner dans leur fonctionnement et dans la continuité de leur démarche. C'est la nature même de structures où l'engagement est, par nature, éphémère. De plus, ces organisations sont l'enjeu des stratégies de pouvoir des groupes politiques. Ainsi sont calqués, parfois jusqu'à la caricature, les pires travers des pratiques politiques de leurs aînés.

J'ai fréquenté, par obligation, ceux qui s'instituaient les « parrains » des organisations lycéennes. Dans ma mémoire, ils ne sortent pas grandis de l'exercice. Les messages que je faisais passer au sommet du PS étaient toujours écoutés. Probablement entendus. Mais pourquoi la capacité d'intervention d'un Premier secrétaire serait-elle plus avérée sur ce sujet que sur d'autres certainement plus importants ?

La complexité des relations avec ces organisations s'avive aussi de la division syndicale. Le pragmatisme des responsables lycéens et étudiants les incite, dans leurs relations, avec les organisations de personnels, à ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier...Qui les en blâmerait ? A conditions, toutefois, que ces intérêts bien compris ne fassent pas oublier les vrais enjeux.

J'ai donc entretenu des relations étroites avec leurs responsables, compensant ainsi par la proximité ce qui, dans la division, pouvait jouer en notre défaveur. Dans le milieu étudiant, nos relations concernaient, pour l'essentiel, l'UNEF-ID et, à un degré moindre, la FAGE. J'aurai au cours de mon mandat participé à tous les congrès de l'UNEF-ID où je prenais la parole. Si l'UNEF-ID se croyait tenue de jouer l'équilibriste entre la FSU et nous, je n'avais pas cette difficulté ce qui me permettait de m'adresser à son congrès comme aux « *légitimes héritiers de la grande UNEF* »

¹ FEN hebdo N° 620 du vendredi 23 mai 1997, page 1 net 2.

² La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) est née le 26 mars 1947. Son premier secrétaire général fut Clément Durand. Il le restera de 1947 à 1962.

³ FEN hebdo N° 686 du vendredi 30 juin 2000, page 1.

⁴ « Pour une Société Educative » Textes rassemblés par Dominique Lassarre. Editions ESF. 2001, page 75 à 88.

Il ne s'agissait pas d'un effet de tribune facile. C'était aussi ma conviction. Lors de leur congrès de 1999, alors que l'UNEF-ID se dotait d'une motion de réunification, je disais en tribune :

« Vous y parviendrez. En n'oubliant jamais que l'unité est un objectif mais qu'elle n'est pas un mythe. L'unité se construit d'abord dans la lucidité d'analyses partagées, de valeurs mises en commun et de pratiques. Alors l'unité cesse d'être un mythe, elle devient une réalité »¹

Au-delà de ces rendez-vous institutionnels, je veillais à ne pas les laisser à trop grande distance et multipliais les initiatives de rencontres ou de contacts informels. Outre les aides matérielles ou financières -ils s'adressaient, dans ces cas là, avec une équité scrupuleuse à tous leurs partenaires- leurs présidents successifs savaient d'ailleurs utiliser les compétences particulières qui ne pouvaient leur être offert que la FEN puis l'UNSA Éducation. Ainsi pour les appuyer auprès des différents ministres voire du Premier ministre... Je pus aussi organiser une rencontre officieuse entre Alain Chauvet, président de la MGEN² et Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID aux moments difficiles vécus par la MNEF³. Le contact établi, je sais que l'appui de la MGEN ne sera pas étranger à la création de LMDE⁴. En tous cas Pouria sera, en 1998, le dernier président de la MNEF.

Au cours de la période, je serai en relation avec trois présidents : Pouria Amirshahi (1994-1998), Carine Seiler(1998-2001) et Yassir Fichtali (2001-2005) C'est avec ce dernier que je pus établir les relations les plus proches. Il deviendra après mon départ le premier président de l'UNEF réunifiée. Mes relations furent également bonnes avec Carine Seiler que j'avais connue présidente de la FIDL. Devenue la première présidente de LMDE, elle sera victime d'une purge politique à la suite de l'éclatement d'un courant du PS... Mes rapports furent tourmentés avec Pouria Amirshahi, à la mesure de la complexité du militant ! En revanche son oreille savait être attentive lorsque je plaçais l'émancipation de l'UNEF-ID de ses encombrants parrains politiques !

Nos relations étaient plus « intégrées » avec les lycéens, du moins avec la FIDL, puisqu'elle était logée dans des locaux nous appartenant. Cette situation devenait d'autant plus ambiguë que sur le plan de l'orientation sa concurrente l'UNL était probablement plus proche de nous. En fait, il était surtout insupportable que des stratégies politiciennes, là encore, empêchent le mouvement lycéen de trouver un terrain commun pour une organisation commune. J'ai plaidé ce rapprochement devant le congrès de l'UNL et devant celui de la FIDL. J'ai rencontré un écho favorable auprès de la FIDL...Favorable et peut-être intéressé car elle était, à l'époque, l'organisation dominante... Cette crainte, à l'inverse, rendait l'UNL réticente...Le rapport de force est aujourd'hui inversé. Cela change-t-il la donne ?

Ne pouvant faire que ce qui était en mon pouvoir, je décidais au moins d'assurer l'autonomie matérielle des deux organisations. L'autonomie matérielle est toujours un premier pas vers l'autonomie politique. J'en parlais à Allègre. Incapable de faire le ménage dans les pratiques de certains courants du PS, il admis qu'assurer l'autonomie financière de la FIDL et de l'UNL pouvait être une solution. Il m'envoya à Geismar pour mettre cela en musique. Geismar fut rapidement convaincu. L'objectif était, par un financement transparent, de permettre aux deux organisations de louer leurs locaux et de fonctionner.

C'est ainsi qu'accompagné des deux présidents, le 21 décembre 1998, nous sommes allés voir Geismar. Ce fut, pour moi, une négociation d'un nouveau genre. L'accord fut trouvé. La mise en œuvre fut laborieuse. Il fallut suivre le dossier avec le nouveau ministre. Il était légitime que ces subventions figurent au budget du ministère de façon juridiquement incontestable. C'est ainsi que nous avons pu, avec Patrick Gonthier, pendre la crémaillère des nouveaux locaux de l'UNL, le 25 septembre 2001.

En revanche, je ne suis pas convaincu que l'objectif d'émancipation politique ait été forcément atteint !

¹ FEN hebdo N° 660 du vendredi 14 mai 1999, page 3.

² Mutuelle générale de l'Éducation Nationale(MGEN)

³ Mutuelle Nationale des Etudiants de France (MNEF) à la quelle succédera la Mutuelle Etudiante (ME)

⁴ La Mutuelle Des Etudiants (LMDE)

II.4. International : solidarité d'abord.

a) *Un choix d'orientation*

Près de quatorze années de responsabilité au secteur « Revendications » ne m'avaient pas spécialement préparé aux questions internationales. François Malcourant m'avait dit : « *Tu iras plus souvent rue de Babylone¹ qu'à Singapour !* »

Ce domaine ne m'était cependant pas « étranger », si je puis dire ! Secrétaire général adjoint du SNIEN de 1977 à 1982, j'avais en charge les relations internationales. À cette époque, en effet, c'était les syndicats nationaux de la fédération qui avaient une affiliation au CSEE² alors que la fédération adhérait au SPIE³.

J'ai donc participé, au cours de ces cinq années, à chacune des réunions du CSEE aux cotés des délégations des principaux syndicats de la fédération et du SNIPEGC en particulier. C'était Guy Georges qui présidait le CSEE et toute son autorité ne venait pas à bout des affrontements entre syndicats de la FEN... qui meublaient une part non négligeable des débats sous l'œil ennuyé, étonné et parfois exaspéré des syndicats européens.

En revanche, ces réunions me permirent de resserrer mes liens avec les responsables des principaux syndicats de la fédération et surtout de me créer un réseau de relations qui me seront précieuses beaucoup plus tard. Il y a, en effet, une grande pérennité des personnes au plan international. Ainsi en est-il de Fred van Leeuwen⁴. Il était alors jeune militant de l'ABOP⁵ des Pays-Bas. Nous ne nous sommes jamais perdus de vue lorsqu'il devint d'abord secrétaire général du SPIE et surtout le premier secrétaire général de l'IE⁶. Ainsi, plus de 20 ans après, avons-nous partagé les réunions du bureau exécutif mondial de l'IE. Le 29 mai 2002, lors de ma retraite syndicale à Ivry, il le rappelait encore que nous nous étions connus, un quart de siècle plus tôt !

J'ai très vite compris que dans les relations internationales, les rapports entre les personnes permettaient de franchir la barrière des langues et des cultures. Les rapports entre les personnes et aussi les affinités politiques... Je savais aussi que je ne pourrai consacrer qu'une part limitée de mon temps à ces activités. Mais je pouvais m'appuyer sur Agnès Bréda⁷ en toute confiance.

Je serai élu au bureau exécutif mondial de l'IE, succédant à Guy Le Néouannic, lors du deuxième congrès notre internationale à Washington du 25 au 29 juillet 1998. Guy avait une prise de place éminente dans l'organisation puisqu'il avait été l'un des artisans de sa création en 1992. Mon élection se passa sans problème. L'un des deux sièges réservés à l'Europe et occupé par Guy m'échut tout naturellement. L'autre était occupé par une collègue danoise Ani Herford.

Je me suis dit alors que la facilité de mon élection n'aurait qu'un temps et que le développement de l'IE faisait émerger des syndicats du monde de plus en plus nombreux. En Europe, les pays de l'Europe centrale et orientale exigeraient vite une place à la table de l'exécutif.

Lors de ce congrès, une rencontre, en compagnie d'Agnès Bréda, avec nos camarades de l'Afrique de l'Ouest, permit d'ouvrir une nouvelle page de notre activité internationale. Je savais l'importance de ces relations. En même temps j'avais conscience que le seul côté institutionnel était bien lointain pour les adhérents. Encore fallait-il chercher à les atteindre. En plaçant la solidarité au cœur de la démarche de la fédération au plan international, on rendait soudain perceptible le sens de notre

¹ Siècle de la Direction Générale de la fonction publique (DGFP) à Paris dans le 7^e arrondissement.

² Comité Syndical Européen de l'Éducation (CSEE) affilié à la Confédération Européenne des Syndicats (CES)

³ Secteur Professionnel International de l'Éducation (SPIE) était affilié à la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) Le SPIE sera l'une des composantes de l'IE en 1992 lors de sa création.

⁴ Actuel secrétaire général de l'IE.

⁵ Aujourd'hui AOB.

⁶ Internationale de l'Éducation(IE) créée en 1992 à Stockholm par fusion du SPIE et de la Confédération mondiale de la Profession Enseignante(CMOPE)

⁷ Secrétaire nationale de la FEN puis de l'UNSA Éducation, responsable du secteur international depuis 1998.

engagement. Certes, avec Jean-Pierre Valentin¹ nous avons déjà ouvert notre action à la formation en direction de nos collègues d'Afrique ou des PECO².

Mais la rencontre avec nos camarades d'Afrique va être le déclic. Ce fut plus précisément une phrase de mon ami Tibou Telly³ qui va nous guider dans cette voie. Il me dit :

« Vous avez une expérience de la formation des militants. Nous, nous avons besoin de former nos cadres locaux. Voulez-vous –et pouvez-vous- organiser cette formation pour nous ? »

L'idée me séduit mais j'ai une appréhension et je le dis à nos amis.

« Certes nous sommes amis, mais nous venons de l'ancienne puissance coloniale. Rien ne serait pire que d'être ressenti comme les vecteurs d'une manière de néo-colonialisme syndicale... »

Tibou sourit : « Ne t'inquiète pas si on ressent cela, on ne vous l'enverra pas dire ! » À partir de cet instant le projet va se construire.

Pour cela, il a fallu de l'imagination, de l'opiniâtreté, des moyens, des partenaires et surtout des militantes et des militants qui s'engagent. Nous ne leur proposons pas un tourisme doré. Nous devons faire avec une extrême modestie de moyens. Transports, hébergements, repas, conditions de travail dans un contexte climatique difficile et des conditions sanitaires parfois incertaines. Ces militantes et ces militants s'y sont engagés avec enthousiasme. C'était la condition sans laquelle il n'était pas de réussite possible.

Il y eut d'abord Agnès Bréda. Elle avait succédé à Jean-Pierre Valentin en mai 1998. Mon choix n'était pas innocent. Je savais qu'Agnès avait acquis une bonne expérience de l'Afrique dans son syndicat national, le SE. Je savais aussi qu'elle avait conçu une vraie passion pour ce continent et ses peuples. Et aussi une connaissance de la complexité, de la subtilité, la diversité et surtout de la richesse des rapports humains dans les pays de l'Afrique qui ont le Français en partage. Agnès va s'engager avec enthousiasme dans la construction de ce programme.

Avec elle, nous frapperons à toutes les portes. Charles Josselin, ministre de la coopération, nous dira son intérêt pour notre action. Nous le rencontrerons par deux fois, le 26 novembre 1997 et le 3 janvier 2000. Il ne nous ménagera pas son aide.

Nous allons nouer aussi un partenariat qui pourrait surprendre avec l'OAJ de Finlande. D'autres suivront avec la NEA⁴ des USA, avec l'AOB des Pays-Bas, avec la Laraforbundet de Suède pour lesquels nous étions, de par notre expérience et notre réseau, un « opérateur » incontournable. Et cela a renforcé nos liens ! Partenariat aussi en France dans le cadre de Solidarité Laïque.

Pour que l'on nous comprenne bien, pour nous, il ne s'agissait surtout pas de succomber à la mode de l'humanitaire ! Il y a pour cela une multitude d'ONG⁵ de toutes nationalités, de toutes obédiences aussi, qui se consacrent à cet engagement. Pour le meilleur, souvent, et parfois pour le pire...

Notre démarche est d'une autre nature. D'abord parce que, syndicaliste, l'humanitaire n'est pas notre objet. Mais surtout parce que la solidarité que nous développons est un partenariat qui implique un échange, une démarche paritaire dans l'élaboration de ces programmes de coopération comme dans leur exécution.

Comme je devais l'écrire en janvier 2003 : « Nous n'avons pas la prétention d'amener l'eau, nous creusons un puits ensemble ! »⁶. Toujours est-il que, 10 ans après, le programme fonctionne toujours et j'ai le bonheur d'y participer à la demande de Patrick et d'Agnès.

Ce terrain de la coopération nous l'ouvrons aussi avec les syndicats des PECO, en particulier en République de Moldova. J'avais là encore une certitude. C'est que l'avenir de l'Europe, donc notre avenir, se joue largement désormais à l'Est.

¹ Secrétaire national de la FEN, responsable du secteur international jusqu'en 1998. Il poursuivra son engagement à la même responsabilité à l'UNSA à partir de cette date.

² Pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO)

³ Secrétaire général du Syndicat de l'Éducation et de la Culture (SNEC) du Mali

⁴ National Education Association (NEA) premier syndicat enseignant des USA et, avec 3,2 millions d'adhérents, probablement le premier du monde. La NEA n'a pas d'affiliation confédérale. Son président actuel est Reg Weaver.

⁵ Organisations Non Gouvernementales(ONG)

⁶ UNSA Éducation-Infos N° 40 du vendredi 24 janvier 2003, page 11.

Parce que nous travaillons ensemble sur le syndicalisme, nous travaillons donc sur la Démocratie. Parce que nous travaillons avec des enseignants et parfois des parents d'élèves, nous travaillons avec ceux dont le rôle est de l'enseigner et de la transmettre. Nous n'oublions jamais qu'il n'est de développement durable qui ne repose d'abord sur la « Démocratie durable »...

Ainsi se sont tissés des réseaux de relation et d'amitiés indéfectibles. Le « retour sur engagement » nous l'aurons dès le congrès de l'IE de 2001. Mais ce réseau de relation, nous allons le diversifier dans les pays que l'on dit développés par un certain nombre de rencontres bilatérales. Elles se feront en France ou dans le pays où nos amis nous accueilleront.

Au congrès de Washington, j'avais noué des relations amicales avec le président du syndicat israélien des enseignants, Abraham Ben Shabbat. Ces relations permettront un échange de visites qui vont renforcer nos liens dans la région.

Ainsi, avec Agnès et Hervé Baro iront-nous en Palestine du 24 au 28 avril 1999, à l'invitation de nos amis israéliens de la Histadrut Hamorim¹. À leur demande, je prendrai la parole au mémorial de Yad Vashem² à Jérusalem. Une émotion intense que je n'oublierai pas. Nous partagerons ensuite notre temps entre le syndicat israélien et le GUPT, syndicat des enseignants palestiniens. Nous serons même porteurs d'un message de l'un vers l'autre. Nous dialoguerons avec les adolescents d'une école palestinienne.

Nous allons nouer des contacts avec le syndicat des enseignants de la République de Macédoine, le SONK, qui nous accueillera, du 13 au 16 mai 1999 avec Patrick Gonthier, alors que la guerre du Kosovo fait rage, pour que nous puissions nous rendre dans les camps de réfugiés kosovars. Le syndicat macédonien me demandera plus tard de tenir une conférence devant son congrès réuni à Okhrid les 24 et 25 juin 1999.

Nous allons aussi resserrer nos liens avec d'autres syndicats des PECO. La République Tchèque, bien sur, car mes liens avec le CMOS et son président Jaroslav Rössler étaient anciens. Nous avons été les premiers, avec Alain Mouchoux, à venir les rencontrer du 22 au 24 octobre 1990 alors qu'ils venaient tout juste de reconquérir la Démocratie et une liberté perdue depuis 40 ans. Leur mémoire et notre amitié, nées de notre soutien à la lutte des dissidents sous la dictature communiste, notre solidarité alors qu'ils s'éveillaient au syndicalisme libre, étaient intacte lorsque je me suis rendu au congrès du CMOS du 6 au 9 mai 1999.

Ce fut l'occasion d'ouvrir de nouvelles relations avec le SNEH de Hongrie et son président Gabor Borbath. Il me demanda de participer, à ses côtés à une série d'assemblées générales dans son pays du 15 au 17 mai 2000.

La confiance établie, il me raconta un jour une anecdote. Au début des années 90, le tout jeune SNEH qui venait de naître reçoit une invitation au congrès d'un grand syndicat français qu'il ne connaît pas : le SNES. Il s'y rend. L'accueil officiel est chaleureux mais alors qu'il est à la tribune des invités internationaux, des congressistes viennent lui parler. Un groupe lui reproche avec virulence d'avoir « *trahi la cause* ! » Gabor n'en était pas encore revenu quelques années plus tard. Son amitié pour la FEN et l'UNSA Éducation sera à la mesure de la déception de son premier contact avec le « monde libre »...Gabor et Tunde Vajna viendront à Ivry pour être à mes côtés lors de mon départ en retraite le 29 mai 2002.

En revanche, nos relations avec la GEW d'Allemagne ont toujours été complexes. J'avais commencé les premières approches avec Dieter Wunder, son président, un bon social démocrate qui plus est francophone, lorsqu'il fut renversé en son congrès par Eva Maria Stange³. Originaire de Dresde, sur le territoire de l'ex RDA, la culture syndicale de Eva Maria restait encore imprégnée de celle de l'Allemagne de l'Est. Je la voyais régulièrement au bureau exécutif de l'IE. Nous fîmes un échange de visites officielles. La dernière, à leur invitation, eut lieu à Berlin et à Francfort du 11 au 13 mars 2002. Nous ne parviendrons pas, au plan syndical, entre l'UNSA Éducation et la GEW, à ce « couple franco-allemand » que j'avais espéré. Nous nous opposerons lors de l'élection de Patrick au bureau exécutif de l'IE en 2001. Cet affrontement se renouvellera en 2004 au congrès de Berlin pour l'élection à la vice-présidence. Le fait que Patrick soit, par deux fois, sorti vainqueur de l'épreuve, n'enlève rien à mes regrets de ne pas avoir su créer ce pôle d'équilibre en Europe pour contre balancer le poids des Irish-British ou des scandinaves.

Nous tenterons aussi de trouver un terrain d'entente pour une coordination « méditerranéenne » lors d'une rencontre de l'IE à Lisbonne le 9 novembre 2001. Je sortirai atterré d'une réunion brouillonne où

¹ Syndicat enseignant Israélien affilié à la centrale Histadrut

² Mémorial de la Shoah à Jérusalem.

³ Eva Maria Stange est actuellement ministre de la science et des arts du land de Saxe.

le plus clair du débat a porté sur le fait de savoir si le Portugal était un pays méditerranéen...Si la Belgique ou la Suisse, partiellement francophones, pouvaient se rattacher à nous du fait de leur latinité...En fait pour les pays de l'Europe du Sud, dont le syndicalisme est plus idéologique donc plus divisé, chacun avait déjà en tête les rapports de force...L'expérience ne sera pas renouvelée ce qui ne nous empêchera pas de resserrer nos liens avec la FETE-UGT¹ d'Espagne, par exemple.

Nous avons poursuivi notre travail de réseau avec le Lararforbundet de Suède. Lars Eric Klasson, son secrétaire général sera notre invité du 11 au 13 février 1998. J'aurais l'occasion de rencontrer nos amis deux fois à Stockholm, en particulier, pour leur congrès. Je pus alors constater avec étonnement les années lumières qui séparent notre pratique politique compassée de la simplicité scandinave. Nos hommes de pouvoir sentent encore la naphthaline de l'ancien régime...Ainsi ce dîner avec la ministre de l'éducation suédoise à la fin du congrès qui, en guise d'allocution, poussa au micro une chansonnette d'étudiant dont je ne garantis pas l'orthodoxie...J'imaginai Allègre interprétant un ou deux couplets de la « Jeune Garde » lors d'un congrès du SNES...Rien que d'y penser, j'en ai le frisson.

Les relations du SNI-PEGC et de la FEN avec le syndicat japonais de l'enseignement étaient anciennes. Je renouais le contact avec eux lors d'un séminaire de l'IE à Tokyo sur le thème : « *Systèmes éducatifs et mondialisation* » du 25 au 27 octobre 1999. Je fis, à cette occasion la connaissance de leur ancien secrétaire général, Makieda qui gardait le souvenir de Jacques Pommatau. Avec nos collègues japonais nous sommes convenus que nous nous reverrions à Paris. Cette rencontre s'est tenue les 3 et 4 avril 2001.

Les réunions du bureau exécutif de l'IE à Bruxelles étaient aussi l'occasion de rencontres plus informelles mais qui n'étaient pas moins fructueuses. À notre initiative se réunissaient, la veille de chaque bureau, les Européens. Il n'était pas toujours évident de coordonner les points de vue, mais l'habitude prise permettait au moins de les confronter.

C'est aussi à l'occasion des bureaux exécutifs que je nouais des relations avec Sharon Burrows, la présidente du syndicat enseignant d'Australie. Je découvris alors des proximités de pensée dans notre conception du syndicalisme que je ne pensais pas trouver aux antipodes. Comme quoi le réformisme syndical est bien à mettre au rang des valeurs universelles...Sharon nous apporta son soutien au congrès de l'IE en 2001. Elle devint ensuite présidente de sa confédération.

Elle est aujourd'hui la première présidente de la Confédération Syndicale Internationale (CSI).²

Personne ne s'étonnera des liens privilégiés que nous allons renforcer avec Le SATEF d'Algérie et le SNE-CDT du Maroc. Notre proximité tient d'abord aux conceptions syndicales que nous partageons. Elle tient aussi aux relations que nous avons nouées avec les deux secrétaires généraux de l'époque Arab Azzi pour le SATEF³ et Abderhamane Chenaf pour le SNE-CDT⁴.

Ce n'est pas sans tristesse que je constate aujourd'hui le recroquevillement du SATEF. Va-t-il succomber aux coups de boutoir du pouvoir algérien qui ne supporte pas l'existence d'un syndicalisme autonome ? Ce repliement est peut être dû aussi aux conflits internes qui ont secoué le syndicat.

Tristesse aussi, après le décès d'Abderrhamane Chennaf le 20 décembre 2005. Mais le SNE se porte bien. Il est l'un des partenaires les plus assidus de la coopération que nous développons avec les syndicats d'Afrique.

Parmi les actions emblématiques menées avec nos amis du Maghreb, chacun garde en mémoire l'accueil par le BFN, le 21 janvier 1998, d'une délégation de femmes algériennes, militantes du SATEF

¹ Fédération des travailleurs de l'enseignement (FETE) affiliée à l'Union Générale des Travailleurs(UGT) proche du Parti Socialiste Ouvrier (PSOE) d'Espagne.

² La Confédération Syndicale Internationale(CSI) à été fondée à Vienne le 3 novembre 2006. Elle s'est constituée par l'unification des membres la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) et de la Confédération Mondiale du Travail(CMT), avec le renfort de syndicats qui n'appartenaient à aucune de ces deux internationales comme la CGT française. Après la débâcle de la Fédération Syndicale Mondiale(FSM) à la chute du communisme, la CSI est désormais quasiment la confédération mondiale de tous les syndicats de la planète. L'IE est l'une des principales fédérations de branche partenaire de la CSI.

³ Syndicat Autonome des Travailleurs de l'éducation et de la Formation (SATEF)

⁴ Le Syndicat National des Enseignants(SNE) est le premier syndicat de l'enseignement au Maroc. Membre fondateur de la Confédération Démocratique du Travail(CDT), il a quitté celle-ci en 2004 pour créer avec d'autres fédérations des secteurs privé et public la Fédération démocratique du Travail(FDT) dont il porte aujourd'hui le sigle (SNE fdt)

menée par Moula Ouzna, secrétaire nationale aux droits de la personne humaine¹. C'était alors que se déchaînait en Algérie une guerre civile atroce.

Et puis il y avait les Américains !

À cet instant, je suis contraint à un aveu... J'aime les USA. J'apprécie le peuple américain ! Je suis séduit par l'extrême liberté d'expression qui règne dans ce pays, malgré ou peut-être à cause de ses excès même. Je trouve, enfin, que ce peuple a su faire émerger des hommes et des femmes d'Etat hors du commun. J'ai, par exemple, été impressionné par la force politique d'un Al Gore que j'ai pu approcher en 2000 grâce à mes amis américains.

Nos relations étaient déjà d'une grande proximité avec l'AFT². Nous étions, avant la constitution de l'IE, du SPIE. Sa présidente Sandra Feldman³ était une militante de première grandeur. Elle était une admiratrice de notre école maternelle française. À sa demande le SE lui avait organisé un voyage d'étude sur ce thème. De plus, ayant fait des études en France, elle était encore un peu francophone. Sa façon de se remémorer ce qui lui restait de notre langue lorsque nous nous rencontrions était touchante. Nous nous sommes vus assez souvent car nous déjeunions ensemble chaque fois qu'elle était en Europe avec son mari et je suis allé chez eux à New York. La lettre qu'elle m'a adressée, en français, lors de mon départ en retraite, fait partie des souvenirs qui me sont précieux. Sandy est décédée d'un cancer le 20 septembre 2005.

Mais les USA c'est d'abord la NEA ! Première fédération américaine de l'enseignement elle est donc, probablement, le plus important syndicat enseignant au monde. Nous étions, à l'origine, moins proches de la NEA que de l'AFT⁴, du moins en ce qui concerne la FEN. Je savais quels enjeux représentait cette organisation aussi, dès avant mon élection, j'accompagnais Guy lors de son congrès de Washington du 1 au 4 juillet 1996.

Dès le départ, je fus saisi ! Près de 10 000 congressistes dans une salle démesurée, bruisante et animée d'un mouvement permanent de militantes et de militants en tenues à ce point décontractées que le bermuda n'y était pas rare et le pot de pop-corn la tradition ! Le système de vote était encore plus exotique, pour moi, puisqu'il se faisait par acclamation... Pour en goûter l'ambiance, il ne fallait pas rester confiné dans la tribune un peu compassée des invités. Parcourir les travées, c'était se faire repérer très vite. On était ainsi accueilli avec chaleur au banc de telle ou telle délégation qui se poussait sans façon pour vous faire de la place. Chacun s'ingéniant alors à exhumer, du fond de sa mémoire, le mot français pour vous faire honneur. Avec parfois un miracle...La délégation du Maine, état où notre langue est encore pratiquée dans nombre de familles originaires de France.

C'est dans ce congrès aux dimensions du rêve américain, que j'entendis pour la première fois Clinton s'adresser aux congressistes...Il faut dire qu'il était à quelque mois de sa réélection et que la NEA était l'un de ses soutiens les plus fervents...et les plus généreux. Il fallut bien, alors qu'il serrait, en coulisse, les mains des invités étrangers qu'on lui présentait, lui souhaiter « *good luck, Président* »...

Lors de ce congrès, je fis la connaissance du directeur exécutif de la NEA, Don Cameron. Dans une organisation où le turn-over des présidents est une constante, Don, directeur exécutif donc salarié, était en réalité celui qui faisait marcher la maison et qui en assurait la continuité. La sympathie fut immédiate entre nous. Je le retrouvais les 17 et 18 septembre 1997 lors de la réunion, à Washington, du « TOP 10 »⁵, préparatoire au congrès de l'IE de 1998. Il ne parlait pas un mot de français mais sa femme, Cherry, était francophone. J'ai dîné quelques fois chez eux, dans leur maison d'Alexandria, à l'occasion de réunions à Washington.

¹ « Enseignement Public » N°70 du 6 février 1998, page 32 et 33.

² American Fédération of Teachers(AFT) affiliée à l'American Fédération of Labour-Congress Industrial Organisation(AFL-CIO)

³ Sandra Feldman a été présidente de l'AFT de 1997 à 2004. Elle succédait à Alan Shanker lui-même décédé. Guy Le Néouannic et moi étions présent à la cérémonie funèbre qui se déroula à Washington en présence de Bill Clinton et de Al Gore le 9 avril 1997.

⁴ Avant 1993, la FEN adhérait au SPIE comme l'AFT et ses syndicats enseignants à la Confédération Mondiale de la Profession Enseignante(CMOPE) comme la NEA. Le SPIE et la CMOPE vont fusionner en 1993 pour donner naissance à l'IE affiliée d'abord à la CISL et depuis 2006 à la CSI.

⁵ Réunion officieuse des dix principales organisations de l'IE.

La responsable internationale de la NEA, Joan Eide était une forte personnalité, difficile à tordre, mais incontournable. Elle s'entendait bien avec Agnès et ce canal fut plus tard la voie privilégiée pour nos accords de coopération en direction de la République du Congo¹.

S'imposer dans un bureau exécutif de l'IE, exige de connaître un certain nombre de codes. De plus secrétaire général de la FEN depuis mars 1997, je n'accéderai, de plein pied, au bureau exécutif de l'IE qu'au congrès de juillet 1998. Heureusement, à l'IE, j'avais des amis dans la place ! Élie Jouen² était secrétaire général adjoint de l'IE, Monique Fouilloux³, coordinatrice. Le contrat de confiance était total entre nous et je pouvais avoir recours à eux autant que de besoin.

J'ai dit, par ailleurs, les liens d'amitié anciens qui m'unissaient à Fred Van Leeuwen, secrétaire général de l'IE. Mes relations seront donc faciles avec ce militant réputé secret. Mais il fallut surtout apprivoiser la redoutable présidente de l'IE, Mary Futrell !

Elle ne parlait pas un mot de français et chacun connaît la très médiocre qualité de mon anglais. C'est peut-être cela qui nous a sauvés ! La très autoritaire Mary se prit d'amitié pour moi. Au point de tolérer mes interruptions chaque fois qu'elle tentait d'esquiver un vote, d'ignorer une demande de prise de parole...Au point même de me donner la parole en plein congrès de l'IE alors que les inscriptions étaient closes depuis longtemps...Lors de mon départ de l'IE en 2001, elle me demanda d'intervenir pour saluer le congrès au nom de tous les sortants. Je n'oublierai pas la petite phrase qu'elle me glissa à cette occasion : « *Vous nous manquerez...* » Et cette phrase était dite en français !

Celui qui devait lui succéder en 2004, Thulas Nxsis du SADTU de la République Sud Africaine(RSA), était déjà membre du bureau exécutif. Les relations avec Thulas n'étaient pas simples. Il était un militant de l'ANC⁴ dont la culture d'origine n'est pas précisément social-démocrate. Ce n'était pas non plus un caractère, comment dire... jovial ! Mais les votes de la RSA pesaient lourd, d'autant que son syndicat a une sorte de magistère moral sur les syndicats d'Afrique. Ma négociation avec lui au congrès de Jomtien en 2001 fut difficile. Nous sommes parvenus à un compromis. Thoulas a voté pour Patrick.

b) Le congrès de l'IE de Jomtien

Le congrès troisième congrès de l'IE⁵ va se tenir à Jomtien en Thaïlande du 24 au 29 juillet 2001. Pour nous, c'est le congrès de tous les enjeux donc de tous les dangers

Le premier danger vient d'une décision que j'ai prise. Je suis rééligible mais le nouveau mandat me mènerait jusqu'en 2004. Or je sais que je ne serai plus secrétaire général de l'UNSA Éducation dès 2002. Conserver un mandat international sans le support de la légitimité d'une responsabilité nationale, pour moi, n'a pas de sens. De plus, ce serait handicaper Patrick dans son action internationale. J'ai donc décidé qu'il me succéderait au bureau exécutif de l'IE dès le congrès de 2001. Agnès Bréda, qui connaît bien le fonctionnement de l'IE nous avait mis en garde. Elle savait que, par tradition, il y a, en quelque sorte, une « prime au sortant ». La candidature de Patrick, candidature nouvelle qui n'était pas encore adossée à la responsabilité de secrétaire général, n'était pas sans risque. Je le savais mais, avec l'accord de Patrick, nous avons décidé de l'assumer. De plus, j'avais la certitude que cette tradition de prime au sortant, qui relevait d'une autre époque céderait très vite face l'afflux des candidatures issues des multiples organisations enseignantes du monde qui s'affiliaient à l'IE. La suite ne démentira pas cette intuition. Ajoutons, enfin, que nous inaugurons notre nouvelle dénomination dans un congrès de l'IE... Chacun comprendra que notre démarche ne manquait pas de panache...

Mais revenons au congrès lui-même.

¹ Dite « Congo-Brazzaville » à ne pas confondre avec son voisin la République Démocratique du Congo(RDC) dite « Congo-Kinshasa »

² Élie Jouen, militant du SNIPEGC et du SE, avait été secrétaire national de la FEN.

³ Monique Fouilloux, militante du SNPTES, avait été secrétaire nationale de la FEN et nous avons longuement travaillé ensemble, en 1988 et 1989 au moment des négociations sur la revalorisation des enseignants. Elle préside le comité de liaison ONG-UNESCO.

⁴ African National Congress (ANC) parti politique de la République Sud Africaine fondé en 1912. Ce parti mènera une longue lutte contre la politique d'apartheid. Il sera rejoint en 1950 par les militants du Parti Communiste. Cette lutte triomphera en 1994 avec l'élection de Nelson Mandela à la présidence de la République. L'ANC est actuellement membre de l'Internationale Socialiste(IS)

⁵ L'IE s'est créée à Stockholm en 1992. Son premier congrès ordinaire s'est tenu à Harare au Zimbabwe en 1995.

Outre l'intervention habituelle, en séance plénière, dans le débat sur l'activité de l'IE, l'UNSA Éducation va occuper tous les terrains des différents débats. Elle inaugurerait, je l'ai dit, sa nouvelle dénomination. Un courrier avait été adressé à chacune des organisations de l'IE au lendemain du congrès de Pau. Mais notre occupation du terrain sera telle dans le congrès de Jomtien que la popularisation du nouveau sigle permettra qu'il soit connu et reconnu. De plus nous nous signalerons par deux initiatives.

La première, alors que l'Algérie connaissait des troubles graves et sanglants, nous avons présenté, Arab Azzi secrétaire général du SATEF et moi, en séance plénière et à deux voix, un texte qui sera adopté à l'unanimité. C'était probablement la première fois qu'un texte concernant un pays anciennement colonisé, était présenté par le syndicat de ce pays et un syndicat de l'ancien pays occupant. D'autant qu'Arab m'ayant honoré du terme de « frère » dans son intervention, beaucoup d'interrogations ont traversé le congrès sur ma conversion subite à la religion dominante de mon pays d'origine...

Le seconde initiative, plus délicate, restera un des souvenirs les plus marquants de mon activité internationale. La question de la Palestine était l'un des sujets les plus difficiles qui devait faire l'objet d'un texte voté par le congrès. Élie Jouen qui était chargé de cette élaboration vint nous alerter sur le risque que deux textes se retrouvent en opposition. Dans ce cas, le risque était majeur de faire éclater le congrès et que ce clivage se fasse selon un axe Nord-Sud ce qui aurait été une véritable catastrophe..

Élie connaissait notre entente et appelait à l'aide. Nous nous sommes sur-le-champ mobilisés. J'ai pris à part mon ami Abderramane Chenaf du SNE du Maroc. Il s'engagea immédiatement à nos côtés. Je lui présentais Abraham Ben Shabbat, le président de l'Histadrut-Hamorim. Je savais, en effet, deux choses : la première connue de mes deux amis, ils étaient l'un et l'autre socialistes...la seconde que je les laissais découvrir, ils étaient nés dans le même quartier de Casablanca ! Je les ais abandonnés devant un café à parler de leur jeunesse... Nous sommes allés rencontrer le président du GUPT. Nous le connaissions bien puisqu'il nous avait reçu en avril 1999. Il était membre du Fatah¹ et se considérait donc comme socialiste. Il n'avait pas oublié que nous lui avions transmis un message de Ben Shabbat. Dans la journée, par une savante manœuvre combinée, Chenaf et nous faisons rencontrer le Palestinien et l'Israélien. Ben Shabbat rappelait qu'il était venu à Hébron rencontrer Yasser Arafat...Dans la soirée, sous la houlette d'Elie, un accord se faisait sur un texte de compromis. Certes, d'autres et non des moindres, ont joué leur partition dans ce compromis mais le rôle joué par l'UNSA Éducation sera largement connu dans le congrès.

Le lendemain, le secrétaire général Fred Van Leeuwen présentait la résolution en tribune. Il disait quel compromis avait été trouvé et, dans ces conditions, il demandait qu'il soit voté sans que l'on ouvre un débat.

Le texte sera voté à l'unanimité. L'unanimité, non ! Il manquera deux voix sur les 1500 congressistes. Ces deux voix étaient issues de la délégation du SNES² de France...

Il ne restait plus que l'élection de Patrick !

Connaissant bien les risques, nous avons préparé le terrain de longue date. En fait le problème était simple. Dès lors que le siège que j'occupais –l'un des deux sièges réservé à l'Europe- n'était revendiqué par personne, il n'y aurait aucun problème. Le risque était minime en Europe de l'Ouest car sur les sièges dit « ouverts » se faisaient déjà élire une suédoise, une allemande et un britannique. Cet équilibre subtil était respecté par le congrès.

Notre campagne électorale avait été préparée de longue date. Agnès faisait le tour téléphonique et méthodique de nos réseaux. Comme avant chaque congrès, Fred van Leeuwen avait réuni, le 28 et 29 septembre 2000 à Washington, le « Top 10 ». À cette occasion, j'avais annoncé la candidature de Patrick sur le siège régional que j'occupais. Accord de principe, mais cela nous renvoyait à une entente entre européens. Je demandais alors à nos amis de la NUT du Royaume Uni de prendre l'initiative d'une réunion à Londres des principaux européens. Nous nous y rendons avec Patrick le 15 mars 2001. L'accord, là encore, est obtenu, mais la GEW réserve sa réponse à une décision des PECO qui doivent se réunir incessamment.

Le 30 mars, je revoie Eva Maria Stange à Bruxelles à l'occasion du bureau exécutif de l'IE. La réunion est tendue. Je sais par nos amis de Hongrie et de la République Tchèque qu'aucun accord n'a pu être

¹ Le Fatah est membre consultatif de l'internationale Socialiste(IS)

² En France, sont membres de l'IE : l'UNSA Éducation, le SGEN cfdt, la FNEC fo, la FERC cgt, la FEP cfdt. la FSU n'y est pas représentée en tant que telle. En revanche ses principaux syndicats en sont membres, en particulier le SNES, le SNUIPP... le SNETAA est resté membre de l'IE après sa séparation de la FSU.

trouvé entre les syndicats des pays des PECO. Eva Maria dit oui à contre cœur. Les dés sont jetés. Nous déposons la candidature de Patrick en lieu et place de la mienne. Il n'y a quasiment plus de risque même si nous savons qu'une dernière réunion des PECO est prévue à Moscou, sur la route de la Thaïlande, à la veille du congrès. Nos amis sont rassurants, aucun accord ne sera trouvé. Les Polonais n'acceptent une candidature unique que si ce candidat est le leur...et personne ne veut des Polonais !

Nous embarquons le 22 juillet pour Bangkok le cœur léger. À peine arrivés, nous apprenons par nos amis hongrois que l'improbable accord a été trouvé...C'est un Slovène qui sera candidat ! Je nous sens mal parti. Au bureau exécutif qui précède le congrès, je sais que la candidature d'un pays qui sort de la nuit communiste a toutes les faveurs. La GEW, la première, annonce la couleur. Il faut que ce nouveau candidat soit sur un siège réservé à l'Europe pour être certain d'être élu. Ce siège ne peut être que le nôtre, parité oblige, puisque l'autre est occupé par une femme. Mais le candidat de la France peut aller sur un siège ouvert...avec tous les risques d'une telle opération pour un neo-candidat !

Du tac au tac, la NEA répond qu'elle souhaite voter pour un candidat français mais que cela doit rester dans le cadre des 3 sièges dont dispose l'Europe parmi les sièges ouverts. Une façon élégante de renvoyer la balle dans le camp du vieux continent. Les trois sièges sont déjà occupés par trois organisations majeures de l'Europe : Nigel De Grouchy de la NAS-UWT du Royaume uni, avec le soutien des « Irish-British », une suédoise avec le soutien des scandinaves et Eva Maria Stange soutenue par la seule GEW, mais qui est la première organisation européenne. Les trois déjà en place bénéficient bien entendu de la prime au sortant...

Nous avons donc deux solutions :

- Maintenir la candidature de Patrick sur mon poste régional et imposer au Slovène un vote. Grâce à nos réseaux nous pouvons éventuellement gagner mais l'Europe explose dans ce vote...Et Patrick passe pour le grand méchant loup qui a mangé le petit chaperon...rouge !
- Aller sur les sièges ouverts, mais les chances de victoire d'un Patrick inconnu face aux poids lourds en place sont limitées si l'on n'élargit pas le « quota » réservé aux Européens...

Nous réunissons les européens en catastrophe. Réunion houleuse. Nous avons, certes, des amis mais chacun pense à la suite. C'est l'AOB des Pays-Bas qui avance alors qu'il faut un siège de plus pour l'Europe ! Bien entendu, elle fait l'unanimité... puisqu'il s'agit, tout simplement, de prendre un siège à un autre continent ! Avec l'accord de tous les autres !

Avec Patrick, nous nous interrogeons. Coup de force sur le siège régional ou l'aventure sur le siège ouvert ? Soudain, nos amis hongrois et tchèques viennent vers nous, un peu solennels. Ils nous disent : « *La solidarité des PECO devrait nous obliger à voter pour le Slovène, mais vous êtes nos amis, nous sommes engagés auprès de vous. Si Patrick se présente sur le siège régional, nous voterons pour lui et nous en assumerons ensuite les conséquences* »

Ce geste pour nous est sans prix ou plutôt si, il en a un, immense, celui de l'amitié. Mais ce prix là nous n'avons pas le droit de le faire payer à nos amis. Un regard entre Patrick et moi, la décision est prise. Il sera candidat sur un siège ouvert. Agnès, qui avait redouté cet instant, nous dit que n'avons plus le droit de perdre.

Commence alors une campagne folle. Avec Agnès nous nous répartissons les rôles. Elle va activer tous les réseaux qu'elle a su tisser ! Premier acte, nous vérifions un par un que tous les syndicats français votent bien pour nous. Pas un ne manque à l'appel, même François Chaintron¹...Et Jean-Marie Maillard², qui dirige la délégation du SNES me confirme son soutien personnellement. J'apprécie, car j'ai toute confiance en Jean-Marie.

Deuxième acte, tous les Européens font blocs. Même Eva Maria Stange qui sait qu'elle prend elle-même un risque puisqu'elle est aussi candidate sur les sièges ouverts. Quant aux PECO, les Hongrois et les Tchèques, soulagés, nous font une campagne d'enfer.

Troisième acte, le bloc Asie-Pacifique. C'est là que les relations bilatérales nouées ou entretenues vont jouer. Sharon Burrows, l'Australienne s'en occupe et les Japonais nous confirment leur soutien.

Quatrième acte l'Afrique. Le réseau francophone est mobilisé. Tibou Telly, Jean Kafando, Abderramane Chenaf sont à la manœuvre.

Mais je dois dire ici mon malaise car je sais bien que le siège à prendre risque de l'être soit sur l'Asie, soit sur l'Afrique. Et l'Afrique croule sous ses divisions...

¹ Secrétaire général de la FNEC fo

² Co-secrétaire général du SNES.

Pour l'Amérique latine, pas de soucis, la FETE-UGT d'Espagne, qui a là bas son réseau de relations, s'en occupe.

Restent les USA ! Sandy Feldman hésite. Il faut bien qu'elle mesure les conséquences de son vote sur les autres continents. Mais elle nous garantit les voix de l'AFT. Je la sens moins optimiste en ce qui concerne la NEA. Je suis ennuyé, Don Cameron n'est pas là et le président, Bob Chase, élu depuis 3 ans ne pèse pas encore assez dans son organisation. Finalement cela va se jouer avec la responsable internationale de la NEA, Joan Eide dont j'ai dit la forte personnalité. Avec elle, le débat sera réduit à l'extrême : les Européens ont actuellement 6 sièges au bureau exécutif (1 vice-président, 2 sièges régionaux et 3 sièges ouverts) Il nous en faut sept. L'échange va être féroce d'autant qu'il a lieu en tête-à-tête en fond de salle : « Six » dit-elle ...Et je réponds « seven ». Cela se répète 5 ou 6 fois au point d'en devenir surréaliste et soudain Joan éclate de rire. Elle me donne une claque monumentale sur l'épaule : « *It's good, Jean-Paul !* ». Mais sa décision n'est pas étrangère à la stratégie de la NEA pour l'Afrique...

Pour Patrick, ce n'est pas fini. La NEA veut entendre tous les candidats. Une sorte de grand oral. Patrick s'en tire avec les honneurs. Il faut préciser que son anglais est bien meilleur que celui d'Eva Maria... Maintenant, je peux aller voir Thulas de la RSA¹. Il me garantit ses voix mais il veut un accord sur nos votes pour le continent africain. Il l'obtient.

Je reviens à la délégation de l'UNSA Éducation. Avec Agnès, nous faisons le point. Guy Le Néouannic, qui est invité de l'IE à ce congrès, ronge son frein de ne pas pouvoir nous aider. « *Vous avez fait une bonne campagne* » nous dit-ill ! Et Guy s'y connaît...

Maintenant, il n'y a plus qu'à attendre le résultat.. Ce sera long ! Pour les 9 sièges à pouvoir, il y a une quinzaine de candidats. Patrick sera élu second, juste derrière la Suédoise et loin devant Eva Maria. Et ce pauvre Nigel de Grouchy a une petite frayeur, il passe bon avant dernier...

Ce qui étonnant, c'est que tout le monde vient nous féliciter comme si le congrès avait compris le sens de notre geste... Je crains toutefois que certain n'aient pensé : « *Ils sont un peu fous ces français...* »

C'est la première fois que je suis aussi heureux... de ne pas être élu !

c) Notre place dans la CES

Je ne dirais que quelques mots de l'Europe. Nous sommes, bien entendu, membre du CSEE. Mais depuis l'époque où j'y siégeais au titre de mon syndicat, c'est désormais la fédération qui y est représentée. Dans la répartition des compétences que Guy a opérée au moment de la création de l'IE, il a chargé le SE de prendre le dossier. Il sera donc suivi, à partir de 1993, par Laurent Brisset, Patrick Gonthier et enfin Jean-Louis Biot.

Mais au CSEE, nous avons surtout la chance d'avoir l'un des nôtres comme secrétaire général. C'est Alain Mouchoux² qui assume cette responsabilité. Par le CSEE, nous avons donc eu une fenêtre ouverte sur la CES, bien avant l'adhésion de l'UNSA. Ainsi j'ai participé à la conférence sur les services publics organisée par la CES à Bruxelles les 5 et 6 octobre 1998³. Cela avait d'autant plus d'intérêt pour nous que nous avons approfondi ces questions avec l'UNSA lors de notre campagne « *Les services publics une chance pour l'Europe* » dont Jean-Pierre Gualazzi et moi avons eu la responsabilité. Ainsi avons-nous pu approfondir les concepts de « service d'intérêt général » et de « services économiques d'intérêt général ». Ces questions, balisées depuis longtemps par la CES avec notre participation, seront découvertes en 2005 par la France...

L'UNSA est entré à la CES le 20 mai 1999 dans le cadre d'un partenariat avec la CFDT. La CGT, qui venait d'y entrer depuis trois mois, a voté notre adhésion. Mais dès avant cette adhésion, nous participions aux grandes manifestations de la CES. Avec l'UNSA, nous étions à Luxembourg le 20 novembre 1997⁴. Nous le serons ensuite, en tant que membres de la CES à Nice le 6 décembre 2000, puis à Barcelone le 26 mars 2002.

¹ République Sud Africaine (RSA)

² Alain Mouchoux a été secrétaire national de la FEN, responsable du secteur éducation et du secteur international.

³ FEN hebdo N° 647 du vendredi 23 octobre 1998, page 13.

⁴ « Enseignement Public » N° 69 du 28 novembre 1997, page 14 et 15.

Je pourrais enfin participer au premier congrès de la CES auquel l'UNSA fut déléguée à Helsinki¹ en 1999² dans le cadre de la délégation commune CFDT-UNSA. Et Patrick Gonthier y participait dans la délégation du CSEE.

J'avoue avoir pris plaisir à cet immense rassemblement européen et à ses débats. Mais jamais comme à cette tribune, je n'ai pu noter la diversité des approches de notre maison commune. Cette diversité est d'abord franco-française. Si la CFDT et l'UNSA ont manifestement une approche convergente –c'est souhaitable dans le cadre d'une délégation commune- il suffisait d'écouter FO et la CGT pour noter les différences. Pour Bernard Thibault, comme pour Alain Olive, c'était la première intervention en tribune dans un congrès de la CES. Bernard fut sans surprise. Il faut dire que le débat européen n'est pas sans risque dans la CGT. Bernard en fera l'amère expérience en 2005, alors qu'avec panache et courage, il tentait de faire bouger les lignes.

Ce congrès me surpris aussi par son côté familial...Je connaissais des camarades dans presque toutes les travées. Il y avait d'abord le CSEE dont la délégation était menée par Alain Mouchoux. Mais il n'y avait pratiquement pas une délégation nationale d'une confédération dont je ne connaisse un représentant ! J'ai pu constater à quel point le syndicalisme enseignant tient une place singulière dans le syndicalisme inter professionnel des pays d'Europe, à quel point aussi il occupe le terrain international. Ce fut donc l'occasion de rencontres informelles mais qui toutes donnaient à la FEN, bientôt à l'UNSA Éducation, son image d'organisation confédérée. Et cette image nouvelle était manifestement reçue de façon positive par nos partenaires européens.

II.5. La société, terrain d'action des éducateurs

a) Militants de la Démocratie

Parce que notre projet syndical fut au cœur de notre démarche de refondation, la fédération fut en permanence présente sur le terrain des questions de société. J'avais veillé à ce que le secteur « Laïcité-Société » soit renforcé et doté d'une autonomie totale avec un mandat simple : une présence sur ce terrain de tous les instants. Nul besoin de répéter ce message à Jean-Claude Barbarant et Eddy Khaldi !

Le terrain de la Laïcité fut leur domaine de prédilection. Au travers du CNAL d'abord, en particulier, lors de la présidence assurée par la fédération. Jean-Claude y bénéficiait de toute son autorité d'ancien secrétaire général du SNI-PEGC et du SE.

Ce domaine fut, bien entendu, celui de la question scolaire. Mais ce fut aussi toute la dimension laïque comme valeur fondatrice d'une société démocratique et républicaine qui fut en permanence occupé. À la demande de Jean-Claude, je me suis personnellement investi dans les mobilisations contre l'extrême droite qui ont été une constante tout au long de mon mandat. Mes convictions dans ce domaine dépassaient le seul domaine théorique !

La mémoire de ma jeunesse d'abord était bien présente. Les dernières années de la guerre d'Algérie et le développement des idéologies d'extrême droite au travers des crimes de l'OAS ne peuvent s'oublier d'autant que le retour des rapatriés d'Algérie avait durablement contaminé, et encore jusqu'à ce jour, ma terre d'adoption, le Var. Cette permanence têtue des nostalgies coloniales reste un phénomène toujours difficile à expliquer près d'un demi-siècle plus tard alors que ces populations sont depuis longtemps intégrées. Pire, il existe une transmission dynastique qui me laisse sans voix s'agissant de rapatriés de la deuxième génération qui n'ont jamais mis les pieds en Algérie...

Appuyée sur la déconsidération d'une droite affairiste voire maffieuse, Toulon était une ville toute désignée pour subir l'ignominie d'une municipalité front national aux élections municipales de 1995. Or Guy Le Néouannic avait proposé que le congrès de la FEN de 1997, celui au cours duquel il devait me passer le relais, se déroule à Toulon. Ma section se faisait une joie de nous accueillir et mon successeur au secrétariat départemental avait déjà posé les premiers jalons. Au début de 1995, Guy, Jacques Bory³ et moi avions même fait le déplacement.

¹ Du 29 juin au 2 juillet 1999.

² FEN hebdo N° 664 du vendredi 9 juillet 1999, page 2 et 3.

³ Trésorier national de la fédération de 1988 à 1998. Il est depuis cette date trésorier national de l'UNSA. Jacques Bory est originaire du syndicat A et I.

En mars, Le Chevallier devenait maire de Toulon...Et notre décision ne se fit pas attendre. Nous avons annulé nos réservations et notre ami Edmond Hervé nous accueillit à Rennes. Mais ma déception et ma rancœur étaient toujours bien présente.

Hervé Baro le savait. Il avait pris l'initiative d'un colloque contre les idées du front national, avec le sociologue Jean Viard¹ à l'université de Toulon ! Il l'annonça au congrès et me demanda d'en être l'animateur. C'est ainsi que je pus, 9 jours après mon élection, étreindre mon mandat devant une assistance nombreuse. Je devais aussi, à cette occasion, me lier d'amitié avec Jean Viard que j'ai ensuite croisé à de nombreuses reprises. Jean Viard me fit également rencontrer Pascal Perrineau².

Cette présence sur ce terrain des débats de société, je n'en prendrai que quelques exemples.

Le 29 mars 1997³, nous étions à la manifestation de Strasbourg contre l'extrême droite.

Le 27 avril 1997⁴, à la Sorbonne, je participais au colloque du « Nouvel Observateur » intitulé « *Pourquoi je dis non à l'extrême droite* » aux côtés de Simone Veil, Robert Badinter, Jean Daniel...

Pas une seule des publications de cette période qui n'ouvre ses pages à un thème touchant aux droits de la personne humaine. J'ai encore en mémoire cette très belle interview de Robert Badinter, réalisée dans l'EP en 1998 à l'occasion du cinquantenaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.⁵

Je savais que cette préoccupation, j'allais dire cette obsession, de mettre en avant la question des valeurs, je n'aurais aucune difficulté à la transmettre à Patrick. N'était-ce pas l'une des raisons qui avaient guidé mon choix ?

b) Algérie : sortir d'une amnésie de près de 40 ans...

Pour la FEN, l'Algérie ne fut jamais un pays étranger !

Que l'on me comprenne bien, avant de m'imputer une soudaine nostalgie pour le beau temps des colonies...Je veux dire que l'Algérie, ses drames comme ses espoirs, fait profondément partie de notre histoire syndicale. Elle fut au cœur de nos engagements, au cœur de nos déchirements.

Parce que nombre de nos militants, en Algérie, ont payé au prix fort, parfois celui du sang, leur fidélité à nos valeurs. Parce que nos responsables au plus haut niveau se sont engagés, y compris sur le terrain : Denis Forestier⁶, Georges Lauré⁷, James Marangé⁸, Pierre Desvalois⁹, Louis Astre¹⁰... Cette mémoire restera dans celle de leurs successeurs. Guy Le Néouannic la portera d'autant plus qu'il fonda son engagement professionnel et syndical sur cette terre.

Personne ne s'étonnera du tropisme qui fut le mien à propos de l'Algérie. J'ai rapporté plus haut comment, au congrès de l'IE, nous avons Arab Azzi et moi présenté ensemble une résolution sur l'Algérie. Tout au long de mon mandat nous avons multiplié les initiatives, qu'il s'agisse de la mémoire des enseignants en Algérie ou de celle de Messali Hadj¹¹.

¹ Sociologue. Directeur de recherche au CNRS. Jean Viard fait partie du Centre de Recherche Politique de Sciences-Po (CEVIPOF)

² Politologue, professeur des universités à Sciences Po. Directeur du CEVIPOF

³ FEN hebdo N° 614 du vendredi 4 avril 1997, page 1.

⁴ FEN hebdo N° 619 du vendredi 16 mai 1997, page 2.

⁵ « Enseignement Public N° 75 du 12 décembre 1998, pages 26 et 27. Interview réalisée par Jean-Claude Barbarant et Daniel Malgras.

⁶ Secrétaire général du SNI (1953-1962) puis président de la MGEN (1962-1977)

⁷ Secrétaire général de la FEN (1956-1966)

⁸ Secrétaire national du SNI puis secrétaire général de la FEN (1966-1974)

⁹ Secrétaire général du SNI(1962-1967)

¹⁰ Secrétaire général du SNET(1961-1967) et secrétaire général du nouveau SNES (1966-1967)

¹¹ Messali Hadj (1898-1974) fut l'initiateur du mouvement national algérien en fondant dès 1926 « L'Etoile Nord-Africaine » Ignoré et interdit de séjour dans son propre pays, il mourut en France en 1974 abandonné de tous sauf d'une poignée de ses fidèles. Sauf de ses amis de la FEN et de Denis Forestier, en particulier, puisqu'il fut accueilli, pour ses derniers jours dans un hôpital de la MGEN.

Nous n'avions pas oublié les liens qui unissaient nos anciens, en particulier Denis Forestier, à Messali. Refusant la vision univoque du mouvement indépendantiste, à la différence d'une partie de la gauche française, nos camarades avaient défendu une vision pluraliste de la révolution algérienne et soutenu la cause de Messali Hadj, embastillé de longues années par l'État colonial français, puis abandonné par lui alors que ses militants faisaient l'objet d'une répression sanglante de la part du FLN. Cette mémoire, longtemps ignorée par la République Algérienne, nous voulions contribuer à la restituer à l'histoire de l'Algérie comme à l'histoire de la France.

Pour me seconder dans cette tâche, j'eus la chance d'avoir dans mon équipe un camarade, Jean-Pierre Rulié, conseiller fédéral du secteur éducation qui se passionna pour ces questions. Il pris parti dans ces débats et sera le maître d'œuvre de nombre de nos initiatives.

En liaison étroite avec la mouvance messaliste, et en particulier avec Djanina Messali, sa fille cadette, nous serons à l'origine de deux colloques.

Le premier colloque, organisé dans la salle de conférence de la MGEN le 15 mai 1998 à l'occasion du centenaire de la naissance de Messali, fut consacré aux témoignages des compagnons de Messali, acteurs et témoins. Ce colloque fut ouvert par Alain Chauvet président de la MGEN. Il se déroula dans un climat intense d'émotion. Cette émotion fut aussi la mienne puisque après avoir présenté le colloque, une tâche aisée, il me fut demandé de témoigner, moi qui ne fut ni témoin ni acteur. Ce fut un témoignage « par héritage ». Par ma voix, c'est la parole de ceux de mes anciens qui furent engagés auprès de Messali que j'ai voulu restituer, eux qui n'étaient plus là pour dire leur vérité, eux que j'avais eu le privilège de connaître, parfois d'interroger ou d'écouter comme ce fut le cas pour Pierre Desvalois.

Ce colloque fut surtout l'œuvre de trois amis. Djanina Messali-Benkelfat, Jacques Simon, universitaire, compagnon de Messali et militant de la FEN et, bien entendu, Jean-Pierre Rulié.

Le second colloque, scientifique cette fois, se tint au CNRS le 2 décembre 1999. Ce fut un colloque-événement car, outre les universitaires éminents qui sont intervenus, il fut ouvert par l'ambassadeur d'Algérie en France, porteur d'un message personnel du président Bouteflika¹. Ce message s'adressait directement aux participants. Ce jour là notre initiative ne se contentait pas de courir après l'histoire, elle l'accueillait en son sein puisque c'était le premier acte officiel de la réintégration de Messali Hadj dans l'histoire de son pays.

Bouteflika disait :

Aujourd'hui le temps de la sérénité et de la maturité venue, les Algériens qui abordent une nouvelle étape de l'histoire de leur pays aspirent à vivre dans la paix et la concorde... Ils désirent se réconcilier avec eux-mêmes, avec leur passé proche ou lointain. Ils veulent le regarder tel qu'il fut... Ils ne peuvent le faire que si l'histoire se libère de la politique... Je n'ignore pas la difficulté de la tâche. Elle est nécessaire pour garantir au verdict de l'histoire le caractère de justice qui ne doit jamais la désert².

Ces deux colloques feront l'objet d'une publication dans « les Cahiers du Centre Fédéral » et cette publication se fera sous la direction d'Aïssa Kadri, directeur de l'Institut Maghreb-Europe. Dans l'EP de décembre 1999³, un dossier sera également consacré à l'Algérie et à la mémoire de Messali.

Les relations que je nouais ou que je renforçais ne se limiteront pas au milieu messaliste. Ainsi, par Arab Azzi secrétaire général du SATEF d'Algérie, je pus rencontrer à plusieurs reprises Hocine Aït Ahmed, leader historique du FLN et président du Front des Forces Socialistes (FFS), le parti socialiste algérien.

Ce fut aussi le cas de Mohamed Harbi, ancien conseiller du président Ben Bella et universitaire. Enseignant-chercheur à Paris VIII il acceptera de préfacier notre ouvrage sur « l'École dans l'Algérie coloniale »

Car cette mémoire de l'occupation coloniale de l'Algérie taraude ! Elle taraude en Algérie, elle taraude également en France alors que nombre de nos collègues qui ont enseigné dans ce pays souhaitaient aussi exhumer de leur mémoire les passions et les drames qu'ils y avaient enfouis.

Ce fut donc le sens de du colloque organisé le 20 mars 2002, à un jour près, 40 ans après le cessez le feu en Algérie. Une fois de plus la salle de conférence de la MGEN nous a accueillis. Nous avons donné la parole aux témoins et aux acteurs. Etait-il étonnant qu'à nos cotés on retrouve de nouveau

¹ Président de la République Algérienne.

² « Le retour de l'Histoire » Les Cahiers du Centre Fédéral N°33, pages 247 et 248.

³ « Enseignement Public » N° 80 du 24 décembre 1999, pages 22 à 26, « Algérie : le retour de l'Histoire » Dossier réalisé par Djanina Messali-Benkelfat, Jacques Simon et Jean-Pierre Rulié.

Djanina Messali-Benkelfat, Aïssa Kadri et Benjamin Stora¹ qui voulut bien assurer la synthèse des débats ? Les actes de ce colloque seront également publiés par les Cahiers du Centre Fédéral.²

Je tiens à rappeler qu'au cours de la même période, Guy Le Néouannic, qui présidait l'association «Les amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons », était à l'origine de la publication d'une histoire de « L'École en Algérie : 1830-1962 ³»

Il obtenait du ministre de l'Enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon qu'il donne, à l'une des salles du ministère, au 101 rue de Grenelle, le nom de « Max Marchand, Mouloud Feraoun et leurs compagnons ». Bien entendu, je représentais l'UNSA Éducation à cette cérémonie le 12 décembre 2001.

Était-ce la fin de l'histoire ? Là encore le relais fut repris par Patrick.

Ainsi le 4 octobre 2003, à Neuves-Maisons(54), le Centre Henri Aigueperse et l'UNSA Éducation prenaient l'initiative d'une commémoration du cinquantenaire du décès d'Emilie Busquant, épouse et compagne de lutte de Messali. Cette petite lorraine embrassa la cause de l'Algérie et cette passion l'accompagnera jusqu'à son dernier souffle en 1953, loin de Messali, une fois de plus embastillé par l'Etat colonial.

À partir du colloque du 20 mars 2002, une recherche était également lancée, dans le cadre de l'IRES, sur le thème « Enseignants et instituteurs en Algérie » et confiée à Aïssa Kadri. Cette recherche, livrée en 2006, doit faire l'objet d'une publication.

Cette recherche sera l'occasion d'une initiative de l'École normale supérieure d'Alger et de l'Institut Maghreb-Europe. Un colloque scientifique s'est tenu les 3 et 4 mai 2008. Il s'est déroulé dans les anciens locaux de l'École normale d'instituteurs d'Alger sur le thème : « *La Bouzareah entre passé et présent* ». Plusieurs anciens collègues étaient présents. L'UNSA Éducation était invitée et représentée par Luc Bentz, secrétaire général du centre Henri-Aigueperse et moi-même. J'ai alors pu rappeler l'origine de notre initiative et ce patrimoine de mémoire dont l'UNSA Éducation était l'héritière.

II.6. La roue tourne !

J'ai dit combien le retour de la droite au pouvoir nous avait pris au dépourvu.

Certes les mauvais présages s'accumulaient. Les fautes aussi. Aucune n'était en elle-même une cause décisive. Additionnées, elles finissaient par faire masse. C'est la somme des ses petites déceptions égrenées qui créeront le petit écart. Et le petit écart fera toute la différence entre ce naufrage du premier tour et l'accès à un second tour où tous les espoirs auraient encore été permis.

L'EP⁴, dont la publication précède le premier tour, est consacré à l'élection présidentielle. Il essaie de le faire de façon subtile. Le temps n'est plus où Georges Séguy, Edmond Maire et James Marangé⁵, le 15 mai 1974 à Lyon siégeaient ensemble à la tribune d'un meeting de soutien à François Mitterrand, à la veille du second tour.

Depuis 20 ans, le syndicalisme français s'est largement « désidéologisé ». De ce point de vue, la CFDT sera la plus en pointe, elle qui aura le plus tiré le syndicalisme français hors des chemins autrefois largement empruntés de la politique politicienne.

On peut le regretter. Encore faut-il tenir compte de cette réalité si l'on ne veut pas traverser hors des clous... Cela ne fait, d'ailleurs, que rapprocher le syndicalisme français de la norme européenne. Toutes les grandes centrales de l'Europe du Nord, celles réputées pour leur syndicalisme de masse, concilient la gageure d'être dirigées par des militants clairement engagés à gauche et d'avoir une base qui reflète le pluralisme de la société.

¹ Professeur d'histoire contemporaine à l'Institut National des Langues Orientales (INALCO) où il enseigne la civilisation du Maghreb.

² Les Cahiers du Centre Fédéral N° 40 de mai 2004. « L'École dans l'Algérie coloniale. Conformer ou émanciper ? »

³ « L'École en Algérie : 1830-1962 » Serge Jouin, Marcel Lesne, Louis Rigaud, Jacques Simon. Editions Publisud. Novembre 2001.

⁴ Enseignement public N° 90. Mars-Avril 2002 ?

⁵ Secrétaires généraux de la CGT, de la CFDT et de la FEN.

Faudrait-il opérer un tri préalable sur des options politiques avant de rassembler ? Cela reviendrait à organiser le syndicalisme en chapelles à la remorque des grands courants politiques. Si nous avons procédé ainsi, jamais l'UNSA ne se serait construite. En revanche, une démarche de rassemblement exige une rigueur inflexible quant au projet autour duquel on entend construire : Laïcité, Démocratie, réformisme sont les repères qui imposent cette clarification préalable. La démarche, que nous avons entamée, avec succès en construisant l'UNSA, a permis de rassembler sans jamais interdire, bien au contraire, notre présence syndicale sur le terrain des valeurs.

Ainsi mon éditorial du mois d'avril 2002¹ fait-il l'inventaire des questions centrales soulevées par le débat présidentiel : emploi public, prélèvements obligatoires, redistribution sociale. Il apporte des repères sans ambiguïté aux collègues dans la libre détermination de leurs choix citoyens.

Eddy Khaldi fait suivre mon éditorial d'un long article clarificateur intitulé : « *La Laïcité ferait-elle l'unanimité ?* »². Il accompagne cet article d'un encart sur notre participation à la journée mondiale contre le racisme . Puis-je dire que dans ce travail pédagogique, il nous a fallu parfois quelque imagination ? L'atonie de la campagne du candidat Jospin, dont le programme « *n'était pas socialiste* », exigea de notre part une inventivité... qui ne nous fut jamais reprochée!

Le vendredi 19 avril, dans l'après-midi, avec Patrick Gonthier, nous allons jusqu'à « l'Atelier de campagne » de Lionel Jospin. Le jeu du premier tour est déjà abattu. C'est déjà le second tour qu'il faut préparer. Nous avons rendez-vous avec Jean-Christophe Cambadélis, Anne Hidalgo, Alain Bergougnoux et deux ou trois autres membres de l'équipe. La conversation est amicale, mais les tensions sont palpables dans les locaux et surtout cette impression d'un abatement profond. Avec Patrick, nous ressortons avec le moral dans les chaussettes...

Je vote le dimanche 21 avril chez moi à Toulon. Les camarades du PS de ma section sont confiants et mon moral se rétablit un peu. Vers 18 heures, alors que je m'apprête à rejoindre l'avion qui me ramène à Paris, Jean-Jacques Roméro m'appelle : Il y a de drôles de rumeurs qui courent sur Paris me dit-il. Jospin serait troisième...

Je n'arrive pas à y croire. J'appelle Christian Forestier chez lui. Je ne reconnais pas son verbe tonitruant. Il parle à voix basse comme pour enterrement. C'est fini, me dit-il, Jospin est troisième. Dans l'avion qui me ramène sur Paris les gens ont une drôle de tête. C'est curieux, les gens de droite que j'y reconnais ne sont pas flambants. Leur candidat a pourtant tiré le gros lot... A croire qu'il surnage encore quelques valeurs républicaines dans la droite varoise !

À Paris, j'appelle Alain Olive et Luc Bérille. Il n'y même pas débat entre nous. Demain matin nous appellerons, chacun en ce qui nous concerne, à voter pour Chirac. Pour moi le communiqué de presse, sera l'éditorial que je dois livrer lundi à la première heure. Je l'écris dans la nuit habité par une rage qui m'étouffe... Tôt le matin, je le lis à Patrick Gonthier et Francis Carrié qui sont déjà au siège. Le communiqué part.

Cet éditorial fera polémique.

Non sur le choix du titre : « *Démocratie* »³, tout le monde en parle

Non sur le choix d'appeler à voter pour « *le candidat de la droite républicaine* », tout le monde le dit !

Non sur le fait de mettre le Premier mai au cœur de la contre offensive républicaine, tout le monde le fait !

Mais une phrase va rebondir et faire bondir. Car les copains, dans les départements et les régions, vont diffuser largement et parfois afficher cet éditorial dans les établissements... C'est la phrase où j'affirme :

« Quand 28% des électeurs boudent les urnes, quand 30% des votants portent leurs suffrages sur des candidats néo-fascistes ou archéo-trotskistes, la démocratie est malade »

Je reçois un nombre conséquent de courriers, de courriels, de messages, pour l'essentiel de camarades du SNES ou du SNUIPP, qui me reprochent avec virulence cette assimilation osée. Je réponds à chacun d'entre eux que si les fondements de ces deux catégories de votes sont bien évidemment pas comparables, leur conjugaison conduit pourtant au même résultat.

Que ce moment d'égarement soit payé aujourd'hui, par tous ceux qui s'y sont laissés aller, de la contrainte d'un vote obligé à droite, ce n'est que justice. En revanche, que soient frappés de la même peine, ceux qui, par millions, ont voté en conscience pour que le second tour offre une véritable

¹ Enseignement Public N° 90. Mars-Avril 2002, page 3 et suivantes.

² Ibidem.

³ UNSA Éducation-Infos N°27 du vendredi 26 avril 2002, page 1

alternative aux français, que ceux là soit condamnés aussi à voter à droite, parfois pour la première fois de leur vie, cela ne pouvait pas se pardonner...Je n'eus aucun autre retour.

Ma modestie m'interdit, en revanche, de dire ici le nombre d'appel des miens, soulagés que j'ai ainsi exprimé tout haut la colère qui les habitait tout bas.

Ce n'était certes pas politiquement correct, mais à voir comment, lors de la manifestation du Premier mai, certaines banderoles de LO¹ ou de la LCR² furent sifflées, huées, je me suis dit que ma sainte colère était certainement partagée par quelques millions de nos concitoyens.

Il est d'autres messages auxquels il nous fallut prêter attention. Ceux de nos camarades des syndicats d'Europe, d'Afrique ou du reste du Monde. Je pense à mon amie Sandy Feldman dont le courriel me demandait, en français, si nous étions devenus fous...Ou de mon ami Tibou Telly du Mali... Ou de nos amis autrichiens auxquels nous avons fait la leçon deux ans plus tôt, du haut de notre arrogance française...

En revanche, mon dernier Premier mai dans la ligne de tête d'une manifestation, fut pour moi, un somptueux cadeau de départ.

De République à Nation, ce n'était qu'une seule et même foule. Mais le plus impressionnant, ce sont les trottoirs. Ils étaient noirs de monde et les gens applaudissaient de façon ininterrompue. Dans la ligne de tête, j'avais à mes côtés Michel Tubiana³ et Mouloud Aounitt⁴ et juste derrière, en seconde ligne, Jean-Pierre Davant⁵. Le service d'ordre nous fit partir rapidement tant cela poussait fort à l'arrière. Le rythme est rapide car il fallait faire de la place pour ceux qui suivaient. Soudain l'équipe qui ouvre la voie au carré de tête hésite.

Jean-Louis Martin, le talentueux responsable du service d'ordre de l'UNSA est inquiet. La place de la Bastille est en vue. Ce n'est plus une place, c'est une marée humaine. Plus un espace disponible, plus un interstice pour s'y infiltrer et la manifestation, emportée par l'élan, va venir s'y écraser. Mais soudain le mur s'entrouvre, la foule s'écarte, la manifestation passe comme par miracle. Et toujours ces applaudissements qui ne vont pas cesser jusqu'à la fin. Arrivés à Nation, les gens n'ont pas envie de disloquer, de se séparer. Comme si chacun savait que cet instant fugace où un peuple avait su se rassembler était à ce point singulier!

Le 5 mai 2002, Jacques Chirac était réélu Président de la République. Jean-Pierre Raffarin était nommé Premier ministre. Au ministère de l'Éducation Nationale, nous fûmes à nouveau dotés de deux ministres. Pour l'un, Xavier Darcos, je m'y attendais. La surprise vint du fait qu'il fut placé sous la coupe de Luc Ferry.

Je connaissais Darcos depuis longtemps. Il avait été le directeur de cabinet de François Bayrou. Nos relations de travail avec lui avaient été bonnes. D'abord il connaissait la maison éducation nationale et il en maîtrisait bien les dossiers. De plus, il ne partageait pas la vision univoque de Bayrou qui avait tendance à ne considérer le syndicalisme de l'éducation nationale que sous le seul prisme du SNES. À partir de 1997, j'avais donc gardé des relations avec Darcos. C'est ainsi que le 26 février 2002, il m'avait confié qu'il serait, probablement le ministre de l'éducation nationale du gouvernement que Chirac mettrait en place s'il était réélu au mois de mai et si les Français lui donnaient une majorité pour gouverner.

Cette phrase a pris une connotation particulière lorsque Darcos fut nommé rue de Grenelle. Il m'appela au téléphone. Il ne manqua pas de me rappeler ce qu'il m'avait dit mais le cœur n'y était pas : il venait d'être sacrifié, avant l'heure, sur l'hôtel de l'ouverture. Ministre délégué, il était chapeauté par Luc Ferry.

Je n'étais plus qu'à quelques jours de la fin de mon mandat et je n'avais qu'un souci : laisser à celui qui me succédait et à ceux qui restaient au front les quelques clefs qui me restaient. Le trousseau était bien mince puisque, pour l'essentiel, il avait été décimé par le naufrage de la Gauche. Nous sommes donc allés voir Darcos, Patrick Gonthier, Luc Bérille et moi, le 13 mai 2002. J'ai fait les présentations et j'ai plaidé pour le dialogue.

L'audience officielle avec Ferry et Darcos s'est tenue le 16 mai.

1 Lutte Ouvrière (LO)

2 Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR)

3 Président de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH)

4 Président du Mouvement contre le Racisme et l'Anti-sémitisme et pour la Paix (MRAP)

5 Président de la Mutualité Française.

Nous n'avons pas dérogé aux habitudes, délégation fournie, préparation minutieuse, répartition des rôles. L'audience fut détendue. Plutôt plus que celle avec Lang, deux ans plus tôt.. Ferry nous connaissait puisqu'il avait présidé la commission nationale des programmes. Ses conceptions éducatives étaient réputées proches des nôtres. Il s'appliqua d'ailleurs à approuver nombre de propos de la délégation. J'ai du laisser paraître mon étonnement devant une telle volonté de consensus. Se tournant alors vers moi, il s'est exclamé :

« Mais enfin, vous ne devriez pas être surpris que nous soyons en accord, nous l'avons toujours été... »

Je lui ai simplement fait remarquer que nous savions nos points d'accord avec le président de la commission nationale des programmes, mais que le ministre soit en accord avec nous, c'était une heureuse découverte !

« *Un ministre attentif et prudent*¹ » titrait le compte rendu dans UNSA Éducation-infos... Prudents, c'était nous qui l'étions !

Il me restait encore une clef !

Le Premier ministre avait choisi comme directeur de cabinet Pierre Steinmetz. Ce préfet – il avait entre autre exercé à La Réunion où il avait laissé un bon souvenir à nos camarades - avait été directeur de cabinet de Dominique Perben lorsqu'il était ministre de la fonction publique en 1996 et 1997.

Steinmetz découvrait le syndicalisme des fonctionnaires. Il nous dit plus tard son heureuse surprise. Avec lui aussi j'avais conservé le contact au-delà de 1997, en particulier, lorsque Jospin le nomma directeur général de la Gendarmerie nationale.

En 2002, dès qu'il fut nommé à Matignon, je l'appelais. Il me fixa rendez-vous le 14 mai. Je m'y rendis accompagné d'Alain Olive. Comme par hasard, le Premier ministre entra dans son bureau lorsque nous y étions. Présentations. Alain fut ainsi le premier responsable d'une confédération à rencontrer Jean-Pierre Raffarin... officieusement. L'UNSA sera reçue le 28 mai 2002 à la suite des autres confédérations.

Concernant Pierre Steinmetz, un dernier souvenir. C'était le 10 décembre 2002 au matin, j'étais en mission au Burkina-Faso. La nuit avait été difficile parce que Jacques Bory m'avait appelé plusieurs fois, depuis le siège de l'UNSA, pour m'annoncer les bons résultats des élections prud'homales qui tombaient au fur et à mesure. Ce matin là, mon portable sonne soudain. C'était Pierre Steinmetz qui appelait pour me féliciter du succès que nous venions d'obtenir!

Ce directeur de cabinet était décidément trop atypique pour faire long feu dans le panier de crabe de la rue de Varenne... Depuis 2004, il coule des jours paisibles au Conseil Constitutionnel.

II.7. 29 mai 2002 : l'adieu sans larmes...

Un beau jour l'avenir s'appelle le passé, c'est alors qu'on se retourne et qu'on voit sa jeunesse.

Louis Aragon, *Le Nouveau Crève-Cœur*

Patrick Gonthier m'a succédé le 29 mai 2002. Ce passage de relais fut, par la volonté de mes amis, chargé de symboles.

Ce fut un CFN² tourné vers l'avenir. Pour des raisons matérielles d'abord, c'était le premier que nous convoquions depuis notre installation à Ivry et nous inaugurons nos locaux par la même occasion. Pour des raisons politiques ensuite, puisque s'ouvrait devant nous un mandat présidentiel et législatif désormais garanti dans la durée. Mon successeur allait devoir l'affronter. J'ai donc pu partir en regardant droit devant...

Mes amis avaient tout prévu. Tous, mais d'abord trois d'entre eux qui y travaillaient en secret depuis quelques semaines. Il y avait Patrick bien sur, mais aussi Agnès et Francis.

Les procédures statutaires accomplies, nous nous sommes retrouvés dans la salle du CFN³. Et je fus entouré d'amis dont je n'avais jamais imaginé la présence. Mes « anciens » d'abord. Ils étaient tous là à Rennes en 1997, ils ont su être présents à Ivry en 2002. Il y avait les amis de notre confédération,

¹ UNSA Éducation-infos N° 29 du vendredi 24 mai 2002, page 2.

² UNSA Éducation-infos N° 30 du vendredi 7 juin 2002, page 2 à 8.

³ UNSA Éducation-infos N° 30 du vendredi 7 juin 2002, pages 9 à 11.

ceux avec lesquels j'avais construit pas à pas l'UNSA et l'UNSA Fonctionnaires et partagé un espoir sans faille.

Il y avait tout le CFN, cette grande famille turbulente des secrétaires des syndicats, des régions et des départements qui avaient si bien su investir cette parole libérée qu'ils devaient m'en faire subir pendant cinq années l'impérieuse tyrannie. Ils savaient, cet instant privilégié révolu, que ce seraient ces débats qui me manqueraient le plus...

Il y avait mes camarades des fédérations de fonctionnaires, ceux de l'aventure du « groupe des 4 » commencée 17 années plus tôt et aussi les jeunes de l'UNEF, de l'UNL et de la FIDL.

Il y avait ceux que je n'attendais pas, ces amis de l'étranger, ces concitoyens notre « petite patrie », le Monde. J'ai dit plus haut la présence de Fred Van Leeuwen. Mais il avait aussi mes amis de l'Europe du Sud, ceux de l'Europe centrale et orientale, et surtout ceux de « l'autre rive », Djanina Messali, Abderrhamane Chenaf, Arab Azzi comme s'ils ne voulaient pas que j'entame cette nouvelle traversée, sans qu'ils m'aient déjà commandé le billet de retour qui me ramènerait à eux... Il y eut aussi les messages de ceux qui n'avaient pu être là. Souvent de l'étranger et que je conserve.

Il y eut cette lettre de Sandy Feldman, écrite en français ! Elle s'étonnait que je prenne ma « *retraite si tôt et à un âge aussi jeune* »...Et elle me félicitait de le faire « *pendant que tu peux encore jouir de la vie* ». Elle souhaitait que nous puissions dîner ensemble de temps en temps. Je lui promis de venir la voir aux USA. Je n'ai pas su le faire assez vite et Sandy ne m'a pas attendu.

Bien sur mon syndicat me fit la fête lors de son conseil national du 12 juin. Le SNPTES le fit à son congrès de Strasbourg auquel il m'invita le 4 juin. Pour mes amis du SNAEN, ce fut lors du conseil national de Bordeaux le 11 juin.

Deux des syndicats nationaux m'ont accueilli « en famille ».

Le SNPDEN avait anticipé mon départ puisque nous avons fêté, Jean-Jacques Roméro et moi, une retraite syndicale commune devant le congrès de Nantes réunis le 15 mai 2002.

Quant au SE, ce fut lors de la réunion de fin d'année de l'équipe nationale, le 21 juin salle de SUDEL. Luc, si je me souviens bien, a alors dit publiquement que s'il avait un reproche à m'adresser, c'était de vouloir trop en faire...Je reçus le propos comme compliment, mais je dois aujourd'hui passer aux aveux. En fait, je me suis en permanence retenu de ne pas en faire plus...

Ces deux syndicats vont me conférer un titre qui me sera cher entre tous. L'un et l'autre ont fait de moi, un adhérent d'honneur du syndicat national. Pour le SE, ce fut une carte en, bonne et due forme. Quant au SNPDEN... ce syndicat ne fait jamais rien comme les autres... ce fut une plaque en cuivre ! J'ai parfois songé à la placer sur ma porte d'entrée...

Je suis certainement le seul adhérent de la fédération qui, au cours de sa carrière, ait été syndiqué... à six syndicats nationaux¹ !

¹ SNES, SNIU, SNIEN, Aetl...SNPDEN et SE !

Plus que jamais, le syndicalisme laïque et humaniste doit faire la trace¹

Notre engagement laïque et humaniste est indissociable de notre Histoire. Cette constante est à ce point remarquable qu'il me surprend toujours qu'elle ne soit pas plus remarquée ! Comme si la présence habituelle, permanente de la fédération depuis ses origines sur ce terrain était à ce point la norme que pour la caractériser, il faudrait aller chercher ailleurs. Nous ne sommes heureusement jamais tombés dans le piège.

Qui ne perçoit ce piège, d'ailleurs, au détour d'une démarche qui consisterait à déterminer la vie ou la mort d'une organisation au rythme de ses mutations, de ses transformations, de ses refondations ou de ses changements de dénomination ?

Le risque est néanmoins limité car je ne connais pas d'historien ou de journaliste dont la vue serait à ce point courte que la partialité l'emporterait sur l'objectivité. Ni de témoin qui confondrait la fin de l'histoire avec la fin de sa propre histoire.

À ce jeu, en ce qui me concerne, je pourrais avoir la tentation d'être le dernier secrétaire général de la FEN... ou le premier de l'UNSA Éducation. Ma conviction est beaucoup plus modeste... ou infiniment plus ambitieuse.

Comme ma fédération, je ne revendique que d'être une étape, une parmi tant d'autres. Le maillon d'une chaîne fédérale sans rupture entre des anciens révérends et la génération des impatiences. Voilà pour la modestie ! En revanche, je revendique simplement la continuité, une continuité sans faille. Voilà pour l'ambition !

Pour asseoir cette conviction, il suffit d'écouter la parole des uns et puis des autres et de mesurer l'action de la fédération à l'aune de ses engagements.

Nous maintenons à la tête de notre action la laïcité... Nous ne prétendons pas dans notre enseignement opposer une doctrine à une autre doctrine. L'instituteur laïque ne dit pas à l'enfant qu'il lui enseigne la vérité, il lui montre comment on va à la vérité... Il ouvre l'enseignement sur la vie en obligeant l'enfant à constater et à réfléchir...

Qui disait cela ? C'était Émile Glay secrétaire du Syndicat National des Instituteurs à la tribune du 18^e congrès de la CGT en août 1925.²

La loi, en garantissant la liberté de conscience, a fait émerger la transcendance du choix personnel quant aux options métaphysiques. En n'en choisissant aucune, la République a créé un espace de libertés entre elles. Elle leur a ouvert un champ de liberté, tout en proposant à l'individu de sortir des limites de sa communauté pour créer, avec tous les autres, l'espace de la future citoyenneté³.

Qui a écrit cela ? Luc Bérille, secrétaire général du SE-UNSA le 30 janvier 2008. Y a-t-il l'espace d'une seule feuille entre ces paroles et ces écrits d'hier et d'aujourd'hui ?

D'espace, il n'y en a qu'un, celui des quatre-vingts années qui séparent la naissance de la FGE en 1928 du congrès de l'UNSA Éducation en 2008. Mais chacune de ses années sont autant de symbole de fidélité, de continuité, de permanence. La permanence du réformisme syndical et de la responsabilité assumée, la permanence de la solidarité inter professionnelle, la permanence de l'humanisme, la permanence –qui est première- de la Laïcité.

Que l'on me permette pour conclure de mettre mes pas dans ceux de mon successeur, Patrick Gonthier. À Bordeaux, le 26 mars 2008, il disait, en parlant de ses prédécesseurs, les anciens secrétaires généraux de la FEN et de l'UNSA Éducation :

¹ Conclusion du dernier éditorial de l'auteur le 24 mai 2002. USA éducation-Infos N° 29, page 1.

² Émile Glay secrétaire du Syndicat National des Instituteurs, tribune du 18^e congrès de la CGT, « Le Peuple » du 30 août 1925 in « De l'amicalisme au syndicalisme : la création de la fédération Générale de l'Enseignement dans la CGT(1919-1929) » Guy Putfin. Cahiers du Centre Fédéral N° 6 de juin 1993, page 146.

³ « L'Enseignant » N° 113 de février 2008, page 3.

Ils sont pour moi le symbole de cette continuité qui nous permet d'affronter aujourd'hui l'avenir avec confiance et sérénité¹.

J'ai eu conscience, cinq années durant et encore aujourd'hui, du poids de l'héritage que j'ai assumé en toute responsabilité. Je sais aussi le sens et le poids des mutations que j'ai conduites en pleine conscience. Mais ma plus grande fierté est d'avoir pu, su, voulu transmettre ce patrimoine de convictions et de valeurs. Elles permettent aujourd'hui à l'UNSA Éducation, pour reprendre les termes de Patrick Gonthier, de s'inscrire « *dans une continuité de valeurs, une dynamique de combat syndical.*²»

Quant à moi, comme au premier jour de mon engagement voici bientôt 42 ans, elle m'autorise à m'en sentir profondément solidaire.

Tamaris, le lundi 19 mai 2008.

Jean-Paul Roux

¹ Patrick Gonthier. Complément au rapport moral le 26 mars 2008. Congrès de Bordeaux de l'UNSA Éducation.

² Patrick Gonthier. Complément au rapport moral le 26 mars 2008. Congrès de Bordeaux de l'UNSA Éducation.

Annexe I. Biographie

ROUX Jean-Paul, Roger

Né le 10 octobre 1942 à Aïn-Témouchent (Algérie), marié, deux enfants, attaché d'administration scolaire et universitaire, militant socialiste, secrétaire général de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) puis de l'UNSA Éducation (1997-2002), Secrétaire général de l'UNSA Fonctionnaires (1998-2001)

Fils d'un officier devenu fondé de pouvoir dans une exploitation agricole de la région de Sidi-Bel-Abbès (Algérie), Jean-Paul Roux reçut une éducation catholique mais se définit comme athée dès sa majorité. Son engagement militant fut profondément influencé par les idées d'Albert Camus. Il effectua sa scolarité secondaire au lycée Laperrine à Sidi-Bel-Abbès jusqu'en 1961 puis au lycée de Bayonne (Basses-Pyrénées) où il obtint le baccalauréat Philosophie en 1962. Il suivit les cours de propédeutique lettres en 1964 à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence. Passionné d'athlétisme, il pratiqua la course à pied depuis son adolescence.

Marié en juillet 1963 à Toulon avec Anny, Lucie, Aimée Girod, secrétaire d'administration scolaire et universitaire, divorcé en 1977, Roux se remaria en février 1980 à Saint Paul sur Ubaye (Alpes de Haute Provence) avec Madeleine, Céline, Joséphine Caire, attachée d'administration scolaire et universitaire et militante de la FEN.

Roux fut surveillant d'externat au lycée d'Oloron-Sainte-Marie (Basses Pyrénées) puis au lycée Jean Aicard d'Hyères (Var) de 1962 à 1965. Il devint secrétaire d'Intendance universitaire auxiliaire au Lycée technique Rouvière à Toulon (Var) en 1965. Titularisé l'année suivante, il conserva cette fonction jusqu'en 1979 avant de devenir secrétaire d'administration scolaire et universitaire dans le même établissement jusqu'en 1990. Il fut alors nommé attaché d'administration scolaire et universitaire à l'inspection académique du Var à Toulon de 1990 à sa retraite en novembre 2002. Il fut placé, à partir de 1977, en décharge complète de service, à titre syndical.

Roux adhéra au Syndicat national de l'enseignement secondaire et à la FEN en 1962, puis au Syndicat national de l'intendance universitaire en 1965, devenu Syndicat national de l'intendance de l'Éducation nationale en 1967. Il adhéra enfin au Syndicat de l'administration et de l'Intendance (A et I) en 1994, lorsque le SNIEN fusionna avec le Syndicat National de l'Administration Universitaire.

Membre des bureaux académiques du SNIU (1966), puis du SNIEN (1967-1977), des bureaux nationaux du SNIEN puis de A et I (1971-2003), Roux fut secrétaire général adjoint du SNIEN (1977-1982) Il fut, dans le cadre de ces mandats, élu aux commissions administratives paritaires académiques puis nationales.

Secrétaire administratif de la section départementale du Var de la FEN (1971-1973), puis secrétaire général adjoint (1973-1974), Roux fut secrétaire général de la section (1974-1980) Il votait pour la tendance Rénovation Syndicale au sein de la FEN jusqu'en 1970 avant de rejoindre la tendance Unité, Indépendance, Démocratie.

Membre de Commission administrative nationale de la FEN (1976-1982), intégré dans l'équipe des animateurs du centre fédéral de formation syndicale (1976-1982), responsable de la Majorité fédérale (1982-1983), membre du Bureau national (1982-2002), Roux devint secrétaire national, responsable du secteur « Revendications » (1983-1997) Il coordonna l'activité de la FEN puis celle de l'UNSA Fonctionnaires, dans le domaine de la fonction publique, en particulier lors des négociations salariales et de celles sur la revalorisation des enseignants (1989) et la réforme de la grille des rémunérations dite « accords Durafour » (1990) Dès 1985, il fut à l'initiative d'une coordination de cinq fédérations de fonctionnaires "réformistes", réunies autour de la FEN et de la CFDT, avec comme objectif de créer un "pôle majoritaire" dans la fonction publique. Ce "groupe des 5" (FEN, CFDT, FGAF, CFTC, CGC) poursuivit ses activités jusqu'au début des années 2000.

Sous sa responsabilité, le secteur « revendications » constitua « un pivot autour duquel tant de choses s'organisèrent, se décidèrent qui excédaient largement les compétences du domaine des revendications » Autour de ce secteur « se constitua un petit groupe très 27

restreint d'abord puis de plus en plus large qui commença à militer pour le départ de Simbron » (témoignage du 18 mai 2005 de Guy Le Néouannic, voir ce nom)

Roux prit une place importante dans le processus qui déboucha sur la non-affiliation du Syndicat national des enseignements de second degré et du Syndicat national de l'éducation physique en 1992. Il eut la responsabilité du groupe de travail officieux qui définit les modalités de la scission.

Secrétaire général adjoint de la FEN (1994-1997), Roux en devint le secrétaire général en 1997 avant de conserver cette responsabilité après la naissance de l'UNSA Éducation. Il fut ainsi le premier secrétaire général de la FEN issu d'un syndicat non enseignant. À la recherche d'un nouvel équilibre dans la vie fédérale, il y renforça le rôle et la place des syndicats nationaux avec lesquels il entretint des liens étroits, en particulier avec le Syndicat des enseignants. À son initiative, au cours du congrès de Pau en 2000, la FEN prit le nom d'UNSA Éducation et adopta un nouveau projet éducatif : « Pour une société éducative »

Roux siégea au bureau exécutif mondial de l'Internationale de l'Éducation (1998-2001) Sous son impulsion, l'activité internationale de la FEN connut une nouvelle orientation fondée sur des actions de coopération régulières avec les syndicats enseignants de l'Europe Centrale et Orientale ainsi qu'avec ceux de l'Afrique francophone. Lors de sa retraite syndicale, Roux poursuivit cet engagement, au titre de son organisation.

D'autre part, depuis les années 1990, fidèle à certains engagements de ses prédécesseurs, Roux entretenait des relations particulières avec les proches de Messali Hadj en France et en Algérie. Deux colloques, soutenus par la FEN (1998, 1999) eurent pour objectif la « restitution » du messalisme dans les mémoires algériennes et françaises.

S'intéressant à l'histoire sociale et souhaitant ouvrir largement les archives de la FEN aux chercheurs, il signa le 25 novembre 1997 un contrat de dépôt avec le directeur des Archives Nationales afin que le Centre des Archives du Monde du Travail(CAMT) de Roubaix en soit désormais dépositaire.

Convaincu que « *l'avenir du syndicalisme enseignant en général et celui de la FEN en particulier résidait dans le retour au syndicalisme confédéré* », Roux fut l'un des principaux artisans de la création de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes(UNSA) Il initia le processus de mutation d'une fédération autonome en fédération affiliée à une organisation interprofessionnelle. À partir de 1985, Roux, tout en resserrant les relations avec la CFDT, fut chargé, au nom de la FEN, de nouer des contacts officiels avec les responsables des syndicats autonomes, qui, après la scission de la FEN, se concrétisèrent lors de la création de l'UNSA en 1993. Il siégea alors au Bureau national de l'UNSA (1993-2002), devint le coordonnateur de l'UNSA Fonctionnaires (1995-1997), son secrétaire général adjoint (1998 et 2001-2002) puis son secrétaire général (1998-2001)

À partir de 1997, président du Centre Henri Aigueperse, Roux en devint le secrétaire général (2002-2004) et siégea au jury du prix Maitron.

Roux participa à divers organismes sur le plan régional (Comité Economique et social de la région Provence Alpes Côte d'Azur de 1978 à 1980) et sur le plan national (Section de la Conjoncture du Conseil Economique et Social de 1982 à 1984, Conseil supérieur de la fonction publique de l'État de 1982 à 2002, Conseil d'administration de l'École nationale d'administration de 1983 à 2001, Conseil Supérieur de l'Éducation de 1997 à 2002)

Roux, vice-président de la section du Var de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (1974-1980), fut, sur le plan national, président d'honneur de la MRIFEN (1997-2000)

Roux déclina toutes les propositions de décorations, se réclamant de la tradition anarcho-syndicaliste. Bien que lié d'amitié à de nombreux francs-maçons, il n'adhéra jamais à une loge maçonnique.

Politiquement, après avoir été proche du Parti socialiste unifié à partir de 1968, Roux adhéra au Parti socialiste en 1973 à la section de Toulon dont il resta toujours membre sans interruption. De 1973 à 1975, il fut membre du CERES. Il le quitta en 1975, après le congrès de Pau du PS, lorsque le CERES abandonna son soutien à la tendance UID dans le SNES pour créer un courant de pensée éphémère, Unité et Rénovation. Il fit alors partie du courant Mitterrandiste. Il se rapprocha, à partir de 1984, de Laurent Fabius avec lequel il entretint des relations régulières pendant vingt ans. Il rompit avec ce dernier en 2004 lorsque celui-ci appela à voter non au projet de traité constitutionnel pour l'Union Européenne. À partir de 2003, sa carrière syndicale terminée, il prit des responsabilités dans la fédération du Var du PS (Conseil fédéral, bureau fédéral, secrétaire fédéral en charge des services publics) Il participa alors activement à la campagne pour l'adhésion de la France au projet de traité constitutionnel et soutint la motion de François Hollande au congrès du PS de 2005.

Tout en exerçant ses responsabilités à Paris, Roux continuait à résider et à être électeur dans le Var. Depuis 2002, il habitait à La Seyne.

Jacques Girault,
Professeur d'Histoire Contemporaine,
Université de Paris 13

Annexe II. Études, conférences, dossiers et témoignages.

- « Débattre des enjeux et de la réponse syndicale » Dossier. *FEN hebdo* N° 197bis du 27 JUIN 1986
- « Salaires : clarifier une fois de plus pour que nul n'ignore » *FEN hebdo* N°272 du 25 mars 1988.
- « Les services publics à l'encan ? » *FEN hebdo* N°551 du 9 juin 1995
- « Services publics, dans l'œil du cyclone » Dossier (En collaboration) *Enseignement Public* N° 50 du 17 juin 1995.
- « L'Enjeu services publics » *FEN hebdo* septembre 1995.
- « Le service public dans tous ses états » Dossier. *Enseignement Public* N° 59 du 28 juin 1996.
- « Le statut des fonctionnaires : un archaïsme ? » Revue « *Après-demain* » N° 385-386. Juin-Août 1996.
- « Dérégulation des services publics et statut » *Revue française d'administration publique* N°80. Octobre-décembre 1996.
- « Le siècle du fonctionnaire-citoyen » *Cahiers de la fonction publique*. Janvier 2000.
- « La négociation dans la fonction publique » *Recherche Socialiste*. N°15, juin 2001.
- « Le syndicalisme dans la fonction publique » Conférence. École Nationale d'Administration. 13 février 2002.
- « Les fonctionnaires, sujets ou citoyens ? »¹ Dossier. *Enseignement Public* N°90. Mars-Avril 2002.
- « La longue marche de l'École Fondamentale à la Société éducative », *Recherche Socialiste* N°25, décembre 2003
- « Aux origines de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) » Témoignage. 7 janvier 2004. Site de l'UNSA Éducation <http://www.unsa-education.org> Rubrique « H Aigueperse, Histoire sociale »
- « Le secteur *Revendications* de la FEN » (1983-1995), Témoignage, 23 mars 2005. *Cahiers du centre fédéral* (SUDEL) Avril 2007.
- « Syndicalisme : ombres et lumières » Conférence. Cercle Condorcet du Var. 6 décembre 2006
- « De la FEN à l'UNSA Éducation » (1997-2002) Témoignage, 4 juin 2008. Site de l'UNSA Éducation <http://www.unsa-education.org> Rubrique « H Aigueperse, Histoire sociale »

¹ Le titre de ce dossier fait référence à l'ouvrage de René Bidouze (Editions sociales 1979)